TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 265

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 18 AVRIL 1981

Les relations entre Cuba et les États-Unis se durcissent

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Tension en Allemagne de l'Ouest

Les autorités redoutent les réactions de la Fraction Armée rouge après la mort d'un détenu

Un pari

Sigurd Debus, mort dans une prison de Hambourg après deux mois de grève de la faim, restera pour certains le *martyr de l'ordre carcéral* ; pour d'autres — les plus nombreux, — avant tout la victime de son propre acharnement politique et de celui *de ses amis. Quelque jugement* que l'on porte sur les responsabilités réelles de ce suicide par la famine, cette mort confirme que l'attitude de la *République fédérale à l'égard* de ses prisonniers politiques qui observent une grève de la faim n'est guère éloignée, sur le plan humanitaire, de celle *de la Grande-Bretagne* à l'égard des nationalistes irlandais.

A Bonn comme à Londres, ces grèves de la faim de détenus sont traitées — la publicité en moins — à peu près comme des prises d'otages, comme si la mise en jeu de leur vie par ceux dont c'est la dernière arme représentait le même odieux *chantage* et exigeait la même intransigeance.

Certaines des revendications des prisonniers ouest-allemands étaient irrecevables, notamment la demande du statut de prisonnier de *guerre*, à laquelle d'ailleurs plusieurs d'entre eux avaient *renoncé. L'Allemagne fédérale*, à cet égard, a le mérite d'accorder aux anciens *terroristes un statut spécial que* la Grande-Bretagne, pour des raisons très contestables étant donnée la présence de troupes britanniques en Ulster, refuse *aux républicains irlandais.*

Des *compromis* auraient en revanche pu être recherchés sur d'autres demandes des prisonniers, mais les autorités judiciaires des différents Laender *concernés n'ont* manifesté aucune volonté de négocier.

Cela est *d'autant plus* gênant que la R.F.A. n'a pas encore trouvé le moyen de répondre clairement aux accusations dont fait l'objet le *système carcéral « modèle »* qu'elle réserve à ses terroristes. Le débat, ouvert en 1972, au moment de l'incarcération des chefs du groupe *Baader-Meinhof*, a *été* pendant longtemps perturbé par des considérations politiques et par les critiques maladroites de ceux qui tentèrent à cette occasion de faire resurgir les souvenirs d'un passé pour *lequel la République* fédérale n'a pas à payer éternellement.

Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui : l'extrême gauche bat de l'aile, le *terrorisme* aussi, et les critiques teintées d'antigermanisme se sont apaisées. *Or les dénonciations* des conditions de détention des prisonniers politiques, notamment par des organismes aussi peu suspects de sympathie à *leur* égard qu'Amnesty International, n'ont pas *désarmé.*

Le silence du gouvernement fédéral, l'extrême discrétion de la presse ouest-allemande sur cette grève de la faim (quelques hebdomadaires mis à part), *témoignent* de la grande peur de l'opinion ouest-allemande devant le terrorisme. Traumatisée par six années de violences et alors qu'elle *croyait en avoir* fini, elle n'est pas loin de souhaiter l'éradication totale du mal.

C'est le pari qu'a fait le gouvernement ouest-allemand, *qui escompte* semble-t-il que cette mort, après une réaction émotionnelle passagère, sera vite oubliée.

Après l'annonce de la mort par inanition, à la prison de Hambourg, de Sigurd Debus, l'un des vingt-six extrémistes prisonniers qui observaient une grève de la faim, en Allemagne fédérale, pour obtenir une amélioration de leurs conditions de détention (le Monde *du 17 avril), les porte-parole des autres grévistes ont annoncé que ceux-ci mettaient un terme à leur mouvement.*

Les autorités redoutent, de leur côté, que, après la trêve pascale, ce décès ne donne lieu à de violentes manifestations, des sympathisants de la Fraction armée rouge.

De notre correspondant

Bonn. — La mort de Sigurd Debus n'a pas, jusqu'ici, provoqué de réaction notable. A Berlin-Ouest, *quelques cocktails* Molotov ont été lancés pendant la nuit de jeudi à vendredi 17 avril contre la façade de banques et de magasins. Une explosion plus forte, dans un institut scientifique, n'a causé que très peu de dégâts. Quelques brèves manifestations, organisées à la hâte par les sympathisants des emprisonnés, ne paraissent pas avoir attiré grand monde

La République fédérale, il est vrai, est en vacances pour trois jours et l'attention se concentre *sur l'encombrement* des autoroutes menant vers le sud. Les *journaux ne paraissent d'ailleurs* pas le vendredi saint. Au surplus, la crise paraît quelque peu *désamorcée* par la décision des autres terroristes emprisonnés de cesser leur propre grève de la faim après la mort de Sigurd Debus.

Agé de trente-neuf ans, ce dernier avait été condamné à douze ans de prison en 1975. On lui reprochait l'attaque d'une banque, plusieurs attentats au moyen d'explosifs et la participation à une *organisation* criminelle.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 3.)

Page 27 :

VOYAGE AU PAYS DE L'INFORMATION AUDIO-VISUELLE
A France-Inter
par **DOMINIQUE POUCHIN**

Les prix du pétrole

Une tendance à la baisse

La tendance sur les prix du pétrole est à la baisse. *L'Egypte a annoncé*, le 16 avril, une réduction de son brut — avec effet rétroactif au début du mois — de 3 dollars à 50 cents par baril selon les *qualités*. Auparavant la Malaisie et le Mexique avaient été contraints de faire de même sur certains de leurs pétroles.

Les marchés libres sont eux aussi fort déprimés.

Les pays membres de l'OPEP tentent de s'opposer à ce mouvement qui est dû, pour l'essentiel, à une baisse *sensible de la demande.*

Cette évolution est due d'abord à la forte baisse de la consommation dans les pays industrialisés. Aux Etats-Unis la demande est tombée à 15 millions de barils par jour — en moyenne sur les quatre dernières semaines — alors qu'elle dépassait 18,5 millions de barils quotidiens il y a deux ans. Les importations sont ainsi tombées à 4,3 millions de barils par jour la semaine dernière contre 4,8 une semaine auparavant et 5 millions il y a un an. Cela entraîne d'ailleurs une crise dans *l'industrie du raffinage qui* ne tourne plus qu'à 66,3 % de sa capacité (contre 78 % l'an passé à la même époque.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 30.)

La campagne présidentielle et l'attentat d'Ajaccio

• Corse : un des blessés a succombé
• Sondages : les écarts se resserrent entre les quatre principaux candidats

A la suite de l'attentat à l'explosif qui a eu lieu, jeudi 16 avril, à l'aéroport d'Ajaccio, au moment de l'arrivée de M. Giscard d'Estaing, l'une des neuf personnes blessées, M. Peter Hitz, un jeune touriste suisse de dix-neuf ans, est décédé dans la nuit, à Marseille, où il avait été transporté. Cet attentat a été unanimement condamné, notamment par tous les candidats à l'élection présidentielle.

Les derniers sondages sur les intentions de vote traduisent un resserrement des écarts entre les quatre principaux candidats. M. Giscard d'Estaing est en baisse, M. Mitterrand aussi, alors que M. Marchais et plus nettement encore M. Chirac sont en hausse.

La soudaine floraison des sondages doit moins au printemps qu'à l'interdiction de publication qui pèse *sur eux à partir du samedi 18 avril* à minuit et pendant la semaine précédant le premier tour de scrutin. Les enquêtes électorales ne cesseront pas pour autant, mais leurs *indications ne seront connues que* de ceux qui les auront commanditées : le bon peuple des électeurs sera à l'abri de leurs pernicieux effets !

En attendant, le voici soumis à un bombardement de chiffres sur les intentions de vote ou la popularité de nos vedettes politiques. On pourrait s'en émouvoir si, à la vé*rité, les sondages en question ne* traduisaient les mêmes tendances. M. Giscard d'Estaing se situe, dans les intentions de vote du premier tour, au niveau de 27,5 %-28 %. Se*lon les organismes sondeurs,* il stagne ou il est en baisse par rapport aux précédentes enquêtes, mais, sur une plus longue durée, la régression est *évidente*. Dans la courbe de la *Sofres, en particulier, le président sortant* était *crédité* de 35 % des intentions de vote en décembre dernier.

Dire que l'entourage de M. Giscard d'Estaing *ne se préoccupe pas* de cette évolution ferait sourire. On l'explique en observant que le plus mauvais est, peut-être, passé et que la phase de justification du bilan et d'évocation du chômage — fût-ce en proposant des mesures positives — était, par nature, impopulaire. *A-t-elle trop duré ?* Il reste une semaine au président sortant pour sor*tir de l'ombre. Le sondage de* popularité de l'IFOP, publié vendredi par *France-Soir* et qui donne à M. Giscard d'Estaing un taux de satisfaction en hausse de 5 points (40 %), annonce peut-être la remontée attendue par les giscardiens. D'autant plus attendue et espérée que l'appréciation des intentions de vote au second tour placent au mieux le président sortant à *égalité* avec M. Mitterrand quand sa défaite n'est pas, en l'état actuel des choses, inscrite dans les chiffres.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

Le risque

La Corse, qui était jusqu'alors absente du débat électoral, exception faite des meetings, revient sur le devant de la scène à l'occasion d'un attentat que personne n'ose même revendiquer. Au contraire, les dirigeants politiques insulaires — y compris les « nationalistes » — et les dirigeants politiques nationaux s'unissent pour condamner l'emploi de la violence. L'attentat de jeudi est d'abord un attentat contre la démocratie.

Cela dit, et qui devait être dit, rien n'est expliqué qui concerne la violence, d'une part, les problèmes corses, de l'autre.

Sur le premier point, la « petite minorité », selon le ministre de l'intérieur, qui s'est rendue auteur de la folle entreprise d'Ajaccio, ne brille pas par le bon sens. Si cette « minorité » entendait nuire — à supposer qu'elle n'ait pas voulu tuer — au chef de l'Etat, force lui sera de constater qu'elle obtiendra un résultat inverse à ses vœux supposés.

Quant au problème corse, dont la réalité ne peut être contestée par personne, force est aussi de constater qu'il n'a jusqu'ici reçu que des réponses faiblement satisfaisantes. Aux solutions politiques que réclament, fût-ce en désordre, les Corses, Paris a, la plupart du temps, préféré la politique du chèque.

A présent, M. Giscard d'Estaing reconnaît qu'il existe « un » problème corse. Le hasard a voulu que cette prise de conscience soit publiquement exprimée, à Bastia, quelques heures avant l'explosion d'Ajaccio. Le réalisme peut être décevant quand il naît de l'approche des scrutins.

L'attentat de jeudi appelle enfin à un troisième ordre de réflexion et qui touche, lui, à la concentration du pouvoir.

Assurément, la Constitution de 1958-1962 a établi en France un régime fort, sinon personnel, c'est le moins qu'on puisse en dire. Mais un tel régime connaît aussi ses fragilités. On l'a vu. On pourrait le revoir. Quand un pays en vient à être résumé par un seul homme, le risque est immense que quelques insensés espèrent de sa suppression la solution des maux dont ils se disent atteints.

(Lire pages 8 et 9.)

Point de vue

L'importance de l'enjeu

par JEAN LECANUET (*)

En mai 1974, puis une seconde *fois en mars 1978*, les Français ont fait un choix de société. La majorité de notre peuple a refusé la participation des communistes à l'exercice du pouvoir et le collectivisme du programme commun pour choisir une société de liberté, de responsabilité, de solidarité.

La situation est-elle différente aujourd'hui ? Les querelles entre socialistes et communistes relèguent l'union de la gauche dans une sorte de pénombre. La campagne de François Mitterrand se fait sur des thèmes moins inquiétants. Il mélange habilement la polémique — une critique du septennat d'autant plus aisée qu'elle passe sous silence la crise économique mondiale — et les promesses généreuses de plein-emploi et de progrès social. Drainer à son profit les mécontentements, nourrir l'espoir du changement sans le risque : c'est là une stratégie qui peut abuser un certain nombre de Français de bonne foi.

En fait, François Mitterrand s'avance masqué. Tout son talent consiste à faire oublier d'où il vient et où il va. Lorsqu'on essaie d'aller au-delà des apparences pour rejoindre la réalité cachée de son dessein, on s'aperçoit que rien ou presque n'a changé depuis 1974 et 1978 — à ceci près que la crise économique mondiale s'est sensiblement aggravée, aggravant du même coup les risques d'une politique économique *inadaptée* à ses contraintes. Aujourd'hui comme hier l'alternative qui s'offre aux Français est un choix de société fondamental, au regard duquel les divisions de la majorité semblent de peu d'importance

En effet, que se cache-t-il derrière le masque paisible et rassurant de François Mitterrand ? Un projet socialiste, inspiré par Jean-Pierre Chevènement, qui est bel et bien un projet marxiste — il y est fait référence à Karl Marx une vingtaine de fois. Son objectif avoué est la transformation socialiste de la société française. Il s'agit de « *passer d'un état économique, social, culturel, et par conséquent politique, à un autre, du système capitaliste en France à la société socialiste* ».

(Lire la suite page 13.)

(*) Président de l'U.D.F.

AU JOUR LE JOUR

Médications

La campagne électorale nous accorde une trêve pour Pâques, qui nous permet de repenser aux potions qui nous ont déjà été conseillées : une goutte de chiracum pour récupérer de l'énergie, une pilule de giscardum distingum pour le septennat (un septennat toujours recommencé, comme disait à peu près l'autre Valéry), un cachet de marchum pour aller de l'avant unitairement, et une gélule de mitterrandum pour rêver aux élans qui nous feront faire de grands bonds. Sans compter les petites poudres, salées, poivrées, poivre et sel, noires, vertes ou acides, que l'on nous a également proposées.

Mais reste à savoir quel est, parmi tous ces remèdes, le médicament qui sera capable de nous rendre la santé en soignant l'état dans lequel se trouve la France.

MICHEL CASTE.

EUCHARISTIE, PASSION ET RÉSURRECTION

Le sacrement de l'avenir

Voici quelques décennies — du temps du scientisme, — le dimanche pascal semblait beaucoup moins axé sur la Résurrection, son *halo de mystère* et de poésie, que sur la communion eucharistique, pratiquement réservée, le reste de l'année, aux prêtres, aux femmes, aux enfants.

« Faire ses Pâques », la formule évoquait alors un geste hiératique, un devoir solennel, plus empreint de crainte ou de raideur que d'effusion. Il s'agissait de se mettre *en règle* avec un des plus impérieux commandements de l'Eglise ou, plutôt, avec deux de ces commandements, puisque la confession des péchés était, du même coup, obligatoire, faute de sacrilège. Soigneusement entretenue *par les prédicateurs*, cette mentalité légaliste étouffait les récits évangéliques de la Résurrection et des apparitions où la spiritualité, l'intimité et la jubilation tiennent plus de place que prescriptions ou menaces.

Depuis ces temps marqués par le jansénisme, l'humanité de Jésus semble avoir pris le pas sur sa divinité. *Les attributs de puissance* d'un Dieu olympien paraissent aujourd'hui plus ou moins incompatibles avec la personnalité du Christ. On dirait même, volontiers, que l'expression du Credo « *Père tout-puissant* » renvoie à la *souveraineté de l'amour* plutôt qu'à celle d'une omnipotence païenne.

HENRI FESQUET.

(Lire la suite page 2.)



Le Monde

idées

PAQUES

L'exode d'Egypte

Les fêtes même les plus traditionnelles *comme* celle de Pâques ont des colorations différentes selon les siècles. Liée à la Passion comme à *la Résurrection* du Christ, nous dit Henri Fesquet, l'Eucharistie, ressentie naguère comme intimiste, s'élargit aujourd'hui aux dimensions de l'universel. *Pessah, la pâque juive,* tombe cette année le même jour que les pâques chrétiennes. Paul Giniewski nous raconte son histoire enracinée dans l'exode d'Egypte. S'inspirant, lui, des messages du patriarche d'Antioche, Gabriel Matzneff, rappelle que l'instrument de torture de la croix est aussi un arbre de vie.

par PAUL GINIEWSKI (*)

PENDANT huit jours, à compter du 15 nissan (qui tombe cette année le 19 avril), les juifs célébreront la pâque. Le 18 avril au soir, ils l'inaugureront par le *seder*, un repas de cérémonie qui se prend en famille. Ils liront le récit de la sortie d'Egypte. Le plus jeune convive posera des questions sur le pourquoi et le comment de cet exode, et le père de famille lui répondra. Et ils mangeront des *matsoth* pendant la semaine pascale : des pains azymes ou sans levain, en souvenir des galettes cuites sur des pierres par leurs ancêtres, quand ils quittèrent à la hâte le pays de Pharaon.

Ils mangeront l'agneau pascal, ou toute *viande qui le symbolise.* Car Dieu, quand ils quittèrent *l'Egypte*, frappa de *dix plaies le* Pharaon qui voulait leur interdire de sortir du lieu de leur servitude. Et le sang de l'agneau, répandu sur les linteaux de *leurs* portes, les protégea de la visite de l'ange de la mort.

Et ils consommeront le *charosset*, une pâte d'amandes, de pommes et de vin, symbolisant *le mortier que pétrissaient les* Israélites quand ils édifiaient, en *esclaves, les villes de Ramsès* et les pyramides. Ils consommeront *des herbes amères, trempées dans* l'eau salée, parce que leur existence *était amère quand ils* travaillaient sous le fouet des *contremaîtres égyptiens.*

Deux fêtes en une seule

La pâque *(pessah* en hébreu) est en fait la plus ancienne des fêtes religieuses juives. Elle n'existait pas comme telle à l'époque biblique. Elle résulte de l'amalgame de deux fêtes pré-exiliques, la « fête des pains sans levain » et la « fête du passage », toutes deux propitiatoires, c'est-à-dire destinées à appeler sur les célébrants la protection de Dieu.

La « fête du passage » était célébrée par les Hébreux à l'époque où ils étaient pasteurs nomades, dans le but de protéger les troupeaux avant que les bergers ne quittent les pâturages d'hiver pour les régions cultivées. La « fête des pains sans levain » était pratiquée par les Israélites sédentaires, au moment, dit la Bible, où ils commençaient « *à porter la faucille sur les épis mûrs au commencement de la moisson* ».

Les deux fêtes se célébraient à l'origine à des dates séparées et ont fusionné à l'époque où les Hébreux étaient en exil à Babylone, après la destruction de l'Etat juif, en 586 av. J.-C. par Nabuchodonosor. Cet amalgame se conçoit bien, en un temps où l'espoir du retour (un nouvel Exode...) était tenace au cœur des exilés.

C'est cet espoir de retour, ce souvenir de la libération par excellence que fut la sortie d'Egypte, qui a donné à *pessah* force et signification pendant toute la durée de la Diaspora. C'est cette signification, la libération hors d'un esclavage ancien, qui s'y attache encore de nos jours. Le *seder* de la pâque est une cérémonie didactique. « *Tu donneras alors cette explication à ton fils* », est-il écrit dans le livre de l'Exode. « *C'est dans cette vue que l'Eternel a agi en ma faveur.* » Le livre de la *Haggada* qui codifie le rite de la *fête*, et qui fut composé au Moyen Age, s'appuie sur cette *injonction biblique d'enseigner* cette épopée politico-religieuse.

Dans l'histoire du peuple juif, l'exode d'Egypte marque en effet une étape cruciale. C'est le point de départ de la transformation d'un peuple réduit à l'esclavage en une nation. C'est pendant leur errance de quarante ans dans le désert, et sous la direction d'un législateur de génie, Moïse, que les Israélites se sont dotés d'institutions sociales et politiques dont la plupart existent encore dans les coutumes et les lois religieuses des juifs contemporains. C'est pourquoi, de fête des moissons et de la transhumance qu'elle était au début, la pâque est devenue la fête de la libération. Elle se projette même vers l'avenir eschatologique : une coupe de vin, à laquelle personne ne touche, trône sur chaque *table* pascale. Elle est destinée au prophète Elie, l'annonciateur du Messie, et doit lier la libération passée avec la rédemption finale de l'humanité lors de l'ère messianique.

Pâque et Pâques

A l'époque contemporaine, cette idée de libération a acquis encore *davantage de signification.* Dans certaines communautés, on boit, *outre les quatre coupes de vin* traditionnelles, une cinquième : *elle commémore la fin de l'holocauste*, l'espoir de la libération *des juifs soviétiques, voire la* libération apportée par l'Etat *d'Israël.*

Aux historiens de religions, *pessah* n'a cessé de poser de nombreux problèmes. Quelle est la date exacte de l'Exode ? Qui était son Pharaon ? En fait, qui était Moïse ? Quelle vérité, notamment, recèle la thèse de Freud faisant de Moïse un prince d'Egypte, qui aurait conçu, au cours de ses commandements militaires en Haute-Egypte et au cœur de l'Afrique, une aversion profonde pour la misère et l'injustice sociale, et aurait décidé de se doter d'un peuple aux institutions exemplaires et gouverné par un dieu éclairé...

Notons pour conclure un trait remarquable : le repas pascal *juif a reçu la plus vaste représentation* dans l'iconographie religieuse *chrétienne*. La Sainte Cène, en effet, le *seder* que Jésus *a célébré avec ses disciples*, revient dans des centaines de *tableaux célèbres, ce qui correspond* à l'importance, dans le *message évangélique, du jeudi et* du vendredi saints.

Marc fait ce récit du *seder* de Jésus : « *Où est le lieu où je mangerai la pâque avec mes disciples... Les disciples partirent, arrivèrent à la ville... et ils préparèrent la pâque... Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain... Prenez, ceci est mon corps. Il prit ensuite une coupe... Ceci est mon sang, le sang de l'alliance...* »

Ainsi s'établit le passage de la pâque des juifs aux pâques chrétiennes. Car, d'après les Evangiles synoptiques, Jésus fut crucifié le 15 nissan (Jean situe sa crucifixion le 14), et tous les évangélistes attribuent à la mort du Sauveur la signification rédemptrice qu'avait celle de l'agneau dans les textes de l'Ancien Testament.

(*) *Ecrivain et journaliste.*

PASSION A ANTIOCHE

par GABRIEL MATZNEFF

AU deuxième siècle de notre ère, l'évêque Méliton de Sardes proposait, dans son homélie pascale, cette étrange définition de Pâques : « Qu'est-ce que la Pâque ? Son nom découle de l'événement. C'est de pâtir que vient la Pâque. Sachez qui pâtit, et qui compatit à l'être qui pâtit, et pourquoi le Seigneur est présent sur la Terre. » *Laissons aux philologues la tâche de dire la justesse ou l'inexactitude des intuitions étymologiques de Méliton de Sardes. L'important, c'est la beauté et la force de cette écriture. Je fais, paraît-il, figure de gâteux, parce que je me réfère volontiers à de vieilles barbes, païennes et chrétiennes, dont personne ne sait plus les noms. N'en déplaise aux donneurs de leçons (la seule catégorie sociale qui, en France, ne s'inscrive jamais au chômage), la Résurrection, c'est d'abord ceci : que quelqu'un, deux ans, deux cents ans ou deux mille ans après notre mort, retrouve sur le rayon poudreux d'une bibliothèque un de nos livres oubliés, qu'il l'ouvre au hasard, en lise quelques lignes, et entende un démon lui murmurer : « Prends ce livre, il est pour toi, c'est pour toi qu'il a été écrit. » La mort, c'est l'oubli ; et l'éternité, le souvenir.*

Si notre cœur bat plus vite en lisant cette apologie de la compassion par Méliton de Sardes, c'est parce que, en ces jours où nous entrons dans la Passion du Christ — passion, compassion, — elle éclaire d'un jour singulier l'Orient arabe et le drame qui s'y joue. S'il est, en effet, une souffrance à laquelle les chrétiens d'Occident doivent compatir, c'est bien celle du patriarche d'Antioche, qui a sous sa juridiction six diocèses au Liban, six diocèses en Syrie, et donc, dans les affrontements meurtriers qui opposent Syriens et Libanais, des enfants dans les deux camps. Et que S.S. Ignace IV, patriarche d'Antioche, publie ces jours-ci un admirable livre sur le mystère de Pâques, la Résurrection et l'Homme d'aujourd'hui *(1), est un signe propre au bouleversement des âmes.*

Le patriarcat d'Antioche, où les disciples du Christ reçurent pour la première fois le nom de chrétiens (Actes, II, 26), est, avec ceux de Jérusalem, d'Alexandrie, de Rome et de Constantinople, un des cinq premiers sièges apostoliques de l'Eglise primitive. Il a aujourd'hui en commun avec celui de Rome d'être occupé par une personnalité au rayonnement exceptionnel : Jean-Paul II chez les catholiques et Ignace IV chez les orthodoxes sont l'un et l'autre, chacun à sa façon, des évêques de grande envergure, et si le second est moins fêté par les mass media que le premier, son action pastorale n'en est pas moins féconde. Ignace IV est, avec Mgr Georges Khodre, métropolite du Mont-Liban, un des fondateurs du Mouvement de la jeunesse orthodoxe de l'Eglise d'Antioche, principal artisan, depuis la dernière guerre mondiale, du renouveau du christianisme arabe. Son élection au siège patriarcal, en juillet 1979, a été pour les Syriens et les Libanais, et aussi pour la chrétienté universelle, un événement immense dont l'avenir dira les fruits.

Dans sa préface au livre du patriarche d'Antioche, Olivier Clément écrit que l'Eglise est « le sacrement de résurrection où l'espace de la mort s'inverse en espace du Souffle qui, dès maintenant, peut faire de nous des vivants ». *Tel est le sens de la fête de Pâques, telle est, en Syrie, au Liban, dans le monde entier, la signification de la croix, instrument de torture, mais aussi arbre de vie, trophée de notre victoire sur les ténèbres de la mort.*

(1) Editions Desclée de Brouwer, 1981.

Eucharistie, passion et résurrection

(Suite de la première page.)

De nos jours, ce sont les miracles les plus appuyés qui font le plus difficulté. Le filon d'amitié et la tendre perspicacité qui traversent l'Evangile, le parti pris de Jésus en faveur de l'homme — même s'il est tenu en échec par la dureté des cœurs, — tout cela parle mieux du christianisme que Lazare sortant du tombeau. Jésus écrivant sur le sable auprès de la femme adultère ou prenant du poisson à l'auberge d'Emmaüs atteint davantage que la tempête apaisée ou la transfiguration sur le mont Thabor.

Mais de tous les faits et gestes de Jésus, le plus captivant, le plus désarmant et le plus sobre est l'Eucharistie. « *Ceci est mon corps ; ceci est mon sang. Prenez et mangez (buvez) en tous. Faites cela en mémoire de moi.* » L'extraordinaire de ce testament de Jésus, étroitement lié aux événements du vendredi saint et du jour de Pâques, est qu'il ne présente aucun caractère miraculeux au sens précis du mot. C'est sa banalité qui le rend sublime. D'autres siècles ont jugé utile de se lancer dans des acrobaties philosophiques pour jeter quelques lueurs sur la nature de la transfiguration — aux yeux de la foi — du pain et du vin. Mais force est de constater que ces tentatives ne sont pas très éclairantes ou qu'elles sont trop logiques pour être convaincantes. Car, en fin de compte, il n'y a rien pour les sens dans le pain et le vin consacrés qui renvoie au mystère de la foi. Ceux qui auraient voulu voir dans l'Eucharistie un acte magique en sont pour leurs frais.

C'est aux incroyants que Jésus a fait la part la plus belle. Chacun peut interpréter à sa manière les paroles dites de la Consécration : « *Ceci est...* », etc. On ne saurait faire grief à ceux qui les majorent où à ceux qui les minimisent.

Protestants et catholiques se sont âprement *disputés sur ce* point qui engage, au premier chef, *une philosophie plutôt qu'une foi.* Il faut se garder de canoniser *la première afin d'éviter le fanatisme de la seconde* (1). La fameuse expression « *présence réelle* » porte les stigmates d'une théologie périssable dans la mesure où elle oublie sa double ambiguïté. Présence ? Certes ! Mais qu'est-ce à dire ? Il est plusieurs sortes de présences. Réelle, oui ! mais tout philosophe sait à quel point la réalité est une notion difficile à cerner et plus encore à définir (2). « *Qu'est-ce que la vérité ?* », répondait Jésus à Pilate. Qui peut dire, et au nom de quoi *ou de qui*, le sens exact des paroles de Jésus ? Ceux qui *prétendent* le *connaître* ne devraient jamais oublier de préciser : « *A mon avis, pour mon époque* », etc. Ce n'est pas respecter l'Evangile *que de se* l'annexer. Le comportement le *plus humble* et *le plus vrai du* chrétien n'est-il pas de reprendre ces paroles *en affirmant* adhérer à l'intention de celui qui les a prononcées pour la première fois.

Cannibalisme ?

La communion est-elle une sorte de cannibalisme ? Le rapprochement est difficile à éviter, et les psychologues ne se sont pas privés de le faire. L'Eucharistie passe par une mise à mort — il est vrai disjointe, — un sacrifice, une manducation et par la symbolique classique de s'unir à celui que l'on aime afin de s'approprier ses qualités. Mais il est évident que le « cannibalisme » est ici dépassé, sublimé, transfiguré.

Quoi qu'il en soit, l'Eucharistie permet d'affirmer que la matière est sainte, qu'elle est digne du Créateur et *a fortiori* de l'homme. Aucun écologiste n'aurait imaginé une telle promotion. Si la matière inanimée est porteuse de Dieu, elle est fiable, elle *ne ment pas. En outre*, elle est ennoblie par l'effort de l'homme. Il ne *s'agit ni du blé ni du raisin* en tant que tels mais de denrées traitées par des mains humaines. L'Eucharistie fait, pour ainsi dire, d'une *pierre deux coups* : Dieu jette son va-tout en divinisant *la matière première* et, d'autre part, le travail qui l'a transformée : c'est une sorte d'Incarnation au deuxième degré, aussi scandaleuse pour la raison que la première, mais qui rejoint le rêve panthéiste. Sans aller toutefois jusqu'à cette extrémité, car, ici, il est clair que Dieu s'immerge dans la création mais ne s'y dissout pas.

A quoi servirait une *nourriture* et un breuvage dont on n'userait pas ? La logique et la spiritualité devraient conduire l'Eglise romaine à ouvrir plus largement l'accès de l'Eucharistie. Le christianisme n'est pas, en effet, une religion pour initiés ou pour « parfaits ». Mais on ne voit guère pourquoi s'arrêter en si bon chemin. Les barrières mises par les Eglises freinent l'œcuménisme plutôt qu'elles ne l'activent : à force de répéter que l'intercommunion ne peut être que le terme de la réunion des Eglises, on finit par oublier qu'elle pourrait aussi en être un puissant accélérateur. Que dire aussi de la présidence de l'Eucharistie réservée aux seuls hommes en dépit des *déclarations* s'opposant à toute discrimination sexuelle ?

On constate, cependant, une certaine humanisation des *rites* liturgiques. Les signes extérieurs de respect dus au pain consacré se sont sensiblement modifiés. *L'obligation* du jeûne avant la communion a disparu tant pour l'officiant que pour les fidèles, la pratique des génuflexions s'éteint progressivement, le tabernacle se dépouille et occupe de moins en moins la place centrale ; les saluts du Saint-Sacrement n'existent pratiquement plus ; les vases sacrés ne sont plus forcément en métal précieux ; les hosties peuvent être distribuées par des laïcs dans de simples corbeilles d'osier ; le fidèle a le droit de communier en prenant l'hostie dans ses propres mains ; le plateau tenu sous le menton pour être sûr qu'aucun débris de pain azyme ne tombe à terre au moment de la communion sur la langue n'est presque plus qu'un souvenir. Mais, d'abord et surtout, la pratique de l'Eucharistie se détache de celle de la confession.

Il est vraisemblable que, dans certains pays de mission, des galettes de riz ou de mil remplaceront un jour le pain de froment. Cela aurait l'avantage de donner une plus grande signification à l'Eucharistie, là où le blé n'est pas cultivé. On parle beaucoup aujourd'hui d'acculturation. N'est-ce pas l'occasion de passer aux actes ?

Liée à la Passion du Christ comme à sa Résurrection, l'Eucharistie est le sacrement de la permanence de Jésus ressuscité et, en quelque sorte, anticipation des temps à venir. Elle annonce la transfiguration à laquelle le cosmos est appelé. Teilhard de Chardin a puisé chez saint Paul cette intuition, qu'il a largement développée et qui est devenue aujourd'hui le lien commun de beaucoup de chrétiens. Comment ne pas remarquer à cette occasion que le sacrement eucharistique, ressenti naguère comme essentiellement intimiste et individuel, est tout autant, sinon davantage, universel. D'abord par son lien unique avec la divinité ; ensuite parce qu'il fait entrer l'homme en contact avec la création et avec la communauté humaine tout entière ; celle d'ici et de maintenant, mais aussi celle d'hier et de demain jusqu'aux temps eschatologiques qui inaugureront les nouveaux cieux, la nouvelle Terre sous la houlette du Christ pascal.

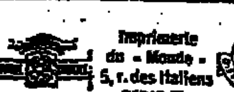
Encore qu'il soit difficile de *tenir les deux bouts de la chaîne*: l'ultra-personnel (relation mystique avec Jésus, frère et ami) et le cosmique dans son devenir. *Aucun* de ces deux *aspects* ne saurait être négligé si l'on veut comprendre *la portée profonde* de l'Eucharistie. Mais ne sont-ce pas là les deux pôles indissociables de l'amour ?

HENRI FESQUET.

(1) La doctrine de la transsubstantiation définie dans ses grandes lignes au IV[e] concile de Latran en 1255 a été soigneusement élaborée un demi-siècle plu tard par saint Thomas d'Aquin. Elle enseigne que la substance elle-même du pain et du vin, est devenue le corps et le sang de Jésus et que seuls subsistent les « accidents » (données sensibles et physico-chimiques). L'Eglise romaine a rejeté formellement les doctrines protestantes dites de « consubstantiation » ou d'« impanation » qui, à son avis, relativisent par trop le sacrement et l'Incarnation.

(2) Certains théologiens d'aujourd'hui de formation classique parlent volontiers de « *présence surréelle* ».

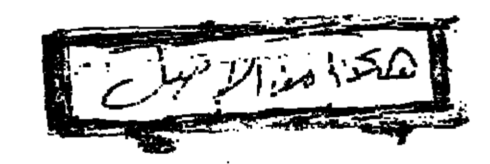
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]



Commission paritaire n° 57437.



Le Monde

étranger

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Les prisons fabriquent-elles des martyrs ?

Le débat sur les prisons ouest-allemandes est lié à l'histoire du terrorisme d'extrême gauche et a commencé après l'arrestation, en 1972, du « noyau dur » de la Fraction armée rouge : Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et Jan Carl Raspe. La prison de Stammheim, construite en 1963 près de Stuttgart et présentée à l'époque comme un modèle d'humanisme, fut alors décrite, à une opinion terrifiée par deux ans de terrorisme, comme une forteresse imprenable dans laquelle on saurait isoler les quatre éléments dangereux. On voulait convaincre la République fédérale qu'elle en avait fini avec le terrorisme ; il s'amplifia. Mais l'image du « Bunker », elle aussi, fit son chemin et les autorités ouest-allemandes ne sont plus jamais parvenues à démentir clairement ceux qui dénonçaient la « torture blanche » à laquelle on s'y livrait : les prisonniers eux-mêmes, leurs avocats, des médecins, Amnesty International et de nombreuses personnalités ouest-allemandes et françaises.

Dès 1973, après la rédaction par Amnesty International d'un énorme rapport sur la torture dans le monde, des médecins et juristes ouest-allemands dénonçaient les méthodes de « privation sensorielle » utilisées contre les prisonniers de la R.A.F. et les préjudices physiques et psychiques qu'engendraient leur « enfer climatisé » : des cellules entièrement carrelées, entièrement blanches, acoustiquement isolées, dans lesquelles les prisonniers étaient soumis en permanence à une surveillance électronique.

La grève de la faim qui vient de coûter la vie à Sigurd Debus est la huitième du genre depuis 1972. Holger Meins, l'un des fondateurs de la Fraction armée rouge est mort au cours de la première, en novembre 1974, après cinquante-sept jours de jeûne. La dernière, déclenchée en avril 1979 et suivi par soixante-dix prisonniers avait duré deux mois. Toutes avaient pour objet une modification des conditions de détention et le droit pour les prisonniers politiques de se rassembler en groupes de quinze.

En octobre 1975, le rapport d'experts médicaux désignés par le tribunal de Stuttgart pour examiner les quatre membres du groupe Baader-Meinhof, entraînait la suspension provisoire de leur procès, puis certains allégements de leurs conditions de détention, notamment la possibilité de se rencontrer. En mai 1976, la mort d'Ulrike Meinhof dans sa cellule de Stammheim provoquait une nouvelle mise en accusation des quartiers de haute sécurité. Entre-temps étaient entrées en vigueur plusieurs réformes pénales qui aboutissaient à une réduction des droits de la défense et qui alimentaient le débat sur le terrain proprement juridique.

Nouveau rebondissement en septembre 1977, avec l'enlèvement du chef du patronat ouest-allemand, Hans Martin Schleyer. Le Bundestag adopte en toute hâte un décret visant à isoler les détenus de tout contact, y compris avec leurs avocats, dont certains sont soupçonnés de servir d'intermédiaires entre les détenus et leurs soutiens extérieurs. Ces mesures seront levées un mois plus tard. Le 18 octobre, après le dénouement de la prise d'otages de Mogadiscio, Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe sont trouvés morts dans leur cellule. Le renforcement des dispositifs de surveillance est présenté avec force détails à une opinion ébranlée, notamment par le fait que les « instruments du suicide » aient pu pénétrer dans Stammheim.

Des conditions variables

Ces conditions ne sont pas aussi draconiennes en période normale qu'aux moments chauds du terrorisme. Elles varient, de surcroît, en fonction des Laender. En 1976, elles avaient provoqué un début de révolte de la part des droits communs de Stammheim, exaspérés par les « privilèges » dont jouissaient sous leurs yeux Andreas Baader et ses amis. Les autorités judiciaires soulignent aujourd'hui le droit des prisonniers à se réunir par groupes de trois ou quatre, le fait qu'ils disposent dans leurs cellules de livres et de journaux, de la radio, parfois d'un téléviseur, leurs possibilités de promenade et d'accès aux salles de sport. Elles invoquent, à l'encontre de deux des revendications majeures des terroristes (le droit de se rassembler à quinze et la suppression de la surveillance électronique) des impératifs de sécurité. Elles n'ont pas oublié non plus les évasions spectaculaires de la prison de Moabit à Berlin-Ouest : celles de quatre prisonniers, dont Gabrielle Rollnick et Juliane Plambeck en juillet 1976, celle de Till Meyer en mai 1978. Quant à la revendication du statut de prisonniers de guerre, c'est la moins recevable, celle sur laquelle aucun compromis n'était envisageable, même si s'était manifestée une volonté de négocier, ce qui ne fut pas le cas.

L'attitude du gouvernement de Bonn est largement dictée depuis plusieurs années par la pression d'une opinion pour laquelle le terrorisme fut le plus grand traumatisme qu'elle ait connu depuis la guerre et qui fait preuve d'une redoutable intransigeance. En août 1977, avant l'affaire Schleyer, alors que quarante prisonniers faisaient la grève de la faim, un sondage révélait que les trois quarts des Allemands de l'Ouest étaient partisans de les laisser mourir. En février 1978, l'opposition chrétienne démocrate avait proposé au Bundestag, sans aboutir d'ailleurs, de supprimer la pratique de l'alimentation forcée. Il s'agissait moins du respect de la liberté individuelle que de faire écho à ce désir profond de la majorité silencieuse. Les représentants de la coalition socialo-libérale avaient à l'époque répondu que, en abandonnant les grévistes de la faim à leur sort, on ne ferait que « fabriquer des martyrs ».

L'argument cette fois-ci n'a pas été retenu, et l'attentisme dont vient de faire preuve le gouvernement de Bonn relève d'un pari : celui que l'extrême gauche terroriste ne dispose plus aujourd'hui que d'un potentiel de sympathie négligeable.

Depuis l'affaire Schleyer, le terrorisme d'extrême gauche a enregistré échec sur échec. Trois ans après Mogadiscio, grâce à la mise en œuvre d'énormes moyens policiers, le mal semblait vaincu et la République fédérale s'offrait même le luxe de pardonner : elle libérait par anticipation l'une des fondatrices de la Fraction armée rouge, Astrid Pröll, et l'un de ses avocats, Horst Mahler. Tout juste la presse faisait-elle encore de temps à autre des « révélations » spectaculaires sur les projets des derniers survivants d'un mouvement à l'agonie. Il devenait évident que militants et moyens financiers faisaient de plus en plus défaut au mouvement terroriste. Les frontières entre ce qui restait des groupes étaient devenues très floues et l'on ne savait plus très bien si le « Mouvement du 2 juin » existait toujours ou s'il avait fusionné avec la RAF. Mais surtout, il semblait que le renouveau des mouvements marginaux non idéologiques, qu'il s'agisse des anti-nucléaires, des promoteurs d'une vie « alternative » ou des antimilitaristes, détournait du terrorisme ceux parmi lesquels il avait quelque chance de se faire entendre.

La mort de Sigurd Debus va-t-elle le relancer ? Celle d'Holger Meins avait été suivie d'une série d'attentats dont, en avril 1975, l'attaque de l'ambassade ouest-allemande de Stockholm par un commando qui portait son nom. Cette action avait fait quatre morts.

Rien ne dit que la même cause puisse encore aujourd'hui produire le même effet. Elle risque, par contre, de faire à nouveau déferler dans les rues des grandes villes ouest-allemandes une jeunesse agitée qui, sans souscrire à l'idéologie des anciens terroristes, reconnaît en eux des rebelles, des insoumis, voire des martyrs.

CLAIRE TRÉAN.

APRES LA MORT D'UN DÉTENU

(Suite de la première page.)

Il s'était placé à la tête d'un groupement anarchiste auquel il avait donné son propre nom. Ses relations avec la Fraction Armée rouge et le Mouvement du 2 juin n'ont jamais été très étroites. Au sein du mouvement terroriste, il passait plutôt pour un acteur de deuxième ordre que pour une vedette.

Dans sa prison de Hambourg, Sigurd Debus disposait de conditions de détention plus favorables que celles des autres condamnés pour actes terroristes. Non seulement il avait le libre usage d'une radio et d'un téléviseur, mais ses contacts avec ses codétenus étaient très libres. Le 11 février dernier, toutefois, Debus avait lui-même renoncé à ces avantages pour se joindre à la grève de la faim entamée par vingt-cinq autres condamnés. D'autre part, il était déjà très sérieusement malade avant d'avoir refusé la nourriture. Il n'est pas exclu que l'œdème cérébral dont il était affecté ait contribué à son décès.

Ces derniers jours, le mouvement des grévistes de la faim paraissait s'effriter quelque peu. Les détenus avaient abandonné leur première et principale revendication qui visait à obtenir un statut de « prisonnier de guerre », demande qui n'avait jamais eu la moindre chance d'être acceptée par les autorités ouest-allemandes. (Les conventions de Genève invoquées par les détenus ne s'appliquent d'ailleurs qu'à des combattants en uniforme.) De même, les porte-parole des grévistes de la faim avaient renoncé à obtenir la concentration de tous les condamnés dans une seule prison. Là encore, il était clair que les responsables de l'administration pénitentiaire n'accepteraient pas de voir se constituer ainsi un quartier général de la Fraction armée rouge à l'intérieur d'une prison. Aussi les grévistes ne demandaient-ils plus que leur réunion par petits groupes.

Enfin, plusieurs des participants à la grève ont, durant ces derniers jours, accepté l'aide médicale qu'ils refusaient auparavant.

La décision des détenus de mettre fin à leur grève n'a pas suffi, cependant, à apaiser les inquiétudes éprouvées dans le camp gouvernemental. On se rend compte que si le week-end pascal n'est peut-être pas la période la plus favorable aux manifestations, celles-ci pourraient néanmoins se développer d'une façon dangereuse dans les jours à venir. En 1974, le décès du terroriste Holger Meins, qui s'était, lui aussi, laissé mourir de faim, avait non seulement déclenché de nombreux attentats, mais encore conduit à l'assassinat du juge berlinois Von Drenkmann.

Avant que la mort de Debus ne fût connue, le ministre de la justice, M. Schmude, avait répondu aux critiques d'Amnesty International. Tout en défendant les conditions imposées jusqu'ici aux détenus, le ministre n'excluait pas des améliorations une fois la grève terminée. Telle est d'ailleurs l'attitude la plus générale du côté officiel où l'on se félicitait jusqu'ici de n'avoir pas cédé à ce que l'on appelle le « chantage » des terroristes.

JEAN WETZ.

Une lettre de Me Klaus Croissant

Me Klaus Croissant, ancien avocat des détenus membres de la Fraction Armée rouge, nous avait envoyé la lettre suivante avant la mort de Sigurd Debus :

Le caractère véritable de la R.F.A. ne résulte pas principalement du fait qu'il y ait toujours de vieux nazis aux postes les plus élevés dans l'appareil d'Etat, ou du fait que de vieux ou jeunes tenants de l'idéologie national-socialiste continuent à se manifester ouvertement. Le danger émanant de la R.F.A. ne repose pas uniquement sur les faits révélés par le sondage publié dans le Spiegel après avoir été tenu secret pendant des mois. Mais la menace réelle que représente la R.F.A. vient de son développement vers ce nouveau type d'Etat totalitaire que j'ai appelé « l'Etat de surveillance totale » (1).

Ce tableau est sombre et la résignation n'est pas possible. Ces derniers temps, l'Etat des interdictions professionnelles et du quadrillage policier paraît perdre de sa force d'intimidation. D'autant plus que les dissidents, articulant leur désaccord contre le système économique et ses options politiques, se comptent par centaines de milliers.

Nous vivons actuellement en R.F.A. un renouveau des forces anti-impérialistes s'étendant, entre autres, à une frange importante de la base des sociaux-démocrates et des libéraux dénonçant le jeu truqué de leurs leaders de partis (...).

Confronté à une opposition fondamentale qui reprend de la force et qui n'a plus peur, le pouvoir poursuit la vieille stratégie de division : entre manifestants « paisibles » et « violents », entre squatters « réformistes » et « terroristes », entre jeunes gens récupérables et les adversaires acharnés de l'Etat bourgeois.

A Berlin-Ouest, le gouvernement de la ville hésite à recourir à la répression policière brutale, face aux cent vingt-cinq immeubles occupés. A Fribourg, la police a chargé « efficacement », selon les ordres reçus. L'arrestation en masse, à Nuremberg, de cent quarante et un participants à une manifestation de solidarité pour les squatters de Fribourg s'est soldée par un scandale de justice (...).

Après avoir indiqué que les autorités ouest-allemandes avaient tout fait « pour étouffer toute information et empêcher que l'opinion publique soit alertée », Me Croissant concluait :

Il est clair que le programme gouvernemental de M. Schmidt vise à l'extermination de ses ennemis d'Etat numéro un (...).

(1) *Procès en R.F.A.*, Edition Maspero, Cahier libre 353.

Pologne

Le prochain plénum du comité central examinera un projet de réforme des statuts du parti

Alors que le « front social » reste calme, la télévision polonaise diffuse, ce vendredi saint, les cérémonies religieuses du Vatican.

A Moscou, l'organe de l'armée rouge, Krasnaya Zvezda, a accusé, le jeudi 16 avril, l'OTAN de coordonner une « campagne subtile et insidieuse » visant à renverser le régime en place.

De notre correspondant

Varsovie. — La commission de préparation du neuvième congrès (1) a adopté, jeudi 16 avril, au lendemain de la réunion du forum contestataire de Torun, un projet de nouveaux statuts du parti qui en démocratise le fonctionnement. Ce texte institue notamment un renforcement du rôle des organes de contrôle, une réduction parallèle des fonctions de l'appareil, des élections à bulletin secret sans limitation du nombre de candidats et une rotation des cadres, en particulier du premier secrétaire et des dirigeants de toutes les instances, sauf les cellules. Conforme en large partie aux décisions du dernier plénum, ce projet ne comporte cependant pas de limitation précise de la durée des mandats et fait obligation aux militants de « s'opposer aux points de vue et aux activités antisocialistes ».

Plusieurs des membres de la commission, interviewés par la télévision, qui a donné un écho important à l'événement, se sont déclarés déçus par la teneur du texte, déplorant, en particulier, que n'y ait pas été incluse l'interdiction de se porter candidat à un poste sans l'accord préalable de sa cellule de base. Il n'est pas impossible, dans ces conditions, que des modifications soient apportées au projet au cours de la prochaine réunion du comité central, le 25 avril.

Le déroulement de ce plénum risque d'être assez mouvementé, après les décisions prises à Torun (2) par l'aile marchande du parti (le Monde du 17 avril) et la montée constante de la contestation. Le comité de voïvodie de Bydgoszcz vient, par exemple, de déplorer le fossé qui s'est, dit-il, créé entre la direction et la base.

Parfaitement calme depuis le début du mois, la situation sociale a été marquée jeudi par une nouvelle occupation de bâtiment public. Une centaine d'agriculteurs membres de Solidarité rurale se sont installés sans incident au siège du parti paysan de Inowroclaw, à 250 kilomètres au nord-ouest de Varsovie, pour protester contre « le manque de sérieux » du gouvernement dans les négociations en cours sur la légalisation de leur mouvement. Les occupants menacent d'entamer à partir du lundi 20 avril une grève de la faim. Il semble que des actions du même type étaient envisagées pour aujourd'hui à Czestochowa et Torun. Sauf dérapage toujours possible, ces tensions locales ne devraient cependant pas prendre des proportions trop grandes dans la mesure où le processus d'enregistrement de Solidarité rurale est désormais en marche.

Mercredi, suivant le scénario prévu (le Monde du 15 avril), M. Szczepanski, président de la commission parlementaire chargée de l'application des accords sociaux, a, en effet, annoncé que le projet de nouvelle loi syndicale serait modifié, afin de donner la possibilité de définir « le fonctionnement et les formes d'activité du syndicat des agriculteurs individuels ».

Sitôt après l'annonce de l'initiative des agriculteurs d'Inowroclaw, le ministre chargé des questions syndicales, M. Ciosek, et le vice-ministre de l'agriculture, M. Kacala, se sont rendus à Bydgoszcz, pour y reprendre, avec les paysans occupant depuis la mi-mars le siège local du parti paysan, les négociations entamées après la signature du compromis du 30 mars entre le gouvernement et Solidarité. Les discussions retransmises dans la rue par haut-parleurs se sont prolongées une bonne partie de la nuit. Vendredi matin, on apprenait à Varsovie de source syndicale qu'un accord avait été réalisé à l'aube sur toutes les revendications des agriculteurs, y compris la tenue de nouvelles élections à la tête des « cercles agricoles » contrôlés par le gouvernement.

Peu après le départ pour Bydgoszcz des deux ministres, il a été précisé dans la capitale que c'est le 25 avril que sera modifié le projet de loi syndicale. La vice-présidente du Parlement, Mme Skibniewska, qui est membre de Solidarité, s'est portée garante, au nom de la représentation nationale de la réalisation de cette modification.

Les négociations globales entre le gouvernement et le syndicat indépendant demandées par la commission nationale de Solidarité (K.K.P.), après l'annulation de la grève générale, devraient enfin s'ouvrir d'ici au 6 mai, c'est-à-dire après le dixième plénum. Les débats seront « largement couverts » par la radio et la télévision. Cette décision a été rendue possible par des concessions réciproques. Des séances de travail sur des problèmes particuliers, comme l'activité syndicale dans les entreprises dépendant de l'armée ou de la milice, auront, en outre, lieu dans les jours à venir.

Ce compromis est un nouveau signe de détente et de réalisme dans les relations entre le syndicat et le gouvernement Jaruzelski.

BERNARD GUETTA.

(1) Le neuvième congrès, extraordinaire, doit s'ouvrir avant le 20 juillet prochain.

(2) Pour *Trybuna Ludu*, organe central du POUP, les « nouvelles structures », nées de la réunion à Torun sont « une forme de coopération permanente des organisations du parti au niveau local ». Et, il insiste sur « l'importance considérable » de la libre discussion.

Les dettes de Varsovie : les banques privées créancières adoptent une « attitude positive »

Londres (A.F.P.). — Les représentants des banques commerciales occidentales auxquelles la Pologne doit environ 15 milliards de dollars, ont adopté jeudi 16 avril, à Londres, « une attitude positive » en ce qui concerne les échéances à moyen terme de la Pologne et le besoin de facilités de paiements nécessaires au fonctionnement de l'économie polonaise. Participaient à la réunion la Banque polonaise du commerce extérieur et la banque Handowy.

Dans un communiqué commun publié jeudi soir à l'issue de leur réunion d'une journée, les délégués de dix-neuf banques occidentales venus de onze pays et représentant quelque trois cent cinquante établissements financiers de l'Ouest indiquent qu'ils ont « proposé des solutions à ces deux questions et fait des recommandations aux comités nationaux » regroupant dans chaque pays les banques créditrices de la Pologne.

En ce qui concerne les dettes à moyen terme dont l'échéance est due d'ici à la fin de l'année 1981, les banquiers occidentaux, précise le communiqué, « ont décidé d'établir un petit groupe de travail chargé de préparer un projet de protocole mettant au point les procédures de refinancement des échéances expirant au cours de cette période ».

En attendant, le groupe de travail des « dix-neuf » établit les modalités de la décision de principe prise à la fin du mois de mars d'accorder à la Pologne un moratoire pour le remboursement du principal des dettes tombant à échéance au deuxième trimestre de cette année (le Monde du 17 avril), étant entendu que les intérêts devraient être payés. Les échéances de 1981 s'élèveraient à quelque 3,1 milliards de dollars, dont 1,05 pour le deuxième trimestre.

Les banquiers ont également établi un second groupe de travail destiné « à étudier les aspects économiques de la situation » en Pologne, « en collaboration avec les autorités de Varsovie ».

Une nouvelle réunion des banques occidentales, précise le communiqué, « doit se tenir prochainement, pour examiner le protocole sur le financement des dettes à moyen terme et le rapport du groupe de travail sur la situation économique ».

R.D.A.

LE Xe CONGRÈS DU P.C. A CONFIRMÉ L'EMPRISE PERSONNELLE DE M. HONECKER SUR LE PARTI

Berlin-Est (A.F.P., Reuter). — Le
Berlin-Est (A.F.P., Reuter). — Le
dixième congrès du SED (parti communiste est-allemand) s'est achevé jeudi 16 avril à Berlin-Est avec la désignation des instances dirigeantes du parti. M. Erich Honecker a été réélu secrétaire général, et l'ensemble du congrès — dont les participants ont salué cette réélection d'une très longue ovation — a confirmé l'autorité personnelle du chef de l'Etat est-allemand sur l'appareil du parti.

Seules des modifications mineures interviennent au sein du bureau politique et du secrétariat du comité central. En raison de sa santé, M. Albert Norden, âgé de soixante-dix-sept ans, abandonne ses fonctions dans ces deux organes. Son départ, qui n'est pas dû à des raisons politiques, était généralement attendu. M. Werner Felfe, chef du parti pour la ville de Halle et membre du bureau politique, a été élu secrétaire du comité central. Il s'y occupera très vraisemblablement des questions de propagande. Enfin, M. Günther Schabowski, rédacteur en chef de l'organe du parti « Neues Deutschland », a été élu membre suppléant du bureau politique. Journaliste de formation, il est un spécialiste de la propagande.

Après ce léger remaniement, le bureau politique compte maintenant dix-sept membres et huit suppléants. Le secrétariat se compose, outre M. Honecker, de neuf personnes. L'âge moyen est de soixante ans contre soixante et un pour la direction précédente.

Mercredi soir, le délégué du P.C. japonais, M. Takeshi Hama, avait déclaré à la tribune qu'« aucune intervention ou ingérence extérieure ne devait être tolérée » dans la crise polonaise, et « Neues Deutschland » a reproduit cette déclaration jeudi. En revanche, le délégué du P.C. espagnol, M. Santiago Alvarez, n'a pas été autorisé à prononcer de discours devant le congrès.

EUROPE

Union soviétique

ARRESTATION DE CONTESTATAIRES UKRAINIEN ET LITUANIENS

(De notre correspondant.)

Moscou. — L'un des chefs de file de la dissidence ukrainienne, Ivan Kandyba, a été arrêté le 24 mars dernier, près de Lvov en Ukraine et accusé de « *propagande et agitation antisoviétiques* ». Il risque une peine de dix ans de camp à régime sévère, suivie de cinq ans de relégation en tant que récidiviste.

Il avait déjà été condamné, en 1961, à quinze ans de camp pour « *trahison de la patrie* » : avec un avocat ukrainien, Lev Loukianenko, il avait créé une « union indépendante des ouvriers et paysans ukrainiens ». Juriste de formation, Ivan Kandyba travaillait alors comme réparateur de machines à coudre. En 1977, dès sa libération, il était entré au groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki créé par le physicien Youri Orlov. Après avoir subi plusieurs interrogatoires au K.G.B. (sécurité d'Etat), M. Kandyba a demandé, en vain, en 1978, l'autorisation de partir aux Etats-Unis où réside une partie de sa famille.

On apprend aussi l'arrestation à Kaunas (Lituanie) le 25 mars, de deux physiciens lituaniens : Vitautas Vaiciunas, cinquante et un ans, ingénieur, membre du groupe lituanien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, et Metislovas Jurlavicius, cinquante ans, ouvrier.

On leur reproche d'avoir participé à la rédaction de la *Chronique de l'Eglise lituanienne* et à d'autres publications du Samizdat lituanien. Ils seraient inculpés de « *diffusion de calomnies dénigrant le système soviétique* » et, à ce titre, passible d'une peine de trois ans de camp suivis de cinq ans de relégation. Le groupe Helsinki lituanien ne compte plus, aujourd'hui, que deux membres en liberté, Mme Ona Lukauskaite-Pochkene et le Père Bronislas Laurinadicius.

(Intérim.)

Espagne

La lutte contre le terrorisme suscite une controverse entre Madrid et le gouvernement autonome basque

Madrid *(A.F.P.)*. — Le gouvernement espagnol juge « *positive* » la volonté du gouvernement autonome basque de lutter contre le terrorisme mais rappelle que la Constitution ne prévoit pas qu'un gouvernement autonome exerce le commandement de forces de sécurité nationale *(le Monde* du 17 avril).

Dans un communiqué publié le jeudi 16 avril, le délégué du gouvernement au Pays basque, M. Marcelino Oreja, a répondu à la demande présentée la veille par le gouvernement de Vitoria, qui se déclarait prêt à assumer le commandement des forces de police espagnoles au Pays basque pour combattre le terrorisme.

« *Toute décision du gouvernement basque d'assumer une part de responsabilité dans la lutte contre le terrorisme est positive* », déclare le communiqué. Mais, ajoute-t-il, « *Le gouvernement basque sait pertinemment que ni la Constitution ni le statut d'autonomie ne donnent latitude à une région autonome d'assumer le commandement des forces de sécurité nationales* » qui « *dépendent uniquement du gouvernement central* ».

La volonté du gouvernement basque doit se traduire « *par un soutien accru aux forces de sécurité de Madrid* », selon le document qui ne se prononce pas cependant pour une accélération possible de la mise sur pied de la police autonome basque qui doit regrouper à la fin de l'année sept *cents hommes*.

Cinq rassemblements

D'autre part, cinq rassemblements marqueront dimanche 19 avril la célébration en Espagne de l'Aberri Eguna, jour de la patrie des Basques.

L'Aberri Eguna 1981 est marqué, comme l'an passé, par la mésentente entre le parti nationaliste basque (P.N.V.) et la coalition indépendantiste Herri Batasuna, proche des séparatistes de l'ETA militaire. Le P.N.V. a en effet appelé ses militants et ses sympathisants à se rassembler dans les « quatre capitales basques » (Pampelune, Saint-Sébastien, Bilbao et Vitoria) tandis que Herri Batasuna a invité les Basques à se rassembler à Guernica, la capitale symbole des Basques.

En 1980, la coalition indépendantiste avait choisi comme lieu de rassemblement Pampelune, que les Basques considèrent comme leur capitale historique. La ville avait été totalement bouclée, de nombreuses interpellations opérées et les rassemblements qui avaient pu se former avaient été dispersés par la police.

Le premier Aberri Eguna a été fêté en 1932. Après près de trente ans d'interdiction respectée, les Basques tentèrent de célébrer à nouveau leur fête en 1968 à Saint-Sébastien. La tentative fut violemment réprimée par la police franquiste. Quelques semaines plus tard, les premiers meurtres politiques depuis la guerre civile précédaient de peu au Pays basque l'instauration du premier état d'exception depuis 1939.

● *M. Pedro Ruiz Balerdi*, dirigeant de la coalition autonomiste Euskadiko Eskerra (branche politique de l'ETA politico-militaire), arrêté le mercredi 15 avril, alors qu'il tentait de passer en France 5 millions de pesetas en francs belges (environ 300 000 FF), a été placé au secret en vertu de la loi antiterroriste, a-t-on appris de bonne source à Madrid. M. Ruiz Balerdi, qui est avocat et conseiller municipal de Saint-Sébastien, avait été appréhendé au poste frontière de Biriatou à Irun. Son arrestation est apparemment liée à l'enlèvement, il y a trois mois, de M. Luis Suner par l'ETA P.-M. *L'industriel* de Valence a été libéré mardi, après le versement d'une rançon de 500 millions de pesetas (environ 300 millions de FF). — *(A.F.P.)*

● *Le colonel Diego Ibanez Ingles*, chef d'état-major adjoint de la région militaire de Valence, a été inculpé le mardi 14 avril de rébellion militaire dans le cadre de l'enquête *sur le* putsch manqué du 23 février dernier. — *(A.P.)*

Italie

Les vedettes de la fraude fiscale

De notre correspondant

Rome. — La fraude fiscale est en Italie, pour les non-salariés, un « phénomène de masse », mais les contrevenants risquent désormais l'opprobre publique. *L'ampleur de la fraude* a incité le ministère des finances à publier, mercredi 15 avril, trois gros volumes à couverture rouge regroupant les noms de près de deux cent mille contrevenants présumés.

La surprise et l'intérêt suscités par la publication, en mars 1980, *d'une première* liste de trente-deux mille deux cent soixante-quinze fraudeurs a convaincu le ministre des finances, M. Franco Reviglio, proche du parti socialiste, de recourir une *nouvelle* fois, et de façon plus étudiée, à cette méthode inédite. Les identités des principaux « contrevenants présumés » ont été abondamment reprises par les radios, télévisions et quotidiens.

Il ressort de cette liste que, en 1974-1975, le manque à gagner *pour l'Etat italien* a été de 1 600 milliards de lires (1). Cette somme ne correspond, en outre, qu'à une fraction du montant total de la fraude fiscale, puisque la liste est loin d'être exhaustive.

Le contribuable mis en cause par le « livre rouge » peut reconnaître les faits et payer les rappels. Dans ce cas, il ne fera pas l'objet de poursuites, devenant en somme un « fraudeur repenti ». En revanche, il peut *aller devant la justice s'il* estime être en règle : la fraude ne sera juridiquement établie qu'après procès.

Une trentaine de personnes — en 1974 — avaient un revenu estimé à plus de 1 milliard de lires. Parmi ces milliardaires, cinq personnes sont sans activité définie : les autres sont, pour la plupart, des constructeurs *immobiliers, des industriels* du pétrole ou des avocats. Beaucoup d'entre eux résident dans des petites villes de province, et certains sont totalement inconnus de l'opinion.

La liste des deux cent mille fraudeurs présumés constitue donc une véritable radiographie de la société italienne, de la richesse cachée et de l'« économie immergée », mais aussi des scandales qui ont secoué le pays ces dernières années. On *y retrouve, par exemple,* le financier banqueroutier M. Michele Sindona, les trois frères constructeurs immobiliers Caltagirone (*le Monde* du 5 mars 1980) et même les hommes-clés du récent « scandale du pétrole ». En revanche, aucun homme politique important n'est cité, ni la plupart des grands industriels.

C'est, au contraire, pour des sommes consistantes que de grands commerçants de luxe et certains éditeurs sont cités. Le *monde du cinéma* et du spectacle n'est pas en reste. De nombreux acteurs, comme Sophia Loren (pas de déclaration de revenus pour des ressources *évaluées à 960 millions* de lires) ou Alberto Sordi, sont mentionnés. Si la palme de la fraude revient à une Milanaise, avec plus de 13 milliards de lires, le « livre rouge » mentionne même une habitante de Naples qui doit un rappel fiscal de... 1 000 lires.

MARC SEMO.

(1) 1 000 lires = 4,75 F.

AFRIQUE

L'AVENIR DE LA NAMIBIE

« La lutte armée se pose comme le seul recours crédible »

déclare le ministre algérien des affaires étrangères

Le Conseil de sécurité des Nations unies se réunira, mardi 21 avril, pour débattre du problème de la Namibie, à la demande du groupe des pays africains. Les pays du « groupe de contact » occidental (Canada, R.F.A., France, *Grande-Bretagne, Etats-Unis*) avaient exprimé le souhait de retarder cette réunion du Conseil de sécurité en invoquant les entretiens que leurs représentants doivent avoir, mercredi prochain, à Londres, au retour d'Afrique de M. Chester Crocker, sous-secrétaire d'Etat américain, désigné aux affaires africaines.

M. Crocker, qui a quitté Pretoria jeudi pour le Botswana, a qualifié d'« extrêmement utiles » les entretiens qu'il a eus avec le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha. Le Dr Crocker a réaffirmé qu'il ne considérait pas les partisans de la Swapo (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) *comme* les « hommes de main des Russes » en Afrique australe. « Nous avons discuté de la Swapo parmi de nombreux autres sujets, a-t-il déclaré, et notre position n'a *pas changé*. » « Nous ne pensons pas que le fait de coller une étiquette à d'autres personnes contribue au progrès et à la compréhension », a-t-il ajouté. L'envoyé du président Reagan a souligné qu'aucun agenda n'avait été arrêté pour des entretiens multipartites sur la Namibie.

A Luanda, les représentants des six pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, *Tanzanie, Zambie, Zimbabwe*) ont dénoncé le refus de l'Afrique du Sud d'appliquer les résolutions des Nations unies en Namibie. Selon le communiqué, le sommet a « attiré l'attention » sur les responsabilités des cinq puissances occidentales composant le « groupe de contact » sur la Namibie.

A Alger, enfin, s'est ouvert la réunion extraordinaire du bureau de coordination des non-alignés.

De notre correspondant

Alger. — Soixante-dix membres sur quatre-vingt-quinze du Mouvement des non-alignés ont assisté jeudi 16 avril au Palais des nations, près d'Alger, à la séance inaugurale de la réunion ministérielle extraordinaire du bureau de coordination de cette organisation sur *la question namibienne*.

Dans son discours d'ouverture le ministre algérien des affaires étrangères, M. Benyahia, qui a été élu par acclamation président de la conférence, a mis en cause la détermination du « *groupe de contact* » occidental, qui « *ne semble pas décidé à exercer sur l'Afrique du Sud les pressions nécessaires* » pour l'amener à respecter les résolutions des Nations unies. Le chef de la diplomatie algérienne a incriminé aussi sans les nommer « *certaines capitales qui présentent l'Afrique du Sud comme un allié traditionnel et un partenaire privilégié* ». L'allusion aux Etats-Unis était claire. « *Encouragé par ces puissances,* a-t-il précisé, *le gouvernement sud-africain tente de mettre au point une solution « interne » au problème namibien* » dans le cadre d'un système constitutionnel « *fantoche* », afin « *d'exclure la SWAPO du processus de décolonisation et de déposséder les Nations unies de leur responsabilité dans la conduite de ce processus* ».

Face à cette situation, a estimé M. Benyahia, « *la lutte armée se pose comme le seul recours crédible. Le Mouvement des non-alignés doit la conforter par des mesures concrètes, matérielles et politiques* ».

Lançant un appel aux Nations unies, le ministre a enfin affirmé : « *Il ne s'agit plus aujourd'hui de proposer des solutions de rechange mais d'exiger au nom du droit, au nom de la liberté et pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité en Afrique australe le respect des décisions adoptées et de prendre les mesures que permet la charte des Nations unies pour imposer l'application de ces décisions.* » Le projet de communiqué final élaboré par la conférence préparatoire qui s'est tenue mardi et mercredi demanderait un embargo complet sur les armes et le pétrole, un embargo sélectif sur les *produits stratégiques et une* réduction sensible des relations diplomatiques avec le régime de Prétoria. Ces propositions, si elles sont adoptées, seraient présentées au Conseil de sécurité.

M. Sam Nujoma, le président de la SWAPO, s'est déclaré prêt à un règlement sur la base des résolutions des Nations unies « *à condition que l'autre partie en fasse autant* ». Il a, lui aussi, dénoncé en termes vifs « *l'aide apportée à l'Afrique du Sud par le groupe de contact qui n'a pas tenu son engagement solennel du printemps 1977 de libérer la Namibie et n'a en fait jamais eu l'intention de le faire* ».

M. Nujoma a enfin rendu avec une particulière insistance hommage à l'Algérie pour « *son aide matérielle concrète aux maquisards* ». « *Sans ce soutien*, a-t-il précisé, *notre lutte n'aurait pas atteint le niveau où elle se situe aujourd'hui.* » Et il a également félicité le pays hôte de la conférence pour l'assistance qu'il fournit au Front Polisario, soulignant au passage « *l'impérialisme du gouvernement marocain* ». Cette attaque directe contre un membre du Mouvement des non-alignés qui a fait le voyage d'Alger et siégeait dans la salle a été diversement appréciée, mais la délégation marocaine impassible s'est abstenue de tout éclat. La séance inaugurale s'est terminée par un discours de M. Mamierca, ministre cubain des affaires étrangères et président en exercice du Mouvement des non-alignés, qui a violemment dénoncé la politique de la nouvelle administration de Washington ainsi que « *le pillage de la Namibie par les grandes sociétés américaines et les firmes multinationales* ».

Les travaux de la conférence doivent se poursuivre jusqu'à samedi. La session devrait être suivie dans un tout autre registre par une réunion du groupe de conciliation entre l'Irak et l'Iran qui assistent d'ailleurs tous les deux à la conférence du Palais des nations.

DANIEL JUNQUA.

PROCHE-ORIENT

La crise libanaise

LE CHEF DES MILICES PHALANGISTES RÉVÈLE AVOIR REÇU DES ARMES DE « CERTAINS PAYS ARABES »

Une délégation du Mouvement national libanais (regroupant les partis de gauche ou musulmans) a été reçue à sa demande, le jeudi 16 avril, à Paris, par le secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, M. Bruno de Leusse, indique un communiqué de la délégation, tenue, lors de son séjour en *France*, avec *les* directions des partis socialiste, communiste et socialiste unifié, ainsi qu'avec des dirigeants de la C.G.T.

Le mouvement souligne, dans le communiqué, que « *la campagne d'information parlant d'un prétendu génocide des chrétiens au Liban était une campagne tendancieuse et fausse* ». *Sept cent cinquante mille chrétiens, représentant la majorité des chrétiens du Liban*, poursuit le communiqué, *vivent normalement dans les régions où la responsabilité de la sécurité incombe aux forces arabes de dissuasion.* »

Selon le Mouvement national libanais, « *le vrai danger qui menace les chrétiens du Liban est le projet d'imposer le fascisme sur toute la population chrétienne que prône le parti phalangiste et qui est, à notre avis, un projet suicidaire* ».

A Beyrouth, le chef des milices phalangistes, M. Bechir Gemayel a implicitement confirmé les informations de Jérusalem faisant état d'une aide militaire israélienne en déclarant, en réponse à une question : « *Nous acceptons l'aide d'où qu'elle vienne* ». Il a révélé à ce propos que ses troupes avaient reçu des avions de « *certains pays arabes* » qu'il a refusé d'identifier.

Dénonçant le président Reagan pour avoir envoyé la veille un message au président syrien Hafez El Assad, dans lequel le chef de la Maison Blanche évoquait le « *rôle important* » que pourrait jouer la Syrie dans la recherche de la paix, M. Gemayel a déclaré : « *Si quelqu'un recherche la partition du Liban, ce sont les Américains, ainsi que les Syriens et les Palestiniens* ».

M. Gemayel a, enfin, renouvelé son appel à un dialogue avec la Syrie ainsi qu'avec « *toutes les parties concernées* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le Front de libération palestinien* (F.L.P.) a annoncé, le jeudi 17 avril, la mort « *en martyr* » de ses deux militants qui avaient tenté le jour même de franchir en ballon la frontière *libano-israélienne*. De brèves biographies indiquent que les deux fedayin étaient le lieutenant d'aviation Omar Ahmad Obeid et Moussa Mohammed Khalil Aboa Dabaat, tous deux âgés de dix-huit ans. — *(A.F.P.)*

REPOUSSANT L'ULTIMATUM DU PRÉSIDENT SADATE

Des journalistes égyptiens travaillant à l'étranger refusent de rentrer chez eux

Le 31 mars dernier le président Sadate a adressé un ultimatum aux journalistes égyptiens de l'opposition travaillant à l'étranger, leur demandant de rentrer en Egypte avant le 15 mai. Il a ajouté que les récalcitrants seront déférés devant le procureur général socialiste pour atteinte à la « loi sur l'éthique » qui prévoit diverses sanctions pour les citoyens « dénigrant leur pays à l'étranger ». Douze journalistes travaillant en France, dans divers périodiques arabes, précisent dans une lettre — dont nous donnons ci-dessous des extraits — les raisons pour lesquelles ils refusent d'obtempérer.

« L'ultimatum du président Sadate suit de près l'arrestation d'une centaine d'opposants, dont des journalistes, des avocats et des syndicalistes. Il vient également après la promulgation d'une série de lois limitant les libertés publiques, dont une prévoit des peines de prison à perpétuité pour toute personne qui constituerait ou bien adhérerait à un parti politique opposé à la ligne générale de l'Etat. De même, la nouvelle loi sur la presse accorde à l'Etat un pouvoir illimité sur les activités des journalistes. Enfin, la loi sur les suspects autorise les agents de la sécurité à arrêter administrativement toute personne soupçonnée de se livrer à des activités jugées subversives. Cet ultimatum fait donc partie de la politique générale de répression contre l'ensemble de l'opposition nationale et démocratique. » (...)

« Le président Sadate pose d'ailleurs des conditions inacceptables pour notre retour en Egypte et notre réintégration dans la société égyptienne. Il demande en particulier que nous renoncions à nos convictions personnelles pour épouser celles du régime et approuver les grandes lignes de sa politique intérieure et extérieure. Il est bon d'ailleurs de rappeler que nos confrères qui se trouvent en Egypte éprouvent de nombreuses difficultés dans l'exercice de leurs fonctions et sont passibles des tribunaux lorsqu'ils formulent des opinions qui ne plaisent pas au régime. C'est ainsi que parmi les personnes récemment arrêtées figure un membre du conseil du syndicat des journalistes, accusé d'avoir participé à la rédaction du bulletin intérieur du Parti du rassemblement national, dont l'organe officiel Al Ahali, un hebdomadaire qui tirait à plus de deux cent mille exemplaires, a cessé de paraître par suite des pressions exercées par les autorités. De même, l'ancien secrétaire général du syndicat des journalistes, M. Kamel Zouhairi, a été arrêté, alors qu'il exerçait encore ses fonctions, pour avoir signé une déclaration défendant la culture nationale. »

Iran

TÉHÉRAN RETIRE SES ACCUSATIONS CONTRE M. CHATTI

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le ministère iranien des affaires étrangères a retiré, le jeudi 16 avril, ses accusations contre le secrétaire général de la Conférence islamique, M. Habib Chatti, à qui l'on reprochait une attitude « pro-irakienne » *(le Monde* du 16 avril).

Dans un communiqué diffusé par Radio-Téhéran, le ministère reconnaît que « *M. Chatti n'est pas l'auteur des déclarations qui lui ont été attribuées dans une dépêche publiée le 11 avril dernier par l'agence d'informations iranienne Pars* ».

Le premier ministre a annoncé, par la même occasion, la nomination de quatre vice-ministres chargés des différentes sections du ministre iranien des affaires étrangères. M. Ahmad Azizi, qui garde ses fonctions de responsable du « bureau chargé d'appliquer la déclaration d'Alger » *(règlement du contentieux irano-américain après la libération des otages américains)*, s'occupera des affaires internationales et économiques.

M. Radjai avait annoncé la veille son intention d'assumer prochainement sa charge de ministre des affaires étrangères par intérim. Ces fonctions, restées sans titulaires depuis sept mois, lui ont été confiées en mars dernier par le Parlement.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LES TROIS TECHNICIENS de Renault-Véhicules industriels qui avaient été arrêtés en novembre 1979 pour avoir organisé sur une large échelle un « *change parallèle* » de dinars contre des francs français *(le Monde* du 14 juin 1980) *ont été jugés le 8 avril* par la chambre criminelle de la cour d'Alger. M. Ange-Claude Natividad a été condamné à cinq années de prison ferme et *ses complices, un Français*, M. Michel Junier, et un Espagnol, M. José Segura, chacun à trois ans. Les trois hommes devront acquitter de surcroît une *amende de 350 000 dinars* chacun, soit environ 430 000 F. Leurs deux complices algériens ont été condamnés chacun à cinq ans de prison et à des amendes du même montant. — *(Corresp.)*

Argentine

● UN NOUVEAU PROCES CONTRE Mme PERON aura lieu, après la décision prise le *mercredi* 15 avril par la cour d'appel argentine, de censurer un récent jugement qui acquittait l'ancienne présidente d'une inculpation de *prévarication*. Cette décision amenuise l'espoir du mouvement péroniste de voir la veuve de Juan Domingo Peron élargie vers la fin de juillet, alors *qu'elle* aura purgé les deux tiers de la peine de huit ans de privation de liberté qui lui avait été infligée pour détournement de fonds publics peu après le coup d'Etat militaire de 1976. —

Israël

● LE COMITE DE COORDINATION NATIONAL PALESTINIEN a été mis « *hors la loi* » le jeudi 17 avril, par un décret du premier ministre israélien, également ministre de la *défense*, M. *Menahem* Begin. Cette organisation, fondée à Oum-El-Faham en décembre dernier, regroupe en son sein plusieurs organisations de tendances nationalistes palestiniennes. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

AVANT LA VISITE DE M. AGHA SHAHI A WASHINGTON

Une aide américaine aux résistants afghans « pourrait constituer le début d'une troisième guerre mondiale »

NOUS DÉCLARE LE MINISTRE PAKISTANAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Agha Shahi, ministre pakistanais des affaires étrangères, qui vient d'accorder une interview à notre envoyé spécial Patrick Francès, se rend ce week-end en visite officielle aux Etats-Unis. Lors de ses entretiens avec ses interlocuteurs de Washington, il abordera vraisemblablement le problème de la sécurité du Pakistan, confronté à la présence d'un corps expéditionnaire soviétique en Afghanistan, à sa frontière. Ce thème a aussi été l'objet de discussions à New-Delhi entre Mme Thatcher, en visite officielle en Inde, et Mme Gandhi (« le Monde » du 16 avril) ; le premier ministre indien s'inquiète en effet d'un éventuel renforcement du potentiel militaire d'Islamabad.

De notre envoyé spécial

Islamabad. — *« Le problème de la sécurité du Pakistan ne peut être considéré que dans une perspective régionale. »*

La formule constituera le véritable leit-motiv de notre entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. Agha Shahi. Pour le chef de la diplomatie pakistanaise cette *question ne peut en effet être résolue uniquement dans le cadre des relations entre le Pakistan et les Etats-Unis,* relations que le Pakistan souhaite voir s'améliorer — dans la mesure *où ce dernier* pays est une superpuissance. Ici, comme partout dans le monde, précise-t-il en substance, un certain équilibre entre les deux Grands est la condition première du *maintien* de la sécurité mais il faut également tenir compte de la position des Etats de la région : l'Iran, l'Irak, les pays du Golfe et de la péninsule arabe, sans oublier le conflit entre Israël *et* les pays arabes.

En fait, estime M. Agha Shahi, trois conditions sont requises. D'abord, mettre fin au conflit irano-irakien. Tel est l'objectif de la mission de paix islamique et des propositions qu'elle a *faites* en vue de régler pacifiquement un différend des plus complexes.

Ensuite, obtenir le retrait des forces soviétiques stationnées *en* Afghanistan, ce qui ne peut être accompli que par des moyens politiques. Le Pakistan, relève-t-il, a tout fait pour mobiliser à cette fin la communauté mondiale, mais il *souhaite, si* ses efforts se révélaient vains, qu'une éventuelle réunion au sommet des *principaux dirigeants* mondiaux, voire de MM. Reagan et Brejnev, se saisisse de cette *question* et *ouvre* la voie à un accord basé sur la non-ingérence des grandes puissances dans les *affaires* de la région. Pour M. Shahi il faut obtenir ce retrait grâce à une solution politique qui offre aux Soviétiques une porte de sortie honorable. Enfin, et simultanément, il faut régler le problème entre Israël et les pays arabes.

sur le plan *diplomatique* pour résoudre la question afghane. Il évoque notamment les probables *déplacements,* à *Kaboul et* à Islamabad, du représentant spécial de M. Waldheim, et espère que l'Iran finira par *donner son* accord à l'organisation de discussions trilatérales (entre le Pakistan, l'Iran et le parti au pouvoir à Kaboul), sous l'égide et avec l'active participation des Nations unies. Pour M. Shahi, la présence des Iraniens est « *essentielle* », car rien ne garantirait l'application d'un *accord* conclu sans lui.

Qu'il s'agisse des pressions visant à contraindre le Pakistan à accepter des négociations bilatérales ou à l'engager davantage dans le soutien des Moudjahedin, M. Shahi cache mal son irritation. « *L'U.R.S.S.*, déclare-t-il, *est une super-puissance militaire. Nous avons condamné son intervention, exigé le retrait de ses troupes et résisté à ses pressions. Aujourd'hui, le monde semble penser que nous pourrions faire davantage. Nous supportons moralement et politiquement la lutte des Afghans. Pense-t-on vraiment que nous pouvons lutter contre l'U.R.S.S. pour libérer l'Afghanistan ? C'est au-delà de nos moyens. Pourquoi rejeter toute la responsabilité sur notre pays alors que le reste du monde, confortablement assis, se contente d'exprimer sa désapprobation morale mais n'est prêt à rien pour renforcer le Pakistan afin qu'il puisse mieux défendre sa propre indépendance ?* »

Dressant pour terminer un bilan de la présence soviétique en Afghanistan, M. Shahi déclare : *« Je ne crois pas que l'U.R.S.S. ait été capable d'atteindre le moindre résultat. Son contrôle sur le pays se limite aux grandes villes et aux axes de communication et le peuple afghan pour plus de 90 % est opposé à sa présence. Non parce qu'il s'agit d'une occupation soviétique, mais tout simplement d'une occupation étrangère. Aujourd'hui, il nous appartient de rechercher les propositions qui permettront un retrait et non une escalade conduisant à un affrontement entre les deux Super-Grands. Il est possible de garantir les intérêts essentiels des Soviétiques. Nous ne sommes hostiles à aucun régime afghan qui entretiendrait des relations amicales avec l'U.R.S.S. Nous sommes opposés à une politique de confrontation. Les grandes puissances doivent se retirer de la région.*

PATRICK FRANCÈS.

Reconnaissance préalable d'un État palestinien

Sur ce point, auquel il accorde manifestement une très grande importance, M. Shahi déclare : *« Depuis plus de trente ans, l'Ouest soutient la puissance militaire israélienne et sa politique d'expansion. Aujourd'hui, nous avons atteint un stade où aucun système de sécurité ne peut être établi dans la région sans la reconnaissance et l'établissement d'un Etat palestinien. »*

Revenant un peu plus tard sur cette question, M. Shahi estimera « *essentiel* » que les troupes israéliennes se retirent des *territoires* occupés et verra dans Israël *« le pivot de la stratégie occidentale visant à dominer et à contrôler les gisements pétroliers de cette région et, pour ce faire, à imposer la domination israélienne sur le monde arabe et musulman ». « Une stratégie qui*, affirme-t-il, *est à présent dépassée* (obsolets). » *« Aujourd'hui*, insiste-t-il, *les intérêts occidentaux ne peuvent plus être servis par une stratégie centrée sur Israël, et, si les pays occidentaux ne changent pas immédiatement de politique, ils enregistreront un revers* (set-back) *catastrophique.* »

Pour M. Shahi, aucun pays de la région, particulièrement les pays arabes, Iran inclus, n'acceptera d'envisager une quelconque alliance avec les Etats-Unis tant que le conflit israélo-arabe ne sera pas résolu, tant que les Etats-Unis *seront considérés comme* les *« garants de l'expansionnisme israélien ».*

Après avoir *estimé que* la sécurité dans le Golfe était de la responsabilité des Etats de cette région *et indiqué que ces derniers* étaient prêts à y garantir, « *en tout temps et en toutes circonstances* », la liberté de navigation, le ministre des affaires étrangères a longuement évoqué la perspective de « *nouvelles relations* » avec les Etats-Unis, les rapports entre les deux pays étant caractérisés *par « une sorte d'amitié traditionnelle mais aussi par de sérieuses tensions ». « Nous sommes partisans,* déclare-t-il, *de relations durables fondées sur la confiance et sur nos intérêts communs. »*

En ce qui concerne le « *consensus stratégique* » — contenir l'expansionnisme soviétique — auquel les Américains voudraient voir les Pakistanais se rallier, M. Shahi *constate qu'aucune* proposition en ce sens n'a été faite à son pays et estime qu'un tel consensus impliquerait nécessairement tous les Etats de la région. De plus, insistera-t-il plus tard, *le Pakistan se doit d'être conséquent* avec son appartenance à la communauté islamique et au mouvement des non-alignés.

Sur ce point, comme sur d'autres, il sera fait référence à l'exemple indien : *« Si la fourniture de matériel militaire soviétique à l'Inde est compatible avec son statut de non-aligné, la fourniture de matériel militaire au Pakistan, sur une base semblable, serait compatible avec notre non-alignement. »*

Démonstration identique en ce qui concerne *l'accord de 1959 (understanding)* entre le Pakistan et les Etats-Unis, accord qui prévoit une assistance *américaine* en cas d'agression.

Lors de la guerre avec l'Inde, en 1971, les *Etats-Unis ont* prétendu avoir rempli leurs obligations en saisissant simplement le Conseil de sécurité. *« Le président américain doit se soumettre à une procédure constitutionnelle particulièrement contraignante. Ainsi*, dit M. Shahi, *le Pakistan n'a aucun moyen d'obliger les Etats-Unis à intervenir militairement. »*

« Quelle serait la réaction américaine si l'U.R.S.S. attaquait le Pakistan ? » « Question hypothétique », répond-il, en ajoutant ne pas croire à une agression soviétique directe contre son pays. *« Et s'il en advenait ainsi la décision appartiendrait au président américain. Aucune proposition américaine formelle concernant la sécurité régionale n'a été soumise au Pakistan »*, précise ensuite M. Shahi : *« Seule nous a été faite une proposition relative à la vente de certains équipements militaires ainsi qu'à une aide économique. »* Le chiffre de deux milliards de dollars cité par la presse, indique-t-il au passage, concernait une période de cinq ans. *« De notre côté, nous avons fait savoir que nous étions intéressé par l'achat de matériel militaire américain à des conditions semblables à celles que l'Union soviétique a consenties à l'Inde. Nous ne raisonnons pas en termes d'assistance militaire mais, simplement, en termes d'achats d'armes américaines. »*

Encore qu'il souhaite voir déterminer *« les bases des futures relations avec les Etats-Unis »*, avant de s'engager dans un processus d'achat d'armements dont il ne *conçoit pas qu'il puisse être assorti* de conditions pouvant porter préjudice à la sécurité du Pakistan.

Les réactions indiennes peuvent-elles constituer un obstacle à un tel marché ? *« C'est aux Etats-Unis d'en décider »*, estime M. Shahi, qui révoque d'avance toute objection de New-Delhi, *tant la supériorité* militaire indienne est, à son avis, manifeste, surtout après de récents et *massifs* achats à l'U.R.S.S.

Pour ce qui est de la possibilité de voir les Etats-Unis utiliser le *territoire pakistanais pour* fournir des armes aux résistants afghans, M. Shahi réaffirme son opposition à une telle idée. *« Certes*, reconnaît-il, *certaines parviennent peut-être aux combattants afghans (il est impossible de sceller la frontière), mais si nous nous engagions dans cette voie, l'intensité et l'échelle des opérations s'en trouveraient augmentées et le Pakistan pourrait être menacé ou attaqué sur deux fronts. »*

Que pense-t-il des récentes déclarations du président Reagan concernant une éventuelle aide américaine aux résistants ? Une telle initiative ne ferait qu'aggraver la situation, estime-t-il, avant d'interroger : *« Quelle serait la réaction des alliés européens des Etats-Unis ? Dissuaderaient-ils Washington, l'approuveraient-ils, le soutiendraient-ils ? Nous devons tenir compte du fait que l'Afghanistan pourrait alors devenir une zone de destruction accrue, le Pakistan un champ de bataille, et que cela pourrait constituer le début d'une troisième guerre mondiale. Est-ce vraiment cela que nous voulons ? »*

« En fait, déclare-t-il, *la bonne voie est celle de la recherche d'une solution politique, et chacun, y compris les Etats-Unis, en est actuellement convaincu. »*

Après avoir réaffirmé que son pays ne peut permettre à des mercenaires étrangers de combattre en Afghanistan à partir du territoire pakistanais *(« Le mouvement de libération afghane n'a rien à attendre d'une telle alliance. »* M. Shahi refuse de qualifier de *« complète impasse »* l'état actuel des efforts *menés*

AMÉRIQUES

Haïti

La bourgeoisie mulâtre a opéré un retour en force dans l'entourage du « président à vie » Jean-Claude Duvalier

Une nouvelle épuration est en cours à Haïti. Elle vise l'entourage de « Maman Simone », veuve de François Duvalier, « Papa Doc », père de l'actuel président Jean-Claude Duvalier. « Maman Simone » et d'autres membres de la « vieille garde » duvaliériste seraient sur le point de quitter Port-au-Prince. Déjà, en mars dernier, un premier groupe de personnalités liées à la « vieille garde » ont été expulsées. En novembre 1980, en revanche, ce sont des personnalités libérales qui avaient été arrêtées et expulsées, première phase du coup d'arrêt à une « ouverture » décidée sur les conseils de l'administration Carter.

De notre envoyé spécial

Port-au-Prince. — Recevant le pouvoir à l'âge de dix-neuf ans, en avril 1971, à la mort de son père, celui que l'on appelait alors *« Baby Doc »*, se trouvait à la fois devant un appareil tout puissant, *théoriquement* à sa disposition, et devant le problème de *tous* les héritiers : se faire un prénom. La machine était, en effet, rodée pour mener une seule politique : celle de son père. Et, pour le cas où il aurait été tenté d'ignorer cette évidence, les vieux compagnons de Papa Doc, soucieux, à la fois de continuité et de leurs intérêts personnels, étaient là, pour le lui rappeler.

Dans les faits, la libéralisation a été marquée par l'élection d'un député de l'opposition au Parlement, et, surtout, par une ouverture de la presse et de la radio. Depuis trois ans, en effet, on a *constaté le développement* d'une presse indépendante très active, dont les noms les plus connus sont *Le Petit Samedi soir*, *Inter-Jeunes* et *Regards*. Mais, dans ce pays où la population est analphabète à 80 %, l'impact le plus fort a été obtenu par les radios, Radio-Haïti-Inter, entre autres — et, surtout, par leurs programmes en créole — extrêmement critiques.

Parallèlement le président a procédé à une transformation discrète de l'appareil répressif du régime. Les trop fameux « Tontons Macoutes » ne sont plus ce qu'ils étaient : ils se sont lentement transformés en une police presque ordinaire. Ils sont, à présent, presque toujours accompagnés, dans leurs tâches de maintien de l'ordre par l'armée, qui *joue un rôle croissant*, alors qu'elle avait été tenue en lisière par *« Papa Doc »*, qui n'avait confiance qu'en les milices populaires. Or l'armée est un corps professionnel, qui jouit d'une formation « à l'américaine ».

Dans le domaine économique, les deux caractéristiques du néo-duvaliérisme sont le développement des relations avec l'extérieur, notamment les Etats-Unis, ainsi que le rapprochement entre le pouvoir et la bourgeoisie mulâtre. « Papa Doc », qui savait jouer du sentiment populaire anti-américain, avait connu quelques moments difficiles dans ses relations avec Washington.

L'arrivée au pouvoir, en 1971, de Jean-Claude Duvalier a donc *coïncidé avec le renforcement* des liens entre les Etats-Unis et Haïti.

L'accroissement des échanges avec le monde extérieur — que les critiques du régime qualifient d'accroissement de la dépendance — s'est traduit par un développement des investissements étrangers et de l'aide. Entre 1968 et 1975, le capital étranger investi dans le pays est passé de 80 millions de dollars à 250 millions. Aux secteurs *classiques* (sucre, bauxite, cuivre) est venue s'ajouter la *création* de Runaways Industries (1), quittant les pays à hauts salaires et s'installant dans des pays du tiers-monde en raison des facilités exceptionnelles qui leur sont offertes.

Haïti est aussi, aujourd'hui, le pays du monde qui reçoit le plus d'aides par habitant : 137 millions de dollars en 1980 pour environ cinq millions de citoyens résidant dans le pays (2).

La rivalité entre mulâtres et Noirs est une des constantes de l'histoire d'Haïti. Les spécialistes s'affrontent pour savoir comment les conflits dus à la couleur de la peau recoupent ou dépassent les conflits sociaux. Un *dicton* populaire fait justice de ce débat : *« Nèg' riche cé mulat', mulat' pauv' cé nèg. »*. Les deux bourgeoisies n'ont cessé de s'affronter depuis deux siècles. Longtemps sur le devant de la scène, les mulâtres, principalement les commerçants dits du « bord de mer », sont traditionnellement tournés vers l'exportation. François Duvalier, lui, s'appuyait sur les grands propriétaires noirs de l'intérieur du pays. *L'idéologie* de la « négritude » a même été *longtemps un des principaux piliers* du régime, qui s'est appliqué à « noircir » l'administration. Mais il semble bien qu'après les grandes envolées des premiers temps et quelques colères passagères l'ancien président se soit bien gardé de s'en prendre aux structures du pouvoir des mulâtres. Après avoir fait le gros dos pendant quelques années, ceux-ci ont, dès lors, été les premiers à bénéficier de la normalisation des relations économiques d'Haïti avec l'extérieur et du développement *de l'aide sous « Bébé Doc »*.

Economiquement forts, les mulâtres *étaient pourtant*, jusqu'à l'année dernière, politique*ment* faibles. *Tout a commencé* à changer le jour où Jean-Claude Duvalier a décidé de se marier avec Mme Michelle Bennett, dont le père est l'un des piliers de la bourgeoisie mulâtre, et dont le précédent beau-père (Mme Bennett est divorcée) avait même participé à une tentative de coup d'Etat contre François Duvalier. Ainsi, les dinosaures voyaient-ils entrer dans le saint des saints de la politique haïtienne, le palais, leurs ennemis de toujours. *Les* intrigues de la cour risquaient *désormais* de *ne plus* se jouer entre deux clans — les vieux *duvaliéristes face aux jeunes* technocrates. — mais à trois ! *La première conséquence* a été l'élargissement de la marge de manœuvre politique de M. Jean-Claude Duvalier. Manifestement, le fils n'avait pas négligé de lire les écrits théoriques du père, dont l'un des objectifs à long terme était *« la réconciliation des deux élites »*, noire et mulâtre, après que le déséquilibre, jusqu'alors favorable aux mulâtres, eut été compensé.

Un « complot communiste » ?

Dès le 28 novembre, le gouvernement faisait arrêter *une* cinquantaine de journalistes et *d'hommes politiques*, *contraignant* une douzaine d'entre eux à l'exil. Puis, plus discrètement, il mettait en prison des opposants de l'intérieur du pays, peut-être mille cinq cents si l'on en croit certains témoignages de l'opposition en exil.

Un trait montre combien la « leçon Reagan » a été vite comprise à Port-au-Prince : les arrestations de novembre ont été effectuées officiellement pour prévenir un prétendu « complot communiste », dont le chef se serait appelé Caca diable, à propos duquel les preuves demeurent maigres. Pendant ce temps, le bruit courait dans le pays que l'Union soviétique, déçue de l'attitude des Cubains en Afrique, avait jeté son dévolu sur Haïti, avec pour objectif l'utilisation des soldats noirs de l'île Caraïbe pour la réalisation de sa politique de domination de l'autre côté de l'Atlantique.

Au moment d'infléchir sa politique, conformément aux vents nouveaux qui soufflaient de Washington, Jean-Claude Duvalier a bénéficié de ce que tous les observateurs ont considéré comme un blanc-seing de la France. M. Robert Galley, ministre de la coopération, avait, en effet, le 21 novembre, prononcé, à Cap-Haïtien, un discours dont la presse avait, à l'envi, repris les extraits les plus significatifs : *« Nous voulons, à travers les importants investissements français, publics et privés, vous montrer notre solidarité et notre confiance dans l'avenir... »* En conclusion, M. Galley devait annoncer le triplement de l'aide française en 1981.

Certains avaient espéré que l'aval donné par Paris à la politique de M. Duvalier sur la base de ses quelques efforts démocratiques seraient éventuellement remis en question au vu des arrestations du 28 novembre. Or il nous a été indiqué, côté français, que l'aide était un problème économique et technique, alors que les arrestations constituaient, elles, un problème politique, et qu'il n'y avait pas lieu de mélanger les genres. Lors de la réunion des pays donateurs, qui s'est tenue début décembre à Port-au-Prince, les Etats-Unis et le Canada ont protesté contre le coup de filet du 28 novembre. La France s'est tue

Le président à vie a profité des circonstances pour se débarrasser, d'autre part, d'une presse libérale qui commençait à devenir gênante. Apparue parce que le président l'avait bien voulu, elle avait fini, grâce au courage de quelques hommes, par voler de ses propres ailes. *Elle était de plus en plus* lue et surtout écoutée. Elle avait fini par devenir un *facteur* d'agitation, dans la mesure où des ouvriers *venaient* fréquemment narrer sur les ondes les problèmes qu'ils rencontraient, n'hésitant pas à dénoncer nominalement tel contremaître ou tel patron. Elle avait fini par s'en prendre à la personne même du président à vie, qui déclara un jour : *« J'ai respecté le pouvoir de la presse, mais elle n'a pas respecté le mien. »*

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase fut la retransmission *en direct par la radio du rapa*triement des « boat people » haïtiens de Cayo-Lobos, chassés par les autorités de Bahamas (*le Monde* du 28 février). Pour *Chita Tante*, un des organes d'expression des Haïtiens en exil, cet incident *« a permis au citoyen vivant quotidiennement une situation de misère dans les bidonvilles et ghettos de la capitale, de mesurer à sa juste valeur l'état de dégradation du pays »*.

Les Haïtiens ont cependant remarqué qu'il n'y avait pas eu, cette *fois*, de *massacre*. *Ainsi*, le président à vie définit-il son style propre : autoritaire *mais non dictatorial*. Certains de ses partisans *vont même* jusqu'à affirmer que ce coup de filet, qu'ils qualifient volontiers d'anodin, était indispensable, car, disent-ils, si l'on avait laissé la tendance prendre de l'ampleur, il aurait alors fallu s'en prendre à un véritable mouvement populaire et le réprimer comme tel...

Mais la vague d'arrestations du 28 novembre était également une conséquence des rapports de force au sein du palais. L'extrême droite, inquiète de la montée de la contestation, aurait été en train de comploter. Les arrestations auraient visé à lui couper l'herbe sous le pied. *Le fait est que* M. Jean-Claude Duvalier a éli*miné un des facteurs de cohésion* de la « vieille garde », ce qui lui a *permis*, au début de *mars*, de la frapper à son tour, en déportant une vingtaine de personnalités proches de sa mère.

Les grands bénéficiaires de l'opération sont, ainsi, la bourgeoisie mulâtre et, accessoirement, le président lui-même. La première, déjà revenue au palais grâce au mariage de « Bébé Doc », voit se profiler un système politique qui *lui convient à merveille* : autoritaire, en particulier envers *les syndicats, mais non sanglant*, donc pour l'étranger, dont les capi*taux sont* indispensables. Quant au président, il a su rappeler aux « libéraux » et aux « dinosaures » qu'il entendait être le seul maître à bord. En compagnie, néanmoins, de Mme Michelle Bennett, qui rêve de jouer les Eva Peron haïtiennes...

Haïti semble donc prêt à entrer dans une nouvelle phase de son histoire. Une phase de modernisation économique, grâce à la coopération étroite entre l'élite *moderniste du pays, bien assise* au pouvoir, et les puissances occiden*tales, sans lesquelles rien ne* pourrait se faire. Mais en aura-t-elle le temps, compte tenu des tensions créées par l'écart de plus en plus grand entre la masse des miséreux (3) et les « deux cents familles » ?

FRANCIS PISANI.

(1) Littéralement : « les industries en cavale ».

(2) Officiellement, l'île compte 5 millions d'habitants. Un million, en outre, vivent à l'étranger. Selon des experts internationaux, il y aurait, *en réalité, près de 7 millions* d'habitants à Haïti. (N.D.L.R.)

(3) D'après de récents rapports de la Banque mondiale et de la Banque internationale pour le développement rural, 69 % des enfants haïtiens souffraient de malnutrition en 1958 et 81 % en 1979.

● *Plusieurs personnalités de l'opposition haïtienne en exil en République dominicaine* ont fait état de leurs craintes d'être enlevées au cours du congé pascal par un commando de « tontons macoutes », qui serait arrivé en provenance d'Haïti au cours des derniers jours. Des représentants de l'Union démocratique des émigrés *haïtiens, qui mènent une* campagne visant à dénoncer l'exploitation inhumaine des coupeurs de canne haïtien, à Saint-Domingue, seraient plus particulièrement visés. — *(Corresp.)*

TENSION ENTRE CUBA ET LES ÉTATS-UNIS

• M. Fidel Castro dénonce de « nouvelles menaces impérialistes » • Washington s'inquiète de la présence d'un navire porte-missiles soviétique à La Havane

M. Fidel Castro a déclaré jeudi 16 avril à La Havane que les *« nouvelles menaces impérialistes »* dont son pays est, selon lui, l'objet, ne permettront pas de résoudre le conflit américano-cubain. Il a *fait ces déclarations* dans un discours prononcé devant des *miliciens cubains et* un groupe de marins soviétiques invités, à l'occasion du vingtième anniversaire de la tentative de débarquement de mercenaires anti-castristes armés par les Etats-Unis à Playa-Giron (la baie des Cochons).

Les marins soviétiques appartiennent à une *flottille* dont la présence dans les eaux territoriales cubaines a déjà été dénoncée par le département d'Etat américain.

M. Castro, qui a rappelé *« la leçon de la tentative de débarquement d'avril 1961 »*, a ajouté : *« Les Etats-Unis ne nous font pas peur. »* Il a cependant souligné que Cuba *« ne veut ni la guerre ni provoquer un conflit »*. Il a enfin estimé que Cuba a *« su rectifier des erreurs »* et que la révolution cubaine est actuellement *« plus forte que jamais »*.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a affirmé, jeudi, que l'un des bâtiments de la flottille soviétique en visite à Cuba est équipé pour le transport de missiles nucléaires, et que les Etats-Unis surveillent attentivement ses mouvements.

Sans qu'il puisse assurer que le croiseur incriminé *« ait effectivement à son bord de tels engins nucléaires »*, le porte-parole du département d'Etat, M. Dean Fisher, a *précisé* qu'il pouvait lancer des missiles d'une portée *de* 50 kilomètres et d'une puissance de 1,5 à 2 kilotonnes.

« Nous estimons, a-t-il dit, *qu'il s'agit d'une question propre à susciter une légitime inquiétude, comme tous les aspects de la coopération militaire entre Cuba et l'Union soviétique. »* — *(A.F.P.)*

● *Un ancien otage de Téhéran consul à Lyon.* — L'un des cinquante-deux anciens otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran M. Steven Lauterbach, prendra ses fonctions, à Lyon, a annoncé, jeudi 16 avril, le *Dayton*
noncé *jeudi 16 avril, le Dayton Daily News* un quotidien de l'Ohio, Etat où réside actuellement celui-ci. M. Lauterbach était entré au département d'Etat en 1978, et Téhéran, où il était agent administratif, était son premier poste. — *(A.F.P.)*.

UNE MAJORITÉ D'AMÉRICAINS SONT HOSTILES A L'ENVOI DE CONSEILLERS MILITAIRES AU SALVADOR

New-York *(A.F.P.)*. — Une majorité d'Américains sont hostiles à l'envoi de conseillers militaires au Salvador et pensent qu'il s'agit d'un conflit intérieur auquel les Etats-Unis devraient rester étrangers, révèle un sondage publié jeudi 16 avril à New-York. Ce sondage a été réalisé lundi et mardi par la chaîne de télévision N.B.C. et l'agence Associated Press auprès de personnes ayant déjà entendu parler du conflit au Salvador. 52 % des personnes interrogées sont opposées à l'envoi de conseillers militaires, et 42 % y sont favorables. 51 % sont d'avis qu'il s'agit d'une guerre civile dans laquelle les Etats-Unis ne doivent pas intervenir mais 38 % estiment que les Etats-Unis doivent soutenir le gouvernement salvadorien pour *« arrêter l'agression communiste »*. 45 % des personnes interrogées estiment improbable que le Salvador devienne un nouveau Vietnam, 20 % *seulement* considérant cette hypothèse comme *« très probable »*. 51 % *pensent* cependant que le gouvernement Reagan n'a pas réagi avec *excès* face aux événements du Salvador. Un sondage préliminaire avait révélé que 33 % des Américains n'avaient jamais entendu parler du conflit au Salvador.

ASIE

L'Eglise reste divisée dans le sud du Vietnam sur la position à adopter à l'égard du régime

De notre envoyé spécial

Ho-Chi-Minh-Ville. — *Au moins* cinq jésuites, dont le provincial *de l'ordre, ont été arrêtés* à Ho-Chi-Minh-Ville (l'ancienne *Saigon*), *il y a quelques semaines*. Exerçaient-ils une trop forte influence sur les jeunes et les intellectuels ? C'est, en tout cas, la raison très vague qu'avancent certains milieux catholiques en l'absence de toute explication officielle. Dans la résistance passive qu'opposent les gens du Sud au nouveau mode de vie socialiste, certains catholiques, il est vrai, ne sont pas les éléments les moins actifs. Même si les autorités de Ho-Chi-Minh-Ville se plaisent à souligner que *« les chrétiens ont une très bonne attitude à l'égard de la révolution »*, *elles* n'en continuent pas moins à reprocher à certains d'entre eux *de favoriser* les départs du Vietnam.

Six ans après la « libération » du Sud, l'Eglise reste divisée sur la position à adopter à l'égard d'un régime dont elle sait les motivations profondes. Si *« l'Etat (...) préserve les valeurs culturelles et spirituelles de la nation, assimile la quintessence de la culture mondiale »*, ainsi qu'il est écrit dans la nouvelle Constitution, celle-ci n'en précise pas moins que *« le marxisme-léninisme est l'idéologie qui préside au développement de la société vietnamienne »*.

La hiérarchie, dans sa très grande majorité, semble adopter une attitude de neutralité bienveillante, sachant la partie délicate. C'est ainsi que Mgr Nguyen Van Binh, archevêque de Ho-Chi-Minh-Ville, a appuyé la création, au début de l'année, d'un *« Comité d'action des catholiques de la ville pour l'édification et la défense de la patrie »*. Bien que s'en tenant à l'écart, il a jugé que cette initiative *« n'était pas une chose déraisonnable »* et a invité ses fidèles à y participer. Un certain nombre de prêtres et de religieux ont, pour leur part, choisi de servir le régime sans arrière-pensées apparentes. *« Certes, il y a des contradictions insurmontables entre catholicisme et marxisme*, reconnaît M. Ly Chanh Trung, philosophe catholique et député. *Malgré tout, il y a moyen de collaborer à la naissance d'une société plus juste tout en restant soi-même. »*

Au demeurant, *ils découvrent* dans le socialisme de *« vraies valeurs »*, *comme la solidarité*, l'échange, le partage. *« Si on réfléchit à la mission vraie de l'Eglise, à l'essence de la foi*, remarque le Père Vuong Dinh Binh, responsable de la Fraternité de la Vierge des pauvres, *on doit se réjouir de la transparence de notre Eglise. Nous sommes devenus une communauté de foi sans pouvoirs. »*

Nul ne conteste le besoin d'un retour aux sources pour une Eglise qui, jadis, a entretenu des relations très étroites avec les gouvernements en place, notamment au temps du président Ngo Dinh Diem. *« Mais, pour exister à tout prix, faut-il s'inféoder au nouveau régime ? »*, s'interrogent des catholiques réfractaires. *« A quoi sert de se détacher d'un pouvoir pour se raccrocher à un autre ? »* Ces catholiques-là veulent résister à toute tentative de *récupération* et de *noyautage*. A leur avis, la collaboration est dangereuse. Ainsi en serait-il d'une éventuelle reconnaissance des séminaires comme facultés d'Etat. *« La difficulté est qu'une attitude de neutralité envers le régime est considérée comme une attitude d'hostilité*, notent-ils. *Si on n'est pas avec eux, on est contre eux. »*

Une bonne part des catholiques du Sud ne sont pas décidés à faire crédit aux autorités de leur bonne foi, jugeant, au contraire, que leur communauté est soumise à toutes sortes de vexations, de tracasseries et d'humiliations : offices écourtés ou perturbés, églises fermées dans les villages situés à l'écart des grandes routes, arrestations arbitraires qui témoignent des véritables sentiments du régime à leur égard.

JACQUES DE BARRIN.

● *Le gouvernement d'Islamabad* envisage d'expulser deux groupes de mercenaires — pour la plupart britanniques — arrivés récemment à Peshawar avec l'intention d'aller combattre en Afghanistan. Un porte-parole du Foreign Office a, d'autre part, déclaré que le gouvernement britannique n'avait *« aucune relation officielle ou autre »* avec ces mercenaires. Le *Sunday Times* du 22 mars avait indiqué que leur expédition était financée par un Américain, ancien combattant de la guerre du Vietnam.

Canada

M. Trudeau rejette les propositions constitutionnelles élaborées par huit provinces dont le Québec

De notre correspondant

Montréal. — *« La montagne a accouché d'une souris. »* Telle a été la réaction, jeudi 16 avril, du ministre *canadien de la justice*, M. Jean Chrétien, aux proposi*tions constitutionnelles faites* le même jour par les premiers ministres de huit provinces *réunis* à Ottawa (1). Ceux-ci s'opposent à la démarche du premier ministre fédéral, M. Trudeau, qui a déposé, le 2 octobre, à la Chambre des communes, un projet de révision constitutionnelle en trois volets : « Rapatriement » de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui est une loi britannique datant de 1867 faisant office de loi fondamentale pour le Canada; mise au point d'un mode d'amendement constitutionnel; inclusion d'une charte des droits et libertés.

Les huit premiers ministres provinciaux « contestataires » proposent un mode d'amendement qui leur donnerait une plus grande influence sur le processus de modification constitutionnelle sans leur octroyer pour autant un droit de veto ; Ottawa devrait avoir, selon ce plan, l'accord de sept provinces représentant au moins 50 % de la population totale du Canada, ce qui permettrait en fait à une province de ne pas reconnaître un amendement si elle craignait d'être lésée.

Les provinces demandent également l'ouverture de *« négociations intensives »* avec le gouvernement fédéral étalées sur trois ans afin de *« renouveler la Constitution »*. Elles ne font aucune allusion à la charte des droits qui constitue le principal point de désaccord avec M. Trudeau et qui, selon elles, ouvrirait la voie aux empiètements du gouvernement fédéral sur leurs pouvoirs.

Après son ministre de la justice, qui est officiellement chargé du dossier constitutionnel, M. Trudeau est lui-même monté en première ligne. Dans une interview diffusée par la chaîne en langue anglaise de la télévision nationale, M. Trudeau a laissé entendre qu'il pourrait consulter les Canadiens dès l'année prochaine en leur demandant de choisir entre deux conceptions du fédéralisme : celle des provinces, qui voit le Canada *« comme une confédération de centres commerciaux avec des statuts particuliers pour les uns et les autres »*, et la sienne, qui consiste à créer une véritable *« volonté nationale »*. Les provinces se dirigent en fait vers une forme de *« séparatisme larvé »* et leur réunion du jeudi 16 avril *« représente une victoire pour ceux qui souhaitent la désintégration progressive du Canada »*, a-t-il affirmé.

M. René Lévesque, le premier ministre québécois brillamment reconduit au pouvoir le 13 avril et qui a noué une alliance tactique avec les premiers ministres contestataires des provinces anglophones, s'est de son côté félicité de l'accord intervenu, jeudi, à Ottawa. Il a estimé que le mode d'amendement proposé par les huit provinces (dont le Québec) *« protège parfaitement les droits et les pouvoirs du Québec »*. Il a cependant ajouté : *« Notre participation à cet accord n'affecte en rien le droit inaliénable des Québécois à décider eux-mêmes démocratiquement de leur avenir collectif. »*

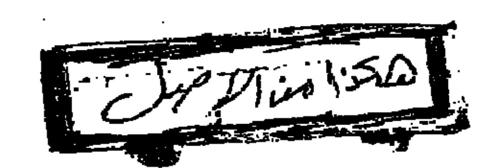
Trois amendements

Le chef de l'opposition conservatrice au Parlement fédéral, M. Joe Clark, lui aussi hostile à la démarche de M. Trudeau, a déclaré que ce dernier *« ferait preuve d'irresponsabilité s'il refusait de réunir une nouvelle conférence constitutionnelle pour étudier la proposition faite par huit premiers ministres représentant 60 % de la population du Canada. »*

Le débat sur la question constitutionnelle devrait reprendre le 21 avril aux Communes d'Ottawa. L'opposition pourra déposer trois amendements, en particulier sur les droits des Indiens et des femmes. A partir du 28 avril, la Cour suprême se penchera sur le dossier constitutionnel et donnera son verdict dans le courant du mois de mai. Les cours d'appel du Manitoba et du Québec ont déjà reconnu la légalité de la démarche de M. Trudeau. Mais le tribunal de Terre-Neuve a émis une opinion contraire. Si la décision de la Cour suprême est favorable au gouvernement fédéral, la Chambre des communes reprendra alors pendant deux jours seulement le débat sur le texte de la résolution qui sera envoyé à Londres pour demander au Parlement britannique d'abandonner tout pouvoir sur son ancienne colonie. M. Trudeau souhaiterait que tout soit terminé le 1er juillet, jour de la fête nationale canadienne.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(1) Il s'agit de toutes les provinces canadiennes, à l'exception de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.



LA QUALITE AIR FRANCE: DES VOLS PLUS RAPIDES ET PLUS CONFORTABLES.

AVRIL 1981: AIR FRANCE AMELIORE LA RAPIDITE ET LE CONFORT
DE SES VOLS SUR SES RESEAUX LONG-COURRIERS.

AMERIQUE DU SUD.

NOUVEAU: PLUS RAPIDE.
Rio de Janeiro: sans escale
São Paulo: une seule escale
Buenos Aires: une seule escale
Santiago du Chili: deux escales

NOUVEAU: PLUS CONFORTABLE.
Le fauteuil-couchette en Première
sur tous les vols.

ET TOUJOURS:
Concorde vers Rio de Janeiro et Caracas.
Boeing 747 pour tous les vols
vers Rio de Janeiro, São Paulo,
Buenos Aires, Montevidéo, Santiago du Chili,
Cayenne, Manaus, Lima, Caracas,
Bogota et Quito.

ASIE.

NOUVEAU: PLUS RAPIDE.
Bombay: sans escale
Bangkok: une seule escale
Hong Kong: deux escales seulement
Manille: deux escales seulement

NOUVEAU: PLUS CONFORTABLE.
Le fauteuil-couchette en Première
sur tous les vols.
La Classe Affaires vers Karachi,
Pékin, Tokyo et Osaka.

ET TOUJOURS:
Boeing 747 pour tous les vols
vers Karachi, Bombay, Delhi,
Bangkok, Hong Kong,
Manille, Pékin, Tokyo, Osaka.

AMERIQUE DU NORD.

NOUVEAU:
NEW YORK EN CONCORDE
11 FOIS PAR SEMAINE.
2 vols par jour
les mardi-mercredi-vendredi
et dimanche.

NOUVEAU: PLUS CONFORTABLE.
Le fauteuil-couchette en Première
sur tous les vols.

ET TOUJOURS:
Concorde vers Washington et Mexico.
Tous les vols sans escale vers Chicago,
Houston, Los Angeles et Montréal.
Boeing 747 pour tous les vols.



LE VOYAGE QU'IL VOUS FAUT.

Le Monde

politique

La campagne officielle radiotélévisée

Sept candidats se sont exprimés, jeudi 16 avril, à la faveur des émissions de la radio et de la télévision consacrées à la campagne officielle. Jeudi soir à la radio, M. François Mitterrand a repris les thèmes qu'il avait développés à la télévision lors des émissions de la mi-journée. M. Michel Crépeau a consacré son intervention à l'éducation pour énoncer des propositions qu'il a développées au cours d'une conférence de presse (voir p. 11). La campagne officielle radiotélévisée devait se poursuivre vendredi 17 avril puis être interrompue jusqu'au mardi 21 avril.

Mme HUGUETTE BOUCHARDEAU : le nucléaire n'assure pas l'indépendance énergétique.

Mme Huguette Bouchardeau, interrogée par Guy Claisse, a critiqué le plan pour l'emploi de M. Giscard d'Estaing, qui, a-t-elle dit, *« propose simplement de partager le chômage »*, notamment par le développement du travail à temps partiel. *« Le temps partiel, c'est une duperie »*, a déclaré la candidate du P.S.U., car cela n'assure qu'un salaire réduit et diminue les possibilités de carrière et la retraite. Mme Bouchardeau s'est prononcée pour le *« partage du travail »*, par la réduction de sa durée dans la perspective de trente heures par semaine à la fin du prochain septennat.

Mme Amélie Kerloch, maire de Plogoff (Finistère), a expliqué que, *« en 1974), M. Giscard d'Estaing, M. Jarrot, son ministre de la qualité de la vie à l'époque, avaient dit au maire de Plogoff : « Si vous n'en voulez pas, vous » n'aurez pas de centrale nucléaire. »* Aujourd'hui, en dépit de l'opposition de la population, le premier ministre a signé le décret d'utilité publique, contre lequel les habitants de Plogoff sont sans recours.

Mme Bouchardeau a contesté que le nucléaire puisse assurer l'indépendance énergétique de la France. Elle a souligné qu'E.D.F. *« est le premier emprunteur de capitaux étrangers, aux Etats-Unis en particulier »* et que *« 80 % de l'uranium dont nous nous servons, aujourd'hui dans les centrales, nous devons aussi l'importer »*. Elle a déclaré que les centrales nucléaires en fonctionnement ne peuvent pas être arrêtées, mais qu'il ne faut pas en créer de nouvelles. Mme Bouchardeau s'est prononcée pour des économies d'énergie et pour la diversification des sources d'électricité.

M. CHIRAC : battre M. Mitterrand au premier tour.

M. Chirac, interrogé par M. Alain Juppé, directeur adjoint de sa campagne, a déclaré : *« Personne ne conteste que je suis le seul candidat qui progresse régulièrement. Prenons garde qu'un grand nombre de Français ne soient fortement tentés, par déception, d'essayer autre chose que la politique suivie depuis sept ans. J'ai la certitude d'être le mieux à même de battre le candidat du parti socialiste. On vous dit : il faut battre M. Mitterrand au deuxième tour. Je vous dis faisons mieux. Il faut le battre au premier tour. Et pour cela, il faut voter pour moi, et nous n'en sommes pas loin, croyez-moi. »*

Evoquant ensuite la situation de l'emploi, M. Chirac a affirmé : *« Si les travailleurs ont confiance, s'ils ont l'espoir, s'ils se sentent libres de leurs mouvements, car ils travaillent, alors ils produisent, la richesse se crée et on peut la distribuer. Si, au contraire, ils ont le sentiment que les choses vont mal, s'ils sont découragés, si dans leurs entreprises ils sont paralysés, alors l'économie va mal. »*

Il conclut : *« Si vous pensez qu'en matière de progrès économique, social, d'emploi, la France peut continuer pendant sept ans, dans les conditions qui ont été les siennes depuis sept ans, alors votez pour le candidat sortant. Si vous pensez que M. Mitterrand pourra utilement augmenter les charges de l'Etat, les charges des entreprises, sans conduire la France à la faillite, que les communistes lui faciliteront la tâche, alors prenez le risque, mais attention c'est un risque grave de voter pour lui. »*

M. MICHEL DEBRÉ : le redressement économique.

M. Michel Debré a exposé les grandes lignes de son programme économique : *« Il faut organiser l'effort de salut en regroupant sur un programme national de redressement une équipe d'hommes, de responsables compétents. Il y a un salut public qui suppose l'accord et le consentement de tous les Français »*, a-t-il dit.

L'ancien premier ministre estime que le redressement économique et la mise en place d'une politique familiale sont deux nécessités prioritaires. Il propose de réduire les charges de l'industrie de l'agriculture et de l'artisanat, afin de limiter la hausse des coûts de production. Cela permettrait, selon lui, *« de s'attaquer aux causes du chômage »*. M. Debré a rappelé sa thèse selon laquelle *« il n'y a pas de lien entre le nombre des jeunes et le chômage »*. Selon lui, *« la diminution des naissances est une cause supplémentaire du chômage »*, dans la mesure où elle provoque un ralentissement de la consommation.

Mme MARIE-FRANCE GARAUD : reconquête du marché intérieur.

Interrogée par M[e] François-Henri de Virieu, Mme Marie-France Garaud a consacré son intervention de la soirée à la politique économique. Elle propose *« trois grandes orientations : la reconquête du marché intérieur, une approche régionale et une politique de relations économiques à long terme, en particulier avec les pays en voie de développement, spécialement ceux du pourtour de la Méditerranée ». un marché intérieur solide »*. Or Mme Garaud estime qu'il *« n'y a d'exportations solides que sur* les entreprises françaises, selon elle, ont perdu 15 % du marché intérieur au cours des dix dernières années. Mme Garaud a rappelé ses propositions sur la réduction des charges des entreprises, notamment des charges sociales.

M. MITTERRAND : a-t-on besoin du service public ?

M. François Mitterrand s'est présenté à la télévision à la mi-journée en compagnie de Mme Jacqueline Cecillon, employée dans un centre de jeunes travailleurs, de sa fille, de Mme Edith Cresson, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, et de M. Roger Louis, journaliste.

M. Mitterrand est revenu sur sa proposition de créer 210 000 emplois publics. *« Je n'ai pas cherché à réduire le chômage en créant des postes de fonctionnaires*, a-t-il précisé, *je me suis d'abord intéressé au service public, c'est-à-dire : est-ce qu'on en a besoin ? Est-ce qu'on a besoin d'instituteurs (...), d'infirmières, d'aides soignantes dans les hôpitaux... On sait bien que j'ai raison de poser ce problème. Tout cela, ce sont des nécessités et j'y réponds en réduisant le chômage. »* Mme Cresson a, de son côté, évoqué les besoins des communes rurales, notamment dans le domaine scolaire et de la santé.

Enfin, le candidat socialiste a affirmé : *« Je suis très ambitieux pour la France et pour les Français. Le choix sera simple. Au premier tour, il est normal que chacun développe son programme. (...) Mais le 10 mai il y aura un candidat de droite et le candidat des socialistes, et à ce moment-là ce sera simple de comprendre où se trouve le changement puisque le candidat de la droite n'a pour vocation que de perpétuer ce qui est. Donc il faut se battre dès maintenant pour le changement. »*

M. Mitterrand a également insisté sur sa volonté de *« s'attaquer au problème de l'inégalité de la condition de la femme, inégalité replacée dans le contexte d'un système inégalitaire. »* Il a souligné que 60 % des chômeurs sont des femmes, de même que 80 % des travailleurs à temps partiel, tandis que l'inégalité dans les salaires subsiste.

« Je veux l'égalité de la condition pour la femme, je ferai des propositions dans ce sens », a-t-il affirmé. Puis il a précisé que l'effort auquel il convie les Français *« ne sera rendu possible que si la charge est égale pour tous. »*

Qui jouait dans quoi ?

La tendance cette année en matière de campagne électorale, la mode, c'est l'interview, voire le débat, menée par un professionnel. C'est écrit en grosses lettres sur l'écran : « avec le concours d'Un tel, journaliste professionnel ». Précision utile, a-t-on l'air de penser, garante aux yeux du public d'une rigueur, d'une objectivité, d'une combativité, dans l'échange d'idées, interdites à l'amateur qu'on risquerait d'accuser, lui, de sympathie partisane à l'endroit de son interlocuteur.

Ne jouons pas sur les mots. Si c'est à Roger Louis, un Roger Louis éperdu, tout heureux, tout ému, que s'adresse le candidat du P.S., si c'est vers Guy Claisse, un Guy Claisse bon enfant, indulgent, un peu distrait par moments, que se tourne la candidate du P.S.U., si c'est à Georges de Caunes que va la préférence du candidat radical, ce n'est quand même pas par hasard. C'est parce qu'il existe entre eux une certaine affinité, pour ne pas parler de complicité.

Ça n'enlève rien évidemment à la pertinence des réponses amenées par des questions de toute évidence préparées de concert, ce qui est bien normal, mais ça enlève beaucoup d'intérêt à une représentation totalement dépourvue de suspense et de tension dramatique. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, d'un spectacle répété, réglé, éclairé, cadré, tourné à notre intention. Un show dont le centre de gravité est en train de glisser, de se déplacer. D'ici quelques jours, si l'on n'y prend garde, la vedette, toujours la même, entonnant toujours les mêmes couplets, devra céder le pas à ses comparses, à l'adorable étudiante patronnée par François Mitterrand, à sa mère, appelée, elle aussi, à la barre des témoins ; à la sympathique travailleuse familiale amenée par Michel Debré et, dans la foulée, à cette prof' d'histoire, marrante, mordante, sortie tout droit de la foire aux cancres.

Ça n'aurait aucune importance si le succès remporté par ces figurants rejaillissait sur le protagoniste. L'ennui, c'est que dès le lendemain, nous, on a déjà confondu, tant elles se ressemblent, les distributions des cinq sketches affichés la veille. Moi-même, j'ai dû consulter mes notes. Ce serait assez cocasse, reconnaissez, de voir les invités d'Huguette Bouchardeau servir la soupe à M. Michel Debré.

CLAUDE SARRAUTE.

LE PASSAGE DES CANDIDATS A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

VENDREDI 17 AVRIL

— TF 1 et Antenne 2, à 20 h. 10. FR 3, à 22 h. 30 : *M. Brice Lalonde, Mme Arlette Laguiller, M. Michel Crépeau* (dix-huit minutes chacun).

— France-Inter, à 20 h. : *MM. Jacques Chirac, Georges Marchais* (dix-huit minutes chacun).

Tribunes et débats

VENDREDI 17 AVRIL

— *M. Georges Marchais* est reçu à l'émission « Le grand jury », sur R.T.L. à 20 h. 30.

Sondages : les écarts se resserrent

(Suite de la première page.)

Le vote du 10 mai ne se présente donc pas mal pour le candidat socialiste, mais celui du 26 avril serait, selon *les mêmes sources*, moins confortable que prévu. Le pourcentage des intentions de vote dont il est crédité au premier tour varie de 22 à 24 % avec une baisse générale par rapport aux précédentes enquêtes variant elles-mêmes entre 1 et 2 points. *Si l'on prend la référence* de la SOFRES, M. Mitterrand se situait au niveau de 25 % des intentions de vote. Voilà pourquoi, sans doute, le leader socialiste appelle, dans ses derniers meetings, à voter utile, car il semble avoir été la principale victime de l'entrée en lice effective des petits candidats de gauche.

En effet, M. Georges Marchais n'est pas objectivement défavorisé par les sondages, quoi qu'en dise M. Fiterman, ni par la présence d'une *candidate trotskiste, quoi qu'il en* dise lui-même. Son impact électoral au premier tour est évalué à 17,18 ou 18,5 %, avec une hausse de 1 à 2 points. La progression la plus spectaculaire est celle de M. Chirac, qui rassemble entre 17 et 19,5 % des intentions de vote, avec une hausse allant jusqu'à 4 points. Faut-il en conclure que les alarmes de M. Pasqua, *qui s'émeut du traitement discriminatoire* dont M. Chirac serait victime dans l'ensemble de l'information audio-visuelle, ne sont pas fondées ? Toujours est-il que la campagne *du maire de Paris porte* ses fruits avec ou sans le relais de la radio et de la télévision. M. Michel Debré, crédité de 2 à 3 % des intentions de vote, et Mme Garaud, de 1 à 2 %, en ressentent les effets.

Parmi les petits candidats, M. Brice Lalonde est le seul à se rapprocher *de la barre des 5 % avec un score* qui varie entre 3,5 et 4,5 % et stagne plus qu'il ne progresse. Mlle Laguiller et M. Crépeau naviguent entre 1 et 2 %.

La tendance des sondages traduit un alignement des quatre grands courants *politiques et laisse présager un* premier tour plus serré qu'il n'était prévu, et un second tour plus incertain. Dans les signes de nervosité et de durcissement qui se sont manifestés au cours de l'avant-dernière semaine, M. Giscard d'Estaing a *continué de se présenter comme le* candidat qui était la cible de tous les autres et de s'indigner du tort causé à la France et aux Français à travers les critiques, selon lui excessives, sur le bilan de son action faites par *« les neuf pleureuses »* (à Marseille, le 15 avril). S'il a jugé « anormale » l'existence d'une option *communiste dans la France des* années 80, si ses partisans ont attaqué, avec un bel ensemble, les mauvais coups que M. Chirac porterait, selon eux, à l'unité de la majorité et à *son nécessaire regroupement au* second tour, le président sortant a surtout pris M. Mitterrand dans son collimateur. Dans *Paris-Match* (*le Monde* du 17 avril), il lui dénie les *qualités d'homme* d'Etat, en raison des quatre erreurs fondamentales qu'il aurait commises depuis 1958 et, dans *France-Soir* du 17 avril, il explique que, s'il était élu, le candidat socialiste serait assuré d'avoir une majorité parlementaire de gauche, après dissolution de l'Assemblée. Sauf que cette majorité, comme celle issue de l'élection présidentielle, serait obérée par la présence communiste. Qu'on se le dise...

Si l'argument peut provoquer des frissons, il se retourne aussi contre ceux qui l'emploient : M. Mitterrand en tirera parti pour affirmer que son *élection ne provoquerait pas l'affrontement annoncé entre deux majorités opposées, celle du président et celle* du Parlement.

A en croire M. Chirac, c'est M. Giscard d'Estaing qui ne disposerait plus d'un soutien suffisant à *l'Assemblée nationale* (M. Claude Labbé a même précisé que le R.P.R. *ne se risquerait pas dans une collaboration aussi aventurée qu'en 1974*). Le maire de Paris souhaiterait que la rivalité entre les deux familles de la majorité présidentielle sortante se *réglât au second tour entre lui et* M. Giscard d'Estaing. Aussi conseille-t-il, comme il l'a fait le 15 avril, à Bordeaux, aux électeurs d'éliminer M Mitterrand, sinon c'est ce dernier qui éliminera l'actuel président. M. Chirac bénéficiera des suffrages du Parti des forces nouvelles quand ils n'iront pas sur Mme Garaud, a *précisé M. Pascal Gauchon*, tandis que M. Jean-Marie Le Pen (Front national) préconise une grève du vote au premier tour pour protester contre l'absence de l'extrême droite, et contre *« un scrutin de magouilleurs »*.

M. Mitterrand n'est pas en reste avec le bellicisme de M. Giscard d'Estaing : *il l'attaque personnellement sur sa politique* — ou plutôt sur ses habitudes — africaine et lui conteste le droit de parler comme s'il avait *« le monopole de la France ». Un prêté pour un rendu*, car, il y a sept ans, lors de la précédente élection, M. Giscard d'Estaing disait du candidat de la gauche qu'il n'avait pas *« le monopole du cœur »*.

M. Mitterrand souligne, parallèlement, sa fidélité aux options socialistes, et, s'il prétend ne pas se préoccuper des infléchissements de la campagne communiste, il veille à ne pas parler du P.C.F. en termes trop polémiques. M. Michel Rocard, qui doit participer aux émissions électorales du candidat socialiste, *était à ses côtés, jeudi 16 avril, à* Grenoble. Deux jours avant, il soulignait dans le Pas-de-Calais la nécessité de lutter contre les profits inégalitaires, alors que M. Marchais assure qu'il est le seul à s'attaquer aux profits.

Le *candidat communiste explique* que l'*« anormalité »* de l'existence de son parti est justifiée par la présence au pouvoir d'hommes tels que M. Giscard d'Estaing et de la politique qu'ils représentent. M. Marchais met aussi en avant, à l'intention de *l'électorat de gauche*, les revendications communistes qui sont censées compenser le flou socialiste. Il s'inquiète aussi, comme il l'a fait à Marseille au sujet de M. Defferre, des tentations du P.S. de gouverner avec la droite. Le rappel de ces préventions est, *tout compte fait*, moins agressif qu'il n'y paraît, si l'on se souvient de l'intensité qu'a eue la polémique entre les deux partis. On a même vu le thème de l'union revenir au meeting communiste de Lyon, le 14 avril. Impression qui doit être quelque peu corrigée, car, si M. Marchais ne confond plus lui-même dans la même condamnation MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, d'autres dirigeants communistes le relaient pour alimenter l'amalgame.

Quant aux autres candidats, on a l'impression qu'ils arrivent trop tard : les bonnes places sont déjà louées. Ils *ont l'occasion* de se faire entendre, au-delà parfois des émissions électorales prévues par la loi, mais il y a trop de bruit *autour d'eux*. Alors il faut au moins le ton qui dérange de Mme Garaud, candidate sans préoccupation électoraliste, ou la présence chaleureuse de Mme Bouchardeau *pour attirer l'attention*.

ANDRÉ LAURENS.

La campagne

A AJACCIO : malheur à la Corse si

La campagne électorale a donc été marquée, jeudi 16 avril, à Ajaccio, par un acte de violence aveugle qui a fait un mort. Cet attentat a eu lieu au terme d'une journée où l'on avait senti monter dans l'entourage du président, et surtout parmi les organisateurs du voyage, une certaine inquiétude. La venue du chef de l'Etat dans le village de vacances de Cap Sud, près de Bastia, avait d'ailleurs eu lieu sous la protection d'un important dispositif de sécurité.

L'inquiétude devait trouver, un peu plus tard, sa justification. Quant aux importantes mesures de protection, les heures qui suivirent devaient apporter, en même temps, les preuves de leur nécessité et de leur... inefficacité. Combien de fois, déjà, des engins explosifs, placés dans des consignes automatiques, ont-ils tué ou blessé ?

Face à cet événement, le président de la République s'est

Ajaccio. — M. Valéry Giscard d'Estaing était arrivé en Corse en début d'après-midi de jeudi 16 avril et il s'était rendu dans le village de vacances de « Cap Sud », à proximité de Bastia. Là, il avait pris le café avec cinq cents invités, notables et habitants de la région, qui venaient de terminer un « banquet républicain ». Il a ensuite pris la parole devant un auditoire réduit : mille personnes environ. Le village de vacances était sous la surveillance de forces de sécurité très importantes ; des gendarmes, sans doute près de deux cents, étaient disséminés dans les cultures et les bois environnants ; une soixantaine de policiers en civil étaient mêlés à l'assistance. Au cours de l'allocution qu'il a prononcée devant cet auditoire, le président de la République a manifesté son intention de *« parler du problème corse »* et d'en parler *« avec une clarté absolue »*. Les propos qu'il a ensuite tenus sont ceux qu'il devait reprendre au cours du meeting d'Ajaccio.

A Ajaccio, sous un chapiteau dressé au bord de la mer, l'atmosphère était à la fois tendue et enthousiaste. L'attentat qui venait de se produire avait créé une très vive émotion. Avant même que les orateurs ne prennent la parole, M. Giscard d'Estaing parlant en tant que président de la République avait stigmatisé les auteurs du geste qui venait de faire huit blessés (voir ci-contre).

Dans l'allocution qu'il a ensuite prononcée, le chef de l'Etat a manifesté son intention de *« réduire l'obstacle de l'insularité »*. *« Si je suis élu pour un septennat nouveau*, a-t-il dit, *je reviendrai en Corse voir la réalisation des projets que je vous ai annoncés. »* Il a évoqué la situation internationale en notant : *« En cette période de tension, rien ne doit éloigner la France de sa volonté de paix. Vous êtes concernés. Car il est notoire que la Corse, par sa position stratégique,*

L'ATTENTAT A FAIT UN MORT

Peter Hitz, le citoyen helvétique âgé de dix-neuf ans, qui avait été blessé le 16 avril, lors de l'attentat à l'aérogare d'Ajaccio, est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'hôpital de la Timone, à Marseille (où il avait été transporté par avion spécial tout de suite après l'explosion). Sept autres personnes ont été blessées lors de cette explosion : trois autres citoyens suisses venus en Corse pour y passer leurs vacances et quatre personnes originaires de l'île, dont la directrice d'un centre de réadaptation et deux membres du personnel de la police de l'air.

Parmi ces deux dernières personnes figure Mlle Julie Luciani, qui avait reçu l'appel téléphonique annonçant l'attentat. Cet appel était le suivant : *« Ici le F.N.L. Dans dix minutes ça va sauter, faites évacuer. »* L'évacuation n'avait pas encore véritablement débuté — si ce n'est que, justement, des membres de la police de l'air commençaient à faire s'éloigner les touristes des blocs de consignes automatiques — que la déflagration avait eu lieu. Il était 17 h. 23, l'avion dans lequel se trouvait M. Giscard d'Estaing venait de se poser et s'immobilisait sur son aire de stationnement.

L'explosion a été provoquée par une charge de dynamite de 4 kilos, selon les experts de la police. L'engin, a-t-on indiqué, de même source, vendredi matin, était constitué d'un mécanisme à *hologerie, réglé sur 17 h. 30.* C'est exactement à 17 h. 23, une minute après l'atterrissage du président de la République, que l'explosion s'est produite.

On a confirmé à la police qu'un inconnu, au cours d'une conversation téléphonique avec une fonctionnaire de la police de l'air, à 17 h. 20, avait annoncé l'explosion.

A Bastia, dans le cadre de l'enquête sur cet attentat, six personnes, dont une femme, ont été interpellées. Aucune indication n'a été donnée quant au rôle que ces personnes auraient pu jouer dans l'attentat.

La question qui se pose est de savoir si l'attentat visait directement la personne du président de la République. Vont dans le sens de la réponse affirmative à cette question : d'une part la simultanéité de l'explosion et de l'arrivée du chef de l'Etat, et, d'autre part le risque que les auteurs semblent avoir délibérément pris de blesser et de tuer. Sur ce dernier point, en effet, on relèvera que c'est la première fois, en Corse, qu'un attentat à la bombe fait des victimes. Le délai entre l'explosion et l'appel téléphonique était, en outre, très bref, quelques minutes.

Toutefois, d'autres éléments militent à l'encontre de cette thèse : l'avion du président de la République était en retard et, surtout, il était connu que M. Giscard d'Estaing ne traverserait pas l'aérogare. En effet, les journalistes locaux savaient qu'ils ne devaient pas l'attendre dans les bâtiments et s'étaient installés à l'extérieur.

Vendredi matin, l'attentat n'avait toujours pas été revendiqué ; le fait qu'il fut fait mention du *« Front national de libération de la Corse »* dans l'appel anonyme ne doit pas faire oublier que cette organisation avait annoncé, le 1[er] avril, lors d'une conférence de presse (*le Monde* daté 5-6 avril), une trêve jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle.

Action d'une fraction « dure » de cette organisation ? Initiative d'un groupe de tendance opposée souhaitant faire retomber la responsabilité sur les autonomistes ? Geste d'un fou ? Aucune de ces hypothèses ne pouvait être, vendredi matin, retenue plus qu'une autre. Une manifestation d'indépendantistes avait été prévue à Ajaccio jeudi, ses organisateurs l'ont annulée quand ils ont appris la nouvelle de l'attentat et ils ont dénoncé dans ce geste une *« provocation »*. Deux cents personnes seulement s'étaient rassemblées.

M. Giscard d'Estaing a d'abord envoyé son directeur de cabinet, M. Sauzay, prendre des nouvelles des victimes à l'hôpital, puis il s'y est rendu lui-même. En arrivant sous le chapiteau où l'attendaient environ trois mille personnes, deux heures après l'explosion, le chef de l'Etat avait dénoncé le *« lâche attentat, indigne de la Corse »*.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a adressé, vendredi 17 avril, un télégramme de condoléances à M. Kurt Furgler, président de la Confédération helvétique, à la suite du décès d'un des blessés suisses de l'attentat d'Ajaccio. *« J'apprends avec beaucoup de tristesse le décès de M. Peter Hitz, victime, hier, du lâche attentat d'Ajaccio. Dans cette douloureuse circonstance, je vous adresse mes vives condoléances et je vous demande de transmettre à sa famille l'expression de ma profonde sympathie »*, écrit le président de la République.

● *Les élus de l'intergroupe U.D.F.* du Conseil de Paris affirment, dans une déclaration publiée jeudi 16 avril, qu'ils ont été *« saisis par de très nombreux Parisiens du problème que posent l'excès évident de la campagne de Jacques Chirac et l'utilisation, à cette fin, d'hommes et de moyens de la Ville de Paris »*.

Les élus U.D.F. ajoutent : *« Préoccupés par ce jugement des Parisiens, ces élus en font part au maire de Paris. Dans un souci d'apaisement, ils souhaitent que, désormais, la séparation entre la gestion de la Ville et les moyens d'une campagne présidentielle ne prête à aucune ambiguïté. »*

● *Invité de l'émission* « Le grand jury », sur R.T.L., le vendredi 17 avril, M. Georges Marchais a refusé la présence, parmi les « jurés », de MM. Bernard-Henri Lévy, écrivain, et Serge July, directeur de *Libération*. A leur place, Mme Gisèle Halimi, avocat, Mme Françoise Giroud et M. Henri Amouroux, journalistes, participeront à l'émission.

de M. Giscard d'Estaing

elle devait tomber dans les excès de la violence et de la haine

appliqué à faire acte de fermeté en dénonçant violemment le « lâche attentat » et en annonçant qu'il ne modifierait « ni d'un mètre, ni d'une seconde » le programme de sa campagne, avant de rendre visite aux blessés.

Les propos qu'il a tenus à Ajaccio sur la question fondamentale du statut de l'île étaient aussi fermes que ceux qu'il avait tenus plus tôt près de Bastia. S'y sont bien sûr ajoutées les considérations sur la violence.

M. Giscard d'Estaing a présenté sa politique vis-à-vis de la Corse pour le « *septennat nouveau* » sous forme de trois principes : ceux de la « continuité républicaine », de la « continuité territoriale » et de la « personnalité culturelle du peuple corse au sein de la République ». « La Corse, a-t-il dit, fait partie intégrante de la République française pour le présent et pour toujours ». Par rapport aux discours antérieurs, on trouvera là une évolution. Jusque-là, le chef de l'Etat admettait que la Corse fût confrontée à « des » problèmes mais il se défendait d'admettre qu'il y eût « un » problème corse. Désormais, il admet l'existence de ce problème et le considère globalement. Même si, à Ajaccio, il a *mis en garde* ses auditeurs contre le risque de simplification excessive qu'implique cette formulation, à Bastia, quelques heures plus tôt et avant l'attentat, il avait bien manifesté sa volonté de « parler du problème corse avec une clarté absolue ». Un problème corse dont un des aspects, la violence, interpelle la communauté nationale tout entière : « Malheur à la République, a dit le *chef de l'Etat, si elle perdait de vue la défense de la sécurité.* Malheur à la Corse si elle devait tomber dans les excès de la haine et de la violence. »

NOËL-JEAN BERGEROUX.

De notre envoyé spécial

peut attirer les visées de puissances étrangères. »

A propos de « *ce que l'on nomme en simplifiant trop le problème corse* », il a déclaré : « *L'avenir de la Corse repose sur trois principes : deux continuités et une personnalité.*

» *— La première continuité est la continuité républicaine : la Corse fait partie intégrante de la République française pour le présent et pour toujours ;*

» *— La deuxième continuité est la continuité territoriale : celle qui relie l'île au continent pour assurer le développement économique et social de la Corse.*

» *Rien ne me fera dévier de ces deux continuités.*

» *— La personnalité est la personnalité culturelle du peuple corse, en raison de ses fortes et nobles traditions, de son âme, de sa culture, qui doivent être conservées et protégées au sein de la République française.*

» *Voilà ce que nous ferons ensemble.* »

Le président de la République a ajouté : « *Cette élection doit avoir en Corse le mérite définitif de la clarté. Je le dis solennellement à Ajaccio : ceux qui veulent pour la Corse un statut différent de celui des autres régions françaises, comme le proposent certains candidats, à ceux-là je demande de ne pas voter pour moi parce que je ne le ferai pas. Mais aux autres, à tous les autres, je demande leur soutien et vous verrez qu'ils seront — et de loin — l'immense majorité des Corses.* »

M. Giscard d'Estaing a alors souligné : « *Il y a une autre dimension au problème : comment ne l'évoquerais-je pas dans cette ville où un lamentable enchaînement de passions, il y a un an, fit d'innocentes victimes vers lesquelles se tournent ma pensée comme, tout à l'heure, quand je vous parlais des victimes d'aujourd'hui. Cette dimension-là concerne toute la communauté nationale.*

» *Il n'est pas digne d'une société démocratique et libre où chacun peut exprimer ses choix et ses votes de laisser s'insinuer durablement dans les mœurs et dans l'esprit la violence aveugle, lâche, anonyme et nocturne. C'est indigne d'une civilisation comme la nôtre et indigne du peuple corse.*

» *L'Etat défendra sans défaillance, dans le cadre des lois, la sécurité des citoyens. Malheur d'ailleurs à la République si elle perdait de vue ce devoir fondamental ! Et malheur à la Corse si elle devait tomber dans les excès de la violence et de la haine C'est pourquoi nous maintiendrons l'ordre républicain.*

» *Mais cet ordre républicain ne peut reposer sur l'Etat seul. Je souhaite que ce soit aussi la population corse elle-même qui rejette hors de son sein cette violence et ces démons. Il faut en finir avec l'équivoque, celle qui tend à distinguer les violences légitimes — je ne connais pas de violence légitime — des violences illégitimes, ou celle qui consiste à prôner la fermeté dans les antichambres parisiennes, comme j'en suis le témoin, et à se faire les champions d'un dialogue abstrait dans les déclarations publiques Il faut de la netteté et de la clarté pour la Corse afin qu'elle puisse vivre dans la tranquillité à laquelle elle aspire.* »

M Giscard d'Estaing a conclu à propos de l'élection présidentielle : « *J'ai toujours retenu un enseignement stratégique — et aujourd'hui politique — du grand Empereur. Il disait : « Les victoires se gagnent au centre. » Cette victoire, comme les autres, nous la gagnerons au centre avec vous, les Corses !* »

LES RÉACTIONS

● M. JACQUES CHIRAC a déclaré, jeudi soir à Amiens : « *J'exprime toute ma sympathie aux victimes et à leur famille. Je tiens, une nouvelle fois, à dire que la sécurité est une exigence fondamentale de nos concitoyens, que nous devons faire respecter la loi et l'ordre, sans la moindre faiblesse à l'égard de ceux qui les bafouent.*

» *Je regrette, à cet égard, que toutes les mesures que nous avons réclamées n'aient pas été prises, je suis d'autant plus indigné par cet acte criminel qu'il est perpétré à l'occasion de la visite d'un candidat à la présidence de la République. La démocratie ne saurait tolérer de telles méthodes.* »

● M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur : « *Je ne peux taire mon indignation devant les commentaires que vient de rendre publics M. Chirac, qui a mis en cause l'action des services de sécurité placés sous mon autorité. Ceux-ci ont fait une fois encore, comme ils le font partout, leur devoir. Il leur est seulement difficile de faire échec à des actes lâches et isolés qui mettent délibérément en cause des vies humaines. Tout sera mis en œuvre pour retrouver les coupables. J'adresse aux victimes de cet acte odieux et au président de la République l'expression de ma profonde sympathie.* »

● M. GEORGES MARCHAIS a notamment déclaré, jeudi soir : « *Il s'agit incontestablement d'une provocation. Je ne sais pas qui en sont les auteurs. Cela dit, je réprouve catégoriquement parce que pour moi la campagne se mène et doit se mener sur le terrain politique. Je réprouve pour une seconde raison : les Corses sont profondément mécontents, profondément et légitimement mécontents de la politique giscardienne. Ils ont des revendications. On leur a fait des promesses, elles n'ont jamais été tenues. Je comprends leur colère, mais (...) c'est par le moyen de la lutte qu'ils obtiendront les changements auxquels ils aspirent et non par la violence.* »

● M. FRANÇOIS MITTERRAND a exprimé, jeudi après-midi 16 avril, à Clermont-Ferrand sa « *réprobation absolue à l'égard de quelque attitude que ce soit ressemblant à de la violence à l'égard d'un candidat qui mérite le respect dans sa personne et dans sa vie. J'affirmerai tout au long de la campagne qu'il n'y a qu'une réponse aux problèmes de l'heure et c'est celle de la démocratie* », a-t-il ajouté.

● L'HOTEL MATIGNON a rendu publique, dans la nuit du 16 au 17 avril, la déclaration suivante : « *A la suite de l'attentat commis en Corse à l'occasion du voyage du président de la République, le premier ministre condamne ces actes de violence qui affectent le libre exercice de la démocratie. Il exprime la profonde sympathie du gouvernement aux victimes. Il rappelle que le gouvernement a pris depuis plusieurs années toutes les mesures nécessaires pour assurer en Corse l'ordre, la sécurité et le progrès. Le premier ministre regrette que certaines déclarations aient contesté l'importance de cet effort. Un attentat commis pendant un déplacement du président de la République sur le territoire national doit être considéré dans toute sa gravité. On ne peut admettre que qui que ce soit s'efforce de l'exploiter.* »

● LE COMITE DE SOUTIEN A M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front nationale (extrême droite) : « *Il convient de rappeler que la France est, à la suite de la politique laxiste menée depuis des années, le sanctuaire du terrorisme international. De rappeler aussi que l'attentat qui détruisit l'immeuble de Jean-Marie Le Pen et celui qui coûta la vie à François Duprat ne provoquèrent aucune réaction, ni présidentielle ni gouvernementale. Il n'est pas vain non plus de rappeler que des membres du GARI, récemment jugés pour plusieurs crimes terroristes, ont été acquittés à la demande du procureur de la République, donc du gouvernement. Un peu de pudeur, Monsieur le Président !* »

● M. CHARLES PASQUA, sénateur (R.P.R.) des Hauts-de-Seine, a demandé, vendredi 17 avril, au cours d'une conférence de presse, « *qu'on lui explique pourquoi les casiers de la consigne de l'aéroport d'Ajaccio n'avaient pas été fouillés avant l'arrivée du président de la République* ». « *Ajaccio n'est pas Orly*, a-t-il dit, *il n'y a pas, dans cet aéroport, des centaines de casiers de consigne.* » M. Pasqua, qui a précisé qu'il parlait « *à titre personnel* » et non pas comme porte-parole de M. Jacques Chirac, a affirmé que « *dans cette affaire, tout ce que l'on peut dire n'est pas clair. M. Christian Bonnet* [ministre de l'intérieur] *devrait*, a-t-il dit, *vérifier s'il n'y a pas eu carence de ses forces de police.* » M. Pasqua a ajouté que le R.P.R. a souvent dit que « *l'on connaît les agitateurs* » qui opèrent en Corse. « *Il est inadmissible*, a-t-il dit, *qu'on les laisse faire.* »

Après les propos tenus par MM. Bombard et Tazieff

Vives réactions de MM. Stirn, d'Ornano et Lecat

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangeres, s'est déclaré, jeudi 16 avril, « indigné » par les propos tenus par M. Haroun Tazieff qui, dans le cadre de la campagne officielle de M. Mitterrand à la télévision, a évoqué, mercredi 15 avril, la polémique qui avait surgi à propos d'une éruption du volcan de la Soufrière, en Guadeloupe, d'avril à juin 1976

M. Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, au moment des faits, a indiqué : « *D'après la majorité des experts (...), il existait un risque sur dix — et c'est considérable — pour que la Soufrière connaisse une éruption comme on en avait connu en Martinique en 1902 (quarante mille morts) (...). Si on n'avait pas évacué, il y aurait eu une panique lors d'un tremblement de terre qui a eu lieu pendant cette période C'est en fait une querelle de scientifiques.* »

M. Tazieff avait affirmé, mercredi, qu'il y avait eu, à cette époque, « *une tentative d'opération plus que douteuse, politico-financière, qui consistait à profiter d'une éruption sans aucun danger pour déplacer la population et, en même temps que la population (...), le siège de la préfecture et le port bananier de Basse-Terre, au pied du volcan, à Pointe-à-Pitre.* »

De son côté, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a rappelé, jeudi 16 avril, que « *M Alain Bombard a été nommé membre du haut comité de l'environnement, par arrêté du premier ministre du 21 février 1980, et que comme tous les membres de ce haut comité, il est régulièrement reçu et consulté sur tous les problèmes importants de protection de la nature* ».

Cette mise au point fait suite « *aux propos de M. Alain Bombard accusant les pouvoirs publics* [lors de la même émission de mercredi 15 avril] *de le mettre à l'écart depuis le jour où il a été élu conseiller général socialiste* ».

Enfin, M. Lecat, porte-parole de M. Giscard d'Estaing, a accusé MM. Bombard et Tazieff d'avoir dit des « contre-vérités » et a repris, pour l'essentiel, les critiques de MM. Stirn et d'Ornano.

Dans une interview à « France-soir » : si M. Mitterrand est élu il aura une majorité à l'Assemblée nationale

Dans une interview accordée à *France-Soir* du 17 avril, M Giscard d'Estaing se place dans l'hypothèse où M. Mitterrand l'emporterait au second tour. Il indique à ce propos : « *Je n'ignore pas qu'un raisonnement circule, selon lequel les Français seront affolés lorsqu'ils verront un président de gauche et ils éliront une majorité conservatrice à l'Assemblée nationale C'est une erreur Un mois et demi après l'élection d'un président de la République qui se hâterait de prendre quelques mesures démagogiques, la majorité qui l'aurait élu enverrait une majorité communiste-socialiste à l'Assemblée. Et pour cinq ans (...). C'est le plus probable. Une majorité comprenant les communistes et supportant tout le poids du parti communiste. L'autre possibilité, c'est que le système s'effondre.*

» *Venons-en à l'autre camp, celui de la majorité. Des ambitions personnelles amènent quelques personnalités à être candidats Cela ne prouve pas du tout que l'électorat majoritaire soit divisé. Les électeurs de la majorité ont voté ensemble en 1978 Si leur candidat est élu en 1981 deux victoires successives de la majorité l'auront, au contraire, soudée.*

La campagne de M. Chirac

A REIMS : ne pas choisir entre Charybde et Scylla

De notre correspondant

Reims. — Les organisateurs de la campagne de M. Chirac en Champagne-Ardenne ont montré jeudi 16 avril à Reims une étonnante capacité à mobiliser rapidement leurs troupes : en trois jours, et au beau milieu des vacances pascales, ils sont parvenus à remplir la Maison des sports qui peut contenir à peu près quatre mille personnes M Chirac a fait aussi bien que M Mitterrand, dans la même salle, et beaucoup mieux que M. Giscard d'Estaing sous son chapiteau Seul M. Marchais a boudé une ville pourtant dirigée par un maire communiste depuis 1977.

Les parlementaires de la région étaient là, sauf M. Jacques Sourdille, ancien ministre, supporter de M. Michel Debré, qui avait pourtant annoncé dans un communiqué jugé fort ambigu qu'il serait présent, comme il l'avait été lors du meeting de M. Giscard d'Estaing.

Une fois de plus M. Chirac a renvoyé dos à dos le candidat soutenu par l'U.D.F et le candidat socialiste : « *Attention à ne pas acculer les Français à choisir entre un candidat qui les a déçus et le candidat qui les inquiète. Ce serait choisir entre Charybde et Scylla...* »

Etant à Reims, où fut signée la reddition allemande en 1945, M. Chirac a rendu un vibrant hommage aux anciens combattants et il s'est prononcé en faveur des conclusions, de la commission tripartite fixant à 14,26 % la revalorisation de leurs pensions. Il a surtout demandé le rétablissement de la commémoration officielle du 8 mai en disant : « *Cette date ne commémore pas seulement une victoire. Elle est le symbole du triomphe de la liberté sur l'oppression, de la démocratie sur la dictature, de la tolérance sur le racisme.* »

A AMIENS : le choix sera simple

(De notre correspondant.)

Amiens. — C'est dans un cirque municipal bien rempli — trois *mille personnes environ — que* M. Jacques Chirac a parlé jeudi, en fin d'après-midi, à Amiens. Il a de nouveau insisté sur le choix qui s'offre aux électeurs : « *La chance ne frappe pas plusieurs fois dans un pays dans un court laps de temps. Il faut faire en sorte que le candidat socialiste ne soit pas présent au second tour.* » Ainsi, a-t-il ajouté, pour le second tour « *le choix sera simple entre l'espoir* » qu'il représente lui-même et la « *fatalité* » qu'incarnerait le président sortant.

Devant les électeurs picards, M. Chirac a repris son thème favori, celui qui a recueilli les applaudissements les plus fournis : « *Libérer les entreprises petites et moyennes, les commerçants et les artisans des contraintes juridiques et administratives.* » « *Les grandes opérations de redressement économique*, a-t-il dit, *n'ont jamais été conduites par des technocrates.* » Et de citer M. Pinay, de Gaulle, Pompidou. La Somme étant un département agricole, il n'a pas manqué d'affirmer qu'il faut « *redonner à notre agriculture les chances qui doivent être les siennes* ».

MICHEL CURIE.

M. Pasqua : M. Giscard d'Estaing a été favorisé de façon systématique par la radio et la télévision

M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, chargé de l'organisation de la campagne de M. Chirac, a affirmé, jeudi 16 avril, que « *M Giscard d'Estaing a bénéficié d'un temps d'antenne supérieur à celui des autres candidats depuis son entrée en campagne le 2 mars* ». Produisant un tableau des temps d'émission consacrés, avant la campagne officielle, aux quatre principaux candidats, il a assuré : « *Les radios, la télévision et les postes périphériques se sont livrés à un véritable matraquage d'opinion. Ils ont créé un déséquilibre entre les candidats. Ceci est inquiétant. En dehors du traitement privilégié réservé à M. Giscard d'Estaing, c'est M. Mitterrand qui a été favorisé de façon systématique au détriment de Jacques Chirac. Les stations ont-elles obéi à des instructions données par les représentants du président de la République ?* »

Pour la période du 3 au 31 mars, selon M. Pasqua, sur les trois chaînes de télévision et France-Inter M. Chirac a bénéficié de 3 h. 7 d'émissions, M. Giscard d'Estaing de 6 h. 43, M. Mitterrand de 4 h. 28 et M. Marchais de 2 h. 53.

Pour la période du 1er au 10 avril, M. Chirac a bénéficié de 1 h. 23 d'émission, M. Giscard d'Estaing de 2 h. 25, M. Mitterrand de 1 h. 46, M Marchais de 1 h. 3. M. Pasqua a également communiqué des tableaux relatifs aux postes périphériques, et qui accusent, toujours selon ses services, un déséquilibre de passage sur les antennes au détriment de M Chirac.

M Pasqua a conclu en disant que quel que soit le candidat élu, « *il reviendra aux responsables politiques de modifier le statut des sociétés de radio et de télévision* ».

Dans une interview à « Continent » « IL FAUT REVOIR LA POLITIQUE AFRICAINE »

M. Chirac, dans une interview au quotidien *Continent*, paraissant à Paris et à Abidjan, estime : « *Il faut revoir complètement la politique africaine de la France. La pénétration soviétique en Afrique est une réalité. Elle a été encouragée, ces dernières années, par la faiblesse de l'Occident. Or l'Afrique a besoin de tout autre chose que d'agression extérieure et de subversion intérieure. Elle a besoin de sécurité pour livrer son vrai combat, qui est celui du développement.* »

M. Chirac propose un développement de la coopération bilatérale à travers une aide sélective, en accord avec les partenaires africains, et la conclusion de « *pacte de solidarité* » sur dix ans qui comprendront un renforcement de l'assistance technique et la création de centres de formation sur place.

Il prône une « *alliance pour le développement, sorte de plan Marshall pour le tiers-monde* ». Il condamne l'apartheid « *sans ambiguïté* », estimant : « *Il n'y a pas de solution en Afrique australe dans l'affrontement armé. Il faut éviter que cette partie du continent ne devienne, comme hélas ! le Proche-Orient, l'enjeu de la rivalité Est-Ouest.* » Enfin, à propos du Tchad, il déclare : « *Il convient d'aider les Tchadiens à décider de leurs affaires en dehors de toute ingérence et, à plus forte raison, de toute occupation étrangère.* »

La campagne de M. Mitterrand

A GRENOBLE : placer le candidat socialiste, dès le 26 avril, en mesure de l'emporter

Grenoble. — M. Mitterrand, qui se rend vendredi 17 avril à Pau, a pris la parole la veille à Clermont-Ferrand, puis à Grenoble. Dans le chef-lieu de l'Isère, le candidat socialiste s'est exprimé après M. Rocard. Devant plus de dix mille personnes, qui lui ont réservé une véritable ovation — ainsi qu'au candidat socialiste — le député des Yvelines est venu, selon sa propre expression, « plaider de toute son énergie et de toute sa conviction militante » pour l'élection de M. Mitterrand. A l'issue du meeting, les deux hommes ont chanté ensemble « l'Internationale » puis se sont entretenus en tête à tête afin de mettre au point les modalités de l'émission officielle du 23 avril.

Replacer M. Rocard sur le devant de la scène est certainement utile pour rassembler, dès le premier tour, la mouvance socialiste, mais ne saurait garantir le candidat du P.S. contre une dispersion excessive des voix de la gauche le 26 avril. M. Mitterrand semble le penser puisqu'il a lancé, jeudi, à Clermont-Ferrand, puis à Grenoble, un appel au « vote *utile* ».

Cet appel s'est exprimé de deux façons. En direction des électeurs communistes par une réaffirmation de la fidélité du candidat socialiste aux engagements de la gauche. « Même si le contrat n'existe plus, a-t-il affirmé, je m'estime lié par ce qui inspirait ce contrat : c'est clair ! »

En direction des électeurs potentiels des « petits » candidats de gauche, M. Mitterrand a insisté sur la nécessité de « faire en sorte qu'au premier tour la victoire soit pratiquement assurée » pour le candidat socialiste parce que celui-ci est le seul « en mesure de gagner ». S'il a jugé « légitime et respectable que des électeurs puissent être tentés par un vote en faveur de l'un des « petits » candidats », M. Mitterrand n'en a *pas moins pris le risque d'irriter certains d'entre eux en qualifiant* cette tentation de « prurit démocratique ».

Le candidat socialiste a conclu en exprimant l'espoir de devancer, dès le premier tour, le président sortant. « Si vous voulez battre la droite le 10 mai, il n'est qu'un seul moyen : concentrer tous les efforts sur celui qui, demain, peut parler au nom de la France », a-t-il affirmé avec force.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

De notre envoyé spécial

« *Regardez-nous en campagne et jugez vous-mêmes* », avait conseillé M. Rocard aux journalistes du « *Club de la presse* » de Grenoble, avant de participer au stade de glace à un meeting-événement. Brièvement présenté par MM. Dubedout, maire de Grenoble, qui est proche de M. Mauroy, et Mermaz, président du comité directeur du P.S., farouche partisan de la majorité du parti, ce meeting *a permis aux Grenoblois* d'entendre M. Rocard, puis M. Mitterrand, tous plaidant d'une voix aussi forte pour la victoire du candidat socialiste. Aussi M. Mitterrand a-t-il pu constater que les socialistes « *n'ont aucune peine à retrouver les chemins communs* ».

Evénement par la rareté d'un tel rassemblement puisqu'il n'est pas prévu que M. Rocard participe, d'ici au 26 avril, à d'autres meetings du candidat socialiste. Cette rareté résulte d'un choix consistant à multiplier séparément les prises de parole des différents leaders socialistes afin de « couvrir » au mieux le territoire. *En outre, l'intervention* du député des Yvelines à Grenoble, puis le 23 avril à la radio et à la télévision, aux côtés de M. Mitterrand, traduit l'importance que ce dernier attache au résultat du premier tour.

La foule et l'enthousiasme étaient présents pour le premier de ces deux rendez-vous qui symbolisent l'état d'esprit des socialistes dans cette campagne. On a, bien sûr, guetté à travers les deux discours les contrastes : on a attendu leur complémentarité ; *ce fut l'émulation qui l'emporta.* Les contrastes sont surtout apparus dans le style des deux orateurs : rigoureux et didactique pour le député des Yvelines, ample et lyrique pour le candidat. La façon dont chacun s'est adressé aux électeurs tentés par un vote en faveur des « petits » candidats était également différente.

M. ROCARD : « Pour remettre la France debout, il faudra du temps et de l'effort »

Le député des Yvelines a souligné la similitude des thèmes développés par les socialistes et par la candidate du P.S.U. Il a insisté sur la nécessité de « *faire des questions écologiques des questions politiques* ». « *Saurons-nous répondre à ces questions*, a-t-il demandé, *non seulement par des mesures, mais aussi par une façon d'être ?* » De son côté, le candidat a été plus direct et s'est promis sans détour de « *ramener* » à lui « *dans les dix jours qui viennent* » les non-socialistes qui voteront pour lui au second tour.

Une *certaine complémentarité* est apparue dans les réponses sur « l'après-victoire » de M. Mitterrand. Ce dernier axe le plus souvent ses discours sur le bilan du président sortant et sur les mesures préconisées notamment pour résorber le chômage. Il insiste sur le fait qu'au lendemain d'une *victoire socialiste* les travailleurs ne voudront pas « défaire » ce qu'ils viennent d'obtenir. M. Rocard a préféré non pas *énoncer des mesures, mais décrire* le « processus » que le président socialiste engagerait sans craindre d'évoquer le mouvement social qui pourrait alors se développer. « *On n'a jamais vu évoluer une situation autrement que par une pression sociale et par sa canalisation* », a précisé M. Rocard qui *mise* sur le réalisme et le sens des responsabilités des syndicats et *de leurs membres. Ces derniers*, estime-t-il, se montreront réfractaires à des grèves « presse-bouton » déclenchées par exemple par un parti politique.

Etait-ce le fait de parler à Grenoble, ville sensible plus que d'autres, au thème de l'autogestion ? Toujours est-il que MM. Mitterrand et Rocard ont, tous deux, axé leurs intervention sur l'idée que l'éventuel succès du P.S. ne sera que la condition d'une prise de responsabilité par les citoyens et par les travailleurs *en même temps que le* point de départ d'un effort de longue durée. Tous deux ont également insisté sur la décentralisation. « *Pour remettre la France debout*, a souligné M. Rocard, *il faudra du temps et de l'effort ; si l'élection de François Mitterrand est la condition de l'avenir qui s'ouvre, ce n'est pas avec cette seule élection que nous tranformerons le pays ; en élisant François Mitterrand, vous n'élirez pas je ne sais quel magicien ; vous prendrez deux engagements ; l'un de soutenir son action, l'autre de participer directement.* »

« *L'action que j'engage avec vous ne s'arrêtera pas le 10 mai* », a souligné, de son côté, M. Mitterrand, avant d'ajouter : « *Redevenus citoyens, les Français ne le seront pas qu'une seule fois tous les sept ans (...) Il faut que chacun se sente lui-même appelé. (...) Il faut que l'élection du candidat socialiste soit pour chacun une libération.* » « *Avec François Mitterrand, nous voulons exercer pendant sept ans notre pouvoir de citoyens et de travailleurs* », a poursuivi M. Rocard. « *Je veux permettre au travailleur de rester maître de lui-même* », a assuré M. Mitterrand.

Il y eut enfin une certaine émulation dont tout le monde put bénéficier. Chaque orateur avait, en effet, choisi ce soir-là de centrer son discours sur les questions de fond. Ainsi, M. Rocard s'est-il attaché à décrire un « *modèle de développement* ». De la même façon, le candidat socialiste a invité ses auditeurs à la réflexion : « *Une campagne, on sait que ce peut être l'occasion de lancer des slogans sans aller au fond des choses*, a-t-il dit. *Ce n'est pas ce que je ferai : peu importe l'issue du combat, si je n'ai pas eu la possibilité de gagner du terrain dans la confiance de chacun (...). Un président socialiste s'attaquera d'abord au problème de fond : celui des relations entre l'homme et la machine, entre l'homme et la nature. (...) Serait indigne de diriger l'Etat celui qui n'aurait pas une idée claire du devenir des sociétés industrielles.* »

« Je souhaite que l'on puisse rester ensemble, mais pas à n'importe quelle condition »

M. Mitterrand s'est attaché à montrer que les reproches adressés aux mesures qu'il propose sont les mêmes que ceux qui étaient opposés au Front populaire de Léon Blum. Plaidant pour la décentralisation, il a dénoncé le « *dirigisme tracassier, la bureaucratie la plus sotte, la dictature de quelques-uns* ». Puis, souhaitant « *situer la direction* » de son combat, il a affirmé : « *Il y a bien longtemps que j'ai engagé le combat pour le rassemblement des forces populaires (...) Rien ne sera possible si nous ne sommes pas rassemblés, nous le peuple de gauche. (...) J'ai déploré les échecs, les querelles, les retards. Les disputes n'ont pas été de mon fait. Je n'ai jamais tourné le dos à mes engagements. Seul le rassemblement sans frontière, seul le peuple de gauche, un formidable front de classe que j'appelle à mes côtés, assureront la victoire (...) Je souhaite que l'on puisse rester ensemble : c'est clair. Mais cela ne peut se faire à n'importe quelle condition. Il n'est pas question de me soumettre à un diktat. Même si le contrat n'existe plus, je m'estime lié par ce qui inspirait ce contrat : c'est clair aussi ! (...) Pour gagner le 10 mai, il faut commencer par le commencement, c'est-à-dire le 26 avril. Il est certes respectable que chacun ait sa conviction, sa préférence. Mais le problème est-il celui-là ? N'est-il pas plutôt de placer le 26 avril le seul candidat en mesure de gagner en bonne position ? N'est-il pas de le mettre en situation de l'emporter ?* » Après avoir déclaré qu'il peut être commode de satisfaire son petit « *prurit démocratique* », M. Mitterrand a souhaité que les électeurs fassent en sorte, au premier tour, « *d'assurer pratiquement la victoire* » du candidat socialiste.

Auparavant, M. Rocard, devant le Club de la presse, avait estimé que la question de la future majorité parlementaire, posée régulièrement au candidat socialiste, est « *un faux problème* ». D'une part, parce que « *si François Mitterrand est élu, cela veut dire qu'il y a une masse d'espérance, une volonté collective et que, sur la lancée de cette espérance-là, la situation parlementaire sera radicalement différente* » ; d'autre part, parce que l'on ne peut être empêché de gouverner que si une majorité signe une motion de censure. « *J'attends avec confiance*, a-t-il dit, *le jour où Chirac, Giscard et Marchais voteront ensemble une motion de censure.* » Après avoir souligné qu'il se bat « *avec intensité et conviction pour la victoire de François Mitterrand* », le député des Yvelines avait précisé : « *Je dis partout que sa victoire est nécessaire au pays. C'est vrai que je ne fais pas son apologie. Ce n'est d'ailleurs pas ce qu'il souhaite. Je me bats pour la cause du socialisme.* »

POINT DE VUE

Une autre politique pour une autre société

II. — Le sens de l'élection de François Mitterrand

par MICHEL ROCARD

Dans un premier article, M. Michel Rocard a déploré le tour « tactique » de la campagne électorale. Après en avoir examiné les causes profondes, il s'est attaché à décrire le modèle de société que prônent les gouvernements conservateurs occidentaux, et donc le président sortant, pour en montrer les dangers (« le Monde » du 17 avril).

Devant les effets d'une telle politique, des accès de révolte se produisent dans toutes les catégories sociales : les salariés défendent leurs emplois contre les migrations d'investissements, les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les patrons de P.M.E., les responsables d'entreprises publiques ou privées très liées au *secteur public, sentent tous qu'une* telle orientation les condamne à *terme et leur enlève, en tout cas,* tout contrôle de l'évolution, toute maîtrise de leur destin.

Du coup, une deuxième orientation s'esquisse en réaction à la première. Elle est nationaliste, elle est protectionniste — à l'échelon national ou européen. — *elle exige une forte intervention* de l'Etat, pour certains à travers le Plan et un renforcement considérable du secteur public, pour d'autres par des mesures discriminatoires et des aides publiques dans le soutien aux petites et moyennes entreprises. Elle ne conçoit une croissance forte qu'à l'abri de réglementations, de protections, d'avantages fiscaux, de subventions ou d'autres aides administratives et financières.

Cet appel à l'intervention de l'Etat comporte évidemment des orientations contradictoires selon qu'elle émane des salariés ou du monde des travailleurs indépendants ou des P.M.E. Mais l'esprit est identique. Il pousse à une intervention administrative accrue et par là à une centralisation renforcée. Dans les deux cas, les tenants de cette orientation sous-*estiment le poids des contraintes* extérieures qui pèsent sur notre pays, et notamment l'interdépendance de fait qui lie les économies des sociétés développées. C'est manifeste à travers un discours de politique étrangère assez identique, notamment dans sa méfiance à l'égard de la construction européenne.

Deux candidats de division sociale

L'expression politique de cette tendance fondamentale est très diversifiée. Ainsi la *plate-forme* de Georges Marchais est à l'évidence l'expression publique d'une attente venant à titre presque exclusif d'une fraction du monde salarial. Elle présente la double caractéristique d'être exprimée en termes revendicatifs et non en termes de projet gouvernemental — c'est-à-dire que les arbitrages résultant de la confrontation *avec d'autres intérêts et avec les* contraintes de la situation restent à faire — et de prendre la forme d'exigence vis-à-vis de l'Etat au lieu d'être l'annonce d'objectifs soumis pour une bonne part à la négociation des partenaires sociaux. Par sa nature, c'est une plate-forme de caractère syndical ; *par son point d'application* c'est une plate-forme étatique, par son *contenu, c'est une plate-forme de* division sociale.

Le cas de Jacques Chirac est [illegible] car son discours a varié *sur des points importants.* Hier, le programme économique du R.P.R. *restait synthétique, exprimé en des termes intéressant la société française dans son ensemble*, en appelant à une croissance forte, à la relance du Plan, à une intervention mieux organisée de l'Etat au point que quelques socialistes s'étaient hasardés à y voir des « convergences » avec leurs propres espérances. Aujourd'hui, les contraintes électorales aidant, le cap a changé, l'inspiration aussi. L'élection de Reagan et de Mme Thatcher a donné du poids au vent dit « libéral », qui combine un anti-étatisme marqué, une confiance aveugle dans les forces du marché, en même temps qu'un discours autoritaire en matière sociale et internationale. L'appel à l'intervention de l'Etat venant du monde des petites unités économiques écrasées par la concentration rencontre curieusement les thèmes de la libre entreprise tels qu'on les avait oubliés depuis *le dix-neuvième siècle.* Cet amalgame s'exprime alors en termes *de défense, d'avantages catégoriels*, de garanties et s'enveloppe dans les plis du nationalisme et de l'autoritarisme social. Et voilà M. Chirac chantre des P.M.E. sans que son discours touche en rien aux raisons de leur écrasement. Il est, lui aussi, un candidat de division sociale.

Ces deux orientations, la dilution de nos problèmes dans la restructuration mondiale du capitalisme comme le sursaut nationaliste à travers ses variantes, me paraissent également inadaptées et dangereuses. La profondeur de la crise et sa nature, qui touche *à la légitimité du pouvoir*, posent aux socialistes un formidable défi qui peut se résumer ainsi : peut-on produire et vivre mieux et autrement, dans la démocratie et la liberté ?

Pour sortir de la crise

C'est à ce défi que s'attache à répondre l'« autre politique » qu'exprime François Mitterrand et qui est donc, après les deux orientations *esquissées ci-dessus*, une troisième voie pour sortir de la crise.

Un mot la résume, un peu abstrait. Il est vrai dans l'exercice simplificateur qu'est une campagne électorale : celui d'autogestion. Un slogan la rappelle : celui qu'avait choisi François Mitterrand en 1974 et qui n'a rien perdu de son actualité : « *La seule idée de la droite : garder le pouvoir ; mon premier projet : vous le rendre.* »

Cette troisième voie se caractérise à travers quelques principes simples, répondant aux préoccupations à court terme d'un débat immédiat : la volonté d'une plus *grande autonomie* de nos collectivités locales et notamment des régions, la reconnaissance de l'existence et des droits des cultures minoritaires, le *renforcement* des droits et de la représentation des travailleurs *dans* l'entreprise, l'insistance sur la nécessité de confier *de nombreux* problèmes à la négociation entre partenaires sociaux plutôt qu'à la réglementation d'Etat (salaires, durée du travail, etc.).

Mais la visée est plus longue, car un des traits les plus marquants de la situation de crise que nous connaissons est la crise de l'Etat et plus généralement des grands systèmes. La centralisation, qu'elle soit celle des multinationales ou celle de l'Etat, aboutit partout à limiter les initiatives des individus, à interdire tout traitement local et ponctuel des conflits, à supprimer tout amortisseur entre l'Etat et les *citoyens dans la vie de nos sociétés.* Les affrontements sociaux *en sont* exacerbés, ils deviennent plus graves et plus coûteux tandis que d'innombrables talents et capacités d'initiatives se voient entravés ou sans emploi.

C'est vrai dans l'industrie où chacun sait que lorsque les procédés de fabrication sont modifiés pour permettre une plus grande marge d'autonomie aux exécutants, la productivité augmente et l'absentéisme diminue.

C'est vrai pour les régions dont le développement économique ne se fait pas quand il dépend d'abord et avant de décisions *venues de Paris. Le développement* économique régional, c'est aussi une affaire *de mentalités* et d'attitude devant le changement. Il suppose le meilleur emploi sur place des ressources de toute la région, celles du sol et du sous-sol, le capital industriel comme les compétences, la qualification professionnelle des hommes et des femmes de la région comme ses traditions. *L'administration* centrale aura d'autres critères que les *équilibres régionaux pour* favoriser des orientations de recherches, des créations d'entreprises ou d'infrastructures. Pour vivre et travailler au pays, il faut décider au pays.

Une grande négociation collective

C'est vrai encore pour les conflits sociaux, souvent insolubles par la voix politique ou administrative et qui le deviennent par la négociation. Non seulement la baisse de la durée du travail *doit-elle être négociée* à un niveau où elle puisse être compatible avec les conditions concrètes de la production, mais par exemple, *le statut fiscal*, économique et social de l'artisanat et des P.M.E. peut *lui aussi relever* d'une grande négociation collective : le salaire *fiscal, la réduction des charges* sociales et des taux de crédit sont à *mettre en balance* avec la transparence fiscale, les modalités *acceptées du contrôle*, la détermination en commun des charges d'exploitation moyennes par nature d'activité.

Toujours dans le même esprit, c'est vrai aussi pour notre politique énergétique qui aurait davantage recours aux énergies renouvelables et douces, à la géothermie, au solaire ou à la biomasse, si elle dépendait de collectivités locales et régionales qui en avaient la compétence et les moyens.

C'est vrai, enfin, pour répondre à la crise du financement de de notre Sécurité sociale et de notre système de santé qui serait *sans doute mieux maîtrisée* si l'on y retrouvait, par une grande *décentralisation*, le caractère mutualiste qui n'aurait jamais dû les quitter.

Bref, il s'agit de savoir si l'on *répond aux attaques multiples* et brutales que la crise fait peser sur la société et les citoyens par plus de rigidité, plus d'intervention de l'Etat ou au contraire en desserrant les freins qui entravent la société française et en libérant les énergies qu'elle abrite.

Le modèle de *développement* qui découle de cette troisième voie est celui du développement autocentré. Il permet de dépendre moins des puissances multinationales en renforçant ce qui leur échappe, tout en ne fondant pas la réponse à la crise sur une intervention exclusive de l'Etat. Il redécouvre des formes d'organisation collective et d'interven*tion de la puissance publique* qui ne soient pas centralisées et étatiques.

C'est donc une orientation qui *refuse de trouver une sortie de la* crise dans la multiplication des protections et des garanties avec des abandons de liberté qui en sont la contrepartie, mais qui, au contraire, propose un approfondissement de la démocratie sous toutes ses formes et notamment dans l'ordre économique.

Sur le plan international, cette recherche du développement autocentré n'est pas seulement une nécessité pour la France, c'est aussi une approche générale du développement qui est seule capable de répondre aux aspirations du tiers-monde, notamment pour réviser les politiques occidentales d'aide et de coopération.

« *L'autre politique* », c'est donc le choix de société qui consiste à affronter les difficultés actuelles non pas en s'y abandonnant, non pas en se laissant aller à un frileux repli sur soi-même, mais en faisant appel à la diffusion de la démocratie et à la responsabilité plus grande des citoyens et des groupes sociaux. C'est cette porte vers la démocratie autogestionnaire que l'élection de François Mitterrand peut ouvrir à notre pays.

FIN

M. Jospin dénonce «la faillite de la politique giscardienne» en Afrique

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., interrogé par la radio Africa n° 1, émettant à Libreville (Gabon), a affirmé mercredi 15 avril, que *« le bilan de la politique de la France giscardienne à l'égard de l'Afrique constitue une faillite »*. M. Jospin a précisé que cette faillite était constatée tant *« sur le plan politico-militaire que sur le terrain fondamental du développement »*.

M. Jospin a exposé, au nom de M. François Mitterrand, les grandes lignes de la politique à l'égard de l'Afrique que le candidat socialiste compte appliquer s'il est élu : lutte contre le régime sud-africain de l'apartheid en ce qui concerne l'Afrique australe, soutien du droit à l'autodétermination du peuple érythréen, et, dans l'océan Indien, discussions avec les grandes puissances et les pays riverains afin de créer les conditions d'une zone de paix.

Concernant la Libye, M. Jospin a préconisé le maintien des rapports avec ce pays, mais en veillant à ce qu'il *« ne déstabilise pas »* les pays voisins, qui se verraient offrir une aide économique substantielle pour dissuader *« les tentations libyennes »*. Il a précisé qu'un gouvernement socialiste signerait des accords de défense avec les Etats africains francophones qui en exprimeraient le désir.

Interrogé sur l'attitude de la France au Tchad, M. Jospin s'est élevé contre *« la longue présence et l'intervention militaire directe de la France dans ce pays (...). Nous aurions dû aider à la réconciliation des deux communautés du pays, aider à son développement, plutôt que d'appuyer des régimes discrédités »*.

Concernant la République Centrafricaine, le responsable socialiste a déclaré : *« Si nous installons un chef d'Etat de la même manière que nous avons installé Bokassa, nous ne devons pas nous étonner des conséquences. » « S'il y a développement économique, cohésion sociale, adhésion des peuples aux régimes qu'ils se sont donnés ou qui leur ont été imposés*, a poursuivi M. Jospin, *alors seulement il y aura pour les pays d'Afrique la capacité de se défendre contre les menaces extérieures. »*

Le P.S. souhaite que le parc de sous-marins nucléaires soit augmenté de deux unités

Voici peu, s'exprimant sur les problèmes de défense, M. Jacques Chirac, candidat à l'élection présidentielle, s'était prononcé en faveur d'une force de frappe océanique de quinze sous-marins lanceurs d'engins. Le parti socialiste a pour sa part des vues plus modestes. Au cours d'une réunion de presse, M. Charles Hernu, député du Rhône et conseiller en matière de défense de M. François Mitterrand, a, en effet, indiqué, mercredi 15 avril, que les effectifs des forces stratégiques océaniques devaient être renforcées de deux unités supplémentaires au cours du prochain septennat. Dans ces conditions, le parc des sous-marins nucléaires français lance-missiles, souhaité par le P.S. serait composé de huit bâtiments.

A de nombreuses reprises déjà, M. Hernu avait insisté sur la nécessité d'un tel renforcement dont M. Mitterrand rappelait encore récemment la priorité (*le Monde* du 17 avril). Une telle option conduit naturellement à une modernisation de l'ensemble des forces nucléaires qui, selon le député du Rhône, doit privilégier les armements stratégiques sans que pour autant les forces conventionnelles aient à en pâtir.

Après avoir rappelé que la défense de notre pays reposait sur la résolution de tous les Français, M. Hernu a indiqué que la réduction du service national à six mois — envisagée par le parti socialiste — *« était aujourd'hui un problème secondaire »*. Sans doute craint-on qu'un tel raccourcissement ne contribue à grossir le volant de chômage dans une période particulièrement difficile. Quoi qu'il en soit, le député socialiste estime nécessaire une réflexion sur le contenu et l'efficacité du service national et considère que le volontariat des femmes — notamment dans la gendarmerie, la surveillance des radars, etc. — devrait être sinon encouragé du moins renforcé. Quant aux forces d'intervention extérieure, auxquelles M. Hernu ne se déclare pas hostile, *« leur renforcement semble incompatible avec les objectifs de politique étrangère »* du candidat socialiste.

S'agissant enfin de l'alliance atlantique, il est clair pour M. Hernu que les socialistes, *« ne la quitteront pas s'ils parviennent au pouvoir. Nous sommes pour le respect de l'alliance atlantique et prêts à remplir les obligations qu'elle implique. »* Mais, a-t-il ajouté, il convient *« de refuser de se laisser entraîner au-delà de tout engagement expressément souscrit »*. Cette entité restera *« un contrepoids aux forces soviétiques, aussi longtemps que n'existera pas un système mondial de sécurité collective »*. Cependant, elle *« ne doit pas être un instrument de rattachement à la stratégie militaire américaine »*, ce qui implique que soit rediscuté *« son contenu »*.

La campagne de M. Marchais

A LA COURNEUVE : le défi du plein emploi

De notre envoyé spécial

M. Marchais est allé, jeudi 16 avril, à la *« rencontre des masses laborieuses »*, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). D'abord à la mairie, où la section communiste des usines Rateau avait organisé une réunion consacrée *« aux techniciens et aux techniciennes de France »*. Une sorte de rendez-vous amical, intimiste après les foules des stades de Toulouse, Marseille et Lyon.

M. Marchais était décontracté, souriant, à l'aise. L'accueil fut sympathique, sans débordement ni slogan. Simplement des applaudissements, quelques poignées de main. Une jeune femme s'exclame : *« Il est sympa ! »* Un militant confie à son voisin : *« Il est encore en pleine forme. » « Le candidat du plein emploi »*, comme il se nomme lui-même, lit tranquillement son discours. *« Je suis le seul à avoir édité mes cent trente et une propositions à huit millions cinq cent mille exemplaires. Ce document existe dans chaque foyer. »*

Puis soudain, il improvise : *« Je lance à Giscard d'Estaing le défi du plein emploi et de la création de trois millions cinq cent mille emplois pendant le septennat. J'ai proposé à Giscard d'Estaing un débat à la télévision sur cette seule question. Il s'y est dérobé, car il est trop faible. »* Les applaudissements retentissent, mais la salle reste calme. Il y a là des mères de famille avec leurs jeunes enfants, des ouvriers, des militants.

Après le volet social, la politique reprend le dessus : *« Il faut absolument qu'il y ait des ministres communistes. Rappelez-vous, à la libération, ce que les ministres communistes ont apporté à la France. Et songez, à l'inverse, à toutes les combinaisons qui se sont succédé à la direction du pays depuis 1947, quand les ministres communistes ont été chassés. Nous en payons le prix aujourd'hui. »* Aucune attaque n'est lancée contre les socialistes. Puis cette phrase : *« Aucun des neuf candidats ne fait du plein emploi un choix de société et de la qualification un élément essentiel de l'emploi. »* Et cette parenthèse, à peine entrouverte, sur *« l'ignoble manège des sondages, auquel nous assistons »*. Voilà, c'est terminé, après l'envolée finale obligatoire appelant à voter communiste au premier tour. Jamais il n'est fait état du second tour.

M. Marchais s'attarde un peu, serre des mains, glisse un mot à l'un ou à l'autre, signe son livre, *l'Espoir au présent*, et se dirige lentement vers la sortie et vers son deuxième rendez-vous de l'après-midi, une rencontre avec les locataires de la Cité des quatre mille logements.

C'est à pied, au milieu d'un essaim sans cesse en mouvement de curieux, de gardes du corps, de photographes, que le candidat communiste traverse les allées des « quatre mille », comme on les appelle. M. Marchais a bien de la peine à avancer au milieu de cette foule agglutinée autour de lui. *« On ne va pas le tuer, quand même ! »*, s'exclame une fillette. Une femme bouscule tout le monde pour serrer la main du leader communiste. Les barrières métalliques placées autour du podium et le service d'ordre délivreront « le candidat anti-Giscard » de la pression populaire.

La tribune a été installée au fond du mail Maurice-de-Fontenay, entre les énormes barres de béton de deux immeubles. Aux fenêtres, quelques drapeaux rouges et tricolores, et de rares banderoles. Le maire de La Courneuve, M. James Marson, sénateur de la Seine-Saint-Denis, a beau déclarer : *« Deux mille appels de soutien ont été recueillis dans cette cité, qui a déjà élu Georges Marchais »*, l'assistance n'est pas celle des grands jours, à peine mille personnes et de nombreux enfants. Qu'importe pour M. Marchais, visiblement à l'aise dans cette banlieue ouvrière. Il se plaît d'ailleurs à le souligner : *« En me retrouvant avec vous, je ne me sens pas étranger. Je ne suis pas comme Giscard d'Estaing, qui, l'autre semaine, a eu besoin d'un hélicoptère et de vingt-sept cars de C.R.S. pour venir à Montreuil ! »* Effectivement, il n'y a pas l'ombre d'un képi à l'horizon. Mais cela n'a rien à voir avec le problème de la sécurité, qui, pour le secrétaire général du P.C.F., est *« un droit, une condition de la liberté »*. *« Il faut*, ajoute-t-il, *mettre en place dans les cités et les quartiers des gardiens et des gardiennes de la paix, connus des habitants et chargés exclusivement de la prévention des délits et de la sécurité. »* Quelques minutes auparavant, un confrère surprenait un jeune garçon en train de lui dérober son portefeuille.

Devant cet auditoire disséminé sur les collines de terre du mail ou penché aux fenêtres des immeubles, M. Marchais dénonce l'augmentation des loyers et des charges, condamne la drogue, *« véritable cancer »*, s'en prend aux agences d'intérim, *« véritables négriers des temps modernes »*. L'accueil est cordial, sans plus ; les applaudissements ne s'éternisent pas, et les vendeurs de badges, de livres et les quêteurs ne font guère recette. Enfin, des *« Marchais président ! »* jaillissent, le discours terminé. M. Jack Ralite, député de la Seine-Saint-Denis, glisse deux mots au candidat, qui revient au micro : *« Je n'ai pas parlé des travailleurs des territoires et départements d'outre-mer, mais je viens d'enregistrer une émission à leur sujet à la télévision, dans laquelle je réaffirme leur droit à l'autodétermination. »* Pas un mot ne sera prononcé sur les travailleurs immigrés, pourtant nombreux dans cette cité.

Un vieux monsieur, ancien président de la communauté israélite de cette cité, monte à la tribune pour apporter son soutien à M. Marchais. Et pour conclure la venue à La Courneuve de celui qu'un garçon interpelle par un *« Vive Jojo ! »*, le maire remet au candidat la médaille de la ville, sur l'emblème de laquelle sont gravés ces deux mots : *« Droiture et Tendresse »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

M. LE GUEN : les projets de M. Mitterrand rappellent ceux du C.N.P.F.

M. René Le Guen, membre du bureau politique du P.C.F., secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (U.G.I.C.T.) C.G.T., a déclaré, jeudi 16 avril, au cours d'une conférence-débat avec des salariés de la SNIAS à Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine), que les récentes déclarations de M. François Mitterrand sur l'emploi *« rappellent fâcheusement les projets du C.N.P.F. »*. M. Le Guen a souligné que le candidat socialiste à l'élection présidentielle, dans une interview au journal *les Echos*, avait proposé de *« supprimer l'obstacle légal des quarante heures de travail par semaine »*.

M Le Guen a déclaré que cette mesure, que préconisait le C.N.P.F. dans la négociation sur la réduction de durée du travail, qui avait échoué en juillet dernier, *« vise à introduire plus de souplesse dans l'utilisation des horaires de travail et à utiliser les travailleurs selon le bon vouloir des patrons, pour la seule rentabilité financière des entreprises »*.

« Le candidat socialiste veut-il indiquer, a demandé M. Le Guen, *que son gouvernement pèserait de tout son poids pour ranimer un projet aussi néfaste ? »*

M. Le Guen estime que le parti socialiste, la C.F.D.T. et la C.G.C. proposent un *« nouveau partage du travail et des revenus »*, visant à donner au patronat le *« consensus social nécessaire pour accélérer le redéploiement industriel, accompagné d'une réduction des emplois »*.

Les signataires du manifeste des « soixante » souhaitent le retour du P.C.F. à la ligne du vingt-deuxième congrès

De notre correspondant

Lille. — Des opposants à la ligne actuelle du parti communiste, co-signataires du manifeste des « soixante » (*le Monde* du 27 février) et animateurs du collectif créé pour diffuser les propositions contenues dans ce texte, ont participé, à Lille, à un débat public, le jeudi 16 avril.

MM. Alexandre Adler, Antoine Spire, Olivier Schwartz et deux élus locaux qui *« se sont mis hors du parti »* selon la terminologie du P.C.F. — MM. Christian Maes, adjoint au maire de Tourcoing, et Didier Thibaut, conseiller municipal de Lille — ont expliqué leur position : ils restent communistes en dépit de l'anathème lancé contre eux par le parti ; ils ne souhaitent pas développer une *« théorie spéciale »* ni créer un nouveau parti ou une nouvelle formation. *« Il ne s'agit pas, pour nous, de mettre en place de nouvelles structures*, a affirmé M. Spire. *Nous voulons que le P.C. retrouve la ligne approuvée au vingt-deuxième congrès. Nous avons créé un pôle d'attraction et d'influence qui doit contraindre la direction du P.C. à revenir à cette ligne, qui marquait une avancée très importante. »*

Les animateurs du collectif affirment que le manifeste a été signé maintenant par plus de mille personnes et que quelque sept cents d'entre elles sont encore membres du P.C.F. Ce qui se passe à l'intérieur du parti, disent-ils, est non seulement considérable, mais nouveau, *« car l'appareil lui-même est touché »*. *« De plus en plus*, ajoutent-ils, *les responsables s'interrogent sur l'attitude d'une poignée d'hommes qui se sont emparés des leviers de commande. »* — G. S.

***

A Aix-en-Provence, une centaine d'universitaires, parmi lesquels MM Michel Barak, Robert Lamblin, Francis Halbwachs et Georges Mounin, ont signé un appel dans lequel ils demandent :

« 1) *Que chacun des candidats des partis de gauche s'engage, dès avant le premier tour, à se désister au second tour en faveur du candidat de gauche le mieux placé. Instruits par la farce dérisoire et cynique du second tour de 1978, nous affirmons que ce désistement n'a de sens que s'il s'appuie sur un accord concernant les grandes lignes d'un programme de gouvernement. Une telle exigence suppose qu'il ne s'agisse pas seulement d'une négociation entre états-majors, mais que les orientations du programme fassent dès aujourd'hui l'objet de débats parmi les travailleurs eux-mêmes.*

» 2) *Que les candidats s'abstiennent au cours de la campagne de tout propos calomnieux, de tout procès d'intention susceptible de ruiner dans l'opinion la crédibilité de l'union.* »

Pour leur part, les bulletins d'oppositionnels, *le Communiste des Bouches-du-Rhône* et *l'Action communiste du Var*, appellent à voter communiste le 26 avril et à pratiquer, au second tour, *« l'abstention militante, en ne donnant pas notre voix au candidat bourgeois, François Mitterrand. »*

Enfin, M. Jean Kéhayan, journaliste et écrivain, exclu du P.C.F. en octobre 1980, a confirmé, jeudi 16 avril, l'appel qu'il avait lancé, dans son livre *le Testament de Piotr* (éditions du Seuil), au refus de voter pour M. Georges Marchais.

DES INGÉNIEURS COMMUNISTES CRITIQUENT LA POSITION DE M. MITTERRAND SUR LE NUCLÉAIRE

Seize *« ingénieurs et responsables des secteurs électriques, métallurgiques et nucléaire »* — dont MM. René Le Guen, membre du bureau politique du P.C.F. ; Jean-Charles Dubart, Anicet Le Pors, Robi Pechanski et André Sainjon, membres du comité central, et Bernard Deschamps, député (P.C.) du Gard — ont publié, jeudi 16 avril, une déclaration critiquant la position de M. François Mitterrand, qui s'est prononcé pour une pause dans la réalisation du programme électronucléaire.

« Cette prise de position de François Mitterrand, déclarent-ils, *ne menace pas seulement les emplois directement concernés. En privant le pays des ressources qui sont nécessaires à son développement, c'est la croissance qui est compromise, c'est l'emploi en général qui est menacé. Les conséquences sur l'économie nationale en seraient incalculables. (...) François Mitterrand avance des justifications qu'aucun énergéticien sérieux, qu'aucune personne un tant soit peu avertie ne saurait reprendre à son compte. Choisissant une progression annuelle de la consommation énergétique nationale limitée à 2 % — soit moins que Giscard d'Estaing lui-même, — il s'interdit par là même toute politique de croissance significative et il s'oriente délibérément vers l'austérité et l'affaiblissement des bases économiques de la France. »*

La campagne de M. Crépeau

Le candidat du M.R.G. : il faut investir sur l'intelligence

M. Michel Crépeau a tenu une conférence de presse le jeudi 16 avril, à l'Assemblée nationale, pour présenter ses propositions en matière d'éducation, de culture et d'information ; thèmes qu'il avait déjà évoqués, mardi 14 avril, à la radio et qu'il a repris, jeudi 16 avril, à la télévision. *« Depuis vingt-trois ans*, a indiqué le maire de La Rochelle, *la droite a gaspillé les chances de la France, notamment en ce qui concerne le système éducatif, ce qui nous place en position d'infériorité par rapport aux grands pays modernes »*. Le Japon, a-t-il observé, consacre à peu près deux fois plus d'argent et de temps *« à la formation des hommes »*. Le candidat du Mouvement des radicaux de gauche a précisé que la *« charte de l'éducation »* qu'il propose devrait être débattue par le Parlement, *« et non pas imposée par les technocrates de la rue de Grenelle »* (siège du ministère de l'éducation).

Partisan d'une *« formation permanente »*, organisée *« à l'échelon régional et local »*, M. Crépeau souhaite que tout le système éducatif soit repensé *« au niveau de chaque région qui bénéficiera d'une autonomie complète »* et qui sera responsable *« du contenu et du rythme de l'enseignement, en liaison avec les milieux professionnels »*. Développant son idée de formation permanente, le candidat a indiqué : *« Chacun dans la vie acquiert un formidable savoir, qui va se perdre complètement à l'âge de la retraite. C'est un fantastique gaspillage que ce gaspillage de matière grise. (...) L'intelligence sera l'énergie du monde de demain ; c'est donc sur l'intelligence, plus que sur l'énergie qu'il faut investir. »* M. Crépeau s'est également prononcé pour la liberté de l'enseignement des langues régionales, notamment à l'école maternelle. *« Cela ne met pas en cause l'existence de la nation française*, a-t-il observé, *au contraire. Les barrages stupides que l'on élève face au développement des cultures et des arts régionaux me paraissent être le meilleur aliment de ces mouvements régionalistes, qui sont hors du temps. »*

A propos de la culture, le député de la Charente-Maritime a dénoncé la faiblesse du budget de la culture, qui atteint, selon lui, 0,50 % [N.D.L.R. : le budget de la culture représente 0,48 % du budget de l'Etat pour 1981...], et a souhaité qu'un gouvernement de gauche porte ce budget à 1 % du budget de l'Etat, dès l'année prochaine, pour arriver à 4 % en cinq ans. Il a, d'autre part, estimé *« consternant que, dans ce pays, tous les gens qui ont été capables de créer quelque chose ont été obligés de s'expatrier pour voir reconnaître leur talent »*.

Evoquant les problèmes liés à l'information, le maire de La Rochelle a souligné les abus de pouvoir du pouvoir politique, ajoutant : *« De ce point de vue, les gouvernements de gauche peuvent être aussi dangereux que les gouvernements de droite. Ne nous faisons aucune illusion. »* Insistant sur la nécessité du pluralisme, aussi bien dans le domaine de l'audiovisuel que dans celui de la presse écrite, M. Crépeau a souhaité qu' *« au moment où ils paient la redevance, les gens choisissent à quelle chaîne ils veulent attribuer leur argent et qu'ils élisent les membres du conseil d'administration de cette chaîne, afin que l'Etat n'y soit plus majoritaire »*. Réfutant l'idée selon laquelle ce système entraînerait des *« télévisions partisanes »*, le candidat du M.R.G. a rétorqué : *« Aujourd'hui, les trois chaînes sont partisanes, mais la différence d'avec mon système, c'est qu'actuellement, c'est le même parti qui les contrôle. »*

● *L'Union des artistes et écrivains* organise le 21 avril, à 18 h. 30, 35, avenue Franklin-Roosevelt, une réunion avec les mandataires des dix candidats pour engager un débat sur la politique culturelle de la France. Réservation gratuite au 942-14-60, de 11 heures à 16 heures.

La campagne de Mme Bouchardeau

A TOULOUSE : s'attaquer aux inégalités les plus profondes

De notre correspondant régional

Toulouse. — Mme Huguette Bouchardeau, vêtue de la robe grise et de l'écharpe turquoise de son affiche électorale, a pris la parole, jeudi 16 avril, dans la salle comble du centre culturel de Ramonville-Saint-Agne, à quelques kilomètres de Toulouse. La candidate du P.S.U. était entourée des secrétaires de la fédération de Haute-Garonne et de Mme Aïsha Bernier, représentant le mouvement Handicapés-debout.

Quarante-cinq maires du Midi-Pyrénées avaient promis leur signature à Mme Bouchardeau ; vingt-huit d'entre eux seulement ne sont pas revenus sur leur décision, en Haute-Garonne et dans le Gers.

Mme Bouchardeau a réaffirmé son intention de *« trouver le moyen de vivre au pays »*, expression fortement appréciée par les Occitans et les écologistes de Toulouse. Le site de Golfech est tout près et Mme Bouchardeau a posé en ces termes le problème du nucléaire à M. François Mitterrand, qu'elle ne manquera pas, pourtant, de soutenir : *« Quelle énergie allez-vous choisir ?*, a-t-elle demandé. *On ne peut pas se payer de flou dans ce domaine. »*

Comme dans tous les meetings de son tour de France, la candidate du P.S.U. a prôné une autre politique de la consommation, délaissant les *« gadgets »* pour les *« biens utiles »*. Elle plaide pour l'emploi des femmes et leur participation à la vie politique française. Elle a conclu : *« Changer la société c'est s'attaquer aux inégalités les plus profondes »*.

LÉO PALACIO.

● PRECISION. — La permanence de Mme Bouchardeau est bien située à l'adresse indiquée dans *le Monde* du 17 avril, mais la correspondance doit être adressée au siège du P.S.U., 9, rue Borromée, 75015 Paris.

La campagne dans les DOM-TOM

M. Bourges souligne la nécessité de donner aux Mélanésiens « leur place et leur part » en Nouvelle-Calédonie

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Deux semaines après le passage en Nouvelle-Calédonie de M. Pierre Messmer, envoyé de M. Jacques Chirac, c'est maintenant le tour de M. Yvon Bourges, messager de M. Giscard d'Estaing. Arrivé à Nouméa le 14 avril au soir, l'ancien ministre de la défense, sénateur R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, a entrepris, mercredi, une tournée qui devait se poursuivre jusqu'au vendredi 17 avril.

Comme son prédécesseur, M. Bourges a donné, dès sa première journée, le thème et le ton de ses propos. A Yaté d'abord, dans le sud de l'île, puis à Plum et au Mont-Dore, localités proches de la capitale, il a montré qu'il n'entendait pas tellement apporter une réplique directe au président du comité national de soutien à la candidature du maire de Paris, mais bien davantage convaincre ses auditoires de l'utilité qu'il y avait pour eux à reconduire l'actuel président de la République, puisque, a-t-il dit en substance, c'est par la volonté de ce dernier qu'a été engagée en Nouvelle-Calédonie une politique de développement économique *« pour une plus grande justice, une plus grande solidarité, avec l'ambition que ce territoire de la France australe soit véritablement un exemple pour la communauté française, comme pour la communauté internationale »*.

Ce propos, surtout à Yaté, commune où il n'y a qu'une quarantaine d'Européens, mais sur le territoire de laquelle vivent trois tribus — environ six cents Mélanésiens, — s'adressait essentiellement aux représentants de ces derniers, qui dominaient dans l'assistance. Il correspondait en cela au pari engagé par la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.), qui entend jouer l'avenir sur la réalisation des grandes réformes en cours — le plan de développement économique à long terme, la réforme foncière, la réforme communale — et qui compte sur la réussite de ces entreprises pour freiner le mouvement indépendantiste et même peut-être, le temps aidant, en détacher certains éléments.

Aussi bien M. Bourges a-t-il insisté dans ses allocutions sur *« la nécessité de donner à nos frères mélanésiens leur place et leur part de ce développement »* comme sur celle *« de leur permettre de pouvoir s'établir, de monter des exploitations modernes, en respectant évidemment les droits de chacun, mais pour que tous puissent vivre en hommes libres et réaliser leur destin dans le respect de leurs coutumes propres »*. Et l'on a pu relever au passage des propos tout aussi significatifs : *« Il y a ici de la place pour tout le monde. Il faut les mêmes chances pour tous. C'est l'ensemble, et non quelques-uns, qui doit participer au développement et en bénéficier. »*

« L'œuvre du général »

Cependant le messager du président sortant n'a pas manqué non plus de se présenter en gaulliste, de rappeler qu'il était entré dans la vie politique *« voici de cela dix-neuf ans, avec la volonté de soutenir l'action du général de Gaulle »*, pour enchaîner : *« Après le général de Gaulle, il y a eu Georges Pompidou, et après lui Valéry Giscard d'Estaing. Or en temps que gaulliste je constate que M. Giscard d'Estaing a poursuivi l'œuvre du général de Gaulle. S'il n'en avait pas été ainsi, croyez-vous que j'aurais pu rester ministre de la défense pendant six ans dans son gouvernement ? »*

Aussi bien, et contrairement à M. Messmer qui avait limité ses interventions aux seules affaires proprement calédoniennes, M. Bourges n'a pas négligé les aspects « français » de la campagne, reprenant en cela les grands thèmes giscardiens métropolitains sur *« l'unité de la France dans le monde, l'action menée en faveur des personnes âgées et défavorisées, la politique énergétique, les mesures prises pour enrayer le chômage »*, etc.

La seule réplique directe à M. Messmer, qui avait pour sa part beaucoup mis l'accent sur *« les conséquences désastreuses de la politique menée aux Nouvelles-Hébrides et la situation des francophones dans l'actuelle République du Vanuatu »* (*le Monde* du 8 avril), ne fut donnée qu'à Plum où, sans nommer quiconque, M. Bourges devait pourtant dire : *« Il n'y a pas de comparaison à faire entre la Nouvelle-Calédonie et ce qui a pu se passer dans d'autres territoires qui en sont proches. La situation n'y était absolument pas la même. La volonté politique qui s'y était exprimée était toute différente. Dire que ce qui s'est passé aux Nouvelles-Hébrides pourrait se reproduire en Nouvelle-Calédonie est faux, et il serait dangereux de se livrer à des assimilations qui n'ont aucune raison d'être. »*

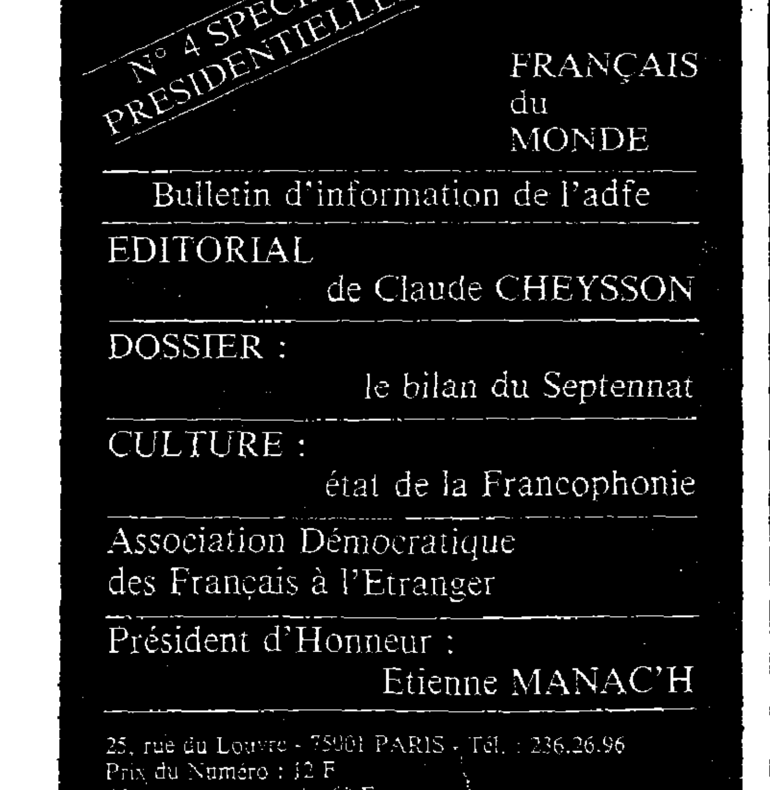
En dehors de cette pointe, rien ne devait être dit dont puissent prendre ombrage les chiraquiens avec lesquels les giscardiens sont ici, plus peut-être encore qu'ailleurs, en compétition, mais sur lesquels on compte bien, quand même, pour le second tour.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

M. KRIVINE : les travailleurs des DOM-TOM n'ont rien à attendre du P.C. et du P.S.

Dans une « *adresse* » destinée « *aux travailleurs des DOM-TOM* », M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), déclare notamment : « *En contribuant à m'écarter de la participation à la campagne électorale, l'on tente aussi de faire taire une des rares voix porteuses des revendications et aspirations de ceux dont on découvre qu'ils sont « Français » lorsqu'il s'agit de leur soutirer un vote, de leur faire payer l'impôt ou de leur appliquer les lois scélérates de la métropole.*

» Des centaines de milliers de travailleurs des DOM-TOM n'auront donc pas de porte-parole dans ces élections. Des peuples entiers maintenus sous le joug de la domination coloniale resteront sans voix au milieu de ce concert de partisans de l'assimilation ou de l'autonomie dans le cadre de la République française. Car les travailleurs des DOM-TOM n'ont rien à attendre d'un P.C. partisan du maintien des colonies dans le cadre de l'Etat français qui envoie des bulldozers contre le foyer d'immigrés de Vitry et d'un P.S. dont le candidat Mitterrand a fait ses classes gouvernementales pendant la guerre d'Algérie et dont le contenu assimilationniste du programme est indéniable. (...)



Pour les électeurs absents

Le vote par procuration

Le vote par procuration est une procédure qui permet à un électeur (mandant) de se faire représenter au bureau de vote, le jour *du scrutin*, par un autre électeur de son choix (mandataire) auquel il donne mandat de voter en ses lieu et place.

● LES MANDANTS

Les catégories d'électeurs qui peuvent donner procuration de vote sont énumérées à l'article L 71 du code électoral. Il s'agit des catégories suivantes :

— Les marins du commerce (inscrits maritimes, agents du service général et pêcheurs) ;

— Les militaires ;

— Les fonctionnaires, cheminots et agents des services publics appelés *en déplacement* par les nécessités de leur service ;

— Le personnel navigant de l'aéronautique civile ;

— Les citoyens français se trouvant hors de France ;

— Les mariniers, artisans ou salariés, et les membres de leur famille habitant à bord ;

— Les femmes en couches, les malades, infirmes ou incurables en traitement ou en pension dans les établissements publics de soins ou d'assistance ou dans les établissements privés de même nature dont la liste est fixée par arrêté du ministre de la santé ;

— Les journalistes titulaires de la carte professionnelle en déplacement par nécessité de service ;

— Les voyageurs et représentants qui exercent leur activité dans les conditions prévues par les articles L 751-1 et suivants du code du travail ;

— Les agents commerciaux ;

— Les commerçants et industriels ambulants et forains et les personnels qu'ils emploient ;

— Les travailleurs employés à des travaux saisonniers agricoles, industriels ou commerciaux, en dehors du département de leur domicile ;

— Les personnels de l'industrie utilisés sur des chantiers éloignés du lieu normal de leur travail ;

— Les entrepreneurs de transport public routier de voyageurs ou de marchandises et les membres de leur personnel roulant, appelés en déplacement par les nécessités du service ;

— Les personnes suivant, sur prescriptions médicales, une cure dans une station thermale ou climatique ;

— Les personnes qui, pour les nécessités de leurs études ou leur formation professionnelle, sont régulièrement inscrites hors de leur domicile d'origine dans les universités, écoles, instituts et autres établissements d'enseignement ou de formation publics ou privés ;

— Les artistes en déplacement pour l'exercice de leur profession dans un théâtre national ou dans un théâtre municipal en régie directe ou dans une entreprise dirigée par un responsable titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles ;

— Les auteurs, techniciens et artistes portés sur la liste contenue dans le dossier de l'autorisation de tournage de film délivrée par le Centre national de la cinématographie ;

— Les membres des associations et fédérations sportives appelés en déplacement par les nécessités de leur participation aux manifestations sportives ;

— Les ministres des cultes en déplacement pour l'exercice de leur ministère ecclésiastique ;

— Les personnes qui ont quitté leur résidence *habituelle du fait* des événements de guerre et ne l'ont pas regagnée à la date du scrutin ;

— Les citoyens qui établissent que des raisons professionnelles ou familiales les placent dans l'impossibilité d'être présents le jour *du scrutin* ;

— Les citoyens qui ont quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs congés de vacances.

— Les fonctionnaires de l'Etat exerçant leur profession dans les phares ;

— Les titulaires d'une pension militaire d'invalidité ou de victime civile de guerre dont le taux est égal ou supérieur à 85 %.

— Les titulaires d'une pension d'invalidité allouée au titre d'une législation de sécurité sociale, bénéficiant de la majoration pour assistance d'une tierce personne, notamment les assurés sociaux du régime général de sécurité sociale placés dans le troisième groupe ;

— Les titulaires d'une pension de vieillesse, allouée au titre d'une législation de sécurité sociale, bénéficiant de la majoration pour assistance d'une tierce personne ;

— Les victimes d'accidents du travail bénéficiant d'une rente correspondant à un taux égal ou supérieur à 85 %.

— Les personnes âgées et infirmes bénéficiant d'une prise en charge pour aide d'une tierce personne ;

— Les personnes qui assistent les invalides, vieillards ou infirmes visés aux alinéas précédents ;

— Les malades, femmes en couches, infirmes ou incurables qui, en raison de leur état de santé ou de leur condition physique, seront dans l'impossibilité de se déplacer le jour du scrutin ;

— *Les personnes placées en* détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale ;

— Les électeurs qui ont leur résidence et exercent leur activité professionnelle hors du département où se trouve leur commune d'inscription ainsi que leur conjoint.

● LES MANDATAIRES

Le mandataire doit jouir de ses droits électoraux au même titre que tout électeur et être inscrit dans la même commune que son mandant.

Chaque mandataire ne peut disposer de plus de cinq procuration dont deux au plus établies en France.

Si les maximas indiqués ci-dessus sont dépassés pour un même mandataire, seules sont valables les procurations qui ont été dressées les premières. Lorsque les procurations sont établies le même jour, l'heure à laquelle l'acte a été dressé, indiquée obligatoirement sur les volets, détermine les procurations valables.

La ou les autres procurations sont nulles de plein droit. Le maire avise alors le ou les mandants dont la procuration n'est pas valable par l'intermédiaire de l'autorité devant laquelle l'acte de procuration a été dressé. Le ou les mandataires qui ont reçu *directement de cette dernière* le volet de la procuration qui leur est destiné, sont également avisé, par le maire, de la nullité de *la* ou des procurations.

● L'ETABLISSEMENT DES PROCURATIONS

Pour les personnes résidant en France, les procurations sont établies par acte dressé devant le juge du tribunal d'instance de leur résidence ou le juge qui en exerce les fonctions, ainsi que devant tout officier de police judiciaire, autre que les maires et leurs adjoints, que ce juge aura désigné. A la demande de ce magistrat, le premier président de la cour d'appel ou le président du tribunal supérieur d'appel peut désigner, en outre, d'autres magistrats en activité ou à la retraite.

Les délégués des officiers de police *judiciaire sont choisis par* l'officier de police judiciaire déléguant avec l'agrément du magistrat qui l'a désigné.

Les procurations données par *les personnes se trouvant hors de France* sont établies par acte dressé devant l'autorité consulaire.

Pour les militaires et les autres personnes auxquelles s'applique l'article 68 du code de justice militaire, stationnés hors de France, l'autorité consulaire peut déléguer les compétences qui lui sont conférées par l'alinéa ci-dessus aux officiers de police judiciaire des forces armées et aux autorités qui ont qualité pour exercer des attributions d'officier de police judiciaire conformément à l'article 88 du même code.

Les procurations données par *les personnes se trouvant en Andorre* sont établies par acte dressé *devant* le président du tribunal supérieur du coprince français d'Andorre, président du tribunal de grande instance de Perpignan, et, en cas d'empêchement de celui-ci et sur sa délégation, devant un magistrat français membre desdits tribunaux.

Pour les marins de l'Etat en campagne lointaine, et *pour les marins du commerce et de la pêche embarqués au long cours ou à la grande pêche*, les procurations sont établies par acte dressé devant le commandant du bâtiment ou le capitaine du navire.

La présence du mandataire n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration, qui s'établit sans frais. Le mandant doit justifier de son identité et *de son* appartenance à l'une des catégories pour lesquelles l'exercice du droit de vote par procuration est prévu. A cet *effet*, il doit pouvoir, à l'appui de sa demande, une attestation ou, le cas échéant, des justifications. Pour être valables, les attestations doivent être obligatoirement conformes aux modèles des formules qui sont tenues à la disposition des électeurs dans les mairies ou aux sièges des autorités habilitées à établir les *procurations*. Les formalités à remplir par le mandant sont différentes selon la catégorie à laquelle il *appartient*.

La validité de la procuration est, au choix du mandant, limitée à un seul scrutin ou fixée à une année, à compter de la date d'établissement. Toutefois, pour les Français et Françaises établis hors de France, la procuration peut également être établie pour la durée de l'immatriculation au consulat avec une validité *maximum* de trois ans. Mention expresse de la validité choisie est portée sur la procuration. Sa durée doit correspondre aux attestations ou justifications fournies.

L'établissement d'une procuration implique la comparution personnelle du *mandant*. Les électeurs ont évidemment tout intérêt à se présenter suffisamment tôt pour que leur procuration puisse être acheminée en temps utile. La présence du mandant étant indispensable, les officiers de police judiciaire compétents ou leurs délégués se déplaceront à la demande des personnes qui, en raison de maladies ou d'infirmités graves ne peuvent manifestement comparaître devant eux. Cette demande *doit être formulée par écrit et accompagnée d'un certificat médical ou d'une justification prouvant que l'électeur est dans l'impossibilité de se déplacer*.

● RESILIATION ET ANNULATION

Les mandants ont toujours la faculté de résilier leur procuration. La résiliation est effectuée devant les mêmes autorités et dans les *mêmes* formes que la procuration.

La procuration devient nulle de plein droit en cas de *décès ou de* privation des droits civiques du mandataire ou du mandant.

● UTILISATION

Le jour du scrutin, l'électeur titulaire d'une procuration de vote se rend au bureau de vote *où le mandant* est inscrit.

Il y présente, en même temps que sa carte d'électeur, le volet de procuration qui *lui* a été adressé.

Si un doute subsistait sur l'identité du mandataire, les membres du bureau de vote pourraient exiger de l'électeur qu'il prouve son identité par tous les moyens habituels.

Il peut se produire que l'électeur qui a souscrit une procuration (mandant) se trouve, le jour *du scrutin*, dans la commune sur la liste électorale de laquelle il est inscrit et désire en conséquence voter *personnellement*. Si le mandataire qu'il a constitué n'a pas déjà voté, cet électeur est admis au vote après avoir justifié de son identité. Dans le cas contraire, l'exercice du droit de vote lui est refusé. Il est évident que le mandataire ne peut faire usage de la procuration qu'il détient lorsque l'électeur qui a souscrit cette procuration (mandant) a déjà voté *personnellement*.

Le défaut de réception, par le maire, du volet d'une procuration fait obstacle à ce que le mandataire participe au scrutin en utilisant le volet qu'il aurait éventuellement reçu.

A PROPOS DU VOTE DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Polémique entre M. Lecat et le P.S.

M. Lecat, porte-parole de M. Giscard d'Estaing, a accusé, jeudi 16 avril, M. Mitterrand de proférer des « contre-vérités » en ce qui concerne le vote des Français de l'étranger. Répondant au candidat socialiste qui, il y a deux jours, à Dijon, avait mis en garde le *gouvernement* contre l'« intention renouvelée » de « truquage électoral » chez les Français de l'étranger, M. Lecat a qualifié cette affirmation de « *mensonge* ». Précisant que, depuis le début du mois de mars, tous les candidats peuvent prendre connaissance de la liste des Français de l'étranger et s'en procurer une photocopie, il a ajouté : *« C'est ce qu'ont fait les responsables de la campagne de M. Giscard d'Estaing et de M. Chirac. Si les équipes de M. Mitterrand s'y sont prises trop tard, ce n'est pas de notre faute. »*

De son côté, le ministre des affaires étrangères a indiqué, jeudi 16 avril, qu'il répondra directement à la lettre que lui a envoyée, mercredi *15* avril, le parti socialiste sur ce sujet. Dans cette lettre, le P.S. demande s'il existe des inscriptions par procuration sur les centres de vote à l'étranger, s'il est vrai que des agents du consulat de Casablanca distribuent des sommes de 400 à 600 francs aux personnes âgées, et que des électeurs inscrits dans des centres de vote à l'étranger ont reçu une lettre de M. Giscard d'Estaing postée en Seine-Saint-Denis.

Au Quai d'Orsay, on précisait jeudi que la législation prévoit que tout Français se trouvant hors de France au moment d'une consultation électorale, qu'il soit de passage ou résidant à l'étranger, peut exercer son droit de vote par procuration, à condition qu'il *soit inscrit sur une liste* électorale en France.

En ce qui concerne les sommes qui auraient été versées à des personnes âgées, on indique que, depuis 1977, le ministère a mis en vigueur un plan progressif de cinq ans, visant à octroyer à tous les Français de l'étranger sans ressources des allocations qui leur donneront un revenu égal au *minimum* vieillesse en France.

Enfin sur la troisième question du P.S., on indique que tous les candidats à l'élection présidentielle peuvent se procurer, soit auprès du ministère soit auprès des centres de vote à l'étranger, le rôle des personnes inscrites sur les centres de vote de l'étranger. Celles-ci, selon les statistiques, sont au nombre de cent trente-neuf *mille*. Il y a environ neuf cent mille Français recensés, de tous âges, résidant à l'étranger.

En bref

● *Mme Huguette Bouchardeau*, candidate du P.S.U., a expliqué dans son émission électorale du 16 avril à 13 h 40, à la radio que changer l'école c'est changer la société. Car à l'école on apprend déjà la hiérarchie sociale, la *ségrégation* entre les *femmes et* les hommes, alors qu'elle devrait servir *« à élargir la vie du lieu de nous mettre dans des ornières »*. L'école devrait donner le plus rare des privilèges *« jouir de son temps »* et *« ouvrir au monde de la liberté et pas seulement à celui du travail »*, déclare-t-elle encore.

● *M. André Diligent*, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, a déclaré, jeudi 16 avril : *« La campagne systématique de Jacques Chirac contre le président sortant fait de l'ancien premier ministre, qu'il s'en défende ou non, l'allié objectif de François Mitterrand. Il y a donc deux manières de soutenir Mitterrand : l'une directe, voter pour lui dès le premier tour, l'autre indirecte, voter pour Jacques Chirac. »*

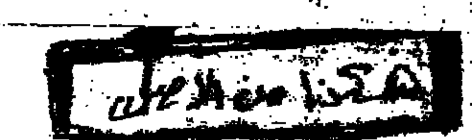
● *M. Brice Lalonde* a déclaré : jeudi 16 avril à Montpellier, que *« les gros candidats qui refusent le débat contradictoire mènent actuellement une campagne de trouillards »*. M. Lalonde avait indiqué, la veille, à Caen, qu'il espère recueillir un million de voix. Ces suffrages devraient lui permettre, a-t-il ajouté, de contraindre les *candidats* du second tour *« qui voudront les voix écologistes »* à inscrire dans leurs programmes douze mesures concrètes qui seront rendues publiques prochainement.

● *M. Louis Terrenoire*, ancien ministre, a décidé de soutenir la candidature de M. Jacques Chirac. M. Terrenoire était signataire d'un appel en faveur de M. Debré. Pour sa part, M. Jean Castagnon, député R.P.R. d'Indre-et-Loire, qui s'était, lui aussi, prononcé en faveur de M. Debré, a écrit à l'ancien premier ministre, le 8 avril, pour le mettre en garde sur les conséquences que pourrait avoir le maintien de sa candidature.

● *L'Association nationale des anciens combattants de la résistance* (A.N.A.C.R.) déclare, dans un communiqué publié le 16 avril, qu'elle *« ne saurait prendre parti dans la campagne pour les élections présidentielles. Groupant des résistants de toutes appartenances et de toutes familles de pensées, elle a vocation d'exprimer leurs aspirations communes. Elle n'a cessé de manifester une vigilance active à l'encontre de toutes les activités d'inspiration hitlérienne et collaborationniste et d'appeler à une application effective des lois qui les préviennent ou les répriment.*

» Elle déplore que des candidats croient opportun d'annoncer d'éventuelles concessions aux groupuscules pétainistes qui s'agitent lors de toute campagne électorale. Bien au contraire, la fidélité à la résistance et à la victoire implique le refus définitif de toutes mesures tendant à justifier la trahison et ses chefs et à réhabiliter, sous quelque forme que ce soit, l'ex-maréchal Pétain condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi. »

● *Le Centre national des indépendants et paysans*, que préside M. Philippe Malaud, publie une liste de cent personnalités apportant leur soutien à M. Jacques Chirac. Parmi celles-ci figurent cinquante présidents et secrétaires généraux de centres départementaux du CNIP, un député européen, M. François-Marie Géronimi, trois sénateurs MM. Bourgine (Paris), Desmarets (Nord), Olivier (Orne) ; cinq députés, MM. Féron et Frédéric-Dupont (Paris), Mme Florence d'Harcourt (Hauts-de-Seine), MM. François d'Harcourt (Calvados) et Philippe Malaud (Saône-et-Loire), douze conseillers généraux, seize maires et vingt-deux adjoints aux maires.



Les affiches dans la campagne

Le tribunal de Paris déboute M. Lalonde de son action contre quatre candidats

M. Pierre Drai, vice-président du tribunal de Paris, n'a pas ordonné la mise à blanc — neutralisation par application d'un papier — des affiches des quatre candidats utilisant des panneaux publicitaires, comme le lui demandait en référé, jeudi 16 avril, M. Brice Lalonde, candidat écologiste (« le Monde » du 16 avril).

Le magistrat a jugé « injustifiée » la demande de M. Lalonde qui invoquait l'article L.51 du code électoral interdisant, pendant la période électorale, tout affichage en dehors des panneaux officiels. *Le référé de M. Lalonde ne concernait pas* l'affichage « sauvage », qui pourtant se multiplie; ses avocats estimant que les candidats peuvent toujours affirmer que ce collage « sauvage » a lieu contre leur gré.

En revanche, M. Drai a interdit aux sociétés d'affichage « *de procéder à de nouveaux affichages sur les panneaux dont elles ont la charge, en remplaçant des affiches apposées antérieurement au vendredi 10 avril 1981 à 0 heure, moment de l'ouverture officielle de la campagne* ».

Mᵉ Robert Badinter, au nom de M. Mitterrand, avait pris l'engagement de ne plus renouveler l'affichage commercial avant le second tour des élections. *Les avocats des trois autres* candidats en cause, MM. Chirac, Debré et Giscard d'Estaing, ont fait de même et M. Drai dans son ordonnance leur en a donné acte.

L'un des arguments des défenseurs de *M. Lalonde*, Mᵐᵉ Dany Cohen et Daniel Amson, portait sur le terme « période électorale » utilisé dans l'article L.51 alorsque dans d'autres *articles du code il est précisé « campagne électorale »*. De *plus*, considérer que le délit d'affichage existe seulement au moment où l'on pose l'affiche leur semble « tout à fait hypocrite ». M. Francis Caballero, agrégé de droit, explique ci-dessous pourquoi il approuve cette analyse des défenseurs de *M. Lalonde* et s'élève contre l'interprétation faite de l'article *L.51* par les tribunaux.

En flânant dans Paris

S'afficher : se mettre à l'affiche et se donner en spectacle. Les candidats à l'élection présidentielle *doivent* y passer. Recommencer à se faire coller, à donner *aux murs* une parole ressassée, se montrer à leur avantage si possible, de face, de profil, de trouver la phrase de quatre mots qui dit tout. Au risque évidemment de décevoir. Mais comment pourraient-ils ignorer, par voie d'affiche, les distraits, les je-m'en-foutistes, les anti-télé, qui ne *seraient* pas *encore informés* ?

Le « *Il se bat pour la paix* », *sur fond de mappemonde*, a remplacé le « *Il faut un président à la France.* » Comment laisser l'affirmation sans réponse ? Et ne pas imprimer aussitôt cette autre formule bien sentie : « *C'est un président qu'il nous faut* » ?

Sans agression

Le dialogue est ainsi renoué. Il se propage de façade en façade, minuscule sur les édicules, majuscule sur les grandes surfaces. Les hommes politiques vont donc vaillamment pousser du coude, le temps d'une campagne, sur les emplacements réservés, les marques de lessive. Mais cette fois, dirait-on, avec moins d'assurance : *ils s'y faufilent* comme pour ne pas déranger. Le genre veut qu'ils soient souriants — ils le sont — mais que le sourire ne masque pas leur « capacité à gouverner ». Double expression difficile à attraper. Sur les conseils *de spécialistes, sans doute, ils se* sont exercés à regarder les passants *dans les yeux avec insistance*. M. Giscard d'Estaing s'y emploie à merveille. Vraiment très bien, la bouche entrouverte, rassurant, remarquablement « piqué ». M. Chirac lui, hésite. Tantôt encravaté, tantôt à col ouvert, il n'arrête pas de bouger, de face, de trois quarts, mais ses fossettes lui *donnent* un air gamin que seules ses lunettes sauvent. Il est ici ramassé, pris à *l'objectif* déformant, presque gras, pour les cadres, là enjoué, « sympa » pour qui serait tenté de l'affubler d'une mèche. M. Marchais se montre hilare au milieu de ses militants. M. Mitterrand « la force tranquille », tout en arcades sourcilières *devant* une église tournée *du côté* de l'abside, *donne* l'impression de rôder alentours. On *imagine* les *efforts pour obtenir* ces résultats. « *Celle-ci ?* ...*trop grave.* » « *Celle-là ?* ...*trop gaie.* » Et le candidat, qui tranche immanquablement pour la photographie qui ressemble le mieux à l'idée qu'il se fait de lui.

« *Moi, François Mitterrand, je dis que ce n'est pas juste.* » Les légendes aussi *ont donné* du fil à retordre. On le sent. M. Chirac a pensé que l'adverbe « maintenant » avait une vertu. « *Maintenant ensemble agissons* » (en rouge, parce que, c'est bien connu, le rouge est la couleur de l'action) « *Maintenant ensemble reprenons confiance* » (en vert espérance). « Sérieusement » aussi doit porter. « *Maintenant attaquons-nous sérieusement au chômage.* » « *Vivre autrement* » proposent les socialistes, à qui le procédé n'a pas échappé. M. Michel Debré a préféré choisir un adjectif. « *Vrai* » lui a paru plus convaincant.

Mots simples, directs, visages offerts qui, de toute façon, seront toujours déchirés ou recouverts se dit-on. Et cette fois, pourtant, on les a abandonnés, bien sages à leurs panneaux comme si on ne leur en voulait plus. C'est au *point de se demander* pourquoi certains ont jugé prudent *de faire protéger leur effigie* par un grillage. Quelques fronts arrachés, des yeux pochés, mais dans l'ensemble peu de dégâts, peu de facéties. Même les rencontres *fortuites* ne provoquent pas ces rires vengeurs qui soulagent *Arlette Laguiller* : « *Un petit candidat ? C'est à vous d'en décider !* », qui, en sépia, regarde un horizon très lointain. Le sourire décidé de la petite femme courageuse et travailleuse, voisine assez naturellement avec l'affiche du film *Celles qu'on n'a pas eues*. M. Marchais ne couvre pas entièrement le spectacle du Théâtre de la Commune, *l'Illusion comique*. Le « vrai » Debré ouvre ses bras, place Clichy, au-dessus du « vrai » Charlot. On sourit à peine... Comme eux.

Il reste la gravité des jours. *Sous un Giscard recouvrant dix* Giscard, on peut encore lire : « *Allo 505 désespérés...* » Un Chirac « *Espoir pour les Français* » dissimule, sans y parvenir totalement, une affichette d'Assistance-Vie « *Déprimés, nous vous aidons moralement et matériellement* ». Sous le papier politique, d'autres préoccupations émergent des manifestations déjà oubliées, des grèves d'immigrés, et le chien Cyrus disparu pointe le museau : « *Retrouvez-le. Je suis prêt à tout pour lui.* » Toute la vie des murs que le zèle des colleurs électoraux n'a pu entièrement effacer : comme un rappel au désordre. La fête continue aussi : un immense Michel Sardou qu'un admirateur a *patiemment* nettoyé de ces vignettes de droite ou de gauche. (Les petits candidats proposent d'ailleurs des galas-élections ou des fêtes-rassemblements sous des chapiteaux...)

Il a fallu que les politiques *impriment* eux-mêmes les diamants dont ils ont constellé les portraits du candidat-président. L'irrespect ne serait pas venu de l'électorat. Cette affichage morne est à l'image de l'indifférence. Les têtes sont trop connues, trop familières pour qu'on ait *même* envie de les emmoustacher. On les laisse *donc* à leurs *colonnes Morris* comme des publicités parmi d'autres, moins colorées parfois, toujours moins attrayantes. « *Douze mois sur douze, le cours Hubert Le Féal forme à la parole politique* » aux côtés d'un M. Chirac...

Pour mieux brouiller les cartes, les entreprises sont entrées à leur tour en campagne : « *Vive les femmes* », bleu, blanc, rouge, s'écrient les organisateurs du salon du prêt-à-porter et « *le secret du café Grand-Mère* » est voilé par une déchirure plus grande que les vraies.

Ainsi, sans agressions, sans offenses, les affiches électorales ont perdu leur pouvoir ; elle donnent à penser : ces hommes n'ont pas d'ennemis. A ce souvenir aussi de ce personnage de Flaubert, un acteur, qui, lorsqu'il n'avait plus rien à dire, montrait sa tête.

CHRISTIAN COLOMBANI.

La lutte des visages

Les visages politiques ont envahi la ville et prolifèrent, se *recouvrent, s'annulent, s'arrachent*, se détournent, dans une lutte aveugle, sans loi, obsédante. Les visages politiques *ont fait* refluer les sourires creux des mannequins, *l'émail des machines* à laver : un enjeu plus grand, paraît-il, donc plus d'argent, une *mise plus forte et plus d'espace*, plus de violence aussi.

Ces visages politiques, les visages *dominants, doivent se donner* bonne figure : celle de la sobriété, de la profondeur, de l'assurance tranquille, déterminée. Trois produits sûrs. Un *quatrième produit fait le pitre*, squatterise le support des autres : Georges Marchais tire la langue dans l'affiche de François Mitterrand, comme le bon petit diable sort de sa boîte.

Nouveauté de l'année, on a tendu sur certains emplacements *réservés des grillages qui doivent* protéger les visages en question de l'agression des graffiti, de la guérilla, du putsch d'images, mais qui ne protègent *pas le passant de l'agression*. Quel est l'enjeu ici, sinon une mise en vote publicitaire, un *sprint antidémocratique (car ces* visages nous auront à l'usure) et un formidable gaspillage, beaucoup de temps et de papier perdus, *beaucoup d'arbres abattus*, bientôt un immense dépotoir.

L'autre soir, à la sortie du [illegible] Vaugirard, on venait de placarder quarante têtes semblables, peu importe laquelle, en affichettes, collées bord à bord. Le visage en suintait encore, *par perles, en lui donnant* un air de trouille sournoise. Un homme est arrivé, qui n'avait *rien d'un fou, qui sortait du* travail, qui avait des dossiers *et des journaux sous le bras*, un homme seul, que personne ne payait pour faire ce qu'il *allait faire. Il s'est mis à déchirer* tranquillement les affiches, qui se détachaient, encore molles, en lambeaux, une par une, sans hargne, sans se soucier des passants, mais *dans* une sorte de nécessité, de besoin vital : celui de faire de la place, de faire le vide *dans* la saturation, de réclamer un peu de liberté de regard et de mettre bas ce visage arrogant dans lequel il voyait le *mensonge*. Personne ne l'a insulté. Plusieurs personnes qui attendaient l'autobus ont voulu *lui prêter leurs mains*.

HERVÉ GUIBERT.

SIX MOIS DE PRISON POUR UN COLLEUR D'AFFICHES

Le tribunal correctionnel de Metz (Moselle) a condamné, *jeudi 16 avril*, M. Roland Delauzanne, vingt-trois ans, boulanger, poursuivi pour coups et blessures volontaires, à six mois d'emprisonnement. M. Roland Delauzanne, qui collait en faveur de M. Valéry Giscard d'Estaing, avait été surpris dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 avril à *Marly*, près de Metz, alors qu'il venait d'arracher d'un panneau *électoral plusieurs affiches* apposées quelques minutes auparavant par *M. Jean-Michel Poillot*, agent de maîtrise, pour le compte de M. *Chirac* (*le Monde* du 14 avril). A l'issue d'une brève altercation, M. Delauzanne était allé chercher une carabine à air comprimé avec laquelle il tira sur son antagoniste. Ce dernier, atteint à la lèvre supérieure, a subi une incapacité de travail de onze jours.

POINT DE VUE

La loi bafouée

par FRANCIS CABALLERO (*)

L'ÉLECTION approche. Le *marketing politique* s'agite. *Une formidable* bataille d'affiches est en cours. Pas celle de l'affichage sauvage, fruit du zèle des militants, celle de l'affichage commercial, produit publicitaire payant. *Et cher.* Environ 7 millions de francs pour six mille à huit mille panneaux loués *pour* la campagne présidentielle.

Ces chiffres laissent rêveur, mais le problème est ailleurs. Il se trouve, en effet, qu'il existe une loi qui *interdit ces pratiques. L'article L. 51* du code électoral, qui prévoit : « *Pendant la durée de la période électorale, tout affichage relatif à l'élection est interdit en dehors des emplacements réservés à cet effet.* » Le tout sous peine d'une lourde amende de 10 800 à 36 000 francs par affiche.

⁂

Comment se fait-il, dans ces conditions, qu'afficheurs et candidats puissent commettre, le plus paisiblement du monde, un délit correctionnel ? *La réponse est simple.* Elle tient à la bienveillance du juge face à la délinquance en col banc. Celle-ci est traditionnelle, *mais elle revêt en* matière d'affichage un caractère si exemplaire que l'histoire vaut d'être contée.

Elle commence en 1967 par un *jugement du tribunal correctionnel* d'Auxerre qui va faire jurisprudence. Pour le tribunal, *l'affichage est un délit instantané* qui se réalise au moment où se colle l'affiche. Et à *ce moment-là seulement. Il suffit* donc d'afficher *avant* l'ouverture de la campagne sur un emplacement *loué pour sa durée pour échapper à* l'incrimination. Admirons le tour de passe-passe juridique. L'ennui est que le raisonnement est intellectuellement absurde, juridiquement erroné *et politiquement illusoire.*

Son absurdité éclate si l'on raisonne par analogie. Prenons le cas du *stationnement* automobile. En transposant, cela revient à dire que l'infraction se réalise lorsque l'on *stationne*, et que, une fois stationné... elle disparaît. Pas plus que le stationnement, l'affichage interdit n'est qu'un délit instantané. C'est un délit continu ou, plus exactement, une *infraction permanente qui dure autant* que dure l'affiche. Le Parlement l'a bien compris. La loi du 31 décembre 1979 *sur* la publicité extérieure punit désormais ceux qui auront apposé ou *maintenu* une publicité interdite. La position jurisprudentielle est devenue intenable.

Elle est au surplus facile à contourner *par* les adversaires politiques du candidat. Il suffit d'attendre que les affiches soient *remplacées pendant* la campagne. Or elles le sont en permanence car constamment recouvertes, salies, bombardées... Deux constats d'huissier établissent ce remplacement et c'est précisément ce que produisait M. Dumont, candidat écologiste en 1974, pour citer *M. Giscard d'Estaing et une société* d'affichage devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Juridiction bien embarrassée, car le délit était constitué. Le candidat n'ayant évidemment pas remplacé l'affiche lui-même se trouvait poursuivi comme complice par fourniture d'instructions et de *moyens. Pour établir* ces moyens, M. Dumont citait un témoin, ouvrier afficheur, qui indiquait que le *remplacement* s'effectue à l'aube, par des professionnels payés en sous-main 800 F par nuit, sous la protection de gardes musclés et parfois armés. Témoi*gnage peu probant, estima* le tribunal, car se rapportant aux campagnes en général et non aux faits *de la cause.* Restait l'affiche, à l'effigie du candidat et qui le reliait nécessairement aux colleurs inconnus. Pas forcément, rétorquèrent les défendeurs : elle a pu être *subtilisée, ou imitée, et remplacée* par provocation. Bon sang, mais c'est bien sûr..., s'écria la onzième chambre de la cour de Paris, saisie en appel : « *Les affiches litigieuses ont été apposées au cours d'une opération menée clandestinement par des éléments incontrôlables et sur les mobiles desquels subsiste une incertitude (!?)* » En conséquence, elle déclara que « *René Dumont n'avait pas rapporté la preuve que Valéry Giscard d'Estaing ait participé en tant que coauteur ou complice et de quelque mode que ce soit aux faits d'affichage irrégulier* ».

L'histoire prêterait à sourire si elle ne mettait en jeu des principes aussi fondamentaux pour la démocratie que l'indépendance des juges, l'autorité de la loi et l'égalité des candidats devant l'argent.

⁂

Passons sur l'indépendance des juges. L'institution judiciaire n'est d'ailleurs pas seule à se dérober. *La Commission nationale de contrôle*, chargée de veiller à ce que tous les candidats bénéficient de la part de *l'Etat des mêmes facilités pendant* la campagne, se déclare, elle, incompétente. Une affaire privée, dit-elle.

Les tenants du marketing politique ont donc le champ libre pour *ridiculiser la loi. Pour eux, pas de cam*pagne moderne sans affichage à l'américaine. Pourtant, quitte à copier les Etats-Unis, mieux vaudrait leur emprunter leurs mécanismes de financement *des élections par l'Etat* que leurs excès publicitaires.

Car la publicité est indigne du débat électoral. Aguicheuse, elle veut plaire à tout prix : tel candidat livre *une image tellement retouchée, sans* verres de lunettes ni verrue, que le loup métamorphosé a l'air d'un mouton. Vulgaire, elle rabaisse l'homme au rang de produit : « *Un vrai président* », proclamait un autre sans se rendre compte qu'il imitait un fromage. Mensongère, elle joue sur les *mots* : « *On vous a confisqué le pouvoir, je vais vous le rendre* », disait un troisième qui ne pense qu'à s'en emparer depuis vingt ans.

De deux choses l'une. Ou bien *l'affichage est utile, voire décisif, et* il faut le proscrire : il est illégal. Ou bien il est inutile, voire nuisible, et *il faut s'en passer* : il est inconvenant.

(*) Agrégé des facultés de droit.

L'importance de l'enjeu

(Suite de la première page.)

Ce texte, adopté par une unanimité de façade en janvier 1980, « *n'efface pas le programme commun. Il le prolonge.* » Il faut le lire de près pour connaître les réelles intentions du candidat socialiste. Ce « *projet de civilisation* » forme un tout. Il s'inscrit explicitement dans « *une logique de rupture* ».

Passons sur la description caricaturale de la France actuelle, une France misérable, exploitée par une minorité de privilégiés. On ne peut voir dans ces assertions que rhétorique électorale...

Mais ce que nous devons prendre très au *sérieux*, c'est la logique profonde d'une politique fondée sur les principes ou sur les slogans de la vulgate marxiste. La lutte des classes est reconnue comme *le moteur de l'histoire*. « *Il faut*, lisons-nous, *substituer l'hégémonie de la classe des travailleurs à celle de la bourgeoisie.* » « *La classe ouvrière par sa masse, son rôle dans la production, la nature de ses revendications est au cœur du processus de changement* », c'est-à-dire du processus révolutionnaire.

⁂

Pour mettre fin à l'exploitation des travailleurs par la bourgeoisie et à la domination du grand *capital, il faut* transformer les structures de la société française en nationalisant les grands moyens de production. Les nationalisations proposées sont celles-là mêmes que prévoyait le programme commun, augmentées de la sidérurgie et quelques autres. « *La nationalisation des groupes dominants de l'économie demeure un des préalables essentiels du renversement durable des rapports de force entre les classes et de la mise en œuvre d'une nouvelle logique du développement.* »

Ces nationalisations massives doivent — c'est leur finalité même — faire basculer l'économie de marché vers une planification autoritaire, agrémentée d'une autogestion mythique, qui contredit ses règles et qui, au surplus, n'a été expérimentée *nulle part de manière concluante.* Autrement dit, on nous propose d'abandonner le système économique qui est celui des pays les plus développés, les plus efficaces, avec ses compléments nécessaires en matière de contrôle, de solidarité, de planification souple — car nous ne sommes pas de ceux qui préconisent un retour au « libéralisme sauvage » du dix-neuvième siècle ni une imitation servile du « reaganisme » — pour *adopter celui qui, partout où il* a été appliqué, s'est soldé par un échec

Cette logique de rupture est aussi une logique de fermeture des frontières, qui serait suicidaire pour un pays dépourvu de la plupart des matières premières indispensables à son développement, obligé d'exporter pour vivre, et, bien entendu, mortelle pour la Communauté européenne. Le dirigisme briserait les ressorts de notre économie. Le protectionnisme la condamnerait à l'asphyxie. Cela est parfaitement clair Mais le problème revêt un autre aspect généralement moins *bien perçu : les socialistes français*, sincèrement attachés pour la plupart aux libertés politiques, ne semblent pas comprendre ou ne veulent pas voir qu'elles ne survivraient pas à *l'étouffement* des libertés économiques. L'expérience le montre. Partout où elle s'est développée *sur* une grande échelle, l'étatisation de l'économie aboutit fatalement à la dictature d'une bureaucratie, ou en procède.

Une telle philosophie ne peut rester *sans conséquences sur* la politique internationale de la *France, sa place et son rôle dans* le monde. La lutte contre le capitalisme international, contre l'impérialisme américain, contre la stratégie diabolique des multinationales, l'appui inconditionnel à tous les mouvements *d'insurrection* dans le tiers-monde *conduisent*, en dépit de quelques timides réserves et d'une allusion *furtive* à l'alliance atlantique, à une singulière complaisance pour l'U.R.S.S. Après avoir *dénoncé l'antisoviétisme, le projet* socialiste souligne l'importance des réalisations du socialisme moscovite — celui-ci donne, paraît-il, la priorité à la protection sociale et à l'éducation — et les convergences qui le rapprochent de ses propres conceptions.

⁂

Convergences et alliance avec l'Union soviétique, convergences et alliance avec le parti communiste vont de pair La conclusion du projet socialiste est, à cet égard, sans équivoque : « *Notre intention est de l'associer à une politique visant à transformer les structures de la société française et à ouvrir la voie au socialisme.* » La construction du « front de classe » — rassemblant autour des travailleurs exploités une large majorité de notre peuple — « *implique une ligne d'action, l'union des forces populaires, et une stratégie politique, l'union de la gauche* ». *François* Mitterrand demeure cohérent avec son projet de parvenir au pouvoir avec les communistes et grâce à leurs voix, lorsqu'il proclame, aujourd'hui *encore, le maintien rigoureux* de sa stratégie d'union de la gauche.

En apparence, *cette stratégie* est actuellement bloquée par l'attitude des dirigeants communistes. En apparence. Mais, en fait, François Mitterrand n'a pas perdu l'espoir de la ranimer, en faisant appel au « *peuple de gauche* » contre l'appareil de Georges Marchais. Et, de *leur côté*, les chefs du parti communiste français savent que, en cas de victoire de François Mitterrand, au *soir du 10 mai*, grâce aux voix *communistes, ils ont les moyens* de l'obliger à négocier un nouveau pacte de gouvernement conforme à leurs exigences. Les deux partis sont condamnés à *s'entendre. Et ils peuvent s'enten*dre sur un programme voisin du projet socialiste pour une bonne et excellente *raison* : ce projet est très proche, par ses orientations sinon dans le détail, du programme communiste.

Il est nécessaire que les Français s'en pénètrent l'esprit pour *bien mesurer l'importance de l'enjeu* et prendre conscience des périls auxquels la politique aventureuse de François Mitterrand exposerait notre pays. S'ils veulent préserver la France de cette aventure et assurer ses chances dans le monde de demain, le meilleur moyen est d'apporter leurs voix, dès le premier tour, au *seul* candidat capable, au second, de l'emporter sur François Mitterrand : Valéry Giscard d'Estaing. Comment comprendre que, dans ces conditions, Jacques Chirac, par excès de polémique, en vienne à établir une symétrie de contestation entre le président *sortant et le leader de la gauche* actuelle, symétrie qui sert objectivement l'opposition ?

Ensuite, et ensuite *seulement*, on peut espérer la reconstitution dans notre pays d'un courant socialiste non marxiste, c'est-à-dire d'un socialisme moderne avec lequel nous pourrions engager un dialogue utile pour l'avenir d'une France rassemblée.

JEAN LECANUET.


Aujourd'hui, dans le monde entier les femmes adorent Louis Féraud.
Une femme qui décide, une femme consciente de son charme et de sa personnalité, une femme en harmonie avec elle-même, avec sa vie, une femme séduisante, c'est tout cela une femme Louis Féraud.
Entre Louis Féraud et cette femme se sont établies une complicité et une séduction réciproques. Avec son sens intime de la matière et des couleurs, son goût inné pour le mouvement, Louis Féraud a conçu une ligne contemporaine, aux détails subtils et harmonieux.
Louis Féraud s'est entouré d'une équipe aux talents les plus diversifiés, et il a tissé entre eux le lien qui est aujourd'hui la base de son succès international.
Louis Féraud, le couturier qui adore les femmes, a su les séduire à Paris, Londres, Rome, New York, Tokyo, Munich, et aujourd'hui dans le monde entier, ce sont les femmes qui adorent Louis Féraud.
Louis Féraud.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

IMAGES DU TIERS-MONDE

Éthique du photographe

CERTES, voyager c'est savoir ouvrir les yeux, savoir regarder. Il ne s'agit pas évidemment de chercher à tout voir, de se constituer, quelque part dans un lobe cervical, un réservoir d'images, une collection de cartes postales. Simplement regarder, rapidement mais profondément, en oubliant ses préjugés. Surtout ne pas partir pour voir ce que l'on pense que l'on va voir. Simplement regarder.

C'est le choix qu'a fait, depuis de longues années déjà, un photographe français, Marc Riboud, qui à l'âge de trente ans a décidé de vivre pour et de la photo. Un jour de 1954, il est « parti » de Paris en Land Rover pour Calcutta et l'Inde. Il est resté un an là-bas, puis s'est arrêté quatre mois en Chine. Ce n'était pas tout à fait un touriste ordinaire. Tout ce temps-là, il l'a passé « chez » les Indiens, « chez » les Chinois, vivant chez l'habitant, avec lui.

En tant que photographe, il a pu sentir la réserve instinctive de beaucoup de ses « sujets » devant le geste du photographe qui paraît menacer celui qui est visé comme pourrait le menacer le geste du chasseur. Alors, que faut-il faire ? Doit-on s'abstenir de prendre tout cliché ?

« Certainement pas, affirme Marc Riboud, *mais il faut absolument prendre certaines précautions. Tout est fonction d'un jugement personnel. Il y a des choses qui ne se photographient pas et que des imbéciles veulent photographier à tout prix, comme la mort par exemple. Cela est peut-être dû à l'attrait sordide de certains journaux pour ces sujets à sensation. Le photographe doit, avant tout, posséder une certaine éthique que chacun choisit. Cette « ligne » morale, dans des circonstances différentes, peut être appliquée de différentes façons, mais elle doit exister. »*

La publication de certaines photos qui, au moment où elles ont été prises, pouvaient laisser croire que cette règle avait été transgressée a, malgré tout, été *certaines fois bénéfique,* Marc Riboud se souvient de scènes de tortures à mort au Bangladesh. Lui-même, moralement et même physiquement, n'avait pu prendre aucun cliché. D'autres l'ont fait, abrités, protégés par les tortionnaires. Le choc de la publication de ces photos dans la presse internationale a été tel que ces massacres ont cessé un peu plus tard.

Les sarcasmes du touriste « voyeur »

En dehors de ces cas extrêmes, la photographie peut être une activité tout à fait « normale » : encore faut-il connaître et appliquer *quelques règles qui permettent* d'éviter bien des déconvenues. Elles concernent autant le comportement que le choix du matériel et la façon de s'en servir.

« Les gens sont souvent très ennuyés, que ce soit dans les pays du tiers-monde ou ailleurs, quand ils se savent regardés, même si ce n'est pas à travers un appareil photo, poursuit Marc Riboud. *Or on peut bien voir quelque chose sans le regarder. Pour ne pas être un touriste « voyeur », il faut, en général, regarder ce que les gens regardent. »*

Ces touristes « voyeurs », Marc Riboud les a souvent croisés et il n'est pas tendre pour eux. Tout en reconnaissant que les jeunes en voyage commencent à changer, il affirme ne pas pouvoir supporter le Français moyen en vacances, cet homme d'environ quarante ans, en famille, dont le seul intérêt demeure la « bouffe », le fromage, le confort de l'hôtel et dont l'esprit critique *n'est plus que du sarcasme.* Au lieu *de s'interroger sur ce qu'il voit, il est souvent choqué* par des pratiques qu'il considère peu morales, peu civiques et perd toute capacité de jugement. Il crée par ailleurs certaines situations qui préviendront tout touriste futur de partager quoi que ce soit avec un sujet échaudé. Marc Riboud se souvient à ce propos d'un proverbe africain qui affirme : *« L'étranger ne voit que ce qu'il sait. »* Il se souvient également, autre aspect intéressant, de l'exemple d'un Nigérian qui avait quitté sa hutte pour Lagos et qui revenait se promener dans les villages en costume et souliers vernis, voulant se comporter comme un touriste ordinaire. Tout cela pour se donner une impression de supériorité sociale ou culturelle dont le résultat est une certaine condescendance qui empêche tout rapport réel entre les hommes.

La meilleure façon de prendre un cliché

Respecter son sujet constitue donc une règle de base *« Il faut éviter, d'autre part, de trimbaler une quincaillerie d'appareils photos, télé-objectifs, etc.,* reprend Marc Riboud, *cette plaie du vingtième siècle propagée par des grosses firmes qui ont fabriqué des touristes-photographes à la chaîne. Un appareil suffit, pas de télé-objectif, difficile de maniement et qui permet juste de se faire un peu plus remarquer. Il faut se mêler aux gens, faire la même chose qu'eux et, rapidement,* l'appareil photo *prend un angle différent. 98 % des bonnes photos sont prises avec des appareils très simples.*

» La meilleure façon de photographier est celle qui fait que le sujet ne s'aperçoit de rien. Il faut marcher à pas de velours, au même rythme, à la même allure que son sujet, avoir le même comportement. Et puis on approche l'appareil photo de son œil et on prend un cliché. Il faut voir juste, surtout ne pas fignoler. Plus on essaie de bien faire, plus la photo est mauvaise.

» J'ai le sentiment que certaines personnes en ont marre d'être photographiées. Elles ont vu trop de photographes. Si elles refusent d'être photographiées, il faut surtout respecter ce souhait. La règle, c'est d'être discret, ne pas mitrailler, faire passer un certain courant avec la personne qu'on photographie, un certain sourire et, règle de courtoisie élémentaire, dire trois mots de la langue du pays où l'on se trouve, trois mots que l'on connaît toujours. »

Enfin, Marc Riboud insiste sur le fait que la photographie doit répondre *« aux mêmes soucis, à la même rigueur que les autres formes d'expression et demander beaucoup de sensibilité ». « L'appareil photo est le moyen d'expression le plus et le plus mal utilisé,* souligne-t-il. *S'il fallait vraiment donner un conseil au touriste qui part en voyage, ce serait peut-être de ne pas emporter d'appareil photo. »* Une conclusion qui n'est pas tout à fait une boutade.

O. S.

Marc Riboud est l'auteur d'un livre de photographies sur la Chine, intitulé : « Chine : instantanés de voyage » qui vient de paraître chez Arthaud (prix : 165 F environ) et de nombreux autres ouvrages aujourd'hui épuisés. Il vient, d'autre part, de réaliser une exposition sur la Chine qui débute le 23 avril prochain à la Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye, à Paris dans le sixième arrondissement.

La Haute-Volta à l'état de nature

QUELS touristes heureux ! Ou plutôt, les heureux *routards !* Rafael *et Odile* ne tarissent pas d'éloges sur leur voyage en Haute-Volta commencé à Ouagadougou. Il y a seulement quatre jours. Ils se déplacent en stop grâce à l'obligeance des camionneurs et même de cyclistes... « *C'est sensationnel,* s'extasie Rafael. *Les villageois nous accueillent dans leur case et ils partagent avec nous l'eau et le mil. Partout, ils nous prient de rester deux ou trois jours avec eux. Oh ! C'est dur parfois : il fait si chaud ! Et puis, nous ne connaissons pas la nourriture, mais nous goûtons à tout. Je n'ai jamais rencontré une pareille gentillesse, une telle hospitalité : nous avons déjà été invités à un mariage et à une fête. Je comprends mieux la musique africaine qui vit des rites quotidiens : du rite et du rythme du mil que l'on pile, du rite et du rythme de l'eau que l'on porte. Nous ne connaissions vraiment rien de l'Afrique. »*

Rafael et Odile visitent Boromo, bourgade située à mi-chemin de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, sur un cyclomoteur *qui leur a été prêté.* Ils cherchent une moto à louer pour visiter la *réserve* proche ; l'emploi d'un engin rapide leur a été recommandé, afin d'être en mesure d'éviter la charge de l'éléphante qu'une blessure a rendue agressive.

Rafael et Odile : deux voyageurs transplantés par l'association Le point, de Mulhouse, *dans l'un des pays les moins* connus d'Afrique, « *parce que le voyage n'était vraiment pas cher ».*

Cette association propose son Boeing-707 de cent quatre-vingt-neuf sièges qu'elle met en ligne une fois par semaine entre Lyon et Ouagadougou au prix de 1 580 F (aller et retour). Le tarif des compagnies régulières UTA *et Air Afrique,* dont les vols partent de Paris, s'élève à 7 530 F. *Grâce au Point, Ouagadougou* est en passe de devenir *« la baguette de La Ciotat »* du voyage...

Pour dénoncer le monopole des réguliers, Maurice Freund, président du Point, retrouve les accents des plus virulents porte-parole des consommateurs : *« La Haute-Volta a servi de « fromage » aux compagnies aériennes qui, grâce à l'héritage colonial du monopole, ont pratiqué des tarifs qui aboutissaient au pillage d'un pays pauvre. »*

Et d'ouvrir ses comptes : un vol Lyon-Ouagadougou-Lyon dure dix heures et coûte 119 000 F de kérosène, 14 000 F de maintenance sur l'aéroport de Lyon, 1 500 F de parking sur celui-ci, 11 500 F de maintenance sur l'aéroport *de Ouagadougou,* 10 000 F de droit d'atterrissage sur celui-*ci, 1 500* F *de contrôle aérien,* 1 800 F de nourriture en vol, 16 000 F de salaires du personnel navigant, 15 000 F d'entretien mécanique, 17 000 F d'amortissement *et* d'assurance du Boeing qui partira à la casse dans deux ans. Soit un total de 209 300 F à répartir entre les 189 usagers : *un peu plus de 1 100 F par personne.* Le bénévolat des adhérents et les bas salaires des permanents expliquant cette prouesse *(le Monde* du 29 mars 1980).

« A ce prix, nous avons payé nos pilotes, tenu nos tarifs, amorti notre appareil, et nous reversons l'intégralité du bénéfice réalisé au gouvernement voltaïque en espérant que cet argent soit affecté à des réalisations agricoles. » Du 17 janvier au 15 février, l'excédent s'est élevé à 440 000 F. Enfonçant définitivement la concurrence, Le point a décidé d'offrir au ministère voltaïque du tourisme, à la fin du mois d'avril, les cinq Land-Rover et les quatre minibus qui, pour 650 F par semaine *et par personne, sont mis, avec* un chauffeur, à la disposition des « pointistes » désireux d'effectuer un circuit. Selon Maurice Freund, ces dépenses *auront été amorties* entre le 13 décembre 1980 et le 26 avril 1981. *Quinze « land » seront* achetées, pour la saison prochaine, *et seront, elles aussi,* données au ministère.

Face à une initiative qui risque de « déstabiliser » le ciel africain, jusqu'à ce jour efficacement protégé, les compagnies régulières ont fait flèche de tout bois. Démarches auprès de la direction française de l'aviation civile et pressions sur *le gouvernement* voltaïque se sont succédé. Elles ont menacé *plusieurs fois la chaîne charter* mise en place le 13 décembre 1980. Au gré des *interdictions,* il a fallu au Point quitter Lyon pour affréter à Zurich un avion de la compagnie suisse Balair, ou encore acheminer par autocars les voyageurs de Lomé (Togo) jusqu'à Ouagadougou, ou encore *faire descendre* les passagers par une échelle de secours, Air Afrique refusant de louer un de ses escaliers à l'escale de cette dernière ville...

Devenir une destination à part entière

Le point a gagné, pour l'heure, sur les deux fronts : le conseil supérieur de l'aviation marchande *française (C.S.A.M.) a autorisé,* le 12 mars, sa filiale aérienne *Point Air (1) à desservir* officiellement le bassin méditerranéen, l'Europe, Ouagadougou, Lomé et New-Delhi ; le gouvernement militaire de redressement qui a pris le pouvoir en Haute-Volta, le 25 novembre 1980, lui avait, auparavant, loué le pavillon de la compagnie nationale *Air Volta. Chez* les autorités voltaïques ont joué, notamment, le *désir* de *rabattre la* trop grande assurance des dirigeants ivoiriens et sénégalais d'Air Afrique, l'espoir d'attirer un plus grand nombre de touristes et la volonté de faire baisser les tarifs d'un transport aérien vital pour un pays enclavé entre le Sahel et les pays côtiers. L'autorisation *du Boeing du Point* à Ouagadougou doit être comprise comme *un geste de nationalisme.*

Voilà donc la Haute-Volta à 1 580 F de la France. Mais la Haute-Volta pour quoi faire ? A ce tarif, elle devient la porte de l'Afrique de l'Ouest puisque, à partir de Ouagadougou, il en coûtera entre 100 et 1 000 francs pour gagner Lomé et Abidjan en taxi-brousse, *en train ou en* avion. Toutefois, elle ambitionne *de devenir une destination* touristique à part entière.

Inutile d'attendre de cet immense plateau de latérite des paysages spectaculaires : les falaises de Banfora ou de Sindou, dans le sud-ouest du pays, sont belles. Sans plus. Elles ne peuvent se comparer avec les falaises de Bandiagara (Mali), avec le mont Cameroun ou avec le *Kilimandjaro.* La faune, *qui* commence à peine à être recensée, offre une *palette complète,* depuis le cob de Buffon et le buffle jusqu'à l'hippopotame colléreux et le lion paresseux. Malheureusement, le spectacle des bêtes sauvages tient encore du *coup de chance,* les campements, les circuits et les accompagnateurs n'ayant *pas été adaptés,* comme au Kenya ou en Tanzanie, aux besoins du safari-photo. Quant aux établissements hôteliers, ils répondent mal aux canons du tourisme international, hormis à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso et à Arly. Le gouvernement a défini des priorités *budgétaires* autrement plus urgentes en matière d'irrigation et *de santé.*

C'est avec une modestie très sympathique *que M. Bangre* Silvestre Ouedraogo, ministre du tourisme et de l'environnement, reconnaît que son pays n'est taillé ni pour le tourisme de luxe ni pour le tourisme de masse. *« Chez nous, le but du touriste ne peut être que de rencontrer les habitants, de visiter nos villages et d'approcher nos modes de vie,* déclare-t-il. *Cela exclut des installations sophistiquées à l'usage exclusif du tourisme. Nous n'exhiberons pas nos danses parce que deux ou trois Land-Rover seront arrivées. Nous ne sortirons jamais nos vrais masques en échange d'argent. Si c'est la période des fêtes, tant mieux. Sinon, tant pis. L'arrivée du Point en Haute-Volta présente deux avantages : nous y gagnons en notoriété et leurs adhérents semblent adaptés aux possibilités de nos infrastructures. »*

C'est vrai : le plaisir du voyage, de Gorom-Gorom à Bobo et de Fada N'Gourma à Dedougou, réside dans les rencontres qu'il procure. Mossis, Peuls, Lobis, Bobos, Senoufos, Gouronsis et Gourmantchés *donnent la clé de* la vieille Afrique à ceux qui savent *prendre le temps de parler* et de sourire à l'ombre de tous les *baobabs éléphantesques.* Il faut goûter le dolo, la bière de mil, partager le sagbo, la galette *de mil, avec le paysan, serrer la* main d'un ancien combattant au *garde-à-vous,* entendre, *derrière* les cases, la pulsation des tambours *qui accompagnent* les masques sacrés et comprendre que la survie d'une famille tient à ses petits greniers tressés où l'on serre pour la saison sèche le mil et le sorgho. La vie et la mort à réapprendre.

Sur les bords des Voltas, la noire, la rouge et la blanche, *aurait-on découvert le secret d'un* tourisme enfin débarrassé de ses *gangrènes et de ses pollutions ?* Le routard du Point serait-il la panacée ? Assurément pas. Le ministre voltaïque du tourisme reconnaît lui-même que les tentations restent toujours présentes. *« Le paysan désire très vite vivre comme l'Européen qu'il aura vu passer. Si vous donnez 300 000 F C.F.A. (2) à un villageois, il n'aura qu'une idée en tête : casser sa case pour reconstruire un « truc » rectangulaire. »* Le même vertige n'a-t-il pas saisi, il y a quelques lustres à peine, l'Ardéchois et le Tarentais ?

L'extrême pauvreté du planteur mossi ou songhaï complique encore les rapports avec son hôte. Il se sentira si flatté de *la visite de celui-ci qu'il* le retiendra le plus longtemps pos*sible en lui sacrifiant ses maigres* provisions. Quand le moment du départ sera venu, il trouvera encore moyen de lui offrir deux poulets pour le remercier d'avoir accepté son hospitalité. Le monde à l'envers : le pauvre donnant au riche. Et si, à force de mauvaise conscience, le tou*riste modèle se mêle de remettre* les choses d'aplomb, il se trouve *vite prisonnier d'un dilemme : ou* bien il refuse les dons de son *hôte, et le blesse ; ou bien il* cherche à les compenser financièrement et, ce faisant, il corrompra un geste immémorial et peut-être même le cœur du simple. Insoluble.

Certains organismes d'aide se sont *émus de ces menaces.* Ainsi l'Union des comités pour le déve*loppement des peuples artisans* du monde (UCODEP) a-t-elle *approché l'association* Le point pour lui demander de renoncer à certains circuits, où aucun touriste n'était jamais venu. L'UCODEP proposait encore de négocier l'hébergement des « pointistes » avec des associations et des villages voltaïques. Elle demandait, enfin, que soit *distribué dans l'avion un tract* où le futur broussard lirait les *recommandations suivantes :*

« Voyage en petit groupe (trois ou quatre, c'est bien) ;

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite en page 16.)

(1) Point Air, en cours de constitution, est une S.A.R.L. dont le capital sera réparti entre l'association. Le point (40 %), le personnel navigant (40 %) et le groupement mixte de transport touristique (20 %).

(2) 1 franc C.F.A. : 0,02 franc français.





Un pays en mutation

Instantanés de Corée du Sud

SEOUL offre, en ce matin radieux, un paysage très coréen. Seuls émergent, dans le soleil radieux, au-dessus d'une mer cotonneuse, les *sommets des* gratte-ciel, les minarets de la mosquée, les clochers des églises simili-gothiques, et la tour-observatoire de Namsan. Les pieds des bâtiments, les maisons basses aux toits retroussés, les ginkgos recouverts de « mille écus » dorés, sont noyés dans une masse floconneuse qui feutre les bruits, enveloppe les sons, amortit les cris et les klaxons des voitures. Est-ce à cause de ces fréquents brouillards d'automne ou de printemps que la Corée a été *surnommée* le « Pays du matin calme » ?

Rien de moins calme pourtant que sa capitale, Séoul, et ses *8 millions* d'habitants, fondée *au* quatorzième siècle entre Pukhansan, la Montagne du Nord, et Namsan, la Montagne du Sud, sur les bords du fleuve Han, d'après les conseils de géomanciens, qui n'avaient pas trouvé de lieu aussi propice pour l'établissement d'une capitale. L'animation de la rue Myongdong, dès le début de la matinée, n'a *d'égale que* celle d'une *rue* méditerranéenne au moment de la *promenade du soir.*

Au centre, c'est le périphérique aux heures de pointe : voitures particulières, coréennes ou japonaises, autobus bondés roulant au pas dans la fumée et le bruit des diesels, très nombreux taxis peints en vert : à 50 wons la prise en charge pour 2 kilomètres (1 dollar U.S. = 620 wons), ils sont toujours complets et prennent le plus de passagers possible ; les livreurs, sur des bicyclettes renforcées de tubes d'acier de la roue au guidon, se faufilent avec dextérité entre les véhicules, malgré leurs charges imposantes et le peu de maniabilité de leurs engins.

Sur les trottoirs, une foule compacte : collégiens en uniforme noir et casquette ; collégiennes à col blanc ; écoliers aux vêtements colorés, le cartable sur le dos — Mickey ou Snoopy. — guidés par un aîné de dix ou douze ans qui leur fait traverser la rue, un grand drapeau à la main ; hommes d'affaires vêtus à l'occidentale, l'attaché-case au bout du bras ; femmes jeunes et moins jeunes, vêtues du *hangbok*, longue jupe nouée sous les seins, boléro fermé par devant, une seule ganse à gauche, pantalons *bouffants*, sandales de *caoutchouc* blanc relevées à la poulaine. En robe de soie ou en jeans, toutes les jeunes mamans portent leur enfant de la même manière : sur le dos, maintenu par une sorte de large couverture de nylon aux couleurs vives qui leur enserrent la moitié du corps. Les marchands de pieuvre séchée, de marrons ou de pommes, installent leur éventaire au coin des rues, sous un grand parasol blanc.

Dans l'odeur des châtaignes grillées et du poisson fumé, dans la vapeur qui monte des étals des vendeurs de soupe aux nouilles ou de crêpes de riz, tout ce monde-là va, vient, se croise, à pas pressés, dans une activité de ruche ; le peuple coréen s'est accroché le badge de *« l'homme le plus travailleur du monde »*, et il en est fier.

A peine remis des horreurs de la guerre, il se met à l'œuvre, et, sans *grandes* richesses naturelles, grâce à une main-d'œuvre abondante, *qualifiée et* bon marché, le pays se taille la part du lion dans *l'industrie de transformation* ; après avoir investi dans les textiles et l'électronique, il se classe au deuxième rang mondial dans le domaine de la construction navale.

Cet acharnement dans l'effort, cette vie parfois rude, n'empêchent pas les Coréens d'être *généreux*, hospitaliers et ouverts. C'est, sans nul doute, dans cette *disposition* d'esprit *que* nous a abordés Mlle Cho Hey-ja, alors que, *dans* la *foule* bigarrée du marché de la Porte de l'Est, nous essayions vainement de nous faire comprendre d'une vendeuse de vases en céladon bleu. Souriant des lèvres, souriant des yeux sous la frange de ses cheveux noirs, elle nous a proposé ses services comme interprète, et son sourire est devenu rire éclatant quand elle a su que nous étions Français : « *Oh! you, Frenchies!* », comme si c'était la chose la plus drôle du monde. Elle était à la recherche d'un *cadeau pour* sa petite sœur, Hey-Sook, qui fêtait ses... cent jours, date importante *dans la vie*, car, autrefois, peu de bébés la dépassaient.

« Mes parents vont lui présenter les objets traditionnels : une bobine de fil, de l'argent, une pierre à encre et un livre, et pourront prédire son avenir en voyant celui qu'elle va saisir en premier, le fil symbolisant une longue vie, l'argent, la richesse, l'encre ou le livre, des dispositions pour être artiste ou savant. Quant à moi, je vais plutôt lui acheter un jouet en peluche. »

Ginseng, le grand docteur

Cho Hey-ja, qui est étudiante *en lettres à l'université de Kuynghee*, ne va pas quitter ses *« Frenchies »* de la journée : elle tient à leur montrer les curiosités de Séoul et à leur faire goûter la cuisine coréenne : *maeuntang*, soupe de poisson aux nouilles, fort pimentée ; *pindaedok*, crêpes de riz aux légumes verts ; *kimchi*, raves et choux fermentés, arrosés de thé d'orge, de *makkoli, sorte de vin de riz*, et d'alcool de ginseng, le *« grand docteur de la Corée »*, explique notre interprète.

Après les nourritures terrestres, nous passons à d'autres plaisirs, plus esthétiques, en visitant, avec Hey-Ja, une école de calligraphie, puis l'atelier d'un potier, très âgé et très renommé, qualifié de *« trésor culturel humain n° 10 »*. Car ici, des bouddhas aux pagodes, en passant par les *artistes de renom, tout est répertorié* : l'observatoire de Chomsong-dae à Kyongju, capitale de la dynastie de Silla (668-936), le plus ancien d'Orient (634), est classé *« trésor national n° 31 »* ; une troupe de ballets classiques, *« trésor culturel humain n° 18 »* ; le bouddha en pierre à savon de Puyo, exemple remarquable de l'art Paekche (100 avant J.-C.-600 après J.-C.), porte le n° 329 ; le n° 1 est attribué à la porte de l'Est, en plein cœur de Séoul, *mais le plus remarquable* à mes yeux porte le n° 32 : ce sont les quatre *vingt-deux mille planches* de caractères de bois qui servirent, *sous la dynastie* Koryo, à imprimer, au treizième siècle, l'histoire de Bouddha, le *Tripitaka Koreana*, deux cents ans avant la « découverte officielle » de l'imprimerie par Gutenberg ; elles sont conservées dans le monastère de Haeinsa, près de Taegu, dans un admirable cadre *naturel*.

Dans ce pays où, comme chez nous, c'est un souverain, le *roi* Sosurim, qui *« inventa l'école »*, en l'an 372, où *c'est* un autre souverain, Sejong le Grand, qui, au quinzième siècle, composa l'alphabet coréen de vingt-quatre caractères, le Hangul, pour permettre l'alphabétisation plus rapide du peuple, dans ce pays *où* la *proportion* d'illettrés (8 %) est la plus faible de toute l'Asie, les collèges ouvrent leurs portes et profitent de la belle saison pour organiser des voyages d'études.

Les garçons sont en uniforme sévère, hérité de la tradition japonaise, le crâne rasé sous une casquette à la visière luisante. Ils sont hilares, la bouche fendue *jusqu'aux oreilles*.

Aux sourires des enfants et des bouddhas se joignent ceux des petites *grands-mères* qui, elles aussi, voyagent en groupe dans leurs *magnifiques hangboks* de soie brochée, aussi bavardes et animées que des écolières. Courbées en avant, les *mains* derrière le dos, à hauteur des reins, dans le geste inconscient de soutien de l'enfant qu'elles portèrent si longtemps, nous les avons vues courir, à tout petits pas dans leurs sandales blanches, sur les pistes de l'aéroport de Pusan, pour arriver plus vite à l'avion qu'elles prenaient pour la première *fois*, et qui les emmenait au festival folk de l'île de *Cheju*. Nous les avons vues danser, dans le parc du palais de Kyongbok, à Séoul, la plus jeune devait avoir soixante-dix ans, en frappant dans leurs mains pour rythmer leurs pas.

Se charger d'ans ne veut pas dire *devenir* sérieux : pouvoir rire, danser, chanter sans complexe, à n'importe quel âge et n'importe où, c'est l'un des aspects de ce peuple civilisé depuis plus de quatre mille ans. Des concours de poèmes sont organisés dans les journaux, sur des thèmes donnés. Nous avons vu, à Hanyang, les étudiants de l'université prendre part à un *concours de poésie* où ils devaient, en trente minutes, versifier sur les sujets *suivants* : « Le vieux ginkgo au centre de Sungkyukwan » et « Bruits de l'automne ». Le gagnant, diplômé en littérature chinoise, se vit remettre, à la manière ancienne, un verre de vin, un chapeau garni de cerises et un habit de soie brodée, dans le déploiement rouge et bleu du *drapeau*, symbole d'équilibre entre le yang et le yin.

Cet équilibre, maintenu sans difficulté entre les religions diverses qui se partagent le salut des âmes : shamanisme, bouddhisme, christianisme et philosophie confucéenne, il faut *souhaiter qu'il* le *retrouve enfin* dans son unité, ce pays qu'à la fin de la guerre les grandes puissances ont coupé en deux sans lui demander son avis.

Au Nord comme au Sud, le même soleil éclaire les mêmes toitures vernissées à travers les ginkgos et les plaqueminiers ; le même sourire joue sur les visages des enfants et des jeunes filles ; *dans* les mêmes jardins, fleuris de cosmos et de salvias, s'ébattent les pies, *oiseaux du* bonheur, et les grues couronnées, symbole de longévité de la Corée éternelle. A Panmunjom, ce sont des frères ennemis, mais des frères tout de même, qui s'asseyent en face les uns des autres. Et le *ruban*, *frontière* symbolique, qui partage en deux la table de conférence, quand le verront-ils enfin disparaître ?

THÉRÈSE et JEAN-MARIE BRESSON.

HAUTE-VOLTA

(Suite de la page 15.)

— Ne redoute pas l'obstacle de la langue ; la main, les yeux, le silence parlent dans la brousse ;

— Prévois de vivre dans l'imprévu ;

— Laisse-toi guider par les villageois ; ils sont lents, mais ils marchent longtemps ;

— Paie le bienfait qu'on te donne d'abord par ton sourire ;

— Tu es riche (relativement), ne le fais pas trop sentir. Il est pauvre, sache faire le geste qui dit merci ;

— Lave souvent ta chemise, car, toi, tu peux t'acheter du savon ;

— L'œil de la caméra fixe les choses. Ton œil emporte un souvenir vivant. A toi de choisir ;

— Demande-toi si tu aimerais qu'un Africain se comporte dans ta maison comme toi tu le fais dans sa cour. »

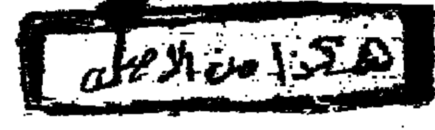
Tout à sa bataille pour parvenir à poser son Boeing à Ouagadougou, Le point a considéré d'un mauvais œil cette critique implicite d'un afflux touristique qu'il voulait irréprochable. Pourtant, s'ils veulent rester fidèles à leurs origines, les « pointistes » devront se pencher sur les conséquences de leur succès et étudier les moyens de limiter les dégâts dus à leur arrivée. On ne débarque pas trois mille « touristes » en quatre mois, dans un pays où le tissu social et humain s'avère aussi riche, sans précaution renforcée. Casser un monopole aérien est remarquable mais ne suffit pas : les moyens de voyager ne doivent pas prendre le pas sur les raisons de voyager.

ALAIN FAUJAS.

● *La presse algérienne a annoncé le 12 avril* la mort, à Djanet, du célèbre guide du Tassili n'Ajjer, Djebrin Machar Ag Mohamed, qui était âgé de plus de quatre-vingts ans. Il avait cessé depuis *quelques années* de parcourir le plateau célèbre pour ses peintures rupestres et vivait dans un campement à Tamrit, non loin de la tombe de son épouse. Il a guidé presque toutes les missions scientifiques qui ont étudié le Tassili et a notamment fait découvrir à André Lhote la plupart des *sites de peintures* recensés par ce dernier. — *(Corresp.)*







Promenades dans Paris

800 guides en cuissardes

UNE visite à entreprendre ensemble, parents et enfants, est certainement celle des égouts de Paris. Elle offre l'intérêt de connaître la vie souterraine de la capitale dont dépendent beaucoup de nos gestes quotidiens : ouvrir un robinet à la cuisine, vider une baignoire, tirer la chasse d'eau des W.-C... L'eau s'échappe par des tuyaux puis se jette dans les canalisations de l'immeuble. Mais après ? Ces canalisations rejoignent le réseau des égouts, formé de collecteurs secondaires qui se regroupent en collecteurs principaux conduisant le tout-à-l'égout à l'usine d'épuration d'Achères, en lisière de la forêt de Saint-Germain. Là, différents traitements permettront d'extraire les matières polluantes, et l'eau, ainsi traitée, sera rejetée à la Seine. Système simple, ingénieux et efficace qui n'a été imaginé et organisé à l'échelle de la ville que depuis à peine plus de cent ans.

Autrefois, la rue servait elle-même d'égout. Les eaux usées étaient absorbées tant bien que mal par la terre battue des chemins qui sillonnaient Paris. C'est à la fin du douzième siècle que l'on a commencé à paver les rues et qu'il a fallu creuser des fossés au milieu de la chaussée pour évacuer les eaux. Seul le courant les poussait jusqu'à la Seine. L'eau de la Seine, consommée par les Parisiens, déclenchait de nombreuses épidémies souvent très meurtrières. La plupart du temps, le fossé était à ciel ouvert, si bien que la première forte pluie faisait déborder les immondices, qui s'étalaient sur la voie publique. Un passant avait donc fort à faire à l'époque pour éviter d'être souillé en marchant. N'oublions pas l'eau qui dégoulinait des gargouilles, ni les eaux usées de cuisine que la ménagère jetait simplement par la fenêtre après avoir poussé un cri d'avertissement : « Gare à l'eau ! ». Le piéton esquivait la douche d'un bond de côté. Arrivait un cavalier au trot, dont la monture éclaboussait le pauvre homme ! Les bottes semblaient indispensables.

Les égouts de Napoléon III

Les femmes, elles, avaient l'habitude d'enfiler des patins, dont la haute semelle de bois protégeait les pieds et le bas des jupes. Au quatorzième siècle, le prévôt des marchands, Hugues Aubriot, fit construire le premier égout maçonné et voûté. Peu d'améliorations se firent au cours des siècles suivants. Le manque d'entretien rendait les égouts rapidement inefficaces. La Seine recueillait toujours le tout-à-l'égout.

La population de Paris augmentait. Il faudra attendre le milieu du dix-neuvième siècle pour que se conçoive un plan d'ensemble. Ce fut l'œuvre de l'ingénieur Belgrand qui, sous le règne de Napoléon III et sous l'autorité d'Haussmann, réalisa un réseau complet d'égouts : il établit un collecteur général passant sous la Seine, amenant toutes les eaux de la rive gauche sur la rive droite, rejoignant le fleuve en aval de Paris, en face d'Asnières. Ainsi les risques d'inondation et le rejet des eaux trop polluées de la Seine à l'intérieur de la ville furent évités. Lorsque Belgrand mourut, en 1878, Paris comptait 600 kilomètres d'égouts.

Aujourd'hui, il y en a 2 000. Chaque rue possède son égout. A chaque intersection, une plaque émaillée blanche et bleue indique le nom de la rue qui se trouve au-dessus. Le numéro de l'immeuble est également signalé, comme en surface. La voûte des égoûts est tapissée de tuyaux de taille plus ou moins importante selon leur rôle : eau potable, eau non potable, cables téléphoniques, air comprimé pour pneumatiques.

Le problème de nettoyage reste prioritaire et nécessite aujourd'hui l'emploi de 800 égoutiers, lesquels, chaussés de cuissardes de caoutchouc épais à semelles cloutées, peinent durement pour curer le fond des égouts où stagnent immondices, vieux chiffons, bouteilles en plastique et rats crevés. Les rats, aussi nombreux que les Parisiens, dit-on, circulent dans ce Paris souterrain, occupant caves d'immeubles, égouts, tunnels de métro et de canaux. Leur morsure est dangereuse pour les égoutiers, qui affrontent déjà l'odeur nauséabonde, l'humidité, le manque d'oxygène, l'obscurité, sans parler des risques de brûlures et d'intoxication provoqués par des produits déversés par les teintureries, les garages et les facultés de sciences. Après vingt ans de carrière, leur salaire mensuel atteint 4 300 F ! Ils sont donc 800 à maintenir propres, à l'aide de machines, les égouts de Paris, à avoir de cette Ville Lumière une vision en négatif. Ce sont eux qui vous reçoivent et vous font visiter une partie des installations des avenues Bosquet et Rapp.

LAURENCE BERTRAND.

Entrée en face du 93, quai d'Orsay, 75007 Paris. M° Alma. Tél. : 705-10-29.

Ouvert les lundis, mercredis et les derniers samedis de chaque mois (sauf veilles, jours et lendemains de fêtes) de 14 h. à 17 h.

Prix : 7 F (pas de réduction pour enfants, sauf sur présentation de carte de famille nombreuse).

La visite comprend une exposition, un montage audio-visuel et un petit circuit à pied parmi les installations sous les avenues Bosquet et Rapp. La visite dure environ une heure.

Les surprises du musée Grévin

SUBTILISEE l'autre semaine par les motards en colère, l'effigie en cire de M. Giscard d'Estaing n'a été restituée au musée Grévin par les services de police que plusieurs jours plus tard. Nul ne sait si cette garde à vue prolongée est consécutive aux dispositions nouvelles de la loi sécurité et liberté...

« Ça n'est pas la première fois qu'on dérobe un de nos personnages, rappelle M. Régis Thomas, petit-fils du fondateur du musée et son P.-D.G. actuel. *L'an dernier, c'était Georges Marchais. On l'a retrouvé dans la fosse aux ours, au Jardin des plantes, en si mauvais état que nous n'avons pas pu le réutiliser. Notez qu'il était bien « amorti. »*

La destinée des personnages de cire du musée Grévin, en *fonction de* la marche du temps, prend parfois des formes surprenantes. C'est ainsi que le chah d'Iran, naguère visible dans toute sa pompe impériale, a *été recyclé en... garçon de café* ! Pour sa part, Brigitte Bardot a été transformée en gitane, diseuse de bonne aventure.

Mais l'illustre théâtre du boulevard Montmartre — il aura cent ans l'année prochaine — a installé une annexe au Forum des Halles, il y a tout juste un an, moyennant un investissement de 10 millions de francs. Sur le thème « l'actualité 1885-1900 à Paris », le nouveau musée Grévin est beaucoup plus concentré sur l'évocation de la période baptisée traditionnellement Belle Epoque.

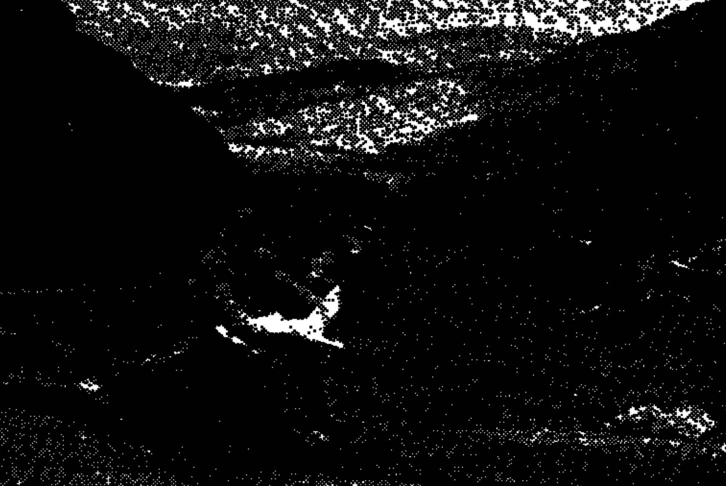
De la mort de Victor Hugo à l'Exposition universelle de 1900, l'actualité artistique, scientifique et littéraire est brossée en vingt tableaux très évocateurs. Le visiteur chemine à travers cette actualité grouillante, très bien soutenue par une bande sonore bénéficiant des derniers progrès électroniques : les bruits de la rue, les cris des petits métiers de Paris, le trot d'un cheval de fiacre sur le pavé, tout est fait pour restituer l'ambiance d'une époque.

C'est par ailleurs le déroulement de la bande sonore qui commande les automatismes des personnages. Ainsi, les lèvres de Victor Hugo remuent au rythme de la modulation du magnétophone, assurant une synchronisation *parfaite, que le poète* s'exprime en français ou, s'il s'agit de visiteurs étrangers — avec programmation à la demande — en anglais, et demain en allemand, voire en japonais ! On n'arrête pas le progrès.

L'auteur de *la Légende des siècles* ouvre la voie de cette galerie de personnages célèbres où Paul Verlaine précède Pasteur, et où les couplets populaires d'Aristide Bruant contrastent avec les déclamations théâtrales de Mme Sarah Bernhardt. Trente-cinq minutes plus tard, le visiteur « atterrit » dans les couloirs design du Forum des Halles.

CLAUDE DURIEUX.

(*) Le nouveau musée Grévin, Forum des Halles, niveau 1. Prix d'entrée : de 16 à 20 F selon les heures (tous les jours de 11 h. à 21 h. 15, dimanche et fêtes de 13 h. à 19 h. 15) ; enfants : 14 F.





La charte du tourisme

RUPTURE

LES comptes du tourisme français, si l'on s'en tient aux gros sous, sont positifs, très positifs même. Que l'on en juge : la France est le pays du monde qui accueille le plus grand nombre d'étrangers. Ils étaient ainsi trente millions l'an passé qui ont franchi nos frontières. Le chiffre d'affaires de l'industrie touristique est arrivé en 1980 au deuxième rang mondial, derrière les Etats-Unis. Du côté des entrées en devises, la France décroche la troisième place, la Banque de France enregistrant pour 1980 un solde positif de 10 milliards de francs au poste « voyage ». Enfin, le tourisme s'est hissé au premier rang des activités exportatrices françaises.

Il semble bien que les pouvoirs publics, plutôt que de dessiner les perspectives du tourisme de demain, aient préféré, en signant une charte, mettre nettement les points sur les « i » à quelque vingt jours d'une échéance électorale capitale.

Car un examen attentif de cette charte du tourisme ne permet pas de déceler de véritables innovations. Certes, il est important de vouloir reconnaître le « poids économique et social » du tourisme afin de poser en principe les conditions de son développement. Mais est-il suffisant de s'en tenir aux vœux — diversifier les formes du tourisme en répondant aux nouveaux besoins qui s'expriment d'un tourisme plus actif, plus sportif, plus curieux de découverte — sans esquisser vraiment les mesures nécessaires qui s'imposent ?

Peut-on croire que la seule concertation des partenaires sociaux permettra vraiment d'augmenter le nombre des Français qui partent en vacances si le gouvernement ne trace pas les grandes lignes de ce qui devrait être une véritable politique nationale du tourisme ? Car, enfin, cette charte, signée par de nombreux professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, des agents de voyages, est surtout la reconnaissance d'une situation de fait depuis de longs mois : volonté de mieux répartir le tourisme sur l'ensemble du territoire, volonté d'aider les entreprises à se moderniser pour améliorer l'accueil, volonté d'assouplir la réglementation afin de l'adapter aux nouvelles formes du tourisme, ce qui n'est, après tout, que le devoir « normal » des pouvoirs publics.

Quel aménagement du territoire ?

Alors quoi de novateur ? Que va-t-on faire pour les 46,7 % des Français qui n'ont pas pu partir en vacances l'année dernière ? Certes, l'égalité devant les vacances est une illusion en une période de crise qui ne fait que creuser encore un peu plus les écarts. Mais pourquoi ne pas faire porter une partie des efforts publics sur ce que l'on appelle le tourisme social, aimable euphémisme pour dire le tourisme des « pauvres » ?

La charte qui vient d'être signée consomme, s'il en était besoin, la rupture de l'actuel ministre du tourisme avec de nombreuses associations qui revendiquent plusieurs millions d'adhérents, et qui ont, elles, refusé de la signer. Il est vrai qu'elles ne pèsent, économiquement, que bien peu dans la balance des paiements. Il ne s'agit plus là de tourisme à devises, de tourisme à profits. Mais ce sont pourtant ces touristes-là qui, outre les campings du littoral qu'ils fréquentent, quittent les centres urbains encombrés pour découvrir les régions et peuvent contribuer à une certaine revitalisation des campagnes, avec les gîtes ruraux, les villages, les centres de vacances familiaux. N'est-ce pas là une contribution vitale à l'aménagement du territoire ? Et, au-delà, on aurait pu penser qu'une charte du tourisme des années 80 affirmerait la volonté politique d'élargir quantitativement et qualitativement le nombre des vacanciers. Il n'en est rien. Douloureuse rupture, médiocres résultats hors des lignes comptables.

OLIVIER SCHMITT.

95 mesures pour les années 80

La « charte du tourisme », élaborée par les pouvoirs publics et signée le 8 avril par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs et certains professionnels du tourisme, se présente comme un ensemble de « quatre-vingt-quinze mesures pour le tourisme des années 80 ». Nous présentons ici les principales propositions qu'elle contient.

LA charte du tourisme répond au besoin nécessaire de définir clairement cinq principes majeurs : « *La reconnaissance du rôle économique et social du tourisme, l'affirmation de la liberté de gestion des entreprises, l'aide de l'Etat à leur modernisation, l'adaptation des réglementations aux conditions particulières d'exercice des métiers du tourisme et la répartition des compétences entre l'Etat, les responsables régionaux, locaux et professionnels.* »

Reconnaître le rôle économique et social du tourisme, c'est d'abord mieux connaître son « poids » économique. La charte préconise ainsi d'établir un compte du tourisme avant 1985, et de rassembler diverses données statistiques, aux frontières, dans les régions, etc. C'est aussi donner sa place au tourisme social en développant l'accès aux vacances, en accroissant la liberté de choix et en aménageant le temps des loisirs. C'est enfin renforcer le rôle du tourisme dans l'aménagement du territoire en affirmant la vocation touristique de chaque région, et en développant les programmes d'action dans les régions prioritaires (Grand Sud-Ouest, Corse, DOM-TOM).

Pour conforter la liberté de gestion des entreprises, il faudra avant tout garantir la liberté des prix dans le respect du consommateur (*engagements de modération, exigence d'une qualification professionnelle, etc.*). Il faut, d'autre part, tenir compte des modifications de la demande apparues récemment : un tourisme plus actif, plus familial, plus diversifié dans le temps et l'espace. Il faut enfin affirmer l'ouverture de la France sur l'extérieur en garantissant la liberté des transports et des voyages, et en facilitant la promotion à l'étranger du tourisme français (*accès des agents de voyages au marché à terme des devises*).

Pour aider la modernisation de l'industrie touristique, on devra développer les investissements (*assurer le plus large accès possible des entreprises aux ressources des établissements spécialisés dans le crédit et les prêts aux P.M.E., déduction fiscale à l'investissement, affectation prioritaire des subventions et prêts de l'Etat et du Fonds de développement économique et social à l'hôtellerie traditionnelle « à la française »*). On s'attachera à améliorer la formation des hommes et à moderniser la gestion, par l'informatisation des activités touristiques.

Les conditions très particulières dans lesquelles s'exercent les métiers du tourisme requièrent la modification des règles juridiques (*adapter les règles relatives à la délivrance des licences, tenir compte dans le cadre d'une réforme en matière de charges sociales du poids que représente la main-d'œuvre dans les activités touristiques, etc.*). La réglementation sociale devra être assouplie (*textes relatifs au travail à temps partiel, adaptation de l'unité de temps de travail et de la périodicité des congés dans le cadre de négociations entre partenaires sociaux*).

Afin d'assurer un développement harmonieux du tourisme français et de garantir la diversité des activités touristiques, il faut enfin clairement répartir les responsabilités entre l'Etat, les responsables régionaux et locaux du tourisme et les professionnels. L'Etat prendra pour lui les fonctions de coordination et de promotion.

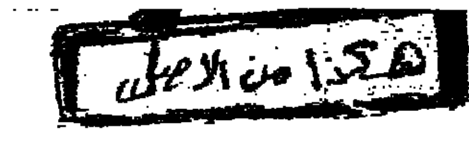
Les responsables locaux et régionaux devront mener à bien des missions d'animation (*privilégier au niveau des communes le rôle des offices de tourisme et des syndicats d'initiative*). Les responsables professionnels devront pour leur part conduire des actions de développement. C'est sur leur dynamisme que repose l'avenir du tourisme français. C'est pourquoi l'Etat les associera à l'élaboration des politiques (*créer auprès du ministre une commission permanente du tourisme composée de responsables nationaux des grandes organisations professionnelles et des mouvements associatifs*).

Cette charte a été signée, outre le ministre de la jeunesse et des sports, chargé du tourisme, par l'ensemble des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, le Syndicat national des agents de voyages, les représentants des organismes officiels du tourisme, et par la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative.

La réponse des « sociaux »

Quarante-quatre fédérations ou associations d'usagers du tourisme, regroupées dans l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT), ont refusé de signer la charte du tourisme qui, affirment-elles, « ne s'inspire d'aucune conception d'ensemble d'une politique sociale du tourisme et ne manifeste pas la volonté de prendre rapidement et durablement les mesures propres à assurer la mise en œuvre d'une telle politique ».

L'UNAT préconise, pour sa part, quatre mesures urgentes : l'instauration d'un système d'aide personnalisée au départ en vacances ; l'accroissement de l'aide à l'investissement afin de permettre, d'une part, la création des hébergements d'accueil actuellement encore en nombre très insuffisant, et d'autre part, la rénovation et la modernisation des installations anciennes ; l'affirmation du libre droit d'accès du tourisme associatif aux moyens d'information (presse, radio, télévision) qui font actuellement l'objet de dispositions restrictives ; l'aménagement de la réglementation fiscale qui méconnaît le caractère d'intérêt public du tourisme associatif et pénalise ses activités d'ordre social et culturel totalement désintéressées.



Plaisirs de la table

MAI BORDELAIS

HUITRES aux crépinettes, soupe de poissons d'Andernos, escargots à la Caudéran, alose comme à Langon, lamproie aux poireaux, entrecôte bordelaise et entrecôte « à la bordelaise », cèpes, roquefort avec son verre de sauternes, étuvé de Hollande, fanchonnettes, sorbet à la Marie-Brizard et macarons de Saint-Emilion... Telle sera, tout ce mois de mai, la carte particulière de *Prunier-Madeleine* (9, rue Duphot. Tél. 260-36-04), la vieille et célèbre maison retrouvée. S'y ajoutera une carte de vins de Bordeaux, sélectionnés sous le patronage du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux, et de prix raisonnables.

Ainsi Paris fêtera-t-il, grâce à *Prunier-Madeleine*, le mai burdigalien.

On a tout écrit sur Bordeaux, les Bituriges, qui furent peut-être ses fondateurs, le consul romain Ausone, qui fut son chantre, ses débuts marchands au quatrième siècle, emporium sur rivages de ce fleuve-mer. On a tout dit sur les vins aquitains, la « tisane à Richelieu » (le maréchal !) et ces messieurs des Chartrons *of London !* On peut s'inquiéter, voire se choquer, les prix démentiels des grands crus (mais surtout, à mon avis, des moins grands jouant aux grands). Il faut reconnaître que ce vin des châteaux est souvent admirable, le plus « accordé » à toute une cuisine qu'il conviendrait de qualifier : honnête, sage, harmonieuse et noble. De cette noblesse qui doit tout au terroir.

J'aime cette vieille maison de la rue balzacienne (alors toute neuve, puisque percée en 1807 au travers du couvent de la Conception, et où Balzac logea les Rabourdin). Elle abrite une cave superbe et je vous conseille de demander au sommelier de ses vieux sauternes rarissimes et... donnés !

Les restaurants de cuisine bordelaise ne sont pas nombreux à Paris si l'on trouve partout de grandes cartes de bordeaux. Le printemps langonais fleurit au *Véfour*, se perpétue chez *Jamin*, souffle à *l'Aquitaine*, où Christiane Massia aura peut-être réussi à avoir du caviar de Gironde. C'est tout. C'est peu. Et c'est pourquoi il faut se réjouir de ce mai bordelais rue Duphot.

***

A moins, bien entendu, que vous puissiez, d'un coup d'aile où d'un tour de roue, aller sur place. Je ne vais pas vous redonner mes adresses bordelaises, que vous connaissez : Francis Garcia (*Clavel*), Michel Gautier (*le Rouzic*, et qui vient de s'installer cours du Chapeau-Rouge), Jean Ramet (*le Chapon fin*), *Christian Clément*, le petit nouveau (rue du Pas-Saint-Georges), et l'extraordinaire *Tupina*, conservatoire de la cuisine paysanne du pays...

Mais à l'entour vous découvrirez peut-être (en allant visiter les chais, ici et là) à Bazas, le *Relais de Fompeyre* (tél. 25-04-60) ; à *Langoiran, Miremont* (tél. 67-06-67) ; à Langon, *Claude Darroze* (tél. 63-00-48) ; à Quinsac, le *Robinson* (tél. 21-31-09) ; à *Saint-Emilion le Logis de la Cadène* (tél. 24-71-40), et enfin à Libourne *l'Hôtel Loubat* (32, rue Chanzy, tél. 51-17-58) de Monique et Jacques Douté, qui ont su ressusciter ce vieil *hôtel* provincial avec bonheur.

LA REYNIÈRE.

P.S. — Mais, à propos du *Chapon fin*, justement, le bruit court qu'il serait à vendre, immeuble *et fonds, pour 2 millions*. Une affaire ! Encore faudrait-il y ajouter le prix de la peinture, car, vert et mauve, tel qu'il est actuellement, l'appétit vous est coupé !

MIETTES

● Pour ceux qui vont à New-York le *Guide New York* de MM. Gault-Millau vient de paraître. Bonnes notes pour *Four Seasons* (un chef suisse), *The Quilte Giraffe* (un chef américain), *le Plaisir* (chef japonais). Et tout ça, ça fait de la « nouvelle cuisine française » tout comme Mme de Brantès (*le Coup de fusil*) en fait, avec autorité, de la médiocre. Alors, préférez encore le vieux *Lutèce* où M. Soltner, d'origine alsacienne, perpétue le succès du bon Surmain (aujourd'hui en forme à Mougins).

● Décidément, ces dames qui se piquent de parler recettes écrivent n'importe quoi ! L'une d'elles (*Cuisine du tour du monde*) nous donne celle du canard laqué chinois qui, comme on le sait, sorte de monument culinaire, prend de nombreuses heures. Mais Lise Claris-Lafourcade, elle, le prépare « à la sauvette ». Il est vrai qu'elle prépare, aussi, le rizotto au whisky et le canard à l'orange à la *cocotte-minute* !

La bouteille du mois

C'est le cas de le dire puisqu'elle figure à la carte du Mai bordelais de Prunier Madeleine, tout le mois.

En blanc, certes, le Château Olivier 78, Graves à la fois souple et sec, est parfait avec les huîtres, crépinettes. Mais aussi, en rouge, un autre Graves, moins connu, le Clos de l'Hospital (également millésimé 78, qui fut, surtout pour les rouges, une grande année).

Ces vins rouges de Graves, pour être de mêmes cépages qu'en *Médoc*, sont différents, moins moelleux peut-être, moins délicats, mais plus corsés et nerveux. Ici, ce vin, mis en bouteilles par Ed. Coste et fils (à Langon - 33210) est fruité et vif, jeune, à boire frais et même très frais, je pense, si on le sert sur les huîtres et le poisson.

Parmi d'autres crus intéressants, je signale ce Clos de l'Hospital... D'autant qu'il est compté 39 F la bouteille chez Prunier Madeleine. Un excellent *rapport qualité-prix !* — L.R.

Pierre Cardin rachète « Maxim's »

DE très sérieux pourparlers ont été engagés le mardi 14 avril entre M. Pierre Cardin et la direction du restaurant Maxim's, véritable « monument » de la gastronomie française, en vue de l'acquisition par le couturier de cet établissement.

« *Si les choses se déroulent normalement*, a précisé M. Pierre Cardin, *je deviendrai propriétaire le 4 ou 5 mai prochain...* » Cette acquisition est la dernière phase d'une affaire menée depuis plus de quatre ans par le grand couturier qui avait consisté, dans un premier temps, à diffuser dans le monde entier de nombreux produits fabriqués par Cardin sous la griffe Maxim's.

Celle-ci était apposée sur le foie gras et le champagne sélectionnés par le restaurant, sur toute l'épicerie, le vin, la vaisselle et le linge de maison inspirés de ceux de Maxim's, des meubles, une ligne de vêtements pour hommes, etc.

« *Bien sûr*, a souligné M. Pierre Cardin, *si l'affaire se fait, rien ne sera changé chez Maxim's et surtout pas le cadre, qui est d'ailleurs classé.* »

Philatélie

N° 1686

FRANCE : Ecole militaire de Saint-Maixent.

Le timbre que nous annonçons aujourd'hui — comme prévu le programme 1981 — soulignera (avec du retard) le centenaire de l'Ecole militaire de Saint-Maixent qui fut créée en 1874. — Vente générale le 18 mai (27e/81). — Retrait prévu pour le 4 décembre 1981.

2,50 F, rouge violacé, violet et bleu.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Jacques Combet. Tirage : 7 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 16 et 17 mai, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Ecole militaire de Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres). — Oblitération « P.J. ».

— Le 16 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Saint-Maixent-l'Ecole. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

FRANCE : série « Europa 81 », rectificatif.

Les couleurs du timbre de la « Sardane », 2,00 F sont brun, noir et bleu au lieu de noir, brun et rouge.

Celles de la « Bourrée croisée » à 1,40 F sont bien brun, noir et vert.

Voir notre chronique du 11 avril.

Les précisions des P.T.T.

De nombreux journaux insèrent de la publicité pour la souscription à « *une collection des cinquante timbres français les plus remarquables* et les plus représentatifs choisis par un comité d'experts philatéliques français », collection dénommée : « Les plus grands timbres de France en argent massif ».

A la suite de demandes de renseignements émanant de souscripteurs éventuels, l'administration des P.T.T. tient à préciser :

— Qu'elle est totalement étrangère à cette publicité ;

— Qu'elle n'était pas représentée au *comité qui a sélectionné* les timbres-poste reproduits ;

— Que les receveurs des P.T.T. de France ne peuvent donner aucun renseignement sur cette collection ;

— Que l'Association internationale des receveurs de la poste, dont le *siège est à Genève, n'a pas de représentation* officielle connue en France.

EN BREF...

● CHYPRE. — Série « Europa CEPT 1981 », deux valeurs, 40 et 175 mils, danses folkloriques. Feuilles de vingt timbres.

● PAYS-BAS. — *Série d'été* « Le nouveau paysage néerlandais », 45 + 20 c., 55 + 25 c., 60 + 25 c. et 65+30 c. Hélio sur papier phosphorescent.

Le sigle et l'emblème de la C.E.P.T.

Le sigle et l'emblème de la Conférence européenne des postes et télécommunications font l'objet de mesures de protection de la part *de l'Organisme mondial de la propriété intellectuelle*, O.M.P.I.

De ce fait, l'attention du public est spécialement attirée, car il en résulte que seules les administrations membres de la C.E.P.T. ont le droit de faire usage de la dénomination, du sigle et de l'emblème de cet organisme international des *P.T.T.*, en quelque matière que ce soit, y compris la philatélie.

Cette mesure adoptée l'an dernier par la C.E.P.T. précise que les administrations ne doivent pas donner suite aux demandes d'oblitération d'enveloppes « Premier jour » ou de tous souvenirs philatéliques *portant* abusivement la dénomination, le *sigle ou l'emblème*.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 54540 Badonviller (Hôtel de Ville), le 3 mai. — Festival du *timbre-poste et de la carte postale*.

⊙ 69100 Villeurbanne (hôtel de ville), les 8 et 9 mai. — Trente-sixième anniversaire de la Victoire.

⊙ 34600 Bédarieux (Collège d'enseignement secondaire), le 9 mai. — 5e Exposition philatélique scolaire de l'Office central de la coopération à l'école.

⊙ 87000 *Limoges (Direction des* affaires culturelles, 2 ter, rue Haute de la Comédie), le 16 mai. — Ostensions septennales limousines.

⊙ 75020 Paris (à la compagnie CII - Honeywell Bull, 98, avenue Gambetta), le 16 mai. — Exposition philatélique.

⊙ 83140 Six-Fours-les-Plages (Mai*son des arts et de la culture*), les 16 et 17 mai. — 6e Exposition philatélique.

⊙ 01130 Nantua (lycée Xavier-Bichat, groupe du Lac), les 16 et 17 mai. — 7e congrès de la 8e région philatélique.

⊙ 94120 *Fontenay-sous-Bois* (hôtel de ville), les 16 et 17 mai. — Exposition philatélique « Mémorial de la Résistance et déportation ».

⊙ 78120 Rambouillet (gare), les 16 et 17 mai. — Exposition ferroviaire.

⊙ 66110 Amélie-les-Bains, Palalda (centre sportif), les 16 et 17 mai. — Exposition « La Sardane ».

⊙ 69200 Vénissieux (salle Gérard-Philipe, avenue Jean-Cagne), les 16 et 17 mai. — Dixième anniversaire de l'orchestre et chœurs Michelet.

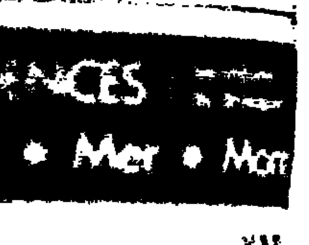
⊙ 71000 Mâcon, du 16 au 25 mai. — Foire nationale des vins.

⊙ 31000 *Toulouse* (*Chambre de* commerce et d'industrie, 2, rue d'Alsace-Lorraine), les 27 et 28 mai. — « Toulouse en fête ».

⊙ 77400 Lagny-sur-Marne (Mairie), le 30 mai. — 10e anniversaire du jumelage de la ville avec Alnwick (*Grande-Bretagne*).

⊙ 39000 Lons-le-Saunier (Théâtre de Lons), les 30 et 31 mai. — 13e Congrès de la Fédération française des sociétés de protection de la nature ayant pour thème : « L'eau dans la nature ».

ADALBERT VITALYOS.



Jeux

échecs N° 913

LOGIQUE DE L'AGRESSION

(Tournoi international de Hastings, 1981)
Blancs : TORRE
Noirs : PETERS
Défense Nimzovitch

1. d4	Cf6	23. h4	Cd7
2. ç4	é6	24. Tf-g1	Cf8
3. Cç3	Fb4	25. g5!! (r)	f×g5
4. é3	0-0 (a)	26. h×g5	F×g5
5. Cg-é2 (b)	d5 (ç)	27. é4!! (s)	Ch7 (t)
6. a3	Fé7 (d)	28. é5!	F×ç1 (u)
7. ç×d5	é×d5 (é)	29. T×g7+	Rh8
8. g3 (f)	Cb-d7 (g)	30. f6!!	Fg5 (v)
9. Fg2	Cb6 (h)	31. T×f7	Tf8
10. 0-0 (i)	a5	32. Té7	Té8
11. a4!	Té8	33. Tf7	Tf8
12. b3! (j)	Ff5 (k)	34. Té7 (w)	Té8
13. h3	b6	35. T×h7+!	R×h7
14. g4	Fb7	36. Dç2+	Rh8
15. f4! (l)	Cé4	37. Dh2! (x)	Fé3 (y)
16. f5! (m)	C×ç3	38. Cd1!	Tg8 (z)
17. C×ç3	ç6 (n)	39. C×é3	T×g1+
18. Ta2!	Rh8 (o)	40. D×g1	Dd7
19. Té2	Fg8	41. é6	Dh7
20. Rh1! (p)	f6	42. é7	Tg8
21. Ff3	Ff7	43. D×g8+!	D×g8
22. Tg2	Rg8 (q)	44. Fh5!	abandon.

a) Sont également jouables dans le « système Rubinstein » les suites 4..., b6 ; 4..., ç5 ; 4..., Cç6 ; 4..., ç6 ; 4..., d6 et 4..., d5. Le roque offre aux Noirs le choix entre différentes méthodes de développement.

b) Une formation chère à Rubinstein.

ç) La réponse habituelle qui force les Blancs à une explication au centre. 5..., b6 ; 5..., é5 ; 5..., Té8 et 5..., d6 sont favorables aux Blancs.

d) Cette perte de temps est possible en raison du développement rampant du C-R blanc, mais 6..., Fd6 est à considérer : si 7. ç5, Fé7 ; 8. b4, b6 ; 9. Cf4, b×ç5 ; 10. b×ç5, Fa6 ; 11. F×a6, C×a6 ; 12. 0-0, Cb8 ; 13. Fd2, Cç6 ; 14. Da4 comme dans la partie Saidy-Fischer (U.S.A., 1960) dans laquelle les Blancs ont un avantage infime. 6..., F×ç3+ est plus faible : 7. C×ç3, Cç6 ; 8. f4 ! ou 7..., b6 ; 8. b4 !

é) Ou 7..., C×d5 ; 8. é4 ou 8. Fd2 ou 8. Db3 ou 8. g3. Nous retrouvons maintenant la structure de pions de la variante d'échange du Gambit — D.

f) Les Blancs ont le choix entre deux plans, soit la préparation de l'avance é3-é4, soit l'attaque de minorité sur l'aile — D. Le fianchetto R semble être la meilleure continuation des Blancs par rapport à d'autres idées comme 8. b4 ; 8. Cf4 ou 8. Cg3. Après le coup du texte, le dégagement ç7-ç5 devient difficile.

g) Avec l'intention de surveiller l'aile — D en b6. Si 8..., ç5 ; 9. d×ç5, F×ç5 ; 10. Fg2, Fé6 ; 11. Cf4 ! et si 8..., b6 ; 9. Fg2, Fb7 ; 10. 0-0, Ca6 ; 11. b4, ç6 ; 12. b5, ç×b5 ; 13. C×b5, Cç7 ; 14. a4 ! et si 8..., Fg4 ; 9. Fg2, Dd7 ; 10. h3, Fé6 ; 11. Cf4 !

h) Tout est clair : les Blancs vont préparer la poussée é4 ou attaquer sur l'aile — R via f3 - g4. Les Noirs vont tenter de se libérer par ç7 - ç5 et de prendre l'initiative sur l'aile -D.

i) Ou 10. Dd3, a5 ; 11. a4, ç6 ; 12. 0-0, Cb-d7 ; 13. f3, Cb8 ; 14. é4, d×é4 ; 15. f×é4, Ca6 ; 16. Fé3, Cb4 ; 17. Dd2 et les Blancs ont une meilleure position.

j) Ou 12. f3, ç5 ; 13. g4, h6 ; 14. b3, Fd7 avec un jeu compliqué (Spassky - Gurguenidze, 1957). Les opérations sur l'aile - R sont précédées de mesures de précaution. Le Cb6 se voit interdire l'accès de la case ç4.

k) A envisager est la variante 12..., Fb4 ; 13. f3, Ff5 ; 14. g4, Fg6 ; 15. Fd2, h6 ; 16. Té1, Fh7 ; 17. Cg3, Cb-d7 ; 18. h4 dans laquelle les Blancs ont l'initiative mais la position des Noirs est solide (Spassky - Petrossian, Amsterdam 1956).

l) Une prise de position courageuse qui donne le signal de la bataille.

m) Mise hors jeu du F-D.

n) 17..., Fb4 suivi de ç5 est préférable.

o) La remise en jeu du F-D coûte plusieurs temps (Rh8-Fg8-f6).

p) Non pas un coup prophylactique mais un plan de bataille qui donne la case g1 à la T-R.

q) Désarroi. Le R Noir ne se sent pas en sécurité. 22..., ç5 donnait encore du contre-jeu.

r) Une jolie percée.

s) Une ouverture de lignes particulièrement efficace.

t) Sur 27..., F×ç1 les Blancs ne répondent pas automatiquement 28. T × g7+, Rh8 ; 29. D × ç1 à cause de 29..., Dh4+ mais simplement 28. D × ç1 menaçant 29. D × h6 ou 29. T × g7 + (si 28..., Dh4 + ; 29. Th2!).

u) Ou 28..., Tf8 ; 29. Fa3!

v) Ou 30..., Fb2 ; 31. Dç2 ou 30..., C×f6 ; 31. D×ç1.

w) Gagnant du temps à la pendule.

x) Menace 38. T×g5.

y) Si 37..., Tg8 ; 38. T×g5, T×g5 ; 39. D×h6+ suivi du mat.

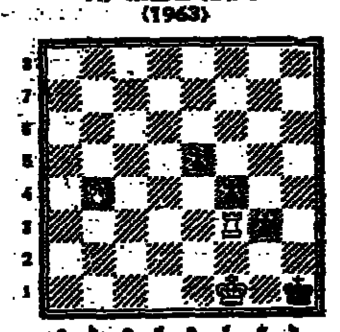
z) Si 38..., Fç1 ; 39. Cf2, Fé3 ; 40. Cg4 et si 38..., F×g1 ; 39. D×h6+ et mat le coup suivant.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 912
B. SACHAROV
1935

(Blancs : Rç4, Df1, Ch3 et d8, Pé6. Noirs : Ré4, Dh5, Fé3, Cf4, Pa6, f5, g7).

1. Dh1+!, Ré5 ; 2. Da1+!, Ré4 ; 3. Cg3+, D×g5 ; 4. Cf7!, Dh4 ; 5. é7!, D×é7 ; 6. Dé5+, D×é5 ; 7. Cg5 mat.

ÉTUDE
A. HILDEBRAND
(1963)



BLANCS (3) : Rf1, Tf3, Pb4.
NOIRS (4) : Rh1, Fé5, f4, g3.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 910

LA DOUBLE REPRISE

La meilleure ligne de jeu dépend souvent des probabilités. Ici il fallait supposer que le valet d'atout était second pour trouver la façon de gagner le chelem.

♠ A
♥ 9 6 4
♦ A 9 8 5 4 3 2
♣ 6 3

♠ R 6 5 4 2 / ♥ V 8 / ♦ R D V 6 / ♣ 9 5 — N O E S — ♠ D V 10 9 8 7 / ♥ 2 / ♦ 10 / ♣ R D V 7 4

♠ 3
♥ A R D 10 7 5 3
♦ 7
♣ A 10 8 2

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♦	1 ♠	2 ♥
3 ♠	4 ♥	4 ♠	4 SA
passe	5 ♥	passe	6 ♥...

Ouest ayant entamé le roi de carreau pour l'as (sur lequel Est fournit le 10 sec), *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

La première ligne de jeu à laquelle on pense est de donner un trèfle et de *couper ensuite deux trèfles :* après l'as de carreau, Sud donne d'abord un coup à blanc à trèfle, et, dès qu'il prend la main, il coupe un trèfle avec le 6 de cœur, puis il revient en main avec l'as de cœur et coupe un autre trèfle avec le 9 de cœur. Il gagne ainsi le chelem si le valet de cœur est sec ou si la main, qui a le valet de cœur second, a quatre trèfles (ce qui n'était pas le cas).

Il y a cependant mieux à faire : *l'affranchissement de trois carreaux* en utilisant les rentrées du mort à l'atout. Toutefois, pour avoir deux reprises en Nord à cœur, il n'est pas nécessaire que le valet de cœur soit sec, car il suffit de « passer » la bonne carte à cœur. Ainsi, après l'as de carreau, Sud coupe gros un carreau et rejoue *le 5 de cœur !*

1er cas : Si Ouest fournit le 2 de cœur, le déclarant met le 6 du mort en espérant qu'Est n'a pas V 8. 2e cas : Si Ouest prend avec le valet de cœur, il suffira ensuite de retourner au mort avec l'as de pique, de couper gros une seconde fois carreau, puis de remonter au mort en jouant *le 7 de cœur pris par le 9.* Une troisième coupe à carreau affranchit toute la couleur, et le déclarant reviendra au mort en jouant *le 3 de cœur pris par le 4 de cœur ;* enfin, les trois carreaux maîtres du mort permettront de défausser trois trèfles de la main. Evidemment, si Ouest a le valet et le 2 à cœur et s'il fournit le 2 *sans broncher (quand Sud joue le 5),* le déclarant se trompera et chutera car Est fera le 8 sec à cœur, et le mort n'aura plus qu'une reprise à cœur...

L'INCROYABLE RECTIFICATION

Cette donne est célèbre car elle est l'exemple *le plus spectaculaire* de l'aide que peut apporter la ruse à la technique. Le déclarant, un des plus grands artistes dans le jeu de la carte, était l'Autrichien Karl Schneider.

♠ D 9 8 7 2
♥ R V 2
♦ A R 9 7 3
♣ —

♠ A 6 / ♥ 6 5 / ♦ 8 4 2 / ♣ R 9 8 7 6 3 — N O E S — ♠ R 5 3 / ♥ 10 9 / ♦ D V 8 5 / ♣ D V 10 2

♠ V 10 4
♥ A D 8 7 4 3
♦ 10
♣ A 5 4

Ouest ayant entamé le 7 de *trèfle coupé par le 2 de cœur, grâce à quel stratagème* Schneider, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM A CŒUR ?

Note sur les enchères :

Les enchères n'ont pas été reproduites dans ce match Allemagne-Autriche, mais elles se sont déroulées de la façon suivante :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	passe	1 ♠	passe
2 ♥	passe	3 ♠	passe
3 ♠	passe	6 ♥	passe...

Lorsqu'il obtient un soutien à pique, Nord peut espérer que Sud a un *gros* honneur et il déclare le chelem.

PHILIPPE BRUNON.

scrabble® N° 109

LA SOULOTE N'AIME PAS LE THÉ

Saint-Étienne, 16 février 1981, Tournois lundis et jeudis, 20 h. 30 ; mercredi 14 h. 15. Tél. : 74-73-31.

Pour engranger et surtout stocker l'épellation des quelque quatre-vingt mille formes utilisables au scrabble, les joueurs ont besoin d'artifices pour soulager leur mémoire, c'est-à-dire d'associations d'idées, de mots ou de sonorités.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Points
1	AUEIRPM			
2	I+XURAWD	PAUMER	H 4	24
3	WRDI+AMI	AUX	10 H	42
4	WI+NSIGA	MARDI	11 D	25
5	RECEPRN	SWINGUAI (a)	6 C	72
6	?+EUAZLT	PRESENCE	C 3	82
7	TNHEYEA	(Q)UETZAL (b)	K 3	99
8	HEE+VLDU	AYANT	8 K	72
9	HL+MEEUS	VENDUE	3 A	36
10	L+UITSBE	HUMEES	B 10	49
11	SHCJOEI	SUBTILES (c)	15 B	89
12	SHC+NONA	JOIE	D 1	46
13	ILAOPDR	ECHANSON	13 B	80
14	FR+QSBIA	JODLAI	1 D	42
15	Q+LKTEOT	BAFRAIS	M 7	38
16	QLOT+OLT	TEK	14 H	38
17	QTL+E?IR	LOTO	L 12	16
18	L+EOESVG	PIQU(E)TER	4 H	34
19	GO+FNR	LEVRES	O 1	27
20	GOF	ENRAYANT	8 E	17
21		GOI	E 4	12
			TOTAL	940

Les meilleures sont les plus simples : ainsi SOULOTE ne double pas le T « parce que la soûlote n'aime guère le thé » (trouvaille du bouillant lexicophile belge Roger Wilboorts). Ou encore : « il MARONNE parce qu'il manque d'air » ; en revanche « l'esclave MARRONNE se donne de grands airs ». Pour ces deux derniers mots, le problème du doublement du N se pose également : il suffit de se rappeler que les seuls verbes en -ONER sont : PRONER, (DÉ)TRONER, DÉTONER (DÉTONNER existe aussi), RAMONER, DISSONER, s'ÉPOUMONER, TÉLÉPHONER ; et les seuls adjectifs en -ONE : LAPON (E), NIPPON (E) et MORMON (E).

NOTES

a) V.1. PLI 81.

b) Oiseau du Mexique. L'anagramme TAL(Q)UEZ, 12 H, perd 4 points.

c) Seul scrabble plaçable. BLEUTER est sorti du PLI.

Résultats : 1. Président Colonna, 939 ; 2. Chadès, 881 ; 3. Delas, 876.

PENTASCRABBLE N° 10
de M. Robert Fournier
(Courthezon)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage. A D E I L R Z - E E E E M P S - A C I N O T ? - A A F I O T Y. E F I L N O P.

Solution proposée : 565 points.

Solutions du problème n° 107
de M. Paul Fournier

a) COTIERE, H 5, 68 - EPOUSAIT, 6 F, 64 - (M) AKIMONO, peinture japonaise, K 3, 112 - CERAMIQUE, 9 G, 81 - DENOYEES, O 8, 302. TOTAL : 633 points.

b) COTERIE, H 5, 68 - SAPITEUR, 9 A, 64 - MO(N)OKINI, D 2, 86 - CRAMIQUE, pain au lait et au beurre (belgicisme), 2 A, 118 - ECDYSONES, hormone d'insecte, A 1, 329. TOTAL : 665. Cette solution est améliorable de 3 points en remplaçant COTERIE par COTIERE, qui figure dans la première solution.

MICHEL CHARLEMAGNE

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F. Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 141

Horizontalement

I. V.I.P. latin. — II. Les V.I.P. le sont ; En prose. — III. Parent ; Fut le sixième. — IV. Vieux delta ; Fut l'axe de l'Axe. — V. On en demande parfois l'avance ; Dans le Carnet. — VI. Pour certains, ils n'ont pas de poids ; Giboulées en mars ; L'a emporté sur le Sud. — VII. Autorité ; Dans le vent, malgré tout. — VIII. Le faire de soi même ne va pas de soi. — IX. Symbole chimique ; N'est pas très sérieuse. — X. Ni Kitsch, ni rétro, c'est un genre ; Tout à fait immédiate. — XI. Elles vous rendraient enragé.

Verticalement

1. L'état des heureux sans excès. — 2. Naturel chez le coq, artificiel chez le cavalier ; Particuliers ou commerciaux. — 3. Fait le rouge ; Démontre. — 4. Perle ; A interpréter. — 5. Saint ; Souvent pieuse. — 6. Article ; Fauteuil mobile. — 7. Pour les idolâtres ; L'humilité n'est pas son fort. — 8. Un genre ; Apprit. — 9. On lui a prêté la mémoire ; Un roi prudent. — 10. Mettent en pièces. — 11. Intrigue ; Pour l'architecte. — 12. Ils ne nous croient pas sans influences.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
I II III IV V VI VII VIII IX X XI

Solution du n° 140

Horizontalement

I. Organigrammes. — II. Réévalué ; Oulu. — III. Dare ; Sénateur. — IV. Ileus ; Tare ; De. — V. Nie ; Ecritures. — VI. Assèches ; Reel. — VII. Ta ; Coasse ; Psi. — VIII. Ebloui ; Alep. — IX. Ulule ; Inopiné. — X. Réservataires.

Verticalement

1. Ordinateur. — 2. Réalisable. — 3. Gérées ; Lus. — 4. Aveu ; Ecole. — 5. Na ; Secouer. — 6. Ils ; Chat. — 7. Guêtres ; Ia. — 8. Renaissant. — 9. Art ; Eloa. — 10. Moteur ; Epi. — 11. Mue ; Reppir. — 12. Eludées ; Ne. — 13. Surestimés.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★) N° 141

Horizontalement

1. CEELLNOU. — 2. EOPSTU. — 3. AEIIMNNT (+ 1). — 4. ABBCEIRU. — 5. ABEILMN (+ 1). — 6. AEILMOPR. — 7. AEENSTY (+ 1). — 8. EEEFRTZ (+ 1). — 9. AAGIOTT. — 10. AAEGLSU. — 11. EILNORS (+ 5). — 12. AEEERTT (+ 1). — 13. AAILLP (+ 1). — 14. ACEERSS (+ 5). — 15. EMMSSUU.

Verticalement

16. BEEILNSU. — 17. CEENRT (+ 3). — 18. AEEILRU. — 19. ABCEMRXY. — 20. AAEFGHN. — 21. EEEILPRR (+ 1). — 22. AAEELSZ. — 23. EEHIILRSU. — 24. AAEFNRS (+ 1). — 25. EEFIILPR. — 26. AEIMNNOS (+ 4). — 27. EILPSTU (+ 2). — 28. ABEILMT. — 29. AAEFIMMT. — 30. DEEEIMN (+ 2). — 31. AANORST.

Solution du n° 140

Horizontalement

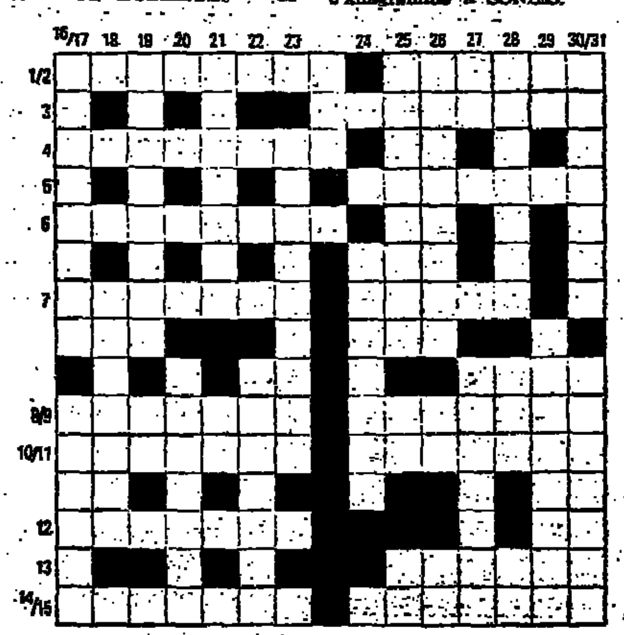
1. BIARROT. — 2. EPAULER. — 3. REXISTE (EXISTER). — 4. TRAVELO (REVOLAT, VOLTERA, REVOLTA). — 5. ADIPOSE (DEPOSAI). — 6. VACUOLE. — 7. SECUNDO. — 8. SUINTAT (SITUANT). — 9. EBURNER. — 10. DRUMLIN. — 11. TUSSORS. — 12. ETALANT (ATLANTE, TANTALE). — 13. CEINDRE. — 14. SCEPTRE (SPECTRE, RESPECT). — 15. STENOPE (EPONTES, PONTEES). — 16. USINIER.

Verticalement

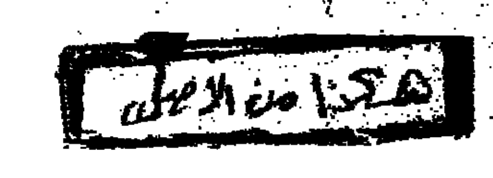
17. BATAVES (BAVATES). — 18. ESPACES (ESCAPES). — 19. URBAINE. — 20. AVANÇAI. — 21. ULNAIRE (LAINEUR, LUNAIRE). — 22. REECOUTENT (ECOUTERENT). — 23. TRONENT. — 24. ESTHETE. — 25. EXTASIE. — 26. ERRANCES (CASERNER, SERANCER, CERNERAS, CRENERAS, ENCRERAS). — 27. ASTICOT (COTISAT). — 28. ONCIALE (ANCOLIE). — 29. EOLIENNE.

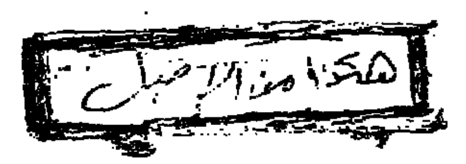
MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

Courrier des lecteurs
N° 137, 27 : Contrairement à ce que pensent MM. Astieres (Neuilly), Magnier (Tieulle) et Collet (Bordeaux), NOISE est désormais invariable au scrabble. Donc il n'y a pas d'anagramme à SONIES.



(★) Jeux déposés.





Le Monde

société

SCIENCES

La bourse aux minéraux et aux cristaux du Bourg-d'Oisans

« Chercheurs de chimères » et placement en or

De notre correspondant

Grenoble. — La septième Bourse internationale aux minéraux et aux cristaux a lieu, au *Bourg-d'Oisans* (Isère), les 18, 19 et 20 avril. Située dans l'une des régions *du monde* les plus riches en cristaux et en minéraux rares, notamment l'épidote, l'axinite, les quartz de la Gardette, cette bourse est devenue, depuis quelques années, l'une des plus *fréquentées* par les cristalliers européens et les acheteurs de « cailloux ».

Recherche de la pureté des formes et de la perfection géométrique, découverte de *gisements uniques* enfouis à l'intérieur des *rochers* ou sous des amas de pierres et de terre, quête de la beauté brute du *minéral et de sa merveilleuse histoire*, l'exploration des entrailles de la Terre par les paysans-cristalliers des montagnes, *puis aujourd'hui* par les touristes de plus en plus nombreux, rend cette activité à la fois suspecte et dangereuse.

Dangereuse. L'été dernier, le maire de la commune de Saint-Christophe-en-Oisans (Isère) a dû réglementer strictement la collecte des cristaux et des minéraux sur sa commune. Les automobilistes et les piétons, qui empruntaient l'étroite route menant à *La Bérarde, étaient menacés* par des chutes de pierres. Accrochées aux pentes toutes proches, des dizaines de personnes creusaient le sol à la *recherche des précieux* « cailloux », sans se soucier qu'en contrebas, à portée de voix, d'autres *estivants s'arrêtaient pour* contempler d'autres pierres, celles-là pointées vers le ciel et visibles par tous.

Au *même moment*, les *services des* ponts et chaussées des Hautes-Alpes enduisaient de goudron certains talus *de routes* de *montagne pour* mettre un terme aux recherches frénétiques et vaines de quelques manieurs de burin et de marteau. *Le gel* et le *regel de l'hiver*, puis la *fonte des* neiges libéreront, dès ce printemps, quelques cristaux. Par chance, certains *seront recueillis avec précaution*, mais d'autres seront arrachés à la *montagne*, cassés, brisés et *irrémédiablement* mutilés.

Suspecte, la recherche des cris*taux et des minéraux* l'est *depuis* quelques années. Si, comme le souligne M. Roger Canac, auteur du livre *l'Or des cristalliers*, elle demeure encore pour quelques-uns *« la rançon de la vie rude et cloîtrée de la montagne comme la chasse au chamois, comme la cueillette des fruits sauvages. »*, cette quête de la pierre

Les quatre guides-cristalliers suisses jugés en *février 1981 par* le tribunal correctionnel de Bonneville (Haute-Savoie) (1) pour avoir dégagé, *dans la face nord* des Grandes-Jorasses, un « four » à cristaux, avaient fait appel à des moyens *exceptionnels* pour sortir leur « trésor » : des *barres à mines*, de la dynamite, un marteau piqueur et un hélicoptère. Ils savaient que la vente des *quartz fumés rapportés du massif* du Mont-Blanc leur assurerait des gains confortables.

L'engouement du public pour *les* cristaux et les *minéraux* a suscité, ces dernières années, une vague d'achat, notamment dans les bourses *aux minéraux et aux cristaux qui ont* surgi un peu partout dans les Alpes. Celles-ci sont devenues, au fil des ans, de véritables « foires aux pierres » où *s'émerveillent encore* quelques amateurs enthousiastes et où d'autres viennent rechercher, dans *cet amas de cailloux scintillants, un* placement « en or ».

Des guides et des cristalliers *s'interrogent sur l'utilité* de ces manifestations où les pierres sont « jetées » sans explication à un public mal initié. *« Il faudrait revenir à une notion plus pédagogique des bourses; faire mieux connaître l'histoire des minéraux et des cristaux et l'extraordinaire aventure de la formation des montagnes »*, explique un guide du Bourg-d'Oisans qui milite activement pour la création dans cette *ville d'un musée minéralogique qui* serait lié aux traditions populaires de l'Oisans.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Ils furent relaxés le 27 février. Mais le parquet a fait appel de cette décision (*le Monde* du 5 mars 1981).

ÉDUCATION

LA FORMATION ET LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Exigence ou mépris ?

L'enseignement du troisième *cycle doit-il être conçu comme* une préparation spécifique et nouvelle à la recherche ou bien *n'est-il, dans certaines* disciplines, qu'un substitut des diplômes traditionnels ? A peine instituée, son auto*nomie semble déjà menacée*, ainsi que l'explique, dans la lettre qu'il nous a adressée, M. Jean Bollack, *directeur* du Centre de recherche philologique de l'université de *Lille-III*.

Dans la vive discussion qui s'est élevée récemment au sujet des habilitations, il n'a guère été question d'un *arrêté du 12 mars* 1980 publié peu avant que le ministère des universités eût fait *connaître la liste des formations* retenues, et qui jette un jour singulier sur *l'idée* que les instances compétentes paraissent se faire de l'objet de l'enseignement *de troisième cycle*.

Les déclarations, aussi bien du premier ministre que du ministre des universités, ont rappelé à l'envi que *l'examen attentif* des dossiers d'habilitation avait pour but, de façon générale, d'élever la qualité du diplôme d'études approfondies (D.E.A.) — à quoi l'on ne peut en principe qu'applaudir, — et qu'il se proposait plus particulièrement de pro*mouvoir l'initiation* à la recherche, qui fait en effet bien plus sérieusement défaut qu'on ne consent à l'avouer. Or l'arrêté en question donne aux étudiants reçus aux concours de l'agrégation l'équivalence de la première *année de troisième cycle et donc* du D.E.A., en les dispensant de participer aux séminaires et aux travaux pratiques (1), alors que leur but précis est de faire *connaître* les *techniques* de travail et de donner un contenu véritable aux thèses en cours.

Le concours d'agrégation

Quelle est la logique qui a pu dicter cette décision ? Quelle que soit *l'opinion que* l'on peut avoir de l'utilité du concours d'agrégation, on sera généralement *d'accord pour penser que la place* qu'il fait à l'apprentissage de la recherche est faible. Les épreuves sont d'un tout autre ordre, et n'ont guère de caractère scien*tifique. En général*, les jeunes agrégés n'ont pas appris à organiser le travail nécessaire à la rédaction d'un *article spécialisé*. Comme on peut admettre que les candidats reçus à l'agrégation sont plutôt de bons étudiants, c'est donc précisément ceux que *l'enseignement du D.E.A.* pourrait concerner en premier lieu qui en sont privés par décision ministérielle.

Ainsi cette *création, heureuse* à tous égards, d'un enseignement spécialisé est doublement sapée. D'une part l'expérience montre que beaucoup d'étudiants, attirés par la *recherche, s'en détournent* au profit de l'agrégation pour des raisons économiques évidentes, faute de débouchés — que l'on n'a pas prévus en sciences humaines, — d'autre part, maintenant, avec l'arrêté, la voie où ils s'étaient engagés à contre*cœur, pour éviter les périls de* l'incertitude, les écarte définitivement de celle qui leur eût été la plus profitable.

(1) Le texte ministériel précise : *« Les professeurs titulaires de l'agrégation des lycées peuvent être admis à s'inscrire directement en deuxième année. »* Or les *séminaires* et travaux pratiques du D.E.A. sont précisément destinés aux étudiants de première année de troisième cycle.

A l'appel de l'UNEF indépendante et démocratique

DES ÉTUDIANTS TENTENT D'OCCUPER LE RECTORAT DE TOULOUSE

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — De vifs incidents ont *opposé, jeudi soir 16 avril, dans les* locaux du rectorat, une trentaine *d'étudiants* à M. Claude Chalin, recteur de l'académie de Toulouse.

C'est vers 18 heures qu'un groupe *d'étudiants a forcé les portes* du rectorat pour pénétrer dans une salle où se tenait une réunion du Centre régional des œuvres universitaires (CROUS). Parvenus jusqu'au groupe de travail, où figuraient notamment les dirigeants du CROUS, les étudiants ont tenté de *les séquestrer. Entre-temps, la police*, alertée, a procédé à des interpellations. M. Patrick Garcia, président de l'Association générale des étudiants de Toulouse (UNEF indépendants et *démocratique*), a été conduit, avec quelques-uns de ses camarades, au commissariat de police. M. Chalin a porté plainte. Les dirigeants de l'AGET-UNEF ont déclaré que, par cette action, ils avaient voulu protester contre la composition du nouveau conseil *d'administration du CROUS*.

Cette intrusion dans les locaux du rectorat s'est produite après une audience au tribunal de grande *instance de Toulouse, où les magistrats* avaient à juger M. Philippe Janze, ancien président de l'UNEF. Le 5 avril 1979, ce dernier avait été inculpé pour avoir empêché le départ du *Capitole*, train express reliant Toulouse à Paris. Il avait incité ses camarades à s'asseoir sur *les voies, tandis que d'autres* faisaient une collecte parmi les voyageurs, leur expliquant les difficultés rencontrées pour leur admission à l'agrégation et au CAPES. M. Philippe Janze a *été condamné à 1 000* francs d'amende et à 1 000 francs de dommages-intérêts, qu'il devra payer à la S.N.C.F.

LÉO PALACIO.

JUSTICE

Le commanditaire de l'écurie Lotus arrêté en Suisse

M. David Thieme, un homme d'affaires de nationalité américaine résidant à Monaco, vient d'être arrêté à Zurich pour présomption d'escroquerie. Il avait fait *un important emprunt au* Crédit suisse, en présentant comme garantie des documents, que, après un contrôle de routine, la banque a jugés faux.

Agé de *quarante* et un *ans* M. Thieme a installé à Monte-Carlo, depuis quelques années, le siège de sa société Essex overseas petroleum, dans les locaux du Sporting d'hiver. *Ce négociant* en hydrocarbures a ensuite créé, voilà deux ans, la société Essex motor sport. Il est alors devenu le commanditaire de l'écurie Lotus, *de formule 1, qui lui aurait déjà* coûté quelque 80 millions de francs. Il fut aussi, mais une seule fois, le commanditaire de Porsche, aux Vingt-Quatre Heures du Mans.

M. Thieme, qui possède un avion et un hélicoptère à ses couleurs, a, en outre, fait construire et équiper plusieurs camions-salons fort luxueux, pour recevoir des invités, lors des grands prix, *dans le monde entier. Pour ses* convives, M. Thieme fait venir dans ses camions, pourvus d'une cuisine, le chef Roger Vergé du Moulin de Mougins. L'un de ses *camions aux couleurs d'Essex*, rouge et argent, estimé par les autorités helvétiques à 1 million de francs suisses, vient d'être saisi à Bâle, ainsi que son avion *personnel estimé à 15 millions* de francs suisses.

Les habitués des circuits automobiles remarquent qu'on n'avait *vu M. Thieme à aucun grand prix* depuis le début de l'année, et que déjà le bruit courait qu'il avait des difficultés financières et ne pouvait plus payer ni Lotus ni ses créanciers.

Une lettre du préfet de la région Centre sur les quarante et une expulsions d'immigrés

M. Jean Rochet, préfet de la région Centre, préfet du Loiret, nous écrit :

Votre journal, dans son numéro du 14 avril 1981, page 15, rend compte de la manifestation qui *s'est déroulée à Orléans* à la suite des mesures d'expulsion concernant un certain nombre de ressortissants étrangers installés au foyer de la Mouchetière à Ingré, et reprend la version du comité de solidarité des immigrés d'Orléans sur les conditions de départ *de deux Marocains* expulsés antérieurement.

En ce qui concerne les mesures d'expulsion concernant les étrangers hébergés au foyer de la *Mouchetière, il convient de souligner* que c'est à la demande de l'association gestionnaire qu'un *contrôle* a été décidé, par ordonnance du président du tribunal de grande instance d'Orléans, à la suite d'incidents graves mettant en cause la sécurité des *résidents eux-mêmes*, et de *l'occupation* clandestine de cet établissement par de nombreux étrangers en situation irrégulière.

Le contrôle administratif qui a suivi aboutit à la constatation que sur 279 étrangers contrôlés, *73 étaient en situation totalement* irrégulière, 30 d'entre eux étaient *porteurs notamment* de titres falsifiés, 41 ont fait l'objet d'une mesure d'expulsion, 17 ont été placés sous mandat de dépôt et seront jugés par le tribunal correctionnel d'Orléans le 22 avril 1981.

En ce qui concerne les deux *étrangers* marocains expulsés antérieurement, les faits sont les suivants : M. El Azzouzi, entré en France en 1969, s'était rendu coupable d'un certain nombre de *violences qui lui avaient valu* un très sévère avertissement de la commission d'expulsion en janvier 1977. Il a provoqué depuis des incidents graves à la caisse *d'assurance-maladie* d'Orléans causant des dégâts, injuriant et menaçant le personnel d'un cou*teau ou de jet de pierres*, les 4, 7, 10 et 11 janvier 1981 (...).

M. Berradoune est entré en France en 1971, sa famille, de nationalité marocaine également, l'a rejoint en février 1977. Il a été condamné par la cour d'appel d'Orléans à trois ans d'emprisonnement pour *s'être* rendu coupable, le 11 septembre 1978, de violences, voies de fait et vol sur la personne d'une sexagénaire, retrouvée ensanglantée et abandonnée dans un champ aux environs d'Orléans. Le ministre de l'intérieur a pris la décision de l'expulser *par arrêté en date du* 26 août 1980 ; notification lui a été faite de cette mesure le 21 octobre 1980.

Contrairement à ce qui a été affirmé, sa famille était donc informée depuis plusieurs mois de la mesure d'éloignement qui le *frappait* et *avait* eu de nombreuses occasions de le voir avant son départ (une visite hebdomadaire, dont la dernière a eu lieu le 21 mars 1981). Le sursis à *exécution déposé par son avocat* n'était pas suspensif et la préfecture n'a jamais promis de surseoir à l'exécution de cet arrêté. Elle avait, au contraire, souligné à *tous* les intervenants la gravité de son cas. Depuis près d'un an et demi, cette famille reçoit des secours de la *direction* de l'Action sanitaire et sociale du Loiret et sa situation est suivie par une assistante sociale.

MÉDECINE

LUNDI DE PAQUES JOURNÉE SANS TABAG

Pour la deuxième année consécutive, c'est une fleur à la boutonnière qui symbolisera le lundi 20 avril la « Journée sans tabac » qu'organise le Comité français d'éducation pour la santé (1). L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser le public aux pathologies qu'entraîne la consommation de tabac. De source officielle, on estime que, depuis 1976, deux millions de Français ont cessé de fumer. La proportion des fumeurs serait revenue de 44 % à 37 % chez les adultes et de 44 % à 43 % chez les jeunes. Le phénomène se traduit par une stabilisation et une diminution des ventes de tabac par Français âgé de plus de quinze ans (2 352 grammes en 1976 pour 2 285 grammes en 1980).

Dans douze villes de France, des sportifs offriront dans les rues le lundi de Pâques la possibilité de gagner certains prix aux porteurs des petites fleurs à la boutonnière. A Paris, ces fleurs seront distribuées dans le métro et les stations-service.

D'autre part, mais sur le même thème, la revue trimestrielle Fondemental), magazine de l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer (2), publie dans son dernier numéro un dossier illustré sur les dangers auxquels s'exposent les consommateurs de tabac et recense les diverses méthodes de lutte actuellement utilisables.

(1) Comité français d'éducation pour la santé, ministère de la santé et de la sécurité sociale, 9, rue Newton, 75116 Paris.

(2) 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif.

● *« Prévention-Santé »*, revue trimestrielle qui se veut « le vrai guide du mieux-être », vient d'être créée. Elle compte faire le point sur les découvertes récentes qui permettent de préserver ou d'améliorer la santé, à l'aide d'articles médicaux, d'informations inédites, de recettes et de conseils facilement réalisables.

★ 210, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris. Abonnement : 40 F par an. Le numéro : 10 F.

Commencé le 10 mars

LE MOUVEMENT DE GRÈVE AU CENTRE HOSPITALIER DE LONGJUMEAU EST SUSPENDU

(De notre correspondant.)

Le mouvement de grève suivi depuis le 10 mars par la majorité *des 1 187 agents du centre hospitalier* de Longjumeau (Essonne) (*le Monde* du 14 mars) a été suspendu du jeudi 16 au jeudi 23 avril. Cette décision fait suite à l'entrevue qui a eu lieu le mardi 14 avril entre une délégation C.G.T.-C.F.D.T. du centre hospitalier et un collaborateur de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale. Le ministère a annoncé sa décision d'attribuer une enveloppe *supplémentaire de 3,5 millions* de francs à l'hôpital pour 1981. Divers points de désaccord subsistent cependant, notamment en ce qui concerne le maintien et la création de postes d'agent hospitalier, le paiement des jours de grève et le maintien des indemnités de nuit.

La commission médicale consultative s'est associée au mouvement. A cause des effectifs insuffisants de diverses catégories de *personnel, le service de gynécologie-obstétrique* (80 lits), qui réalise 2 000 accouchements par an, sera contraint de diminuer de moitié son activité au cours de *l'été prochain. Pour le Dr Robert* Bronstein, chef de service, une telle situation, qui *« l'oblige à établir une « sélection » parmi les parturientes »* est *« inacceptable »* et pose de graves problèmes d'éthique médicale.

● *Un incident s'est produit le 2 avril dernier au Centre hospitalier de Saintes* (Charente-Maritime) lors du premier chargement d'une bombe au cobalt. Pour des raisons encore mal définies, deux *ouvriers de la société* Massiot-Philips se sont trouvés en contact direct avec la substance radioactive nécessaire au fonctionnement de cet appareil. Ils sont *actuellement* hospitalisés au centre Curie de Paris. La bombe au cobalt du Centre hospitalier de Saintes, bien que mise en place en 1977, n'avait pu être encore utilisée par insuffisance de moyens de fonctionnement. Cet incident, précise-t-on à la direction de l'hôpital, ne devrait pas retarder sa prochaine mise en service.

UNESCO

● *L'Etat des Samoa* vient de devenir membre de l'UNESCO, a annoncé, le mercredi 15 avril, l'organisation internationale. *Cette adhésion* porte à cent cinquante-quatre le nombre des Etats membres de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

[*Archipel d'Océanie*, l'Etat des Samoa-Occidentales, anciennement sous la tutelle de la Nouvelle-Zélande, est indépendant depuis 1962. Ce groupe d'îles de 2 842 kilo*mètres carrés compte 143 550* habitants.]

DEUX MILITAIRES DE L'AÉRONAVALE TUÉS DANS UN ACCIDENT D'AVION

Deux militaires de la base de Nîmes-Garons (Gard) ont trouvé la mort le jeudi 16 avril au cours d'un vol d'entraînement à basse altitude. L'avion dans lequel l'enseigne de vaisseau *Rémy* Basset et le premier maître Michel Delas avaient pris place, un Breguet-Alizé de la flotille 6-F spécialisé dans la lutte sous-marine et la sûreté navale, a eu une panne de moteur alors qu'il survolait la région de Cahors, à une *altitude de 150 mètres*. L'appareil a aussitôt percuté le sol. Le troisième homme d'équipage, le premier maître Maxime Cartier, bien que sérieusement brûlé, a survécu à l'accident. *Une* enquête est en cours.

Aux Etats-Unis

ACCIDENT DANS UNE MINE : AU MOINS NEUF MORTS

Redstone (Colorado) (A.F.P.). — Les équipes de sauveteurs, qui tentaient *de dégager* quinze mineurs bloqués depuis mercredi dans une mine de charbon à Redstone (Colo*rado), ont dégagé ce vendredi* 17 avril, neuf corps. Les six autres mineurs n'ont pas encore été retrouvés, a *indiqué* un porte-parole de l'administration fédérale pour la sécurité des mines. Les sauveteurs poursuivent leurs recherches, mais il y a peu d'espoir de retrouver des survivants. En effet, depuis l'explosion de mercredi, attribuée à une poche de méthane, aucun contact n'a pu être établi avec les mineurs.

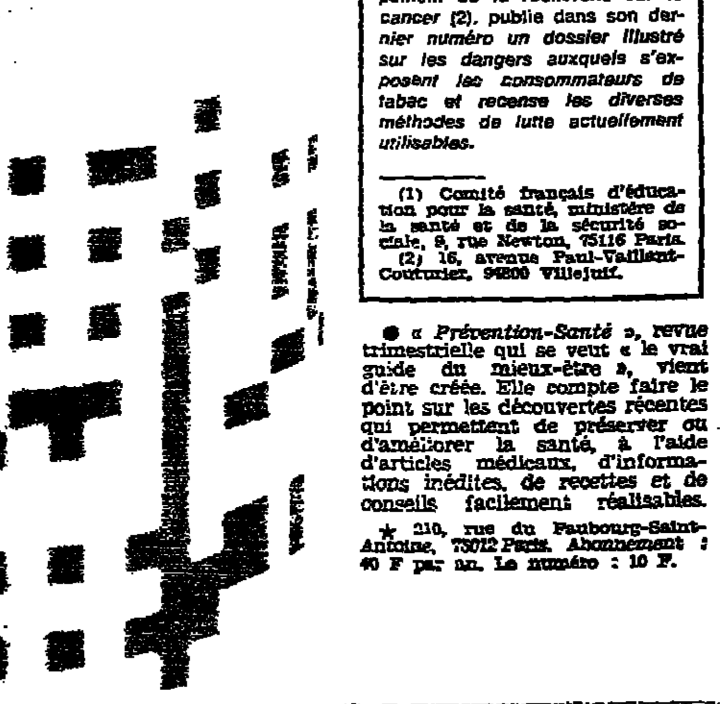
FAITS DIVERS

Après le meurtre d'un gardien de la paix à Paris

« NOUS AVONS UNE HIÉRARCHIE INCONSÉQUENTE » estime le secrétaire général du S.N.P.T.

Saint-Brieuc. — Le *Syndicat* national des policiers en tenue, réuni en congrès de la région *ouest* à Saint-Quay-Portrieux (Côtes-du-Nord) a dénoncé *« les conditions lamentables dans lesquelles les policiers exercent chaque jour leur mission »* et rappelé *au gouvernement* son engagement en matière de modernisation du matériel de la police nationale après la mort, à Paris, mercredi 15 avril, d'un jeune gardien de la paix, *Jean-Pierre Olive qui* a été cité à l'ordre de la nation (*le Monde* du 17 avril).

L'insécurité, s'est interrogé M. Henri Buch, secrétaire général du S.N.P.T. *« n'est-elle pas la conséquence du chômage, de l'insécurité de l'emploi, de l'application du projet « sécurité et liberté » de M. Peyrefitte qui cherche en réalité à mettre en laisse et à diminuer les droits syndicaux et les libertés des citoyens ? Le syndicalisme policier*, estime M. Buch, *traverse une passe difficile ». « Quel est dans l'esprit du gouvernement, le rôle qu'il entend faire jouer à la gendarmerie, corps militaire muet et docile par rapport à une police fortement syndicalisée ? La police nationale est inquiète de voir la gendarmerie empiéter de plus en plus sur ses prérogatives dans les centres urbains : il y a une véritable intrusion du pouvoir militaire dans le pouvoir civil. Nous avons une hiérarchie inconséquente qui se moque des rapports entre la police et la population, et a au contraire une volonté délibérée d'empêcher le dialogue »*, a conclu M. Buch.



INFORMATIONS « SERVICES »

FORMATION PERMANENTE

L'architecture sur le terrain

On se demande s'il faut annoncer les conférences organisées au Centre Pompidou par l'association Architecture et Construction... Elles ont un tel succès que, bien souvent, de nombreuses personnes doivent rester dehors dans les couloirs, devant des postes de *télévision* qui retransmettent, mal, ce qui se dit et se montre dans la trop « petite salle ».

La visite du Suisse Mario Botta a été la dernière occasion de constater que Paris compte, un mercredi soir, plus de deux cents personnes avides d'entendre les vedettes internationales, même les plus discrètes. Comme l'association dit ne pas avoir les moyens de louer une plus grande salle (12 000 F pour deux heures à Pleyel) et que l'autre salle de Beaubourg n'est pas toujours disponible, c'est l'impasse... Et le problème ne sera pas mieux résolu à l'Institut français d'architecture, car aucune vaste salle ne peut être aménagée dans l'hôtel de Brancas.

Cela dit, les amateurs prévoyants pourront entendre, à 18 heures, le 29 avril prochain, Gérard Thurnauer, et, le 6 mai, l'Italien Lucio Passarelli, auteur, notamment, du musée du Vatican.

L'association Architecture et Construction, créée il y a dix ans par les ministères et les organisations professionnelles concernées (architectes, promoteurs privés et H.L.M.) pour développer l'information et l'innovation, organise aussi des voyages d'études que leur prix assez élevé réserve malheureusement à des professionnels confirmés ou à des fonctionnaires pris en charge par leur administration.

● *ANGLETERRE : opérations greffes en tissu existant à Londres, et habitat individuel groupé dans l'Essex, les 7 et 8 mai (2 500 F tout compris).*

● *ITALIE : politique municipale de centre ancien à Modène et Bologne, du 21 au 23 mai (2 700 F).*

● *SUISSE : maisons individuelles, solaires ou non, bâtiments publics au Tessin avec les architectes Botta, Reichlin, Reinhart et Snozzi, les 4 et 5 juin (2 500 F).*

● *FRANCE : visite des réalisations d'Edmond Lay, disciple de F. L. Wright et provincial invétéré, les 14 et 15 mai, à Pau, Tarbes et Bordeaux (1 400 F, plus l'aller à Pau et le retour de Bordeaux).*

Etude sur le terrain des cités-jardins de la région parisienne, le 11 juin (700 F, y compris, comme dans chaque manifestation, la remise d'un dossier).

★ Renseignements et inscriptions : Architecture et Construction, 136, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. 326-31-84 et 329-80-60.

SPORTS

FOOTBALL

Une société d'économie mixte pour gérer l'O.G.C. Nice

De notre correspondant régional

Nice. — Après le LOSC à Lille, l'Olympique Gymnaste Club de Nice (O.G.C.N.), actuellement classé en bas de tableau du championnat de football professionnel de première division, va changer de statut pour être géré sous la forme d'une société d'économie mixte contrôlée par la municipalité. La décision de principe en a été prise, le jeudi 16 avril, par le conseil municipal qui s'est prononcé en séance plénière à la majorité de ses membres à l'exception des élus communistes. Les élus niçois ont également voté le principe d'un versement d'une somme de 1 200 000 francs venant en complément de la subvention de 2 500 000 francs accordée à l'O.G.C.N. en 1981. Cette rallonge correspond au déficit actuel du club et doit permettre à celui-ci de terminer la saison avant la mise en place de la société d'économie mixte en juillet prochain.

La décision de la municipalité niçoise concernant le changement de statut de l'O.G.C.N. — jusqu'ici régi comme l'ensemble des clubs de football professionnel par la loi sur les associations de 1901, fait suite à une proposition du groupe des élus socialistes, adoptée dès le mois de juillet 1979. La constitution de la nouvelle société d'économie mixte est calquée sur celle du LOSC. Le capital de 1 million de francs sera réparti entre la ville (49 %), l'O.G.C.N. (35 %), les « sponsors » (12 %), les supporters (3 %) et des personnes privées (1 %). Le conseil d'administration sera composé de quatorze membres, dont sept représentant la municipalité. Le président devrait être désigné parmi les sept autres membres. Le vote définitif sur la création de la société interviendra le 30 avril après qu'une commission municipale de six élus — dont deux de l'opposition — aura procédé à un audit auprès des dirigeants du club pour faire le point exact de la situation financière et sportive.

« *La société d'économie mixte n'est pas la panacée*, a déclaré M. Jean-Henri Colonna, s'exprimant au nom du groupe socialiste. *Mais elle peut s'inscrire dans la perspective d'une formule coopérative. Pour l'heure, elle aurait au moins le mérite d'associer les consommateurs de spectacles sportifs et les élus comptables des deniers publics aux décisions qui ont une incidence financière.* »

Le maire et député (P.R.) de Nice, M. Jean Médecin, s'est rallié apparemment sans grand enthousiasme au choix fait par son conseil. « *On passe*, a-t-il estimé, *de la concession à la régie. Le seul avantage à mes yeux, c'est que la municipalité aura son mot à dire sur l'utilisation des fonds qu'elle verse au club. Mais cela risque de lui coûter beaucoup plus cher.* » Quant aux élus communistes, ils se sont opposés dès l'origine à toute « municipalisation » de l'O.G.C.N. en soulignant que le conseil n'avait « *ni la vocation ni les moyens de gérer un club professionnel* ».

Les discussions sur l'opportunité d'apporter une aide supplémentaire à l'O.G.C.N. ont, semble-t-il, été vives. Le vote n'a été acquis que par 27 voix contre 14 et 5 abstentions (dont 11 de l'opposition, socialistes, communistes et écologistes, et 3 de la majorité). Le 30 janvier 1979 le conseil avait adopté une délibération aux termes de laquelle la subvention versée à l'O.G.C.N avait été réduite à 2 500 000 F et devait rester bloquée à ce niveau pendant trois ans (*le Monde* du 1er février 1979). M. Médecin a justifié le revirement des élus de la majorité en mettant en avant la malchance qui avait accablé le club au cours de la saison et la nécessité d'éviter la vente de plusieurs joueurs pour éponger le déficit. Les subventions versées par la municipalité à l'O.G.C.N de 1976 à 1981 se sont élevées à plus de 21 millions de francs.

GUY PORTE.

● *Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de France de football*, effectué jeudi 16 avril, a déterminé les rencontres suivantes : Bordeaux-Strasbourg ; Lens-Lille ; Saint-Etienne-Montpellier et Martigues-Bastia. Les matches aller se joueront le 8 mai sur les terrains des clubs nommés en premier. Les matches retour sont fixés au 19 mai.

TENNIS

PANATTA DEMI-FINALISTE A MONTE-CARLO

L'Italien Adriano Panatta a obtenu, jeudi 16 avril, sa qualification pour les demi-finales du Tournoi de Monte-Carlo, doté de 175 000 dollars, en mystifiant le plus souvent son adversaire, l'Espagnol José Higueras par un festival d'amorties pour l'emporter 6-1, 1-6, 6-4. Il devrait rencontrer en demi-finale l'Argentin Guillermo Vilas qui a livré avec l'Italien Gianni Ocleppo, en huitièmes de finale, le meilleur match du tournoi pour gagner 6-4, 6-1.

Deux des trois derniers Français encore en compétition ont été éliminés en huitièmes : Pascal Portes par l'Américain Jimmy Connors — qui rencontre Yannick Noah en quart de finale, — 6-3, 6-1, et Gilles Moretton par le Tchécoslovaque Tomas Smid, 6-1, 7-6. Le dernier huitième de finale a vu la qualification de l'Argentin Ricardo Cano aux dépens du junior américain Sam Giammalva, 6-7, 6-2, 6-1.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.04.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.4.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 avril à 0 heure et le samedi 18 avril à 24 heures :

Entre les hautes pressions de la mer du Nord et les basses pressions du Bassin méditerranéen, de l'air relativement froid circulera de l'Europe centrale au proche Atlantique.

Samedi 18 avril, le temps sera donc ensoleillé sur la plus grande partie de la France, mais il fera un peu plus froid que vendredi, surtout le matin, et de faibles gelées se produiront dans l'Est et le Nord-Est. Il y aura pourtant des nuages passagers au voisinage des Pyrénées et quelques rares ondées restent possibles en Corse. Les vents d'est à nord-est seront modérés et irréguliers.

Le vendredi 17 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,8 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 avril ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17*) : Ajaccio, 16 et 10 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 19 et 8 ; Bourges, 18 et 7 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 10 et 3 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 17 et 7 ; Dijon, 22 et 5 ; Grenoble, 23 et 6 ; Lille, 15 et 3 ; Lyon, 19 et 5 ; Marseille, 20 et 11 ; Nancy, 18 et 1 ; Nantes, 18 et 7 ; Nice, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 17 et 4 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 16 et 6 ; Strasbourg, 18 et 3 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 20 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 12 degrés ; Amsterdam, 16 et 2 ; Athènes, 22 et 14 ; Berlin, 9 et −2 ; Bonn, 17 et 1 ; Bruxelles, 16 et 2 ; Le Caire, 25 et 14 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 9 et 0 ; Genève, 19 et 5 ; Jérusalem, 16 et 8 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 15 et 3 ; Madrid, 15 et 8 ; Moscou, 0 et −3 ; Nairobi, 23 et 16 ; New-York, 17 et 9 ; Palma-de-Majorque, 16 et 12 ; Rome, 30 et 12 ; Stockholm, 2 et −2.

PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



EVOLUTION POUR DIMANCHE

Dimanche du soleil sur pratiquement toute la France. Il fera toutefois assez froid *le matin* ; sur la moitié nord, par exemple, le thermomètre descendra peut-être même au-dessous de zéro par endroits. *Mais* en cours de journée les températures resteront très agréables pour la saison, *14 à 15 degrés* sur la moitié nord, 18 à 20 degrés sur la moitié sud. Il y aura simplement *quelques nuages passagers*, mais surtout l'après-midi, près des montagnes, Pyrénées, Alpes et Massif Central.

Les vents dans l'ensemble seront toujours de l'est, c'est ce qui explique la fraîcheur du matin.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 16 avril, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 50-230 ; Arêches-Beaufort, 10-240 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 10-190 ; Chamonix, 350 ; La Clusaz, 30-150 ; Les Contamines-Montjoie, 10-70 ; Les Deux-Alpes, 30-300 ; Flaine, 10-490 ; Le Grand-Bornand, 20-80 ; Les Houches, 20 ; Les Sept-Laux, 50 ; Megève, 5-70 ; Les Ménuires-Val-Thorens, 280 ; Méribel, 250 ; Morzine-Avoriaz, 150 ; La Plagne, 67-395 ; Saint-François-Longchamp, 80 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 20-80 ; Samoëns, 20-150 ; Tignes, 115-230 ; Val-d'Isère, 45-220.

ALPES DU SUD

Isola 2000, 20-120 ; Les Orres, 20-80 ; Le Seignus-La Foux-d'Allos, 10-70 ; Serre-Chevalier, 10-50 ; Vars, 40.

PYRENEES

Les Agudes, 10-70 ; Cauterets-Lys, 110-280 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 40-200.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

CHASSE

LE TIR DE LA TOURTERELLE AU PRINTEMPS EST CONDAMNÉ PAR L'UNION DES PRÉSIDENTS DE FÉDÉRATIONS

L'Union nationale des fédérations départementales de chasse, qui défend le maintien de certaines chasses dites « traditionnelles », s'élève, en revanche, contre le tir à la tourterelle pratiqué illégalement en mai, depuis une dizaine d'années, dans le sud-ouest de la France.

Pour M. Jacques Hamelin, président de l'Union nationale, il s'agit « *d'une question d'éthique et d'un problème de justice* ». « *Nous ne pouvons plus tolérer les tirs de printemps d'oiseaux qui remontent pour nidifier* », ni privilégier « *une toute petite catégorie de chasseurs par rapport à l'ensemble des autres, qui ont accepté la date de fermeture du 28 février* », a-t-il déclaré à l'A.F.P.

Interdite par les textes, la chasse à la tourterelle en mai est également attaquée par les associations de défense et de protection de la nature. Récemment, au cours d'une conférence de presse, ces organisations ont critiqué le « *comportement de certains chasseurs excités du Sud-Ouest* ».

L'assemblée générale des chasseurs de la Gironde se réunira prochainement à Bordeaux sous la présidence de M. Hamelin, le « patron » des 1 850 000 chasseurs français, et l'on peut se demander quel en sera le résultat.

L'Union ne cache pas, d'autre part, que certains procédés traditionnels de capture (filet, lacet, piège-trappe) sont remis en cause non seulement par les pouvoirs publics, mais aussi par la Fédération des associations de chasseurs de la C.E.E. L'union des fédérations départementales a décidé de défendre ces procédés tant qu'ils ne provoquent pas « *de prélèvements massifs et non sélectifs* ».

Dans un communiqué consacré aux chasses traditionnelles, l'organisation des chasseurs rappelle encore que la chasse à la croûle de la bécasse, pratiquée autrefois lors de la saison nuptiale, demeure interdite, mais que la chasse à la palombe est « *officiellement maintenue en France* ». « *C'est une victoire, car ce mode de chasse était très menacé* », affirme l'Union des fédérations de chasseurs.

Dans un autre communiqué l'Union souligne enfin que si le Conseil d'État vient de casser les arrêtés du 24 avril 1979 (*le Monde* du 7 avril) qui fixe les listes d'espèces protégées, les oiseaux et mammifères concernés ne peuvent être pour autant chassés ni détruits. Un autre arrêté, celui du 12 juin 1979, fixe en effet la liste des seules espèces chassables, ce qui permet évidemment de savoir que les autres espèces sont protégées.

Les mots croisés se trouvent en page 20, dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 avril 1981 :

UNE LOI

● Autorisant l'approbation de la convention internationale du travail n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession ;

DES DECRETS

● Relatif à la composition de la commission consultative des alcools ;

● Portant création d'un tribunal pour enfants à Pointe-à-Pitre (département de la Guadeloupe) ;

● Portant application et modification du décret du 13 décembre 1932 relatif à l'organisation et au fonctionnement du crédit, de la mutualité et de la coopération agricole en Nouvelle-Calédonie ;

● Relatif au recouvrement des produits des collectivités et des établissements publics locaux ;

● Organisant le stage chez le praticien, conformément à l'article L. 359-1 du code de la santé publique ;

● Relatif aux indemnités allouées aux experts et rapporteurs des commissions relevant de la direction de la pharmacie et du médicament ;

● Modifiant le décret n° 54-1128 du 15 novembre 1954 portant majoration d'allocation d'aide sociale ;

● Fixant le statut des chercheurs contractuels de l'Institut national d'études démographiques ;

UN ARRETE

● Relatif aux procédés d'immobilisation, d'étourdissement et de mise à mort des animaux de boucherie, de charcuterie, de basse-cour et des gibiers d'élevage destinés à l'abattage.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 19 AVRIL

« Vézelay en Bourgogne », 8 h., place de la Concorde, Mme Oswald.

« Crypte de Notre-Dame », 10 h. 30, entrée, Mme Legrégeois.

« L'île de la Cité », 11 h., métro Cité, Mme Zujovic.

« La mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Legrégeois.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Barbier.

« Modigliani », 10 h., Musée d'art moderne (Approche de l'art).

« Montmartre », 15 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt, Mme Camus.

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Haulier.

« Château de Vincennes », 14 h. 45, entrée avenue de Paris, M. de La Roche.

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« La coupole de l'Institut », 15 h., 23, quai Conti (Paris et son histoire).

« La Cité », 15 h., métro Cité (Résurrection du passé).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux-Paris).

« Eglise Saint-Leu », 15 h. 15, 2, rue de La Ferronnerie, Mme Barbier.

« Saint-Germain-des-Prés » 15 h 30, 145, boulevard Saint-Germain, Mme Camus.

« L'Opéra », 13 h. 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le collège des quatre nations et l'Académie française », 15 h., 23, quai Conti, Mme Ferrand.

« L'Islam », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Haulier.

« Le Paris des Trois Mousquetaires », 15 h., métro Saint-Sulpice (Histoire et archéologie).

« Port-Royal de Paris », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal, M. de La Roche.

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Belleville », 15 h., métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

LUNDI 20 AVRIL

« Forêt de Fontainebleau », 13 h. 30, place de la Concorde, Mme Pennec.

« Le Louvre », 14 h. 30, métro Louvre, Mme Oswald.

« La place des Vosges », 15 h., centre de la place, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 h., place des Vosges (Approche de l'art).

PRÉCISIONS (services ouverts et fermés à Pâques). — *Contrairement* à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 17 avril, le Palais de la découverte et le musée Marmottan seront ouverts les samedi 18 et dimanche 19 avril, et fermés le lundi 20 avril. D'autre part, le centre d'aide morale et psychologique la Porte ouverte, nous indique que les deux centres parisiens, 21, rue Duperré (métro Pigalle) et 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin (métro Saint-Michel) seront ouverts aux heures habituelles, de 14 heures à 22 heures. Accueil anonyme et gratuit.

LOTO

TIRAGE N° 15 DU 15 AVRIL 1981

1 — 2 — 7 — 33 — 38 — 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 4

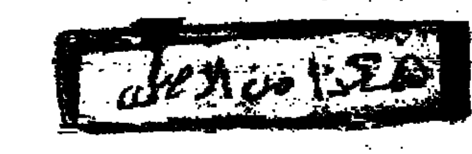
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	6	1 917 227,90 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	28	205 417,20 F
5 BONS NUMEROS	1 254	13 760,00 F
4 BONS NUMEROS	93 464	184,60 F
3 BONS NUMEROS	2 183 822	11,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 23 AVRIL 1981

VALIDATION JUSQU'AU 22 AVRIL 1981 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL





Le Monde

culture

CINÉMA

« ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE » de Helma Sanders

L'horreur de toute guerre

Nous avons connu, plus par ouï-dire, hors contexte, que par une pratique inséparable de l'époque où il naquit (la République de Weimar et l'avant-nazisme) le *Lehrstück* brechtien : pièce didactique, volontairement outrée, où Bertolt Brecht réglait ses comptes avec la société capitaliste, exaltait la nouvelle morale communiste. *Allemagne, mère blafarde,* le dernier film de Helma Sanders (qui a réalisé aussi *Sous les pavés, la plage*), cinquante ans plus tard, retrouve la même indignation, libère la même volonté d'extirper le mal à la racine, de mettre l'*Allemagne au pied du mur*. Helma Sanders, cependant, ne parle plus au nom d'un communisme utopique, elle parle à partir de Berlin aujourd'hui, de l'enclave de Berlin-Ouest où, plus qu'en n'importe quelle autre partie du monde, les hommes peuvent encore *contempler les traces de sa folle* meurtrière.

Et surtout Helma Sanders parle en tant que *femme, à titre personnel,* certes, mais aussi à partir de l'expérience partagée du mouvement féminin berlinois, qu'il va bien falloir, un jour, replacer dans son véritable milieu nourricier, la simple lutte pour la survie d'une génération qui a quarante ans aujourd'hui, qui a entrevu la guerre totale et ses terribles conséquences. Helma Sanders développe une thèse, un cri du cœur certes, mais une thèse. Les mères *furent les vraies gardiennes de l'intégrité* nationale, les garantes de la simple survie. Elles portèrent à bout de bras un pays livré aux fous nazis, elles subirent les conséquences de l'occupation, elles rebâtirent ce même pays de leurs propres bras. *Aujourd'hui, dit Helma Sanders, elles* trouvent le néant, les mêmes valeurs au pouvoir qui engendrèrent le nazisme.

Helma Sanders essaie de comprendre, d'avertir. Elle est, dans le film, la voix qui remonte le temps, la fillette encore à naître, Anna, questionnant, au début des années 30, ses parents tout à leur idylle, à leur bel amour, à l'avenir rose et souriant, refusant de regarder ce qui se passe autour d'eux. Le père, gentil, qui ne fera pas de mal à une mouche, croit pouvoir ignorer le nazisme mais *est emporté malgré lui dans le grand* tourbillon wagnérien, cette volonté de conquête universelle, comme, *avant, le rêve bolchevik.* La mère monte la garde au foyer. Elle vit les bombardements, la fuite avec sa fillette, les lendemains qui déchantent. Le père revient du bout du monde, prêt à tout oublier. La mère juge à distance la catastrophe, la fille aujourd'hui tente d'expliquer. Helma Sanders, avec la transposition nécessaire, *parle de* sa mère, *elle* parle à sa fillette, Anna, sept ans. Elle leur dédie son travail.

Allemagne, mère blafarde est un film douloureux, parfois irritant par cette plongée qu'on dirait *contrôlée* dans les flots de la subjectivité la *plus effrontée. Un tel film, tourné* avec des poussières, dit comme Brecht l'horreur de la guerre, de toute guerre. Un tel film s'adresse d'abord aux Allemands, en allemand, avec tout un système de *références* allemandes. Il s'inscrit dans cette *cette série d'œuvres de femmes* cinéastes d'Allemagne, presque toutes repliées à Berlin, qui refusent le désordre établi, et prouvent qu'un autre cinéma allemand existe.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les nouveaux films.

« Rends-moi la clef » de Gérard Pirès

On croirait voir l'envers de « la Boum », les gosses se contentant de se faufiler dans l'action, les parents mal assortis prenant le devant de la scène et se mettant en place pour un quadrille bien tempéré, où deux couples se défont, puis semblent se refaire pour, à la toute fin, se plier à la seule inclination du cœur. Jane Birkin (très belle) et Jacques Dutronc, incarnent le nouveau *couple* triomphant, Guy Marchand et Nathalie Nell les laissés-*pour-compte.*

Nicole de Buron, l'auteur du scénario, et Gérard Pirès, le metteur en *scène, essaient de dépasser le simple boulevard, lorgnent avec une* application louable vers la comédie américaine et ses demi-teintes. Ils ont visiblement pensé à « *Cette sacrée vérité* », *mais ils ne poussent* pas leurs personnages au bout d'eux-*mêmes, ils se perdent dans leurs* « bonnes idées ». — L. M.

★ Voir les exclusivités.

MUSÉES

La nouvelle pinacothèque de Munich

La Nouvelle Pinacothèque avait été inaugurée en 1853 par le roi Louis Ier de Bavière. Elle s'élevait dans un vaste parc parallèlement à l'Ancienne Pinacothèque, édifiée quelques années plus tôt pour recevoir les vastes collections réunies au cours des siècles par les ducs, électeurs et rois de la famille des Wittelsbach, qui régnait depuis le douzième siècle. La Nouvelle Pinacothèque était le premier musée expressément construit pour accueillir les œuvres contemporaines. Elle ne survécut pas à la deuxième guerre mondiale. Si l'Ancienne put être restaurée, les ruines de la Nouvelle furent démolies, trop précipitamment peut-être, en 1949, et seule une partie des œuvres qu'elle abritait restaient exposées jusqu'à présent à la Maison de l'art (Haus der Kunst), vaste quadrilatère lourd et pompier construit du temps de Hitler.

Au cours des années 60, le gouvernement de l'Etat de Bavière a résolu de lancer un grand concours pour la construction d'une « nouvelle » Nouvelle Pinacothèque. Après cinq ans de travaux, celle-ci a été inaugurée le 28 mars, en présence de M. Carstens, président de la République fédérale d'Allemagne.

Le roi Louis Ier, romantique et « philhellène », avait conçu ses musées comme des temples solennels, précédés de vastes espaces boisés et situés loin de l'agitation de la ville. Ils ont été depuis longtemps rejoints par l'habitat. L'architecte du projet retenu, le baron von Branca, devait ainsi concevoir une relation intelligente et intelligible à la fois avec le bloc massif et hautain de l'Ancienne Pinacothèque et avec les immeubles d'habitation qui serrent de près, au nord, et dépassent par leur hauteur le nouveau musée. Celui-ci s'étend sur une longueur de 160 mètres et une largeur de 100, sans jamais dépasser une hauteur de 25 mètres. De l'extérieur, il se présente comme un véritable quartier, avec des avancées et des retraits, des cours et des bassins, des escaliers couverts, des chemins de ronde. L'ensemble fait penser tantôt à un palais Tudor, aux calmes cours du palais de Saint-James, à Londres, tantôt aux enceintes d'une ville médiévale, tantôt encore aux murailles de grès ou de granit d'un château fort de Syrie. On imagine que l'œuvre de M. von Branca n'a pas rencontré que des laudateurs. Le plus grand journal de Munich en a publié quelques jours avant l'ouverture une exécution en règle.

Etendue toute en longueur et en largeur, revêtue de pierre, dont les teintes varient de l'ocre clair à l'or pâle, la Nouvelle Pinacothèque se situe aux antipodes du Centre Pompidou. Il est symptomatique que l'architecte n'ait pas renoncé à l'emploi, pour certaines parties intérieures, d'un matériau aussi « démodé » que le marbre. Du beau marbre vivant, rapporté de Salonique — autre lien avec la culture enracinée dans le monde antique à laquelle appartient l'idée originelle des deux pinacothèques.

Une œuvre, un âge, une idée

Malgré les marbres et les granits, la construction et l'aménagement du nouveau musée n'ont coûté « que » 105 millions de deutschemarks (environ 230 millions de nos francs), mais il n'y a pas eu de dépassements de crédits.

A partir du monumental hall d'entrée, les trente-trois salles tournent autour de plusieurs cours intérieures dallées sur lesquelles s'ouvrent des portes et des fenêtres romanes. Peu d'escaliers : des rampes adoucissent les différences de niveau. Des pièces plus petites et des galeries largement éclairées par de hautes fenêtres s'ordonnent autour des grandes salles. Chacun de ces ensembles correspond à une œuvre, à un âge, à une idée. De temps en temps, un balcon couvert constitue une aire de repos d'où le regard ne rencontre que les arbres, le gazon ou l'espace. Au sous-sol, de grandes salles aux couleurs claires abriteront les expositions et une sélection tournante des œuvres gardées en réserve (des quelque quatre mille cinq cents tableaux que possède la Nouvelle Pinacothèque, moins de cinq cents sont exposés en permanence). Actuellement, on y montre une exposition de dessins et de peintures des artistes allemands qui furent à Rome les amis de Louis Ier, pendant les années 20 du dix-neuvième siècle.

Les salles du musée proprement dit sont couvertes par de grandes verrières inclinées qui, vues d'avion, ressemblent à celles d'ateliers d'usine. L'éclairage est excellent, mais la volonté de la direction de protéger tous les tableaux par un écran de verre est plus contestable : dès maintenant, les reflets rendent la lecture de certaines œuvres difficile, sinon impossible.

Le gouvernement bavarois ayant décidé de consacrer un autre musée aux œuvres du vingtième siècle, la Nouvelle Pinacothèque est désormais le domaine presque exclusif du dix-neuvième siècle. Quelques Goya, quelques Gainsborough d'un côté, quelques Slevogt et Corinth de l'autre, encadrent la plus belle collection de peintres allemands qui existe pour ce siècle. Les Français, pour autant, ne sont pas absents, de Corot et Daumier, à Manet, Gauguin et Pissarro.

Si la Neue Pinakothek est avant tout un musée, elle abrite aussi derrière de hautes fenêtres étroites la direction des musées de Bavière, des ateliers de restauration, l'institut Doerner, spécialisé dans les études chimiques et physiques liées aux techniques de la peinture, et un centre de pédagogie muséale pour les enfants. Avec l'Ancienne Pinacothèque, restaurée et modernisée, avec le grand complexe de la Nouvelle, et quand le musée d'art contemporain projeté sera devenu réalité, la capitale bavaroise disposera ainsi d'un ensemble que pourront lui envier bien des villes plus grandes et plus riches.

JOSEPH ROVAN.

Anatole Jakowsky fait don de sa collection d'art naïf à la ville de Nice

Le critique d'art Anatole Jakovsky a signé, le mardi 14 avril, avec le maire de Nice, M. Jacques Médecin, l'acte de donation de sa collection d'art naïf, qui doit constituer le fonds d'un musée en cours d'aménagement (*le Monde* du 3 novembre 1979). Cette collection est considérée comme la plus importante du genre dans le monde. Elle comprend six cents toiles qui vont de la fin du dix-huitième siècle à nos jours et représentent toutes les tendances d'art naïf. Sa valeur marchande est estimée entre 5 millions et 10 millions de francs.

Parmi les œuvres rassemblées en près d'un demi-siècle par Anatole Jakovsky figurent notamment un paysage du Douanier Rousseau, un tableau d'André Bauchant, un Vivin ainsi que les toiles les plus représentatives des peintres contemporains français (Jacqueline Benoit, Jules Lefranc, Bouquet, Dechelette, Demonchy, Rimbert, Kwiatowski, Jean Fous, Bombois, René Verger, etc.). Le panorama des naïfs étrangers va des « grands » Yougoslaves Generalic, Rabuzin, Skurjeni, aux Italiens Ligabue, Lissia, Verzelloni, en passant par le Polonais Nikifor, le Tchèque Hruska, les Brésiliens Crisaldo Morais et Iracema, les Allemands Bruno Epple et Sêhl, etc. A cet ensemble d'œuvres picturales s'ajoutent une cinquantaine de sculptures, cinq cents lithographies, dessins, aquarelles, une collection d'affiches de toutes les grandes manifestations d'art naïf dans le monde depuis 1937, des archives (documents, manuscrits, photographies), une bibliothèque spécialisée ainsi qu'un important fichier ayant servi à Anatole Jakovsky pour les deux éditions (1967 et 1973) de son dictionnaire mondial d'art naïf.

Pour abriter et mettre en valeur *cette collection exceptionnelle,* la ville de Nice restaure actuellement une *superbe demeure* Belle Epoque, située sur la colline de Fabron : le *château* Sainte-Hélène, qui a appartenu au prince de Wurtemberg. Après la tentative avortée du musée Henri-Rousseau, à *Laval*, le Musée international d'art naïf de Nice, qui doit être inauguré le 15 *novembre* prochain, est appelé à devenir un *lieu d'expositions* et *d'animation* ainsi qu'un centre de recherches *sans exemple dans* le *monde* : deux musées d'art naïf existent déjà, l'un à Hlebine (*Yougoslavie*), l'autre à Luzzara (Italie), *mais ils n'ont,* l'un *et* l'autre, qu'un caractère national.

Anatole Jakovsky, âgé aujourd'hui de soixante-douze ans, avait d'abord défendu l'art abstrait et surréaliste en se liant d'amitié avec Marcel Duchamp, Herbin, Robert et Sonia Delaunay, Mondrian, Chirico, Arp, Calder, Miro, etc., avant de consacrer sa vie à l'étude et à la promotion de l'art naïf. Plusieurs propositions lui étaient parvenues de l'étranger pour accueillir sa collection, en particulier de Suisse et de Belgique. « *Je suis heureux,* a-t-il déclaré, *que mes toiles restent en France puisque l'art naïf y est né véritablement après la dissolution des corporations* et *qu'il y a trouvé sa légitimité.* »

Le Musée international d'art naïf de Nice — le quinzième musée de la ville, qui a déjà reçu les prestigieuses donations de Matisse et de Chagall — organisera périodiquement de grandes expositions. La première prévue est celle de l'artiste américaine Gertrude O'Brady. — G. P.

■ Le groupe jamaïquain Culture *donne trois concerts* à Paris au Palais des Arts, ce vendredi 17 avril, *et les 18 et 19 avril.*

DANSE

Le Groupe de recherches de l'Opéra de Paris

Démonstrations au Théâtre de la Ville

Avec le spectacle présenté actuellement au Théâtre de la Ville, le Groupe de recherches de l'Opéra (G.R.C.O.P.) vient de démontrer qu'il est capable d'assumer des ballets de *techniques fort variées. Il interprète* notamment, d'une manière plus qu'honorable, une création « post modern » de Lucinda Childs, *Mad Rush*.

La chorégraphie, irradiée par une partition pour orgue électrique de Phil Glass, déroule une suite de onze sections rappelant par son ordonnance les anciennes danses de cour où l'intérêt est fonction avant tout des figures abstraites dessinées au sol. Des déplacements, le plus souvent en diagonale avec arrêts, contrepoints, reprises d'une rigueur toute mathématique, s'appuient sur les *structures changeantes* de la musique.

L'interprétation en est fort délicate, *car Lucinda Childs emploie* un jeu de pieds très subtil et brode des arabesques d'une extrême complexité. La beauté de cette danse suppose une flexibilité de jambes, une tension musculaire permanente et une vivacité de mouvement. Le dos cambré *se doit d'être fort.* Le torse est tenu, le port de tête d'une élégance hautaine. *Les sections 4 et 5 du ballet* — tout en grands jetés pour les hommes, en pas de bourrée pour les femmes — sont particulièrement harmonieuses ; mais l'ensemble se ter*mine trop abruptement* sur un pas de deux. La présence d'une étoile invitée, *Michaël Denard, rompt l'ho*mogénéité du groupe. Trop souple, trop brillant, ce danseur manque de l'impassibilité que possèdent à un haut degré de jeunes éléments comme Jean-Claude Ciappara ou Jean-Christophe Paré.

Jean-Christophe Paré présente *dans cette soirée une chorégraphie* intitulée : *Probable paysage.* L'influence de *Carolyn Carlson* s'y fait fortement sentir dans les gestes accélérés ou suspendus. Impression encore accentuée par la musique planante d'Igor Wakhevitch et les *projections de Serge Aubry.* Jean-Christophe Paré ne dispose pas encore d'un langage personnel très riche, mais il sait déjà traduire posément et clairement les thèmes qui lui tiennent à cœur. Enfermé dans un carré métallique, il tente d'échapper *à cette structure-refuge et de rejoindre* un groupe plus libre de ses mouvements. Sa présence scénique est constante.

Jean Guizerix, qui n'en est plus à son *premier* essai, propose *Eole,* un divertissement agrémenté de décors *de Rémy Roure dont on avait pu* admirer à la Chartreuse de Villeneuve une exposition poétique sur le thème du vent. Quatre jeunes personnes soumises aux effets d'une brise facétieuse dérivent sur le plateau. Elles semblent y perdre le sens *de l'orientation, soumises à une chorégraphie* confuse et tarabiscotée. Il y a inflation gestuelle et manque d'un style affirmé.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre *de la Ville*, le vendredi 17 avril et samedi 18, à 18 h. 30. Second programme à partir du 21 avril (créations de Dominique Bagouet, Jacques Garnier, Douglas Dunn).

MUSIQUE

PIERRE ANCELIN par l'Atelier lyrique de Tourcoing

Rares sont les théâtres lyriques qui prennent aujourd'hui le risque de la création contemporaine. L'Opéra du Nord, qui poursuit sans faiblir sa tâche de reconstruction a confié son secteur de recherche à l'Atelier lyrique de Tourcoing. Après divers spectacles de qualité (Chostakovitch, Ravel-Dallapiccola, Rameau-Pergolèse, etc.), celui-ci propose aujourd'hui (en collaboration avec le Centre France-Lyrique) des œuvres de Pierre Ancelin (1934), Aliana, *en première présentation,* et le Journal d'un fou, *déjà joué à Metz* (le Monde *du 14 janvier 1975), qui se confirme comme une manière de chef-d'œuvre.*

Il n'en est pas de même d'Aliana, *où la musique assez grise, malgré quelques accents émouvants, n'arrive pas à s'accrocher à un livret inconsistant et banal, le cauchemar d'une jeune femme dont l'amant d'un soir s'est suicidé. Poursuivie, croit-elle, par une bande de loubards amis du jeune homme, elle se débat et discourt dans une salle d'attente de gare pour se disculper, surtout sans doute à ses propres yeux, mais ne nous convainc guère de l'intérêt de cette brève rencontre dépourvue de traits attachants.*

L'originalité de la présentation réside dans la collaboration des mimes de Gérard Le Breton qui incarnent épisodiquement de façon saisissante cette atmosphère de rêves à la fois absurdes et signifiants, sans pouvoir sauver une œuvre faible comme un mauvais Menotti, malgré le jeu et la voix de Catherine Pullini, touchante Aliana.

Le contraste est extraordinaire avec le Journal d'un fou *où la mécanique impitoyable et subtile de Gogol est si forte que ce texte (adapté par Sylvie Luneau) semble attirer comme un aimant la musique de Pierre Ancelin. Les beaux interludes contrapuntiques, qui font songer parfois à Bartok, le flot serré et obsédant, enraciné dans la misère et le mystère, qui accompagne la voix, le chant, très proche de la parole, comme chez Ravel ou Moussorgsky, qui s'enfle, se développe en se modelant sur l'évolution continuelle du réalisme à l'étrange et au délirant, toute cette musique prenante, inquiétante, grimaçante décrit de l'intérieur, avec une justesse exemplaire et sans emphase, comme les mots de Gogol, le parcours de ce malheureux attiré inexorablement dans la gueule du destin.*

Philippe Huttenlocher en est une nouvelle fois l'unique interprète; son art vocal et scénique est si prodigieux qu'il dissimule combien le grand chanteur ressemble peu physiquement à ce petit fonctionnaire borné qui déraille, pour nous faire participer de l'intérieur à la détresse et à la déchéance de cet être en qui nous reconnaissons un symbole très fort de notre humanité souffrante. L'Orchestre de l'Opéra du Nord, admirablement dirigé par Henri Gallois, nous renvoyait la même image bouleversante.

JACQUES LONCHAMPT.

UN LIVRE DE H. H. STUCKENSCHMIDT

Ravel, œuvre et vie

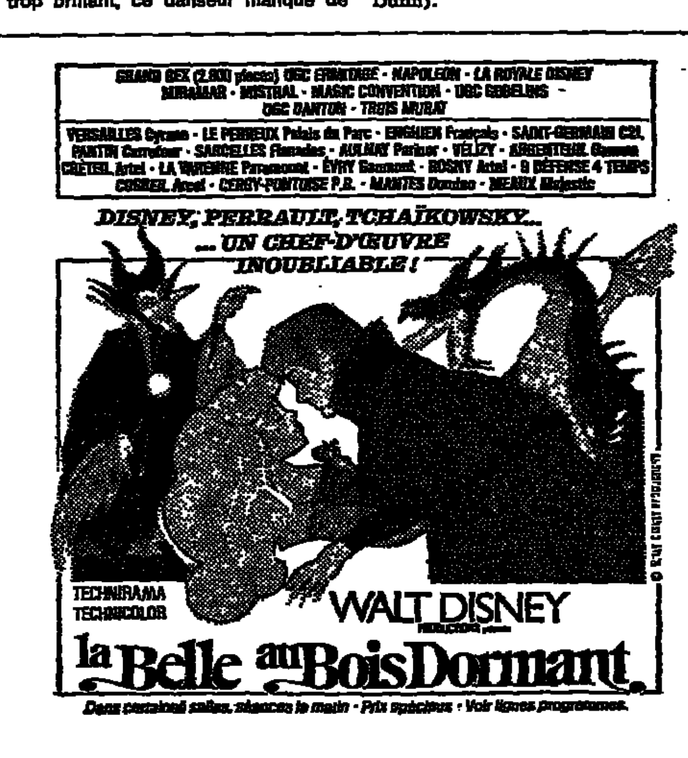
Les Français, peut-être par un complexe d'infériorité retourné, pensent souvent qu'ils sont les seuls à pouvoir bien écrire sur les musiciens de leur pays. Sans parler du Rameau monumental de Girdlestone, on remarque cependant qu'un des ouvrages les plus perspicaces consacrés à Debussy est dû à un Allemand, Heinrich Strobel. S'y ajoute aujourd'hui un Ravel, d'un autre Allemand, biographe de Schoenberg, H. H. Stuckenschmidt, qui est vraiment un modèle.

Les livres sur Ravel sont pourtant nombreux, mais Stuckenschmidt reprend tranquillement l'enquête à zéro, en utilisant certes tous les documents publiés, mais en faisant œuvre personnelle. Il ne s'en remet à personne pour décrire les lieux où vécut Ravel, avec une rare qualité d'évocation poétique, pour interpréter les témoignages, en recueillir de nouveaux, et surtout interroger les œuvres, qu'il analyse conjointement au récit de la vie de façon aussi brève qu'éclatante.

Stuckenschmidt va à l'essentiel, sans littérature, mais il dit tout, jusqu'au plus minutieux détail significatif, en des pages denses, toujours d'une qualité de style remarquable, qui passe sans altération dans la traduction de Pierre Landy. Si le portrait de Ravel n'en est pas substantiellement changé, disons qu'il s'approfondit et s'humanise largement, et qu'apparaît plus sensible le lien ténu qui relie l'œuvre à la vie. On notera en particulier les pages sur l'appartenance du musicien à son pays natal, qui n'avait jamais été étudiée, me semble-t-il, avec autant de finesse et d'acuité.

Ce beau livre devrait inciter à mieux connaître son auteur, grand critique musical, amoureux de l'art français, peut-être d'ailleurs parce qu'il est né à Strasbourg en 1901. On souhaite que soit prochainement traduite son autobiographie au titre parlant, Né pour écouter *(Zum hören geboren, Piper Verlag, 1979, 380 p.), passionnant roman de la musique européenne de notre siècle, vécue de l'intérieur, surtout à Berlin, où Stuckenschmidt, critique déjà fort connu, se rangea d'emblée parmi les opposants au nazisme et fut frappé, en 1934, d'« interdiction d'écrire ». Un homme sensible, vif, courageux, qui a merveilleusement compris et servi par sa plume les révolutions musicales de son époque. — J. L.*

★ *Ravel*, Ed. Jean-Claude Lattès, 278 p., relié.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	701 F	1 016 F	1 320 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Ça : Essaïon (278-46-42), 20 h. 30.
La Caisse du chat : Pied bleu (285-32-16), 20 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Arabella.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
Petit-T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre F.M.R.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : Le cinéma expérimental, fin des années 60.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Ballet Opéra de Paris ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet Roland Petit (l'Arlésienne, Carmen).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I. 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île ; II. 22 h. 15 : la Voiture.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Alarmes.
Cinq Diamants (588-01-60), 20 h. 30 : Metropolitan Opéra.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 : la Guerre des p'tites étoiles.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séance de bronzage ; 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Glace pour Greta ; 22 h. : les Bonnes.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit les saints partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et Vieilles Dentelles.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino ; Salle Gabriel, 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle ; 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Roquelle (805-78-51), 18 h. 30 : Angel ; 22 h. : le Môme vert de gris.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liesl et Karl ; 22 h. 30 : Tell me.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre présent (203-02-55), 20 h. 30 : Voyage au bout de la rue.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.

Vendredi 17 avril

Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Refrains ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : R. Mettera.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Café de la Gare (278-52-51), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va t'en je t'aime.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Diabloguement vôtre ; 22 h. : Lala.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II. 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart.
Sélénite (354-53-16), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : A. Tome.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noires, humours tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Bharata Natyam (dern.).
Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Compagnie Le Mouvoir.
Théâtre Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Groupe Malambo Latino.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Grands Ballets d'Afrique noire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Cie J. Gaudin.

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-63-30), 20 h. 30 : Barnum.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Kristen noges.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : Riou - Pouchain.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : F. Lemarque.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. 30 : Sylvie Joly.

Mutualité (329-12-99), 21 h. : Marie-Paule Belle.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des Congrès (758-22-56), 20 h. 30 : M. Sardou.
Palais des sports (828-40-48), 21 h. : Holiday on Ice.
Potinière (261-44-16), 21 h. : G. Bonnet, R. Romanelli.
Roquette (805-78-51), 20 h. : France Léa ; 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 20 h. 30 : Nicole Croisille.

Les concerts

Conciergerie, 18 h. 30 : Ensemble B. Veriot (Couperin, Delalande, Charpentier).
Lucernaire, 19 h. 30 : M. Clédassand, S. Chiapara (Brahms, Gounod, Fauré) ; 21 h. : Ensemble Pro Musica (Gervaise, Adson, Ravel, Tisné).
Centre culturel coréen, 18 h. 30 : S. Inhee Chang, piano (Chopin, Mozart, Prokofiev, Debussy, Beethoven).

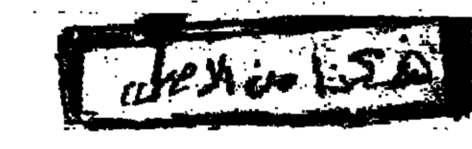
Jazz, pop, rock, folk

Cardinal Paf (272-62-65), 21 h. : F. Rillac.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : P. Dortz.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Chautemps, Humair, Jenny-Clarke, Thelin ; 23 h. : Salsa.
Dreher (233-48-44), 20 h. : Booker T. Laury.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Steve Lacy.
Eglise américaine (705-07-99), 20 h. 30 : Ch. Evanns.
Jazz Unité (776-44-26), 22 h. : M. Waldron, J. Dyani.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : G. Malo-Valois.
New Morning (745-82-58), 21 h. : D. Liebmann et J. Scofield.
Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Cleanhead Winson.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Soul Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Edelin, J. Querlier, D. Barbier.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : Cl. Luter Sextet.
Vieille Grille (707-60-93), 18 h. 30 : Groupe New Jazz etc.

HORS PARIS

L'Avare, mise en scène de M. Sarrazin ; jusqu'au 9 mai au Grenier de Toulouse.
Le Bourgeois gentilhomme, par l'Unité, mise en scène de Liechine, Maison pour tous de Saint-Quentin-les-Yvelines (Elancourt), les 24, 25 et 26 avril.
Les Trente Millions de Gladiator, de Labiche, mise en scène de F. Petit, au Théâtre du VIII[e], Lyon, du 29 avril au 17 mai.
Derniers Détails, de et par G. Bourdet, avec la Salamandre, Centre dramatique du Nord, à l'Idéal-Ciné de Tourcoing, du 21 avril au 27 mai.
Rencontres du jeune théâtre, organisées par la Maison de la culture d'Angers, avec les créations de neuf compagnies. Jusqu'au 9 mai.
Première rencontre internationale du théâtre, à Versailles, du 23 au 26 avril, au Centre d'animation ; représentations et stages. (Rens. : 951-01-27.)





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Hommage à Lotte Eisner : Quatre de l'infanterie, de G. W. Pabst ; 19 h., Les cahiers du cinéma 1951-1981 : la Cinquième Victime, de F. Lang ; 21 h. : Amère Victoire, de N. Ray.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Ponce Pilate, de G. P. Callegari ; 17 h., Cinéma du réel : Moi, un miroir, de J. Rouch ; 19 h., Le jeune cinéma français... autour de Lille 1981 : Ce soir, on danse, de V. Lombard ; The subtle concept, de G. Krawcyk ; A bout portant, de G. Pizzuti ; le Vidéomateur, de D. Dalmasso ; Karim, ben Abdallah, de F. Oda.

Les exclusivités

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Français, 9e (770-33-88).
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
BRUBAKER (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32). Tourelles, 20e (364-51-98).
ÇA VA COGNER (A., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ;
CELLES QU'ON A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
C'EST MA CHANCE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CHINOIS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA CITEE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Marignan 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol.) (v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) (v.f.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
DES GENS COMME LES AUTRES (A.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Berlitz, 2e (742-60-33), Concorde, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVINE MADNESS (A.) v.o. : Capri, 2e (508-11-69), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) v. it. : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE DOS AU MUR (Fr.) Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
DYNASTY (Ch.-Taïwan) v.f. : Broadway, 16e (527-41-16).
ELEPHANT MAN (A.) v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (522-46-01).
EUGENIO (It.) v.o. : Quintette, 5e (354-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) soirée, Parnassiens, 14e (327-83-11).
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).
FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
FAUT S'LES FAIRE CES LEGIONNAIRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FIFTY-FIFTY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic - Balzac, 8e (561-10-60) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE LION SORT SES GRIFFES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
OUVRIERS 80 (Pol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
PALERMO (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), soirée.
LES PARENTS DU DIMANCHE (Hong., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RAGING BULL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE, film allemand d'Helma Sanders. V.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR TROP FORT, film français de Daniel Duval. St-Germain Village, 5e (634-13-26), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Passy, 16e (288-62-34), Clichy - Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LILI MARLEEN, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. — V.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Nation 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
OUT OF THE BLUE, film anglais de Dennis Hopper. V.o. : Forum - Halles, 1er (297-53-74), UGC Danton, 6e (329-42-62), UGC Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23). V.o.-v.f. : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
PULSIONS, film américain de Brian de Palma (**). V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-53-74), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Murat, 16e (651-99-75). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

RENDS-MOI LA CLEF (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), J., S., Mar.
SCANNERS (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Miramar, 14e (320-89-52), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE (Fr.) : Action-République 11e (805-51-33), Forum - Halles, 1er (297-53-74).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., V., D., L.
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont - Sud, 14e (327-84-50), Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), Normandie, 8e (359-41-18).
VENDREDI 13 (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72 86).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-83), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74).

Les grandes reprises

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34). — V.f. : Tourelles, 20e (636-51-98).
ASTERIX ET CLEOPATRE (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34). H. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) 22 h. (sf mar.).
CLEOPATRE (A., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
DELIVRANCE (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelag, 16e (288-64-44).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FURIE (A., v.o.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA GRANDE EVASION (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), mer., jeu., ven.
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Olympic, 6e (222-87-23).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
THE LAST WALTZ (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99).
LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE LOCATAIRE (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
RENCONTRE DU 3e TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
ROLLER BALL (A., v.f.) (*) : Cin'ac, 2e (296-80-27).
LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTHIER (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA RUE SANS JOIE (All.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LA STRADA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UNE FEE PAS COMME LES AUTRES (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Action-La-Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).

CARNET

Décès

— Mme Jean-Marc Arminjon, née Geneviève Racine, son épouse,
Clotilde et Claire,
Mme Pierre Arminjon, sa mère,

Ses frères et sœurs,
M. et Mme Pierre-Louis Duchâteau,
Vincent, Blandine, Raphaëlle, Benoît et Damien,
M. Philippe Arminjon,
Isabelle et Charles-Albert,
M. et Mme Paul Arminjon,
Eric, Wendy et Mathias,
Mme Roselyne Arminjon,
Valia et Boris Varnitzky,
M. François Arminjon et Mme, née Anne Racine,
Constance,
M. et Mme Denis Gignoux,
Magali, Gaëtane et Grégoire,
Mme Thérèse Arminjon,
Vérène Andronikof,
M. et Mme Hugues de Boisrion,
Ambroise,
M. Mayeul Arminjon,

M. et Mme Georges Racine,
ses beaux-parents,

Ses beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Emmanuel Racine,
Emilie, Sabine,
Anne et Delphine,
M. et Mme Henri Arminjon,
Adélaïde, Luc et Christophe,

Ses oncles, tantes, cousins et cousines, Arminjon et Racine,
Et ses amis,

font part du rappel à Dieu de

Me Jean-Marc ARMINJON,
avocat au Conseil d'Etat
et
à la Cour de cassation,

survenu le 12 avril 1981, à l'âge de quarante et un ans.

Ses obsèques auront lieu à Apremont (Savoie), le samedi 18 avril, à 15 h. 30.

Une messe sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (la date sera communiquée ultérieurement).

« Je suis la Résurrection et la Vie : celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. »

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Cécile Arqher et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jordi ARQHER,

survenu le 15 avril 1981, à l'âge de soixante-quatorze ans.
18, rue de Taulis,
« Moulin à vent »,
66000 Perpignan.

— M. Jacques Fehrenbach,
M. Marc Berthet,
Mlles Pascale et Myriam Berthet,
M. Stéphane Berthet,
son père, son époux, ses enfants,
Les familles Fehrenbach, Lachaud, Lassagne,
ses frères et sœurs,
Les familles Berthet, Forzy, Hault-Petit-Fourichon, Le Grand, Daudre, Lefebvre, Martinet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marc BERTHET,
née Odette Fehrenbach,

qui a accepté et offert son rappel à Dieu, le 16 avril 1981.

La célébration religieuse aura lieu le mardi 21 avril, à 15 h. 30, en l'église Sainte-Bernadette, rue Saint-Nicolas, à Versailles (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.
22, chemin des Lacets,
92190 Meudon.
A 2, rue de la Ceinture,
78000 Versailles.

— Mme Michèle Lecarme,
Ses enfants, Marie et David,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicolas LECARME,

survenu le 11 avril 1981, à trente-sept ans.

Le service religieux et l'inhumation auront lieu le mardi 21 avril, à 15 heures, à Pierre-Châtel (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Ledoux,
Mme Gérard Ledoux,
Nathalie et Isabelle Ledoux,
Bertrand et Gaëtane Ledoux,
Ses frères et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard LEDOUX,

survenu le 12 avril 1981, dans sa cinquante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Fouesnant, le jeudi 16 avril.

Une messe de requiem sera célébrée en la cathédrale de Reims, le vendredi 24 avril, à 11 heures.

Selon le souhait du défunt, la quête sera faite au profit des Petites Sœurs des Pauvres.

Des dons pourront être adressés à la Fondation de France pour la lutte contre la maladie, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
« Les Gaillerandes »,
51220 Saint-Thierry.
7, rue des Grands-Degrés,
75005 Paris.

— L'ensemble du personnel du groupe Boehringer Ingelheim en France
a la tristesse de faire part du décès de son président

M. Gérard LEDOUX,

survenu le 12 avril 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée, le vendredi 24 avril, à 11 heures, en la cathédrale de Reims.

Tous ceux qui désirent apporter un dernier témoignage peuvent faire un don soit aux Petites Sœurs des Pauvres, soit à la Fondation de France pour la lutte contre la maladie, 40, avenue Hoche, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Laboratoires Boehringer Ingelheim, rue André-Huet, 51100 Reims.
Boehringer Ingelheim International GMBH.
Laboratoires Badrial, rue André-Huet, 51100 Reims.
Laboratoires Français de Thérapeutique, rue de Tauzia, 33000 Bordeaux.
Sedipharm, rue André-Huet, 51100 Reims.
Pluripharm, rue de Tauzia, 33000 Bordeaux.
Laboratoires du Sud-Ouest, 33290 Blanquefort.
CODIPI, 12, rue Barbès, 92300 Levallois-Perret.
SIPOA, route de Rufisque, Dakar (République du Sénégal).
ALINEA, rue André-Huet, 51100 Reims.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard LEDOUX,
président
du groupe Boehringer Ingelheim en France,
administrateur du SNIP,

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Douar-ar-Moor, 29170 Fouesnant.

Une messe de requiem sera célébrée le vendredi 24 avril, à 11 heures, en la cathédrale de Reims.

Selon le souhait du défunt, la quête sera faite au profit des Petites Sœurs des Pauvres.

Des dons peuvent être adressés à la Fondation de France pour la lutte contre la maladie (40, avenue Hoche, 75008 Paris).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Camille PLANCHE,

survenu à Paris le 10 avril 1981.

L'inhumation a eu lieu à Moulins.

Cette annonce tient lieu de faire-part.
114, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Anniversaires

— Demain sa famille et tous ses amis se souviendront que

Henri GARIH

a été ravi à leur affection le 19 avril 1979.

— En ce septième anniversaire de la mort de

Jacques LOBSTEIN,

nous le rappelons à la mémoire de tous ceux qui l'ont connu, qui l'ont aimé, et qui, de près ou de loin, ont ressenti les bienfaits de sa générosité de cœur et d'esprit.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, le 24 avril 1981, à 11 heures, à la mémoire de

Jean SIGNOVERT,
peintre-graveur,

décédé le 6 avril 1981 et inhumé le 13 avril 1981, à Ajaccio, selon sa volonté.

Soutenances de thèses

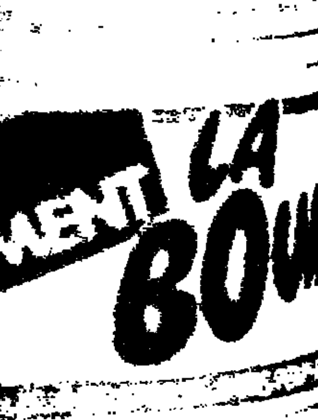
DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, samedi 25 avril, à 14 heures, amphi Richelieu, Mlle Nicole Pietri : « La reconstruction économique et financière de l'Autriche par la Société des nations (1921-1926). »

UN RASSEMBLEMENT DES SURVIVANTS JUIFS DE L'HOLOCAUSTE AURA LIEU AU MOIS DE JUIN A JÉRUSALEM

Un Rassemblement des survivants juifs de l'« Holocauste » auquel participeront les représentants de vingt-deux pays aura lieu du 15 au 18 juin 1981 à Jérusalem. Cette manifestation, a expliqué M. Georges Wellers, président du comité français de ce rassemblement, a notamment pour but de rappeler le martyr de six millions de juifs, martyr dont l'étendue et la réalité sont parfois niés. Au cours de la conférence de presse, Me Serge Klarsfeld, secrétaire général du comité français du Rassemblement, a déclaré que la construction d'un mémorial au sud-ouest de Jérusalem où seront inscrits tous les noms des juifs déportés de France sera hâtée.

Une forêt de quatre-vingt mille arbres, symbolisant les martyrs de France morts sans sépulture, sera plantée à l'initiative de l'association des Fils et filles des déportés juifs de France autour de ce mémorial. Pour annoncer le Rassemblement des survivants juifs de l'Holocauste, M. Georges Wellers était entouré de Mme Simone Veil, présidente d'honneur du Rassemblement mondial, de M. Jacob Kaplan, grand rabbin du consistoire central, de M. René Samuel Sirat, grand rabbin de France ainsi que de M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France.






RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 17 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 35 Journal.



20 h 10 Campagne électorale.
M. Brice Lalonde, Mlle Arlette Laguiller, M. Michel Crépeau.

21 h 5 Spectacle du Théâtre national de l'Opéra de Paris : « le Vaisseau fantôme », de R. Wagner.
Avec l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dirigé par S. Varviso, mise en scène de J.-C. Riber, décors et costumes de P.L. Pizzi, avec H. Berhens, J. von Dam, R. Schunk, N. Orth (en liaison avec France-Musique).

23 h 20 Chemin de croix.
Suivi par Sa Sainteté le pape Jean-Paul II à Rome.

23 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

21 h 5 Série : Médecins de nuit.
Un plat cuisiné, de *B. Gridaine* et H. Chabalier. Avec C. Allégret, G. Beller, P. Moss...



22 h 10 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot : Pardonner à ceux qui nous ont offensés.
Avec Mme N. Avril (la Disgrâce) ; *MM. J. de Beer* (l'Aventure chrétienne), *B. Lambert* (Coucher de soleil), *J. Mialet* (le Déporté), *L. Sala-Molins* (Dictionnaire des inquisiteurs), *Mgr P. Poupard* (le Pape et le Vatican).

23 h 30 Journal.

JEAN MIALET
LE DÉPORTÉ
La haine et le pardon — Fayard

23 h 40 Ciné-club : Mais ou et donc Ornicar.
Film français de B. van Effenterre (1978), avec G. Chaplin, B. Fossey, J.-P. Thévenin, D. Flamand, J.-J. Biraud, A. Pruonal.
Une femme, chef d'atelier dans un garage, et une sociologue, dont elle est devenue l'amie, vivent difficilement leurs activités professionnelles et leurs relations avec les hommes.
L'échec d'un certain féminisme et les cloisonnements établis entre les sexes. Film de solitude, de silence, de non-communication, typique d'un malaise contemporain.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 45 Les jeux.

20 h 10 Documentaire.
Une équipée dans les glaciers.

21 h V 3 - Le nouveau vendredi : Les anoraks jaunes ou la montagne « apprivoisée ».
Une émission d'A. Sabas. Reportage : J.-J. Manriat. Réalisation : D. Martineau.
En quelques années les accidents de montagne ont diminué, grâce aux moyens mis en œuvre.

22 h 25 Journal.

22 h 30 Campagne électorale.

FRANCE-CULTURE

19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La chimie des organismes vivants.
20 h, Asolo, musica au balcon de l'Europe : Comment une *association* a réveillé Asolo, petite ville de Vénétie.
21 h 30, Black and blue : De S. Tucker à T. Monk.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Les chants de la terre : Musique traditionnelles.
21 h 5, Opéra (en liaison avec TF 1) : « Le Vaisseau fantôme » de R. Wagner, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. S. Varsivo.
23 h 15, Ouvert la nuit : Œuvres de R. Schumann, Brahms ; 0 h 5, Jazz forum.

A SUD-RADIO ET A RADIO-ANDORRE

Le temps des déclarations

L'affaire des radios andorranes a suscité d'abondants commentaires dans lesquels les différents intervenants ont parfois été difficiles à situer. Il y a d'une part le conflit de Sud-Radio qui intéresse la Principauté et la Sofirad, organisme para-étatique français qui détient une participation majoritaire à Sud-Radio. D'autre part, le cas de Radio-Andorre, dans lequel interviennent la Principauté, les exploitants actuels de la radio, et l'Eirasa, société espagnole. M. Jean Delvigne, président de Radio-Andorre, a précisé la situation juridique de son entreprise, dans un communiqué adressé à la presse, le 14 avril. Il écrit notamment :

« *La station a été construite avant la guerre par l'un des pionniers de la radiodiffusion privée en France, Jacques Trémoulet, en vertu d'une concession accordée par le Conseil des vallées d'Andorre en 1935. Elle est exploitée sans interruption depuis plus de quarante ans. D'abord par son créateur et, après sa mort, par ses héritiers. La société espagnole Eirasa, qui n'a aucun lien juridique avec Radio-Andorre, a obtenu en 1961 une concession de vingt ans. Mais elle n'a jamais exploité cette concession, d'ailleurs jamais ratifiée par les coprinces, et de toute façon terminée depuis le 29 mars dernier...* »

« *Il existe un litige*, écrit encore M. Jean Delvigne, *à propos de la propriété des installations, ou tout au moins d'une partie du matériel d'exploitation, en raison d'un contrat privé conclu entre M. Trémoulet et l'administration espagnole en 1961, contrat dont les obligations ne sont plus remplies depuis quelques années, les héritiers Trémoulet ayant fait procéder à une étude juridique approfondie par un professeur de droit de réputation mondiale, qui a conclu à la nullité radicale du contrat.*

» *Aujourd'hui, l'administration espagnole, désireuse de s'implanter dans la radiodiffusion andorrane, demande l'exécution du contrat et à cet effet elle a engagé une action civile devant les tribunaux andorrans.* »

Il rappelle encore que « *les immeubles et le matériel d'exploitation de Radio-Andorre, comme ceux de Sud-Radio, font l'objet d'une option d'achat en faveur du Conseil des vallées d'Andorre qui, en exécution de son droit, a déposé, le 26 mars dernier, une caution de 20 millions de pesetas entre les mains des juges andorrans* ». Enfin, pour M. Delvigne, si Sud-Radio a recommencé d'émettre après acceptation d'un recours suspensif par les coprinces, le recours déposé par l'Eirasa et accepté de la même manière « *est sans effet puisque l'Eirasa n'exploite pas la station* ». Aussi les exploitants actuels de Radio-Andorre, concluent-il, « *espèrent que l'autorisation de reprendre leurs émissions leur sera accordée avec la même rapidité que celle dont a bénéficié Sud-Radio* ».

De son côté, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, président de la Sofirad, et président-directeur général de Sud-Radio, souhaite, dans le conflit qui oppose Sud-Radio et Radio Andorre au Conseil des vallées d'Andorre, « *une solution qui fasse l'objet d'un consensus général entre les parties intéressées* ». Dans une déclaration diffusée le 15 avril par Sud-Radio, il a estimé qu'il était de son devoir « *de tout faire pour assurer la continuité des émissions* ». Toutefois, a-t-il poursuivi, « *cette continuité ne préjuge absolument pas de la structure de la station et ne porte pas atteinte au libre arbitre des autorités andorranes à cet égard* ».

M. Xavier Gouyou-Beauchamps s'est également déclaré prêt « *à participer à toutes les négociations souhaitables* ». « *Nous sommes très soucieux*, a-t-il ajouté, *d'aller au-devant des préoccupations andorranes. Il faut qu'on sache que la Sofirad propose que soit créée une station de radio nationale proprement andorrane qui puisse répondre aux besoins particuliers de la population des vallées. D'autre part, la Sofirad propose aussi que les Andorrans soient associés dans Radio des Vallées-Sud-Radio, dont les émissions sont destinées principalement aux auditeurs du sud-ouest de la France.* »

Enfin, le secrétaire fédéral du P.S. pour la Haute-Garonne a déclaré, le 13 avril : « *Le P.S. ne peut rester indifférent aux événements qui se déroulent actuellement en Andorre. Nous estimons que l'intervention de l'Etat français et de l'Etat espagnol dans cette affaire de radios est du néo-colonialisme.* »

● *Radio-Plogoff*, « radio libre » locale, qui doit émettre jusqu'au 10 mai, jour du second tour de l'élection présidentielle, de 10 h. à 13 h. et de 17 h. à 20 h., a commencé ses émissions le jeudi 16 avril sur 92 MHz (modulation de fréquence). La radio est, selon les militants antinucléaires, une façon de répondre à la « *guerre psychologique menée par E.D.F.* » sur le cap Sizun. Aucun incident n'a marqué cette première journée. Les « cibistes » surveillaient les alentours, prêts à signaler l'intervention éventuelle de la police. Les émissions ont été entendues jusqu'à Brest (80 kilomètres environ).

A écouter

LES « SPECTRES DE YOTSUYA »

France-Culture diffusait, le 16 avril, la première partie des *Spectres de Yotsuya*. Considérée comme un des chefs-d'œuvre du théâtre classique japonais, cette pièce de Tsuruya Nambko, créée en 1825, à Edo (l'ancien Tokyo), traduite et publiée récemment par Jeanne Sigée (Ed. l'Asiathèque, bibliothèque de l'Institut des hautes études japonaises), évoque des scènes de village et de famille, vivantes, violentes : la pièce fait partie d'un ensemble dont le thème est la déchéance et la vengeance d'une famille noble ; elle est dans la tradition du théâtre Kabuki, un des trois grands genres du théâtre japonais.

Né dans les quartiers de plaisir au dix-septième siècle, plus populaire que le « Nô », ce genre faisait intervenir l'art (« Ki ») du chant (« Ka ») et de la danse (« Bu »), avant de développer les dialogues.

Jean Topart, le récitant, évoque avec force ces histoires d'un quotidien ancien, étrange, dramatique. Mais les éclats de voix très européennes sonnent artificiellement : des modulations proprement japonaises manquent ici, et l'on peut souhaiter qu'un travail restitue un jour par le chant et la danse toute la force de la pièce. Faute de quoi si les dialogues familiers donnent lieu à des trouvailles piquantes de scène et de texte, le destin très sombre de Lemon, le samouraï déchu, nous laisse froids.

La seconde partie des *Spectres de Yotsuya* sera diffusée samedi 18 avril, à 20 heures. — L. C.

Samedi 18 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La Traque au gaspis.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère : Ma poule et moi.
12 h 45 Forum Education : L'orientation.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 *Au plaisir du samedi.*
Plume d'élan ; 13 h 56, La famille Cigale ; 14 h 58, 24 Heures du Mans moto ; 15 h 30, Archibald et le magicien ; 15 h 35, Magazine de l'aventure ; 16 h 15, Maya l'abeille ; 16 h 30, Temps X ; 17 h 10, Chapeau *melon et bottes de cuir.*
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mini-chronique.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Autour de Julien Clerc, Francis Cabrel, Maxime Le Forestier, Lio, Gotainer, le groupe Stray Cats et Mireille Mathieu.
21 h 35 Série : Dallas.
Douzième épisode du feuilleton américain de C. Marchetta et V. McVeety.
Ray Krebbs, qui souhaite épouser la chanteuse Garnet McGee, se trouve concurrencé par le très riche J. R. Une « saga » du Texas sur fond de bétail et de pétrole.
22 h 30 *Télé-foot 1.*
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 *Journal.*
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Les bébés d'animaux sauvages.
14 h 25 Les jeux du stade.
Football : tournoi de Montaigu ; tennis : tournoi de Monte-Carlo.
18 h 5 Récré A 2.
Pinocchio : la caverne d'Abracadabra.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Disney samedi.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Héritiers.
De J. Robert, réal. J. Bunuel, avec P. Brion, M. Auclair, A. Walle, F. Arnoul.
Les Brus.
Un énorme héritage à partager à la suite de l'« étrange » mort de Charles Moissac, soixante-quinze ans, fondateur des grands magasins Aux Dames du Roy. Meurtres en famille.
22 h Variétés : Suivez Lecoq.
23 h Les carnets de l'aventure : Atacuary, cent deux jours dans l'enfer amazonien.
Réal. J.-P. Dion.
Parisien, gardien de la paix à vingt ans, Jacques Bock a réussi à s'échapper quelques mois pour explorer la forêt amazonienne et retrouver une tribu d'Indiens réfractaires à tout contact avec la civilisation moderne.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 *Trait d'union.*
Magazine sur l'Islam.
13 h 30 Horizon.
Une émission du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter ; Cent ans en Afrique.
19 h 10 *Journal.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le chansonnier de papier.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission lyrique : « la Tosca ».
Opéra de Puccini, mis en scène par G. de Tomasi. *Direction* musicale : J. Etcheverry. Réal. : P. Cavassilas. Avec : Montserrat Caballé, J. Carreras, J. Pons. Les Chœurs de l'Opéra de Nice et l'Orchestre philharmonique de Nice. (En stéréophonie avec France-Musique.)
22 h 20 *Journal.*
22 h 40 Ciné-regards.
Le nouveau cinéma espagnol.
Pierre-André Boutang et Jean Baronnet dressent un tableau du cinéma espagnol, de sa vitalité économique. La nouvelle vague et la naissance du cinéma autonomiste en Catalogne.

FRANCE-CULTURE

9 h. 7, *Matinée du monde* contemporain.
10 h 45, Démarches avec... M. Cholodenko.
11 h. 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., *Sons* : Ferrailles...
14 h. 5, La société internationale de musique contemporaine.
16 h. 20, Recherches et pensée contemporaines : Rencontres psychanalystes/scientifiques.
18 h., *Le chemin de croix symboliste, d'après G. Moreau* (rediff.).
19 h. 30, La communauté radiophonique des programmes de langue française.
20 h., Iemon ou le flot divisé, de J. Sigée (2e partie).
21 h. 55, *Ad lib*, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

9 h. 5, Samedi-Magazine : Œuvres de Janacek, Stravinski ; 10 h., Enregistrements historiques ; 11 h. 45, Musique ancienne (Rameau, Dowland, Monteverdi) ; 12 h. 35, Jazz ; 13 h. 15, Musique contemporaine ; 14 h. 30, Acoustique musicale (Berlioz).
16 h. 30, Concert : Festival de Ludwigsburg 1980, œuvres de Mozart, six variations pour violon et piano, Beethoven, « Sonate pour violon et piano n° 9 », opus 47, Schumann, « Sonate pour violon et piano n° 2 », opus 121, par S. Accardo, violon, B. Canino, piano.
18 h., Comment l'entendez-vous ? : Aspects méconnus du romantisme (Liszt, Mendelssohn, Weber, Velasquez).
20 h. 5, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
20 h. 30, Soirée lyrique (en liaison avec FR 3) : Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Nice ; « la Tosca », de Puccini, dir. : J. Etchverry, avec Montserrat Caballé (Tosca), J. Carreras (Mario Cavaradossi), J. Pons (Scarpia).
23 h., Ouvert la nuit : Inédits et références (Busoni, Nielsen, Mozart).

Dimanche 19 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 *Orthodoxie.*
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe de Pâques.
Célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à Stans (Suisse). Prédicateur P. A. Fuchs.
12 h Bénédiction « urbi et orbi » et message pascal de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II.
12 h 30 *La séquence du spectateur.*
13 h Journal.
13 h 20 Ces chers disparus : Edith Piaf.
La vie d'Edith Piaf, évoquée à travers différents documents : films, émissions, interviews, chansons...
14 h 15 Sports première.
15 h 30 Tiercé.
15 h 45 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 35 Variétés : *Les nouveaux rendez-vous.*
18 h 5 Série : Columbo.
19 h 25 Les animaux du monde.
Les animaux et leurs exploits...
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Charge héroïque ».
Film américain de J. Ford (1949), avec J. Wayne, J. Dru, J. Agard, B. John, H. Carey Jr, V. Mac Laglen. (Rediffusion.)
Troisième volet, après le Massacre de Fort Apache et Rio Grande, d'un cycle fordien sur la cavalerie américaine. Le titre français, tapageur, fait croire à un western mouvementé, alors qu'il s'agit du portrait nostalgique d'un vieux militaire qui accomplit sa dernière mission avant la retraite.
22 h Chant grégorien.
Réalisation B. Carreau et F.-M. Ribadeau.
Avec Dom Claire, Solesmes, chanoine Jeanneteau, Institut de musique sacrée, Angers, Igor Reznikoff.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h 5 Feuilleton : Le tourbillon des jours.
Le domaine du cœur.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Course du lièvre à travers les champs.
Film français de R. Clément (1972), avec R. Ryan, A. Ray, J.-L. Trintignant, L. Massari, T. Farrow et J. Gaven.
D'une adaptation d'un roman de David Goodis, « Vendredi 13 », Sébastien Japrisot a tiré finalement un scénario original placé sous le signe de Lewis Carroll.
Ici, un sujet de « thriller » avec hors-la-loi, poursuites haletantes, est devenu un univers étrange de jeux vrais ou inventés.
22 h 40 Série : Inuit.
Les Esquimaux d'Asie et d'Union soviétique : aux sources de l'histoire inuit, de J. Malaurie.
Aucune télévision n'avait tourné jusqu'alors dans les secteurs reculés de l'extrême nord-est de la Sibérie. Une interrogation sur la politique soviétique des nationalités dans l'Arctique, un document ethnographique aussi avec un vieux film tourné en 1911 sur la chasse aux morses et la chasse à l'ours.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Les événements du Kosovo, filmés par la télévision yougoslave.
16 h 30 Aspect du court métrage français.
Le Manège, de J.-P. Jeunet.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Carrefour mondial de la guitare.
Avec, entre autres, Paco de Lucia, Oscar Ghiglia, Cacho, Tirao, Alexandre Lagoya...
Les rencontres de la guitare en Martinique, en décembre dernier.
17 h 40 Il n'y a pas qu'à Paris.
Si tous les carillons de France. Réalisation : J.-P. Claire.
Une histoire des cloches, un reportage sur un art religieux et magique qui se pratique du Nord au Sud de la France.
18 h 45 Hollywood : Le scandale.
Une série de K. Bronlow.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
20 h 30 Documentaire : L'aventure de l'art moderne.
« La quête de la réalité. » Une émission d'A. Parinaud et C. Vilardebo.
De Recalcati, qui pratique l'empreinte directe de son corps sur la toile, à Pistoletto, Raynaud et aux hyper-réalistes.
21 h 25 Journal.
21 h 40 Vive l'histoire... et la peinture.
Une émission de J.-C. Bringuier et R. Stéphane. Réalisation : A. Taleb.
La peinture est aussi une source de renseignements comme un document. Villes, événements, portraits, paysages, un voyage dans l'histoire qu'accompagnent des historiens.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle J. Duvivier) : la Fête à Henriette.
Film français de J. Duvivier (1952), avec D. Robin, M. Auclair, H. Neff, M. Roux, J. Carette, H. Crémieux, L. Seigner, M. Francey, P. Dubost, A. Rignault (N).
L'histoire d'un scénario en cours de création, par deux auteurs qui veulent atteindre le succès commercial. L'esprit ironique d'Henri Jeanson et l'habileté technique de Julien Duvivier se rejoignent dans un essai original.

FRANCE-CULTURE

9 h 10, Les églises chrétiennes et le mystère pascal.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h, Messe de Pâques en la cathédrale de Rennes.
11 h, Regards sur la musique : Les saisons de Haydn.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Disques rares : d'E. Bloch.
14 h, Sons : Ferrailles.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « les Fâcheux » de Molière ; « le Mercure galant », de Boursault.
16 h 5, Lyriscope : La Fiancée du Far-West, de Puccini, au Théâtre de Bordeaux.
17 h 30, Rencontre avec... Olivier Germain-Thomas.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie de l'Iran.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Hirao, Martinu, Paray.

FRANCE-MUSIQUE

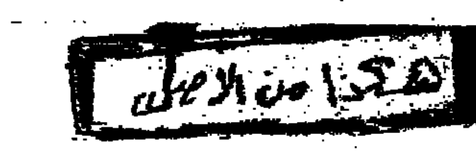
9 h 2, Les classiques favoris (Caplet, Constant) ; 9 h 30, Cantate de Bach ; 10 h 30, Les classiques favoris (Wagner, Satie).
11 h, Concert : Lindsay String Quartet (Haydn, Brahms).
12 h 5, Le jeu des penchants.
12 h 45, Tous en scène : « Gene Kelly ».
13 h 30, Jeunes solistes : Quintette Moragues (Hindemith, Haydn, Grieg).
14 h 15, Concert : Orchestre symphonique de Chicago, dir. G. Soltis, piano : R. Serkin « Rosamunde », D. 797, de F. Schubert, « Concerto pour piano et orchestre n° 20 en ré mineur » de Mozart, « Symphonie n° 5 » de Tchaïkowski.
16 h 15, La tribune des critiques de disques : Haydn, « Theresienmesse ».
19 h, Concert : Jazz vivant.
20 h 5, Concert : Orchestre symphonique du Nord-Deutsches Rundfunk (Hambourg), dir. K. Tennsted, piano M. Argerich : œuvres de Mozart (« Symphonie n° 32 en sol mineur »), Chopin (« Concerto pour piano et orchestre n° 2 en fa mineur »), Mahler (« Symphonie n° 1 en ré majeur »).
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h, Saturnales : œuvres de Weber, Beethoven, Reger, Marchand.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 18 AVRIL

— Le magazine « Vécu » est consacré aux Québécois et à leurs rapports avec le Canada, sur France-Inter à 12 h.

— *Le Père Gérard Debyser* est reçu au « Journal inattendu » sur R.T.L. à 13 h.



ENQUÊTE

Voyage au pays de l'information audio visuelle

II. — A France-Inter

par DOMINIQUE POUCHIN

Après avoir parcouru les couloirs d'Antenne 2 et s'être glissé dans les réunions de rédaction de cette chaîne de télévision, Dominique Pouchin pousse la porte de France-Inter, radio nationale (« le Monde » du 17 avril).

Lundi, 10 h. 30...

C'est, d'entrée de jeu, comme un clin d'œil aux préjugés, comme un appel à forcer le trait. Pain béni pour la caricature. Pardi ! On s'invite, en poussant un tantinet la porte, pour une semaine dans les coulisses de la radio d'Etat, et on se retrouve *ex abrupto* guidé et chaperonné, dans les délices feutrés et les murmures protocolaires d'un *conseil d'administration !*

Faites excuses : ce n'est qu'une réunion de chefs — grands, moyens *et* petits qui deviendront grands, — mais c'est copie conforme et le décor est le même. Salle du conseil : une grande table ovale sur fond de design pastellisé en jute et faux cuir beigeasse. Ils sont *vingt-trois* : deux femmes, un blouson de cuir et vingt costumes trois-pièces. Sages, silencieux, vivants comme un organigramme. Ça fleure un peu le plan de carrière, la promotion à l'ancienneté, la hiérarchie enflée à coups de placards capitonnés. Bref ! Plane ici, empesé, le fantôme rassis de feu l'O.R.T.F. Un conseil d'héritiers !

L'homme qui parle n'est pourtant pas des leurs. Des lunettes à demi-verres, un sourire en *demi-teinte*, une voix en demi-ton, oui, viscéralement modéré, M. Roland Faure a cependant prouvé, une *fois au moins*, qu'il n'était pas, par nature ou fatalité, voué aux demi-mesures. S'il « planche » ici aujourd'hui, le nez sur son rapport, c'est qu'il a fui voilà deux ans la boulimie de M. Robert Hersant, venu rafler la jaquette de *l'Aurore* pour la garnir des pages du *Figaro*. Quelques semaines plus tard, il était nommé directeur de l'information à Radio-France.

Il n'est pas du sérail et n'a jamais slalomé, comme tant d'autres, entre les étages de Cognac-Jay et les couloirs courbes de la maison ronde. Mais pourquoi aurait-il déparé, ce bien-pensant un brin timide, tout en réserve courtoise et prudence aimable ? Profil *ad hoc* pour gérer le patrimoine un peu poussiéreux d'une antenne où l'audace était péché et le prêche bien inspiré vertu cardinale.

Décor et préjugés aidant, on attend donc au milieu de ces hiérarques aux allures de notables, la tirade bien huilée de la « pauvre » radio d'Etat, impuissante à relever les défis d'une concurrence tenue par les puissances d'argent. « *Excusez-nous du peu, les autres, ils sont très riches...* »

Eh bien ! non. Certes, la voix est plutôt morne, mais elle raconte de vraies batailles et récite, monocorde, comme des bulletins de victoire. « *France-Inter*, énonce M. Faure, sans effet ni sourire satisfait, *progresse à toutes les heures, dans toutes ses émissions, journaux et programmes, dans toutes les catégories de population et dans toutes les régions...* »

Suivent, dans une avalanche de chiffres, les résultats tout chauds du dernier sondage du CESP (Centre d'étude des supports de publicité), qui, réalisé du 9 janvier au 5 février 1981, donne à la radio nationale (dirigée par Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France depuis 1975), la palme d'or d'une progression tous azimuts.

« *Dans la bataille de l'information*, poursuit M. Faure, *la remontée de France-Inter, si longtemps distancée, lui permet de recoller aux deux principales stations périphériques dont l'érosion n'est pas enrayée ; (...) notre retard, qui, en 1979, était de 3,6 millions d'auditeurs sur Europe 1 n'est plus que de 820 000. R.T.L., qui nous distançait de 3,2 millions d'auditeurs, n'est plus qu'à 430 000 devant nous. (...) Les initiatives des radios commerciales en matière d'information ont été sans effet, alors que les nôtres sont couronnées de succès. (...) Nous gagnons autant d'auditeurs que d'auditrices. Nous enlevons à Europe 1 la première place dans la catégorie « affaires-cadres supérieurs » et nous renforçons notre leadership parmi les auditeurs de niveau d'instruction supérieur...* » La salle ronronne. Merci à tous...

Lundi, 15 heures...

Jean délavé et blouson de cuir, Nagra sous le bras : il ne lui manque que la tête en mappemonde et les écouteurs pour ressembler à la pub-maison. Assis sur le bureau, dans la salle des reporters, il *attend* la « *conf* » *en dépouillant* les bulletins glissés dans la « boîte à idées » : un lot quotidien de suggestions pas très racontables et de commentaires salaces sur les chefs. Signe des temps, on se défoule au troisième étage du « palais-gruyère ».

L'« avant » et l'« après »

« *C'est vrai, incontestable, les gars sont plus heureux qu'il y a deux ans.* » Nul ne le dirait sans doute mieux que lui. Il faut avoir connu l'« *avant* » pour pouvoir apprécier le « *maintenant* ». « *Avant* », pour lui, c'était le « placard ». Sans capitonnage : spécial syndicalistes. Il était de ces « aigris » qui refusaient de se soumettre au principe des blasés : « *pour vivre heureux, vivons cachés* ». Pis, de ces bavards qui « crachaient dans la soupe » et dénigraient la maison. Ensemble, ils avaient *mitonné et diffusé* un petit brûlot sur Radio-France, *l'information en miettes*, synthèse et commentaire des réponses de la rédaction à un questionnaire.

Les conférences ? « *Bonnes pour les chefs, les présentateurs et les masochistes* », répondait l'un, ou encore : « *Je n'y vais plus, je ne suis pas un clown* »... « *On vérifie s'il ne manque aucun bouton de guêtre, en l'occurrence aucun micro sous le nez d'un notable* ». Les critères pour monter dans la hiérarchie ? « *Qualités morales : obéissance, modestie, discrétion. Qualités physiques : souplesse d'échine* ». Ou bien : « *avoir le bras long, s'intéresser à la paperasse et ne pas faire de vagues* ». Puis cette conclusion : « *privilégier ce qui vient du gouvernement, abonder dans le sens du pouvoir et des conformismes, n'est certes pas l'apanage de Radio-France. (...) Mais que l'épidémie fasse de nombreuses victimes n'a jamais diminué l'importance du mal chez l'une d'elles* ».

Aujourd'hui, s'il ressort et cite sa brochure, le syndicaliste, c'est seulement pour référence, histoire de résumer l'« *avant* ». Oh ! il ne tresse pas encore de couronnes, mais donne tout de même dans le « globalement positif » : « *La rédaction*, assure-t-il, *est maintenant dirigée par de vrais* pros. *Les appartenances syndicales ou les sympathies politiques ne sont plus des barrières insurmontables pour traiter d'un sujet ou partir sur un coup. Le choix des informations est plus rigoureux, l'organisation du travail plus rationnelle...* »

Au centre de ce renouveau — à entendre la majorité des jeunes journalistes — un homme à poigne, *nommé rédacteur en chef* par M. Faure qui, dès son arrivée, a voulu recevoir et consulter tout *son* monde. Rien d'un tendre, ce M. Bellay : il est massif et peu bavard. Lui aussi était en disgrâce, remisé au week-end, pour quelques petites fâcheries. Peut-être *aussi parce* qu'une vieille et solide réputation de chiraquien lui collait à la peau et que *c'était*, dit-on, plutôt mal vu en ces temps bénis d'un début de septennat « libéral avancé ».

A la recherche d'une image de marque

Il est revenu en force et a placé ses hommes : « *le shérif et ses cow-boys* », plaisante-t-on parfois. Qu'importe si certains plus « gradés » lui disputent aujourd'hui la paternité de quelques bonnes idées, il reste que bien des murs sont tombés. Au propre comme au figuré : côté reporters et *présentateurs*, les vitres ont remplacé les cloisons opaques. Là, on joue à la maison de verre : c'est le vrai territoire du « *shérif* ». Ses hommes de main sont nourris de *son credo* : « *Nous sommes par force et par quasi-vocation superficiels. Nous sommes des impressionnistes de l'information. Notre seul créneau, c'est la rapidité. Nous n'existons que quelques heures, avant l'image de la télé et le commentaire de la presse écrite.* »

Or c'est une conviction que Roland Faure, tout frais débarqué dans l'audiovisuel, a d'emblée partagée : « *La concurrence*, explique-t-il, *mise tout sur ses vedettes et fait des ponts d'or à quelques grandes signatures. C'est un terrain où nous ne pouvons les suivre, faute d'argent. Notre seul vrai créneau, c'est donc le reportage. Cela demande une disponibilité qui, bien souvent, se concilie mal avec la quête de notoriété. Mais cela nous permet d'être aujourd'hui les premiers sur presque tous les coups : à El Asnam comme à Kaboul, à Gafsa et au Salvador... C'est tout cela qui finit par payer.* »

« *Le nouveau souffle* », comme dit la pub ? La « bande à Bellay », en tout cas, joue le jeu à plein. Les plus lucides refusent pourtant de s'aveugler : « *Bellay sert l'intérêt de l'antenne et Faure arrondit les angles avec l'Elysée*, chuchotent-ils. *C'est évident qu'à eux deux ils serrent les boulons : il n'y aura jamais un Coluche ou un diamant de trop au micro. Mais plutôt ça qu'« avant »... Au moins, on peut bosser !* »

On est loin, très loin, du « *devoir d'irrespect* », mais l'enthousiasme des « *cow-boys* » est encore assez neuf pour être contagieux. Avec eux, et pour la première fois, France-Inter voudrait s'offrir le luxe d'une image de marque. Reste à bousculer des montagnes de traditions et battre en brèche trop de timidités et autant de petites complaisances mises au compte des « *contraintes du service public* ».

Mardi, 4 h. 30...

Ils sont quatre à l'aube. Sans visages et sans noms. Sans « grands noms » s'entend. Leur chef est en vacances et ils s'en *passent fort bien : l'autogestion* ?... Sans trop de risques à vrai dire. Le travail est prémâché. Ils ont une vingtaine de « bobinos » — d'enregistrements — *à répartir sur six journaux*, de 5 h. 30 à 8 heures. A eux de faire le lien. « *Chez nous, on casse la vedette*, explique Jérôme Bellay. *Nous ne voulons pas du présentateur qui confisque l'antenne pour faire « son » journal. Les gars sont là pour livrer le produit. Ils sont au bout de la chaîne, rien de plus. Ce sont seulement... de bons metteurs en sauce.* »

Le « produit » a son unité de compte, serrée à la seconde près : le « *bon bobino* » fait une minute. Plus long, on le dira trop long, bref ! mauvais. Au bout du compte : *six journaux menés* tambour battant mais plutôt anonymes et sans grand relief. « *Il était urgent de remettre de l'ordre*, explique un de ces « lève-tôt ». *Avant, on trouvait parfois jusqu'à quatre-vingts bobinos en arrivant. Une vraie gabegie ! Mais on poursuit peut-être un traitement de choc au risque de tuer le malade.* » La règle d'or de la minute finit, il est vrai, par tout uniformiser. La forme prend peu à peu le pas sur le fond, le contenant détermine le contenu. Et les raccourcis sont parfois tristement éloquents : ainsi *apprendra-t-on*, ce jour-là, que la politique de M. Reagan en Amérique du Sud vise à juguler la subversion communiste au Salvador... et en Argentine !

Mercredi, 7 h 45...

Arlette Laguiller est venue en coup de vent avant d'aller pointer au Crédit lyonnais. En face d'elle, Joseph Paletou, chef du *service politique* et « questionneur-maison », la travaille à feu doux. Se voudrait-il plus pointu qu'il n'y parviendrait pas. Pâle copie d'un Leval qui, sur Europe 1, chahute les beaux phraseurs et dérange leur discours, M. Paletou est si patelin que son « *Parlons clair* » vire bien souvent au « *Parlons mou* ». Question de voix ? Non... devoir de respect. L'impertinence ici devient subversive...

Au « Télé-bar », après l'épreuve, Arlette accepte un crème-croissant.

— « *On ne se voit que tous les sept ans*, s'étonne M. Paletou.

— *Comme vous dites*, rétorque la candidate. *Mais à qui la faute ?*

— *On ne peut tout de même pas inviter tout le monde. Il faudrait faire passer les fantaisistes.*

Arlette, pas le *moins* du monde offusquée :

— *Les fantaisistes ? Ils ont parfois autant à dire, et souvent de plus intéressant que les politiciens abonnés à vos micros !* »

M. Paletou acquiesce, soudain affligé :

« *C'est vrai, c'est une souffrance quotidienne que de tendre son micro à des gens qui ne savent même pas ce qu'ils sont venus dire.* »

Abnégation et sacrifice...

Les limites d'un territoire

Mercredi, 9 h. 15...

Les chefs sont réunis dans le bureau de Roland Faure. Ici, on dose et on arbitre, le tout dans un doux murmure. Face au patron, enfouis dans le canapé, Gilbert Denoyan, animateur de « *Face au public* », Didier Lecat, qui interviewe à 13 h. 20, et Jean-Armand Ladidi, qui supervise les liens avec la *technique*. A *droite*, Joseph Paletou et Michel Tauriac, directeur adjoint. A gauche, coude sur le bureau directorial, Jérôme Bellay plus muet qu'une carpe. Le « *shérif* » piaffe et ne le cache guère : il n'a visiblement que faire du dosage subtil *des invités du jour.*

Là sont bel et bien tracées en pointillé les limites de son pouvoir *et de* son territoire. Il a construit un bastion, mais non détruit les baronnies. Les services, *leurs chefs et leurs chroniqueurs* échappent en fait à son domaine. Ils sont là, dans des bureaux fermés, au fil du long couloir qui n'en finit pas de tourner. Ils appartiennent au « sous-marin », loin de la « maison de verre ». Est-ce par hasard s'ils restent aussi, pour une bonne part, des témoins de cet « avant » que les cow-boys honnissent.

« *Je ne vais pas chez Faure prendre les ordres à transmettre* », clame Jérôme Bellay. La corde est d'évidence sensible. « *Cette conférence ne parle que du second niveau de l'information. Elle ne s'occupe pas des news et donc pas des journaux. Elle parle chroniques et invités. La rédaction, là, n'est pas directement concernée.* » Le découpage peut paraître un peu frustre. Il n'en reflète pas moins une réalité quotidienne et les limites d'un renouveau. France-Inter s'est libéré un créneau. De là à libérer l'antenne...

Jeudi...

M. Giscard d'Estaing était hier dans la maison, invité de « Face au public ».

M. Mitterrand, quant à lui, fait aujourd'hui la une de *Paris-Match*, auquel il a accordé une interview. Il y déclare notamment qu'il ne redeviendra pas premier secrétaire de son parti. *Une* information comme une autre...

Le président sera — fort normalement — *repris dans tous* les journaux de la matinée. Les déclarations à *Match* de son concurrent socialiste ne feront pas la moindre brève. « *Le lendemain de la première intervention télévisée de M. Mitterrand à « Cartes sur table* », rappelle un jeune rédacteur, *on a aussi passé, dans trois journaux, des extraits de l'interview que V.G.E. avait accordée aux quotidiens régionaux...* » Mauvais esprit !...

Jeudi, 7 h. 10...

Alain Joannès, chroniqueur politique, prend l'antenne. « *Le contraste le plus saisissant de cette campagne électorale*, dit-il, *est celui qui s'affirme de plus en plus nettement entre la fluidité du dispositif majoritaire et l'impression de rigidité qui se dégage des oppositions désunies.* » Saisissant, vous avez dit saisissant ?

Quelques mots sur les « *propos compacts, et sans doute opaques* » de M. Marchais, le lundi précédent sur Antenne 2, et Alain Joannès enchaîne : « *A l'inverse, il a suffi de cinquante minutes, hier soir, à Valéry Giscard d'Estaing pour rendre plus limpide sa démarche et ses intentions politiques (...). Ses réponses ont réussi à concilier la précision et la souplesse, faisant baigner l'argumentation dans l'atmosphère typiquement giscardienne du refus des extrêmes, du juste-milieu considéré comme une sorte d'éclairage tamisé.* »

Conclusion : « *Alors, si l'on s'interroge sur la fluidité plutôt rassurante des propos de M. Giscard d'Estaing par contraste avec la rigidité qui semble paralyser la gauche, force est de se demander si les atouts fondamentaux et permanents de la majorité ne viennent pas du fait qu'il y a, au fond, trois électorats français : un bloc modéré aux contours mouvants, et, en face, deux fractions de gauche, figées dans un traumatisme qui remonterait à la scission de Tours.* » C.Q.F.D. Message reçu ?

Flash-back.

Mercredi, 22 h. 30...

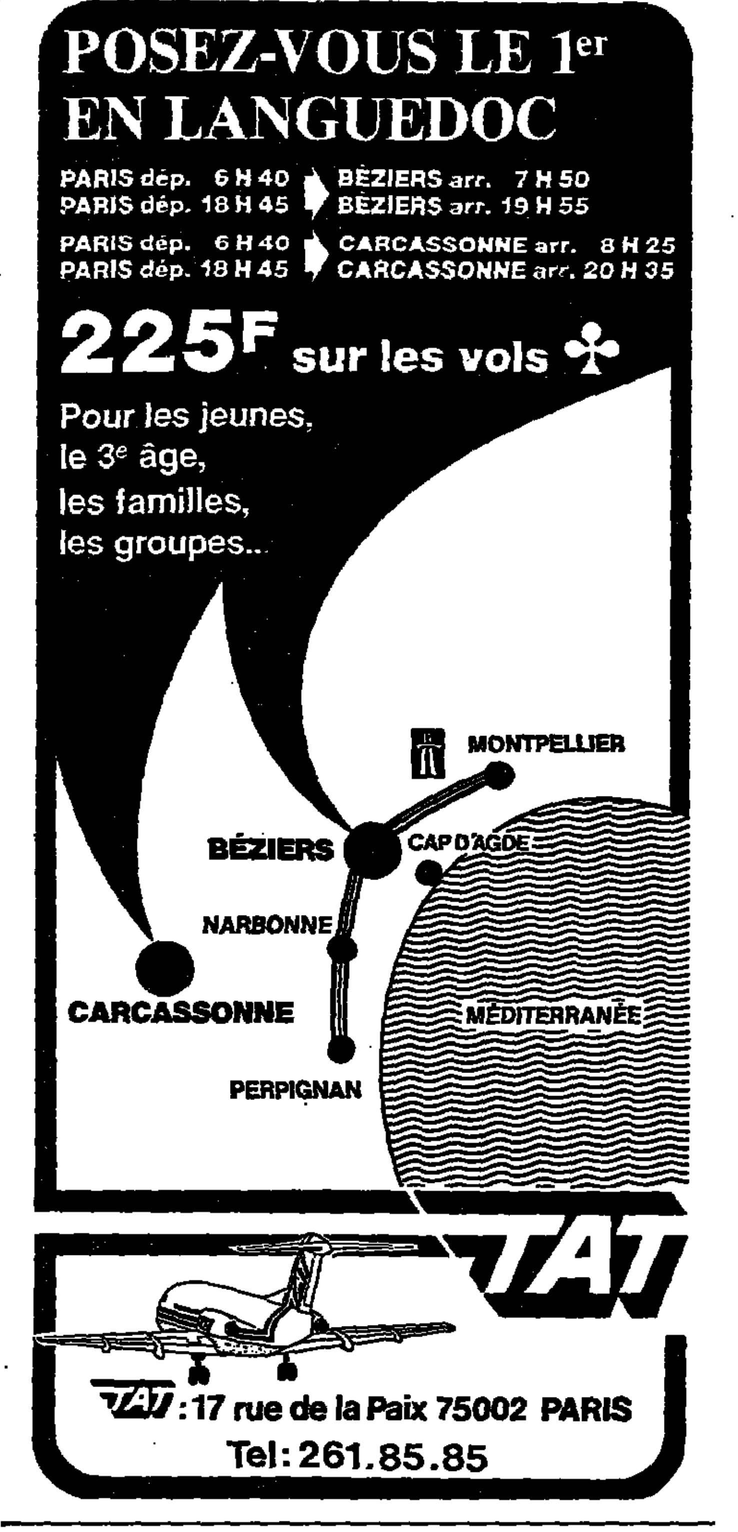
Au téléphone, le président de la République en personne. Il a demandé Roland Faure. Trop tard... Qu'importe, il prendra le journaliste de service : Jacques Chabot. *C'est juste* pour un détail, rien qu'un détail : « *Comprenez bien*, explique en substance le chef de l'Etat, *je n'ai pas proposé l'abolition de la peine de mort.* » Rien de plus.

« *Curieux, intéressant*, confie, entre ironie et fierté, Michel Tauriac. *Avant, il téléphonait à Mougeotte... C'est qu'il écoutait Europe 1...* »

Prochain article :

A RADIO-MONTE-CARLO









ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe **Egor** rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- ACHETEURS INDUSTRIELS CONFIRMÉS :
- "CONTRATS INTERNATIONAUX" réf. VM 1152 Q
- "PRODUITS INDUSTRIELS" réf. VM 1152 R
- ORGANISATION-INFORMATIQUE réf. VM 1152 S
- INFORMATIQUE - PROCESS INDUSTRIEL réf. VM 10211 K

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

mpd-a system



emplois régionaux

Société d'assurance-vie du secteur privé recherche pour Lyon

INSPECTEUR G.B.

Ce professionnel confirmé et de haut niveau est appelé à entretenir des relations avec le courtage.

Ecrire avec C.V. manuscrit sous nº 393 Agence Havas, 21, rue de la Haute-Montée, 67081 Strasbourg Cedex.

Ets CANCE S.A.
Constructions métalliques
64800 NAY
Téléphone : (59) 61-32-32
recherche pour son bureau d'études

1 DESSINATEUR
construction métallique
avec connaissance serrurerie
5 ans d'expérience.

ORGANISATION TOURISME FAMILIAL

offre postes permanents à COUPLE DE DIRECTION expér. (gestion + anim.) en Village de Vacances (Haute-Savoie), à compter début mai. Adr. C.V. + photo, à Mer-Montagne-Vacances, 5, rue Étienne-Marcel, Paris 1er.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



The International Atomic Energy Agency seeks

Safeguards Inspectors

to participate in the execution of the Agency's safeguards programme. Required university degree in nuclear chemistry, nuclear chemical engineering, nuclear electronics/instrumentation or economics. Experience in the processing of nuclear materials, preferably in plant operation or in the instrumentals measurements of quantities of nuclear material advantageous. Fixed-term contrat for two years with the possibility of further extension if service satisfactory. Tax-free emoluments depending on qualifications and experience, between US$ 32,000.- and US$ 34,000.- par annum. Send curriculum vitae, indicating your nationality under Vacancy Notice nº 28/81 to Division of Personnel, International Atomic Energy Agency, P.O. Box 100, A-1400 Vienna, Austria, before, 30 June 1981.

Organisme important recherche **CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)**
- Débutants ou expérimentés ;
- Sens de la négociation ;
- Formation assurée ;
- Gains importants.

Pr r.-vs 553-20-00, poste 209.

COLLABORATEUR haut niveau, stand. Ecr. M. SIMON, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er, qui tr.

Niveau PUBLIC RELATION, stand. Ecrire M. VOISIN, 149, rue Saint Honoré, Paris (1er), qui transm.

VILLE DE MONTREUIL recherche

DIRECTRICE DE CRÈCHE
(âgée de 25 ans minimum)

Titul. du diplôme de puéricultrice et justifiant de 5 ans d'exercice de la profession.
Salaire brut : 4.900 F.

Adresser C.V., copie diplômes et références à Monsieur le Maire, 93105 MONTREUIL Cedex.

Comité d'Etudes sur les Formations d'Ingénieurs recrute

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

Formation scientifique ou ingénieur, bonne capacité de synthèse écrite et d'animation, pour les études variées et supervision. Services publications et documentation.

Adr. C.V., prét. au C.E.F.I., 2, avenue Hoche, 75008 PARIS.

secrétaires

Rech. pour GENNEVILLIERS

SECRETAIRE-Dactylo
BILINGUE ANGLAIS
Mission longue durée
Vacances août

SEPE INTERIM, 8, boulevard Ornano, Saint-Denis.
Mº CARREFOUR-PLEYEL

TEL. : 243-66-70

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante cherche travail (dactylo, comptabilité ou autres) sur Paris, juin, juillet. Tél. : Mlle Françoise Roulot 530-14-08.

Recherchons placement temporaire dans une entreprise française pour un jeune étudiant britannique avec formation 2e cycle en marketing et français. Expérimenté en recherches pratiques et en analyse quantitative, expert en traduction de documents commerciaux, l'étudiant est disponible à partir d'octobre 1981. Durée du placement : 3 à 9 mois. Rémunération autour du SMIC. S'adresser à Mme Doris Loft, Marketing Department, Gillow House, University of Lancaster, Lancaster, Angleterre. Nº tél. (524) 65201, poste 4797, 4289.

cours et leçons

Allemande, pédagogue diplômée, ENSEIGNANTE, DONNE COURS D'ALLEMAND.- Tél. 266-19-05.

information divers

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

MICRO-CENTRALE A VENDRE. Puissance 500 kWa. Ecr. HAVAS VALENCE nº20.433.

automobiles

UNE PEUGEOT HORS TAXES S'ACHETE CHEZ PEUGEOT!

Diplomates, Touristes, Coopérants, Migrants, Sociétés exportatrices.

SODEXA
Filiale d'automobiles Peugeot,
vous garantit des véhicules adaptés
aux conditions d'utilisation les plus rudes.
Le tarif officiel Peugeot. Des prix hors taxes.
Les meilleurs délais de livraison.



استقبال حار للعمال الأجانب

SODEXA
Ventes TT et Diplomates
26 rue Cambacérès
PARIS 75008 - Tél. 742.77.39

PEUGEOT

ventes

moins de 5 C.V.

A Vendre DYANE 6 - 1978 37.000 km - Banquette arrière rabattab. Mécanique impeccable. Pr. Argus — 10 %. T. 959-14-43 19, av. Mme-D'HOUDETOT, 95600 EAUBONNE.

de 8 à 11 C.V.

B.M.W. 316, blanche, juin 1977, 36.000 km, 30.000 F, 948-30-58 après 18 h., bur. 834-52-06, p. 25.

deux-roues

A vendre Zundap 125 KS année 75, 1re main, 8.000 km. Prix 4.000 F. Tél. : 436-96-89.

achats

Règlement immédiat
TOUS VÉHICULES SAINS
BAYARD AUTO - 341-44-44
21, rue de Toul, Paris (12e).

divers

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

AVRIL : UN MOIS EXCEPTIONNEL !
pour tout achat de PEUGEOT ou de TALBOT
Téléphoner : M. Rolland 768-02-44

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
studios et 2 P. aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, asc. Tél. : 261-27-46.

3e arrdt

Pour réhabiliter magnif. demeure du XVIIe siècle, propriétaire vend 1 ou 2 étages de 110 m². Prix 15.000 F le m² avant travaux. Ecrire à L. GIRARD, 45, quai des Grands-Augustins, Paris (6e).

ARTS-ET-MÉTIERS
4 P. caractère, tt cft, 110 m² 800.000 F - 551-57-90

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL Immeuble XVIIe. Surface à aménager, nombreuses possibilités - Tél. 272-40-19.

ILE DE LA CITÉ Immeuble XVIIIe
Luxueux 2 P., 65 m², gd confort.
LARGIER 265-18-83 265-04-73

BEAUBOURG Quincampoix Dans très belle rénovation, pptaire vend studio 35 m², entrée, séjour, cuis. équipée, s. de bains, w.-c., chff. central. Téléphone : 757-84-50.

MARAIS - SAINT-PAUL
Vrai 3 P., cuis., bains, imm. tt cft. 3e ét., ascens. Prix : 650.000 F. 272-40-19.

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Très beaux appts restaurés 2-3 pièces calmes, soleil. Vue sur jardin. — 261-27-46.

14e arrdt

RASPAIL. Dans immeuble pierre de taille, grand standing, 5 pièces, cuisine, 2 bains, entièrement refait neuf, plein soleil. Téléphone : 286-15-63 (poste 216).

16e arrdt

EXELMANS Bon standing bel appart. 126 m², 4 P., bonne exposition, balcons, 2 chambres service, poss. box. SANTANDREA FRANCE Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

R. MICHEL-ANGE GRAND
5/6 p., ét. élevé, bon standing 1.550.000 F - 567-23-31

LA MUETTE
Très beaux appts 135 m² à 200 m² avec jdin et terrasses privatifs. Beaucoup de charme. Prix étudiés. Livraison MAI prochain. Tél. : PROMOTIC, 553-14-14.

19e arrdt

9.000 F LE M2
Hameau privé, 200 m² jardin, garage. Téléphone : 286-26-40.

78 - Yvelines

VERSAILLES. Charme, stand. 3/4 pièces. « VILLA DU ROI » 7, rue Exelmans, 14 à 19 h. Tél. 953-18-92

91 - Essonne

A vendre, Brunoy, appt 88 m², rez-de-ch., cuisine aménagée, séjour, 2 chbres, w.c., s. bains, loggia, parking, cave. 278.000 F + 24.000 F CF. Tél. dom., 046-44-71, après 19 h ; bur., 296-12-12, poste 5421.

Urbiplan BREDERO
36, rue Tronchet
69006 Lyon
tél (7) 889.12.25

URBIPLAN

Désire recevoir une documentation sans engagement sur le programme "GRUISSAN"

1☐ 2☐ 3☐ 4☐

nom ____
adresse ____
tel ____

M. 17-4

GRUISSAN

VERS LYON — NIMES — AVIGNON — MONTPELLIER — ARLES — MARSEILLE — TOULON — NICE — VERS TURIN — BEZIERS — NARBONNE — GRUISSAN — PERPIGNAN

A GRUISSAN sur la côte Languedocienne, 4 programmes. 1 - LES MÉRIDIENNES du studio au 5 pièces en marina. 2 - LES TERRASSES DU PORT du 2 pièces au 5 pièces avec terrasses ou jardin. 3 - LA RÉSIDENCE DU PORT du studio au 3 pièces avec garages. 4 - GRAND SUD du studio au 3 pièces avec terrasses plein sud. Renseignements sur place : Bureau de vente, LES MÉRIDIENNES - 11430 PORT GRUISSAN. - Tél. (68) 49-02-69 ou 49-00-98.

Bredero

7e arrdt

38, RUE VANEAU
reste à vendre 2 p. et 3 p. S/place 14-18 h. 550-48-83.

8e arrdt

MÉTRO EUROPE
dans immeuble pierre de taille, 6 pièces 200 m² + 3 chambres service. Px 1.650.000 F. QUENOT S.A. 808-55-00

PARIS-VIIIe. Verdure plein sud, 2 appts gd standing 4 et 5 p. Travaux à prévoir. - Prix intéressants. 337-51-68

9e arrdt

EUROVIM, PROPRIÉTAIRE vend dans luxueuse rénovation immeuble pierre de taille

DEUX APPARTEMENTS
living + 2 chambres
except. pr placem. de qualité
NET D'IMPOTS 5 ANS
POSSIBLE SÉPARÉMENT
Tél. 723-41-00

11e arrdt

NATION Immeuble récent, bon standing 1972, séj. double, balcon + 2 ch. sur jardin, s. de bains + s. d'eau. 750.000 F. MICOT, 344-83-87.

12e arrdt

Daumesnil, immeuble récent, standing, 3/4 pièces, tout confort, belle terrasse, parking. Px 680.000 F. Tél. 344-43-87

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Porte Maillot dans immeuble pierre de taille entièrement rénové Pptaire vend studio 32 m², entrée, séjour, cuisine, s. de bains, w.-c., chauf. central. Tél. : 757-84-50.

93 Seine-Saint-Denis

NOISY-LE-GRAND (93) F3 75 m² r.-d.-ch., tt cft, chf. indiv. gaz, parkg, RER Bry-s/M., A4 5', 310.000 F, plac. except. Loc. ass. Tél. : 303-32-97.

Province

SUR HAUTEUR DE NICE
(FABRON) résidence récente, piscine, tennis, 3 P., luxueuse prestation, calme, ensoleillé, vue sur mer. Prix 850.000 F. FICHIER CENTRAL DE CONSTRUCTION 11, rue de Rivoli, 06000 NICE. Téléphone : (93) 88-68-24.

pavillons

A 50 km de Paris par Autoroute du Sud, particulier vend sur 3.200 m² paysagé. Agréable MAISON sur sous-sol 70 m², surface habitable 120 m² sur 2 niveaux. Cuisine, bains, cabinet de toilette, 2 w.-c., séjour avec cheminée et poutres, 4 chambres. Chauffage central fuel. Prix : 800.000 F. Tél. (6) 066-12-18.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES louer vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

bureaux

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

SIÈGES DE STÉS
avec secrétariat, tél., télex
TOUTES DEMARCHES POUR CREATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

fonds de commerce

AJACCIO
Vieille ville
Vends PIZZERIA, ouverte toute l'année, matériel très bon état, très bonne affaire. 270.000 F. Ecr. s/nº 6.067 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

maisons individuelles

PONCHARTRAIN
Petit programme maisons individuelles de qualité. Prêts conventionnés. Tél. 062-87-81 (sem.) 051-01-09 (w.-e.).

Côte Vendéenne, Charentaise, île de Ré, Oléron, Royan, à 10 km maxi. de l'Océan, maison 2, 3, 4, 5 pièces sur terrain au choix pour vacances, retraite... Apport minimum 70.000 F. MAISONS COSMOS, 218, route d'Olone, 85340 OLONE-S/MER. Tél. : (51) 95-42-67.

villas

6 km de Draguignan (Var), 500 m centre village. Urgent cause départ, particulier vend villa récente 1974 F 4, densité au sol 306 m², surf. hab. 147 m², terrain 1.193 m², bien entretenue, jardin arboré. Prix ferme définitif : 750.000 F. Tél. (94) 70-42-28. Ecrire s/nº 6.108 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

maisons de campagne

Région MONTARGIS (LOIRET)

ANCIEN CORPS DE FERME s/terrain 17 ha d'un seul tenant SITE PRIVILÉGIÉ Plan d'eau - Source LIBRE DE SUITE Px total 550.000 F - Long crédit TURPIN MONTARGIS RELAIS MIEL Tél. : 16 (38) 85-22-92 Après 19 heures : 16 (38) 96-22-29

VAR (83)
TAVERNS VILLAGE
Joli Studio meublé
R.-de-c. 20 m² avec cheminée provençale. Prix 50.000 F.
VARAGES
Place village belle maison 100 m² hab. + terrasse, cave voûtée. Prix 140.000 F.
GAMA Immobil. (94) 77-06-27. Ouvert tous les jours.

hôtels particuliers

ROUEN - 24, RUE THIERS Hôtel particulier, 225 m² au sol + 2 niveaux. Prix intéressant. Ecrire s/nº T 025685 M R.-Presse, 85 bis, R. Réaumur, 75002 Paris.

propriétés

LOIRET
135 km PARIS
Agréable demeure 12 pièces tout confort, dépendances sur 4,40 hectares — Beau parc. Ecr. Havas GIEN nº 200887.

Ferme 56 ha à vendre pour placement en Saône-et-Loire Sté DIF, 13, avenue de Gaulle 71400 AUTUN. (85) 52-30-47.

Au cœur du ROUSSILLON, à quelques km d'Amélie-les-Bains, magnifique propriété boisée 65 ha d'un seul tenant (eau en abondance, électr., accès facile). Mas à restaurer. 800.000 F. Affaire rare. BARBARO, 4, rue Paul-Courty, 66000 PERPIGNAN. Tél. (68) 34-43-77.

A 2 minutes du Golf de Reims votre Gentilhommière avec parc boisé à 1 h 10 de Paris par A 4. Parfait état — Prix 2 millions. Pour tous renseignements : Etude THIENOT, 8, rue Hincmar 51100 REIMS. Tél. (26) 40-13-31.

VEXIN 45' PARIS. Dans beau village calme, très belle propriété ancienne, avec confort, grand jardin, herbage et petit bois. Valeur vénale 1.400.000 VENDUE 950.000 F. Tél. 16 (4) 403-32-30.

PROXIMITÉ BEAUMONT-LE-ROGER (Eure) 1) Belle mais. norm., terrain de 3.600 m². Prix 580.000 F. 2) Luxueuse ppté meublée, 2 mais., terr. 5.500 m². Px : 1.500.000 F. 742-32-95 W.-E (16-32) 45-00-34.

HONFLEUR Près Deauville Fermette 4 bât. colombages, sur 5 ha. Très belle vue. Tél. : (31) 88-84-96.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements : 45 - 41 - 18 - 89 - 58 Ecr. s/nº 200885 Havas Neuilly 138, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

AMÉRIQUE DU SUD
Investissement sûr, à l'abri de l'inflation et plus-value rapide : des terres agricoles.
100$ L'HA
FINACCOUNTING - Réf. AS/MD 40, r. Rhône CH 1204 GENÈVE.

forêts

Particulier vend 100 km Paris peupleraie entretenue, 5 ha, 20 ans. T. 735-93-62 h. repas.

viagers

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie
Etude gratuite - discrète

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Particulier céderait magnifique **PORTE CAMEROUNAISE** chefferie Bamoun Tél. 357-13-38 préf. av. 10 h.

Bijoux

SOCIETE COMMODORE achète COMPTANT AU PLUS CHER OR - ARGENT
266.90.75 P. 54

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Cuisines

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie) En 1 m. 2.300,00 F Paris En 1 m. 2.550,00 F province SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. 222-44-44. Ouvert le samedi

Chasse - Pêche

Cœur SOLOGNE, belle chasse, 300 ha. Bois, plaines, étangs. Rendez-vous, repas, chambres. Cherche fusils, 5.700 F. M. MAGOT, 550-66-37, h. bur.

Gastronomie

RESTAURANT - CLUB LE CANOTIER 20, passage des Panoramas, 75002 PARIS Déjeuners d'affaires - Banquets BAR - SALONS - COCKTAILS Dîners - Piano-bar - Chansons 508-89-19

Enseignement

Apprenez l'ALLEMAND EN ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Inst. MAWRIZKI Cours intensifs pendant les vacances aussi. Prière de demander prospectus. Wilhelm Blum Strasse 12/14 D-6900 Heidelberg.

Mode

30/40 % moins cher
COSTUMES
Marques de luxe à qualité/prix unique à Paris.
5, av. Villiers, 17e, Mº Villiers

Moquettes

INCROYABLE
moquette laine et synthétique avec super-remise. Stock 50.000 m². Pose assurée. Tél. : 757-19-19.

MOQUETTES PURE LAINE
50 %
DE SA VALEUR
Tél. : 842-42-62 et 250-41-85.

Stages

LA PELOUSE - CLUB VERT Equit. - Photo - Danse - Nature. Congés scol. 6-15 ans mixte. Pont 1er Mai : 28/4 au 3/5. MONTGERON, 20km Paris, RN6. Tél. : 903-50-80, 940-23-36.

Init. écologie dans les Pyrénées. 7/12 et 14/19 sept. 81. CENTRE D'ECOL. MONTAGN. Gabas 64440 Laruns. Tél. (59) 05-32-11.

Vacances Tourisme Loisirs

VILLA MEUBLÉE (4 chambres à coucher) à louer à Mandelieu (Côte d'Azur). Renseignements : M. ARNOUD, boulevard des Ecureuils, Mandelieu. Tél. : (93) 49-62-88.

Bord lac Léman : complexe hôtelier avec piscine, adultes-enfants. Appartements à louer juin, juillet, août, septembre, à la quinzaine ou au mois. Ecr. : Le Tourne-Broche Mestery, 74140 Douvaine.

Logement avec petit déjeuner en famille. Six nuits : 414 FF. Ecrire à : Mme Geyer, 110, Gleneagle Road, Londres SW16, Angleterre.

HOTEL SUD IRLANDE
Country House, calme, golf, équitation, tennis, pêche. Renseignement : GALFARD 64, boulevard de Courcelles, Paris 75017. Tél. : 562-70-71.

Pour bien moins cher louez dans un
CLUB DE LOISIRS
à 60 kilomètres de Paris votre résidence de week-end Téléphone : 420-42-01.

Aix-en-Provence Loue août 81 gr. villa, 4 km c. ville, séj., 6 ch., 3 salles d'eau, piscine, 5.000 m² pinède. Tél. (42) 24-02-93.

Bord de mer, bois, loue 2 pièces, ch. c. EGE. S'adresser Tanguy, 29127 LANDEVENNEC.

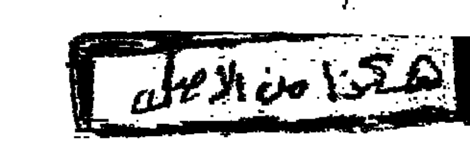
BRETAGNE VACANCES. Mer et camp. Ag. du Frémur, 22550. Matignon (96) 41-02-40.

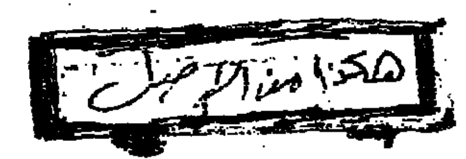
Espagne bord mer loue villas, app. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès, 77140 Nemours, T. (6) 428-41-82

DOMAINE DE NAPOLI
Coteau de Jurançon, cadre agréable, calme, confort, cuis. diététique ou soignée, reçoit HOTES PAYANTS, surveillance assurée. Téléphone (59) 32-55-21.

LA LOUVESC Ardèche 1.050 m Hôtel le Monarque** Pension 115-160 f net. Téléphone (75) 33-60-10.

les annonces classées du **Le Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01





Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LE FLORISSANT MARCHÉ DES AVIONS COMMERCIAUX D'OCCASION

« A v. Boeing-747, t. b. état, px à débat. »

Qui veut encore de la Caravelle de l'ex-empereur Bokassa ? Les amateurs ne se bousculent pas pour racheter l'avion qui pourrit tranquillement depuis un an et demi sur un parking discret d'Orly. Seuls quelques ferrailleurs accepteraient, sans enthousiasme, d'en donner... 5 000 F.

Pourtant, tous les avions usagés sont loin de connaître un destin aussi peu glorieux et le marché des « jets » commerciaux d'occasion est aujourd'hui extrêmement florissant, bien que plein d'aléas.

Actuellement, le seul marché américain offre deux cents appareils de seconde main, du biréacteur DC-9 au Jumbo-747. Les experts pensent que, d'ici à la fin de l'an prochain, ce chiffre atteindra sept cent cinquante avions, avant de dépasser le cap des mille en 1985. Les compagnies du reste du monde occidental devraient, d'ici là, chercher à se débarrasser d'un nombre à peu près équivalent d'avions. Cette frénésie sans précédent ne relève nullement de la simple frivolité, et plus d'un transporteur garderait volontiers des machines largement amorties par quarante mille ou soixante mille heures de vol (quatre-vingt-cinq mille heures pour certains des premiers DC-8) et capables de rendre encore bien des services. Mais tous se trouvent coincés par un certain nombre de contingences et d'impératifs qui les condamnent à vendre leur matériel le plus âgé.

A chacun s'imposent d'abord deux dates butoir : en 1985 aux Etats-Unis, et en 1988 dans les autres pays membres de l'Organisation civile internationale (O.A.C.I.), de nouvelles normes de bruit et de pollution frapperont d'interdiction de vol plus de neuf cents avions de transport. Leur « remotorisation » paraît onéreuse à beaucoup d'exploitants — 13 millions de dollars par DC-8 pour un avion qui en vaut aujourd'hui 4 ou 5, selon M. Gianleopoldo de Julio, responsable des ventes et leasings d'avions d'Alitalia. Seules des compagnies possédant en grand nombre ce type d'appareil, dans une version évoluée de grande capacité sur un réseau au trafic adapté, peuvent trouver intérêt à l'opération : c'est le cas d'United Airlines qui « remotorisera » ses soixante-dix DC-861. Les autres préfèrent se défaire d'avions condamnés à terme, le plus souvent auprès de compagnies de fret ou de charters indépendantes qui pensent pouvoir amortir leur dépense dans les quelques années les séparant de l'interdiction de vol.

Rossinantes et bonnes affaires

Des raisons économiques poussent aussi les grosses compagnies à la vente. La hausse du prix des carburants a bouleversé bien des données. « *Autrefois, l'investissement en machines entrait pour 20 % dans nos coûts, et le carburant pour 10 %,* explique M. Jean-Claude Martin, directeur général adjoint, chargé des études générales d'Air France. *Aujourd'hui, la part de l'investissement ne représente plus que 17 %, mais celle du carburant 24 %.* » D'où la désaffection pour les avions gourmands, comme les Caravelle ou les Boeing-707 de la première génération. D'où aussi (le prix d'achat pesant moins lourd dans les comptes) une tendance à mettre en vente des avions de plus en plus récents pour en acquérir de nouveaux, mieux adaptés, tout en gardant de bons ratios financiers (et notamment une bonne part d'autofinancement). Pionnier en la matière, Lufthansa — qui s'est permis de vendre, en 1978-1979, sept Boeing-747 au même prix (en dollars) qu'elle les avait acquis six à huit ans plus tôt — possède aujourd'hui des avions d'un âge moyen inférieur à quatre ans. Air France, de son côté, commence à vendre ses premiers Airbus à Air Inter (le marché actuel porte sur deux appareils) dans le cadre d'une politique de flotte « glissante » qui va lui permettre de disposer de manière continue des avions les plus performants. Actuellement, dans le monde, plus de 50 Boeing-747 et davantage encore de DC-10 cherchent preneurs.

Ces « occasions », qui ne sont donc pas toutes des rossinantes, constituent une aubaine pour des dizaines de compagnies de moindre envergure : transporteurs réguliers du tiers-monde, charters. Faute de capitaux et de garanties bancaires suffisantes, celles-ci ne peuvent pas s'offrir d'avions neufs, et le marché de la seconde main devient pour elles l'unique moyen de développement. Air Inter a déjà placé deux Caravelle-3 auprès de la compagnie charter vénitienne Altair, et est en train d'en vendre trois autres à la société nigérienne Intercontinental Airlines. Les transporteurs sud-américains doivent beaucoup aux appareils d'occasion achetés en Europe ou en Amérique. D'anciennes Caravelle d'Alitalia volent sous des couleurs colombiennes ou équatoriennes. La compagnie italienne a aussi trouvé en Amérique latine d'excellents débouchés : deux de ses DC-8 62 (tous retirés du service à la fin du mois dernier) viennent d'être vendus en leasing (4,8 millions de dollars sur quatre ans) à Aeroperu, deux autres vont l'être au Venezuela, un en Colombie et peut-être un autre en Equateur. La compagnie Aeroperu, basée à Lima, représente un exemple assez typique de transporteur faisant largement appel à la seconde main : ses deux Boeing-727, voués au trafic intérieur, lui ont été vendus par Lufthansa, et un troisième pourrait l'être bientôt. Une compagnie intérieure américaine, People Express, est même en train de se monter en faisant exclusivement appel à l'occasion, avec l'achat, d'un coup, de quatorze Boeing-737 à Lufthansa pour 51,8 millions de dollars.

Les compagnies « riches » ne dédaignent pas toujours non plus les avions d'occasion. Certaines pour compléter leurs flottes de modèles d'appareils dont la construction a cessé : de là vient, par exemple, la cote du DC-8 63. D'autres achètent des avions usagés encore fabriqués parce qu'elles souhaitent en disposer sur-le-champ (les délais de livraison des constructeurs peuvent atteindre deux à trois ans) pour mieux s'adapter à la demande. Enfin, les armées sont aussi un débouché non négligeable, et pas seulement dans les pays en développement : plusieurs transporteurs américains font actuellement le siège de l'U.S. Air Force pour lui vendre des Boeing-707, des DC-8 et même des DC-10 et des Tristar, qui pourraient être affectés à la garde nationale.

Petites annonces bouche à oreille

Comment s'opèrent les transactions ? Souvent par les moyens les plus classiques : le bouche à oreille, les petites annonces dans les journaux spécialisés, les brochures (la compagnie australienne Qantas vient d'éditer une luxueuse plaquette en couleurs vantant les qualités des seize 747 qu'elle souhaite vendre). Généralement, une compagnie qui vend un avion le fait savoir par télex à l'ensemble de ses concurrents. Une revue américaine, *Avmark*, répertorie les transactions les plus récentes, donnant ainsi une physionomie approximative du marché. Le vendeur pressé peut recourir aux services d'un « broker », jadis casseur d'épaves promu aujourd'hui au rang d'intermédiaire commercial ; achetant des avions dans l'espoir de les revendre avec bénéfices, il prend ce faisant certains risques : beaucoup de « brokers » se sont brisé les reins en rachetant massivement, dans les années 1975-1976, des avions qui devaient devenir invendables après l'adoption des nouvelles réglementations sur l'environnement.

Des cotes en dents de scie

Beaucoup de compagnies, préférant se passer d'intermédiaires, ont constitué des services qu'elles mettent en affût permanent sur le marché de l'occasion. UTA fiche absolument tous les mouvements de cession d'avions, du petit bimoteur Twin Otter au 747. A Alitalia, M. de Julio, qui a vendu plus de cent avions en dix-sept ans, dispose dans son service d'un département marketing chargé de détecter les compagnies susceptibles d'être intéressées. Mais, au-delà de toutes ces infrastructures, il explique sa réussite par deux « trucs » : parler la langue du pays et y avoir des amis.

Les cotes varient profondément selon divers facteurs. Le temps d'abord, bien sûr, mais, à la différence du marché de l'automobile, il peut influer défavorablement ou non sur le prix d'un avion. Celui du DC-8 63, cargo d'occasion, est passé en quatre ans de 10 à 14 millions de dollars avant de revenir, récemment, à 10 millions. Le rapport entre l'offre et la demande peut avoir des résultats surprenants : le DC-9 a pu, en trois ans, passer de 3,5 à 4,8 millions de dollars, et son prix d'occasion dépassa un temps celui du neuf. L'origine de l'avion peut influer sur son prix : les acheteurs préfèrent les avions européens, réputés plus rigoureusement entretenus que ceux d'outre-Atlantique.

A la longue, le mouvement à la baisse apparaît toutefois clairement, avec parfois quelques dents de scie. Sur un marché aussi étroit, une offre ou une demande de quelques exemplaires peut avoir un effet démesuré sur les prix. Celui du DC-10 s'est effondré à l'annonce de la vente par Air New Zeeland des sept exemplaires qu'elle possède. Le 727-100 d'occasion (550 appareils construits) valait, il y a encore un an, 5 millions de dollars ; puis Lufthansa en a vendu 18 : aujourd'hui, le cours moyen ne dépasse pas 2,5 millions. Certains gros porteurs valaient 28 millions de dollars il y a deux ans, on en trouve aujourd'hui à 17 millions (un 747 neuf vaut 70 millions de dollars). Enfin, on trouve aussi toute une gamme d'avions réputés à peu près invendables, au sein de laquelle les premiers Boeing 707 (certains se sont vendus 100 000 dollars) et les premières Caravelle. En dépit du pool de revente qu'elle a constitué avec Air Inter, Air France craint que les deux tiers de sa flotte de Caravelle-3 ne soient promis à la « cannibalisation », pour fournir des pièces de rechange aux appareils volant encore à l'étranger. Guère plus optimistes, les « brokers » américains pensent que le tiers des avions d'occasion offerts à la revente finiront en fait à la casse.

Pour les autres, les prix risquent de connaître des écarts de plus en plus spectaculaires, malgré les efforts des vendeurs pour les stabiliser en fonction de critères rationnels : prix et année d'achat, dévalorisation, fluctuations monétaires. Bref, un véritable argus. Mais il faut toujours compter avec les francs-tireurs : United Airlines propose en ce moment à un prix tout à fait symbolique un troisième DC-8 à ceux qui voudraient bien lui en acheter deux autres à 1 million de dollars la pièce...

JAMES SARAZIN.

LA COMPAGNIE AÉRIENNE BRANIFF AU BORD DU GOUFFRE

La compagnie aérienne texane Braniff International a perdu, en 1980, 131,4 millions de dollars (660 millions de francs). Ses pertes auraient été plus considérables encore sans la vente d'avions qui lui a rapporté 79 millions de dollars (400 millions de francs).

La situation financière de l'entreprise, victime d'une expansion trop rapide et de la « déréglementation », devient préoccupante : au 31 décembre dernier, son découvert courant atteignait 143 millions de dollars et ses dettes à long terme 583 millions de dollars. Ses propres experts-comptables craignent que la compagnie ne puisse longtemps poursuivre ses activités.

Faits et projets

ISRAËL ET L'ÉNERGIE SOLAIRE.

Les citoyens d'Israël sont les premiers utilisateurs mondiaux d'énergie solaire. Un tiers d'entre eux font chauffer l'eau de leur bain grâce à un capteur. Les firmes qui fabriquent ce type de matériel ont installé des chaînes de montage d'où sortent cent mille appareils par an. Et les Israéliens soutiennent qu'ils sont les moins chers et les plus performants.

Pour que chacun puisse en juger, sera organisé à Tel-Aviv, du 11 au 14 mai prochain, un Salon international baptisé Energie 2000. C'est ce qu'a annoncé, au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Itzhak Modai, ministre de l'énergie de ce pays.

L'industrie israélienne profitera de cette manifestation pour présenter tout ce qu'elle a mis au point dans les domaines de l'énergie solaire, du recyclage des déchets mais aussi en matière d'industrie nucléaire, de géothermie et d'énergie éolienne. Seront notamment présentés les procédés utilisés dans les kibboutzim pour transformer le fumier animal en méthane, puis en électricité.

On y évoquera enfin les problèmes énergétiques de la fin du siècle. Israël projette de creuser un canal de 120 kilomètres entre la Méditerranée et la mer Morte. La dénivellation de 400 mètres existant entre les deux mers permettrait l'installation d'une centrale hydro-électrique d'une puissance de 200 mégawatts. Les eaux du canal refroidiraient, en outre, une centrale nucléaire de 900 mégawatts.

UN STATUT POUR LA RÉGION PROVENÇALE.

Les militants régionalistes de Provence souhaitent la création d'une grande région Provence-Alpes-Côte d'Azur, région qui disposerait d'un statut de collectivité territoriale. Ils l'ont réaffirmé dernièrement, lors d'un colloque qui a réuni deux cents personnes dans la salle des Etats de Provence de l'hôtel de ville d'Aix-en-Provence, à l'invitation de l'Union provençale. Celle-ci rassemble la plupart des groupes régionalistes les plus représentatifs tels que le Félibrige, « Parlaren » (nous parlerons), le Carrefour de Provence, le Comité de liaison pour l'action locale et régionale (CLAR).

M. Georges Portocallis, président national du CLAR a réaffirmé que, pour lui, la région « *est un cadre suffisamment vaste, cohérent et proche des lieux où se posent les problèmes de la vie quotidienne pour permettre qu'y soient aisément résolus les fléaux du chômage, de l'inflation et de la crise énergétique* ».

Le projet de statut présenté par l'Union provençale prévoit l'élection de l'Assemblée régionale au suffrage universel et maintient à l'Etat central ses prérogatives en matière d'affaires étrangères, de défense, de monnaie, de police judiciaire et de statut des personnes. Il prévoit aussi que le représentant de l'Etat dans la région pourrait proposer au gouvernement la dissolution de l'Assemblée régionale si celle-ci accomplissait des actes contraires à la Constitution ou à la loi. — *(Corresp.)*

● *Canal de Panama : un contrat pour le Port autonome de de Marseille.* — Les autorités du canal de Panama ont choisi le Port autonome de Marseille pour les travaux de construction et de réparation des cales sèches de Balboa, annonce-t-on officiellement à Panama. Les autorités du canal ont finalement préféré la compagnie française en raison de ses hautes capacités technologiques et parce que cet organisme a accepté, au dernier moment, de commencer les travaux (25 millions de francs) sans avoir la garantie de l'Etat qu'elle exigeait précédemment. — *(A.F.P.)*

● *Une nouvelle usine à Albi* (Tarn). — La société toulousaine T.E.E.E. (Techniques électroniques électriques d'équipement) vient de décider d'implanter une usine à Albi (Tarn). Y seront fabriqués des connecteurs multi-broches destinés à l'électronique, à l'informatique, à la bureautique et à l'aéronautique. Cinquante emplois seront créés dans les trois ans à venir.

● *La lutte contre les marées noires.* — Après notre article intitulé « Soutien financier des compagnies pétrolières à la recherche sur les pollutions maritimes » (*le Monde* du 26 mars), le contre-amiral (C.R.) André Gribangne nous précise que le projet VIRP (vecteur d'intervention rapide antipollution) est de sa conception. Il a fait l'objet d'un brevet d'invention déposé à son nom le 8 mai 1980. Le contre-amiral a suggéré aux pouvoirs publics de confier à l'Institut de mécanique des fluides, de Lille les travaux de laboratoires nécessaires à son développement dans le cadre d'un accord à intervenir. « *Ma société civile d'études et de recherches DEMETER sera chargée, sous ma direction, de concevoir le modèle probatoire de VIRP* », écrit-il.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

EN ITALIE

Le gouvernement veut réduire les dépenses publiques et soutenir les secteurs en difficulté

De notre correspondant

Rome. — Le conseil des ministres italiens a décidé, le 16 avril, des mesures d'économies budgétaires ainsi que de soutien aux exportations et à certains secteurs économiques en difficulté qui doivent compléter ou contrebalancer les effets des récentes mesures de redressement — dévaluation de la lire et hausse du taux d'escompte — annoncées le 22 mars dernier (*le Monde* du 24 mars).

Le gouvernement de M. Forlani veut réduire de 5 000 milliards de lires le déficit des finances publiques en diminuant les dépenses de 3 600 milliards et en augmentat les recettes de 1 400 milliards. L'essentiel de la manœuvre portera sur le terrain de la santé (par exemple le ticket modérateur sera doublé) et sur les contributions sociales qui seront augmentées. Le budget de fonctionnement des ministères sera amputé de 500 milliards, les fonds versés aux régions seront diminués de 750 milliards et ceux attribués aux municipalités et aux provinces de 250 milliards de lires.

En revanche, 125 milliards seront débloqués pour aider les exportations et près de 7 000 milliards seront consacrés ces trois prochaines années, à soutenir l'économie parapublique.

Les trois confédérations syndicales C.G.I.L. (à majorité communiste), C.I.S.L. (catholique) et U.I.L. (à majorité socialiste), qui avaient rencontré le 15 avril, le président du conseil, ont jugé « *non négatives* » ces mesures économiques. Cette position s'expliquant aussi par la décision du gouvernement de repousser les augmentations prévues de certains tarifs publics, ainsi que celle du prix de l'essence.

M. Forlani avait en outre tenu à rencontrer le secrétaire général du parti communiste M. Enrico Berlinguer, avant d'annoncer cette deuxième phase du plan de redressement économique. Toutefois dans un communiqué, le P.C.I. a rappelé « *sa critique ouverte et sa nette opposition à la politique économique et sociale du gouvernement* », demandant en outre la constitution d'un nouveau cabinet. Cette attitude du P.C.I. risque de rendre encore plus difficiles les rapports entre *les trois confédérations syndicales.*

Division syndicale sur l'échelle mobile

Pour la première fois depuis de nombreuses années, elles avaient rencontré le gouvernement sans avoir arrêté une position commune. Les centrales sont, en effet, divisées sur les modalités d'un éventuel « refroidissement » de l'échelle mobile des salaires : la C.I.S.L. avait proposé il y a quinze jours que, en échange d'un engagement du gouvernement de bloquer les prix et les tarifs, l'échelle mobile ne couvre l'inflation que jusqu'à concurrence de 15 %. Si à la fin de l'année l'augmentation des prix devait dépasser ce pourcentage, les salariés récupéreraient leur manque à gagner.

La C.G.I.L., à majorité communiste, était *moins opposée* au principe de ce « refroidissement » qu'à sa modalité d'application. La plus importante des confédérations syndicales italiennes voulait *à la fois que le gouvernement* prenne d'abord des mesures réellement anti-inflationnistes, puis seulement après que s'instaure un ample débat à la base. Les syndicats décideraient alors d'éventuelles corrections à l'indexation des salaires.

Cette discussion de l'ensemble des fédérations est pour la C.G.I.L. d'autant plus importante que l'échelle mobile est considérée comme un bouclier qui a permis jusqu'ici un maintien presque intégral du pouvoir d'achat des salariés.

Le différend n'est pas insurmontable, mais la polémique a pris peu à peu un ton d'autant plus acerbe que les trois confédérations s'accusent d'avoir des arrière-pensées politiques. La C.I.S.L. *reproche notamment* à la C.G.I.L. d'avoir fait marche arrière sous la pression des communistes. — M. S.

EN SUISSE

La reprise de l'inflation est jugée « préoccupante »

De notre correspondant

Berne. — L'inflation, qui avait déjà atteint 4,4 % en 1980, s'est sensiblement accélérée pendant le premier trimestre de 1981. En mars, l'indice des prix à la consommation a accusé une nouvelle augmentation de 0,7 %, portant le taux annuel à 6,3 %. Dans *ce domaine comme dans* d'autres, la Suisse s'en tire sans doute encore mieux que ses voisins, mais il n'en faut pas plus pour que les autorités helvétiques *qualifient ce renchérissement* de « préoccupant ».

S'ils dépassent les prévisions, ces résultats ne sont cependant pas aussi élevés qu'en 1973. Avec *un taux de 12 %*, la Suisse avait connu cette année-là sa plus forte hausse des prix depuis la seconde guerre mondiale. L'introduction de la surveillance des prix et l'application d'autres mesures anti-inflationnistes avaient ensuite permis de ramener la hausse du coût de la vie à moins de 1 % en 1978.

Perceptible *dès 1979*, la réapparition de poussées inflationnistes a été en *grande partie* stimulée par le renchérissement du pétrole et des produits importés. Cette tendance a encore été accentuée par un léger effritement du franc *suisse par rapport* au dollar.

Les autorités helvétiques attribuent en particulier à des causes saisonnières les fortes hausses du premier trimestre enregistrées dans l'alimentation. Le maintien d'une demande soutenue et la bonne situation de l'emploi expliquent *également* la *relance* du renchérissement. La construction notamment a connu une nette reprise et le chômage a pratiquement disparu. Au nombre d'environ *six mille cinq cents*, les demandeurs d'emploi représentent à peine 0,2 % de la population active contre 0,3 % il y a une année, tandis que l'on dénombrait fin février quelque treize mille places vacantes.

Comme vient de l'indiquer M. Fritz Honegger, chef du département fédéral de l'économie publique, la hausse des prix devrait se stabiliser autour de *6 %* cette année. *Pour l'instant les* responsables helvétiques estiment qu'il n'est pas nécessaire de réintroduire la surveillance des prix. Ils espèrent pouvoir contenir les poussées inflationnistes en freinant la demande interne et en raffermissant le franc.

Déjà se manifestent certains signes de tassement de la conjoncture. Depuis le début de l'année les importations ont légèrement reculé et le déficit de la balance commerciale s'est réduit *de près d'un tiers. Au cours des* prochains mois on s'attend à un ralentissement des commandes de l'étranger et à un début de détérioration du climat économique.

J.-C. B.

EN GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement confirme son intention de mettre fin au monopole de l'État sur les télécommunications

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique a clairement confirmé son intention de mettre fin au monopole, et de libéraliser entièrement le marché des télécommunications en permettant à des entreprises privées de concurrencer British Telecom (B.T.), l'établissement public né de la séparation, en juillet 1980, des télécommunications et des services postaux.

Aucune décision ne sera prise avant l'été, mais dans ses réponses aux députés, Sir Keith Joseph, ministre de l'industrie, s'est déclaré favorable aux recommandations d'un rapport préparé à son intention par le professeur Beesley, de la London Business School, qui, en général, soutient la politique du gouvernement.

L'argument fondamental du rapport Beesley est qu'étant donnés les progrès rapides de la technologie le « monopole » naturel sur *les* télécommunications n'existe plus, et en tout cas n'a plus de justification. Il faut donc, dans l'intérêt des usagers, encourager l'initiative privée pour concurrencer B.T.

Le rapport Beesley préconise notamment que les compagnies privées puissent louer à B.T. son *réseau de communications*, quitte à revendre ces circuits à leurs clients à des prix inférieurs à ceux de B.T. De même, les compagnies privées devraient pouvoir utiliser librement les circuits internationaux en échange de royalties *payées* à B.T., qui tire un large profit de l'exploitation du réseau international.

Le rapport suggère également la construction et l'exploitation d'un réseau de télécommunications commerciales, indépendant, *qui entraînerait* une salutaire concurrence en matière de prix. Un marché entièrement libre encouragerait, estime le rapporteur, les utilisateurs étrangers à passer par Londres, voire même à installer des bureaux *dans la capitale britannique.*

Sir Keith a admis que la concurrence du « privé » entraînerait pour B.T. une perte de revenus évaluée à 4 %. Perte compensée par un accroissement général de la demande et la création de nouvelles entreprises *(et par conséquent* de nouveaux emplois) qui, en compétition avec B.T., chercheraient à élargir le marché existant ou à en capturer de nouveaux. *En ajournant sa décision* d'autoriser B.T. à contracter un emprunt de 360 millions de livres destiné au financement d'un vaste programme d'investis*sements*, le *gouvernement a clairement* exprimé ses préférences pour les formules du rapport Beesley.

Les dirigeants de B.T. et les syndicats de techniciens des télécommunications se sont déjà déclarés hostiles aux suggestions du rapport. Sir George Jefferson, *P.D.G.* de B.T., a déclaré que si la concurrence du privé pouvait, à court terme, *apporter des bénéfices* à un nombre limité d'usagers, elle entraînerait pour la majorité une hausse substantielle des tarifs. Il a rappelé que les bénéfices *réalisés* sur l'exploitation des liaisons internationales permettaient à B.T. de *subventionner* des services moins rentables, d'usagers nationaux, notamment dans les zones rurales. L'abandon des lignes internationales au secteur privé entraînerait une augmentation des tarifs de 50 % et *non de 10 % comme* le prévoit le rapport.

HENRI PIERRE.

LE F.M.I. ACCORDE A LA JAMAÏQUE UN PRÊT DE 644 MILLIONS DE DOLLARS

Washington *(A.F.P.)* — Le Fonds monétaire international *vient d'annoncer l'octroi d'importantes* facilités de crédits à la Jamaïque s'élevant à 536,5 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.) ou quelque 644 millions *de dollars.*

L'accord, qui était attendu (*le Monde* du 4 avril), marque le rétablissement des concours financiers du F.M.I. à la Jamaïque à *la suite* de l'élection de M. Edward Seaga à la présidence en octobre dernier. Les négociations entre l'ancien gouvernement socialiste de Kingston et le F.M.I. avaient *en effet* été rompues il y a un an, privant la Jamaïque de concours financiers de l'ordre de 475 millions de D.T.S.

Le gouvernement jamaïquain pourra disposer immédiatement de 58,8 millions de D.T.S., le reste — 477,7 millions de D.T.S. — pourra être « tiré » au cours des trois prochaines années (241 millions devant être utilisés avant mars 1982).

Le communiqué du F.M.I. fait notamment état « *de perspectives d'amélioration des recettes extérieures provenant du tourisme et des exportations d'aluminium et de bauxite pour les années 1981 et 1982* ».

BRESIL

● *La balance commerciale brésilienne* a enregistré un déficit de 416 millions de dollars au cours du *premier trimestre de* 1981, contre 1 347 millions au premier trimestre de 1980. Les exportations se sont élevées à 5 181 millions de dollars, et les importations à 5 597 millions. Les seules ventes de café ont atteint 510 *millions* de dollars, contre 437 millions l'an dernier (+ 16,7 %). Les achats de pétrole ont coûté 2 648 millions de dollars contre 2 238 millions (+ 18,3 %). — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

La forte réduction de la demande de pétrole provoque une baisse relative des prix

(Suite de la première page.)

C'est le niveau le plus faible jamais atteint, d'où la fermeture des *raffineries* les moins rentables.

L'Europe n'est pas en reste. Sa consommation qui avait déjà baissé de 9,1 % en 1980 — par rapport à 1979 — a continué à décliner de quelques pour cent au *premier trimestre de cette* année. En France par exemple le recul est sensible sur presque tous les produits au cours des trois premiers mois de 1981 : la demande de carburants a *chuté de* 1,1 %, celle de fuel domestique de 10,4 % et celle de fuel lourd de 16,1 % ; la consommation de gazole qui était en pleine croissance n'a *elle-même progressé* que de 0,1 %. Et l'on parle aussi dans l'Hexagone de la fermeture de certaines raffineries et de licenciements — notamment chez Shell — qui seraient annoncés au lendemain de l'élection présidentielle.

Ce ressac — infiniment plus fort que celui qui avait suivi, en 1975, les hausses de prix de 1973 — ne peut pas ne pas avoir d'influence sur l'OPEP à un mois de sa prochaine conférence ordinaire. Si — à l'exception marginale de l'Equateur — aucun membre de l'*Organisation* n'a *accepté* de réduire ses prix officiels, il leur est bien difficile de maintenir les primes qu'ils réclamaient encore au premier trimestre et qui atteignaient *parfois 20 % du prix*. Le résultat de la dure négociation entreprise par le Koweït avec quelques compagnies internationales (Shell, BP, Gulf) sera à cet égard déterminante. D'autre part, les pays membres n'ont parfois dû le maintien de prix officiels élevés qu'à une baisse non négligeable de leur production et à la renonciation à certaines clauses contractuelles (notamment l'interdiction de certaines destinations). Et ils n'ont pu voir sans inquiétude l'annulation par certaines compagnies américaines de contrats d'approvisionnement à long terme, un phénomène nouveau sur le marché.

Depuis 1973, en effet, la peur *de manquer de brut pour* approvisionner raffineries et canaux de distribution avait amené les compagnies pétrolières à accepter parfois des primes importantes — *en sus des prix officiels* — pour s'assurer la matière première par des contrats de trois voire cinq ans. Or deux sociétés, Atlantic Richfield et Ashland Oil viennent, *en moins d'une semaine*, de renoncer à de tels contrats, la première avec le Nigéria, la seconde avec le Mexique et le Cameroun.

Une double question

L'OPEP, le 25 mai à Genève, va donc se trouver confronter à une double question : comment faire — sur un marché déprimé — pour permettre à *l'Iran et l'Irak de* retrouver, même partiellement, leur part de marché dès lors que leurs exportations devraient passer de 2 millions à plus de 3 millions de barils par jour ? Mais aussi qu'elle explication donner au déclin de la demande ? Celui-ci est-il conjoncturel ou structurel ?

Le retour des deux belligérants du Golfe sur le marché pétrolier nécessitera une réduction de la production des autres pays membres et d'abord de l'Arabie Saoudite, qui continue de *maintenir un niveau d'extraction* très élevé. Or, les dirigeants de Ryad n'ont pas caché qu'une baisse de leur niveau de production dépendrait d'un accord sur les *prix* non seulement à court terme mais sur l'évolution de ceux-ci à moyen et à long termes (la « stratégie » de l'Organisation).

Le marché actuel devrait faciliter la reprise en main des opé*rations* par l'Arabie Saoudite. Dans les circonstances actuelles, les 9 dollars qui séparent les bruts les plus chers de ceux les moins chers de l'Organisation sont parfaitement *irréalistes*. Les pays dont le pétrole est cher (Nigéria, Algérie, Libye, Iran) devront sans doute faire des concessions s'ils ne veulent pas voir réduite leur part de marché.

Paradoxalement, il n'est pas exclu *qu'une réunification* des prix passe par un relèvement des prix saoudiens, toujours très en deçà de la moyenne de l'OPEP.

Un accord sur la stratégie à long terme de l'Organisation dépendra cependant largement de l'analyse de la situation actuelle. La baisse de la consommation résulte-t-elle de la récession économique ou des efforts d'économie et de redéploiement énergétique des pays industrialisés ? Lors d'un séminaire organisé à Rome par l'ENI et les pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), M. Al Chalabi, un Irakien, secrétaire général adjoint de l'OPEP, n'a pas caché que « *des prix du pétrole substantiellement plus élevés en termes réels dans le futur et accéléreront le rythme de la transition et réduiront donc rapidement la part de l'OPEP dans la couverture des besoins énergétiques* ». Et Cheikh Yamani, le ministre saoudien, aurait dit récemment, dans un séminaire privé, son inquiétude devant une transition trop rapide.

Là encore, l'OPEP est déchirée entre les pays à faible réserve (la majorité) et ceux qui, comme l'Arabie Saoudite ou le Koweït, disposent de pétrole pour une centaine d'années. Les premiers entendent préparer rapidement l'après-pétrole, donc poussent à la hausse des prix, même si celle-ci entraîne une certaine désaffection à l'égard de « l'or noir », tandis que les seconds plaident pour une augmentation des prix plus harmonieuse. Tel n'est pas le moindre débat qui secouera l'OPEP dans les mois à venir.

BRUNO DETHOMAS.

PRESSE

M. Marcel Fournier devient le principal porteur de parts du « Dauphiné libéré »

De notre correspondant

Grenoble. — M. Marcel Fournier, qui fut, de 1960 à 1978, le P.-D.G. de la *société* de distribution Carrefour, est devenu, il y a quelques jours, le principal porteur de parts de la Société financière de gestion de presse qui contrôle *le Dauphiné libéré*. Ces parts lui ont été cédées par l'ancien P.-D.G. du quotidien grenoblois, M. Louis Richerot, qui disposait, à titre personnel, de la moitié du capital de la Sofigep. Les difficultés financières que traverse *le Dauphiné libéré depuis la rupture* des accords qui le liaient au *Progrès de Lyon, ont contraint M. Richerot* à s'effacer de la direction du groupe de *presse qu'il a créé* et à céder une grande partie du paquet d'actions qu'il possédait. M. Fournier aurait ainsi acquis au moins 33 % du capital de la société, une autre partie étant détenue par un pool bancaire qui soutient *le Dauphiné libéré* et dont le chef de file est la Banque de Paris et des Pays-Bas.

L'assemblée générale des actionnaires du *Dauphiné libéré* avait procédé, *le 27 février 1981*, à une modification de ses statuts en adoptant *la forme de société à directoire* et conseil de surveillance présidé par M. Louis Richerot. Les *membres de* l'ancien conseil d'administration devinrent tous, à l'exception de M. Gallois, nommé président du directoire, membres du conseil de surveillance (*le Monde* du 11 avril).

L'arrivée en force au sein du quotidien grenoblois d'un nouveau partenaire a entraîné la démission — volontaire — de membres du conseil de surveillance qui *ont* coopté trois nouvelles personnes pour les remplacer : M. Bruno Paturle, ancien *P.-D. G. de la Société* métallurgique Paturle S.A. installée à Saint-Lau*rent-du-Pont (Isère) et beau-frère* de M. Fournier ; M. Michel Duquenne, industriel, mais également *gendre* de M. Fournier ; enfin, M. Charles Boileau, président-directeur général de *l'Est républicain*. Avec ce dernier, l'ancien P.-D. G. de Carrefour n'a aucun lien de parenté, mais il s'intéresse, depuis 1980, au quotidien lorrain dans lequel il a acquis une partie du capital.

L'intérêt soutenu que porte M. Marcel Fournier à la presse depuis juillet 1978 vaut d'être souligné. A l'instigation de M. Victor Chapot, conseiller à l'Elysée, il avait en effet créé, avec d'autres hommes d'affaires, la société Franpresse pour racheter *l'Aurore* et *Paris-Turf*. Quatre mois plus tard, il démissionnait de son poste de président et passait la main à M. Pierre Janrot, un des hommes de confiance de M. Robert Hersant, lequel allait bientôt transformer *l'Aurore* en simple jaquette du *Figaro*. Aussi, l'entrée au *Dauphiné libéré* de l'ancien patron de *Carrefour* laisse-t-elle certains journalistes dans l'expectative quant aux destinées, à plus long terme, du quotidien grenoblois. « *Mais pour qui travaille donc M. Fournier ?* », se demandent également des élus de l'Isère.

Une réorganisation

Les deux nouveaux « patrons » du journal, MM. Jean Gallois et Paul *Dini, procèdent depuis quelques jours* à une réorganisation du quotidien *dauphinois. C'est ainsi que* Mme Line Reix-Richerot, épouse de l'ancien *président-directeur général*, a été nommée déléguée générale à Paris, chargée de la représentation du *Dauphiné libéré*. Ses fonctions de directrice politique du journal devraient être revues après l'élection présidentielle, comme d'ailleurs la place et l'importance de ses éditoriaux, qui soulèvent régulièrement les protestations de la rédaction et suscitent souvent l'indignation des *lecteurs*. Présidente du directoire de l'Agence générale d'information *(A.G.I.), qui emploie la plupart des* journalistes chargés de réaliser *le Dauphiné libéré* et les autres titres du groupe, Mme Richerot pourrait également être remplacée à ce poste. « *Notre désir*, assure M. Gallois, *est que la transmission du pouvoir au sein du journal se fasse dans les meilleures conditions possibles.* »

Mais l'objectif le plus immédiat des nouveaux dirigeants est, d'autre part, la restructuration de la société en fonction de la situation nouvelle *découlant de la rupture entre le Progrès et le Dauphiné libéré*. MM. Gallois et Dini *devront ainsi* se prononcer très rapidement sur le maintien du *Dauphiné libéré* dans les zones où il est nettement distancé par son concurrent lyonnais et sur la poursuite de l'« expérience stéphanoise » dans laquelle M. Richerot avait investi, depuis un an, plusieurs dizaines de millions de francs pour créer puis soutenir le quotidien *Loire-Matin*.

M. Gallois n'avait jamais caché son hostilité à une telle dispersion *des forces. Le repli* sur les zones majoritaires du quotidien redevient *plus que jamais* d'actualité.

CLAUDE FRANCILLON.

● *La direction de Hachette* sera assurée par M. Yves Sabouret, vice-président directeur général du groupe. M. Philippe *Rossignol devient* « conseil du directeur de l'édition ». M. Marc Moingeon est chargé *du secteur* des « classiques », aux côtés de MM. Philippe de Margerie (Littérature générale), Vincent Brugère (Dictionnaires, Encyclopédies, *Fascicules*), Bernard Fixot (Grande diffusion), dont nous avions annoncé la nomination *dans le Monde* du 12-13 avril.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	15 avril	16 avril
Valeurs françaises	99,7	98,8
Valeurs étrangères	110,4	112

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

	15 avril	16 avril
Indice général	108,9	108,2

Taux du marché monétaire

Effets privés du 17 avril .... 12,4 %

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Wall Street a tenu ses promesses. Le mouvement de reprise, déjà bien amorcé au cours de la séance précédente, s'est poursuivi jeudi. L'intérêt des opérateurs s'est concentré sur les valeurs pharmaceutiques, encore, mais aussi sur les actions des groupes chimiques et des compagnies aurifères. Par contagion, une bonne partie de la cote a monté et la moitié des titres traités (1 889 au total) ont progressé. L'indice des industrielles ne s'est toutefois pas établi en clôture au plus haut de la journée (1 012,79), terminant à 1 005,58 (+ 3,87 points) sur quelques ventes bénéficiaires.

Une assez forte activité a continué de régner et 52,95 millions de titres ont changé de *mains* contre 56,04 millions.

VALEURS	COURS 15/4	COURS 16/4
Alcoa	36 3/8	36 5/8
A.T.T.	55 5/8	55 1/2
Boeing	35	35
Chase Manhattan Bank	45 1/4	45 1/4
Du Pont de Nemours	47 5/8	49 3/8
Eastman Kodak	83 1/2	83 1/4
Exxon	67 1/2	67 1/2
Ford	22 3/4	22 3/4
General Electric	66 1/4	65 7/8
General Foods	33 3/4	33 1/2
General Motors	52 1/8	52
Goodyear	18 1/2	18 3/8
I.B.M.	59 1/4	59 7/8
I.T.T.	33	33 3/8
Kennecott	66 3/8	66 5/8
Mobil Oil	63 5/8	62 3/4
Pfizer	51	50 7/8
Schlumberger	97 5/8	96 7/8
Texaco	36 1/4	35 3/4
U.A.L. Inc.	28 7/8	28 5/8
Union Carbide	59 1/8	60
U.S. Steel	33 7/8	33 3/4
Westinghouse	30 3/4	31 7/8
Xerox	60	59 7/8

AFFAIRES

Le groupe P.U.K. vendra-t-il sa filiale chimique P.C.U.K. au groupe américain Occidental Petroleum ?

Le groupe P.U.K. vendra-t-il au groupe américain Occidental Petroleum (OXY) sa filiale Produits chimiques Ugine Kuhlmann-P.C.U.K., troisième groupe *chimique* français avec plus de 9 milliards de francs de chiffre d'affaires et vingt mille employés, devenue fortement déficitaire en 1980 malgré les prévisions de redressement ?

Partisans d'une solution française, MM. Amaury Halna du Fretay, président de P.C.U.K., et Jean Goyet, *directeur général*, ont démissionné le 2 avril dernier (« le Monde » du 4 avril) et claqué la porte.

De leur côté, tous les syndicats et le parti socialiste se sont élevés avec vigueur contre *cette cession, qui, à leurs yeux, se traduirait* par un démantèlement de l'industrie chimique française *au profit* de l'étranger et au détriment de l'emploi gravement menacé, selon eux, par les fermetures d'usines et la revente d'actifs que l'OXY pourrait décider une fois devenu propriétaire.

Les pouvoirs *publics*, pour l'heure, se taisent. Ils sont pourtant les seuls à pouvoir *s'opposer à la transaction* et à mettre sur pied une solution nationale. Attendra-t-on le deuxième tour de l'élection présidentielle pour trancher ?

Rarement un *projet de cession* de firme française à un groupe étranger n'aura provoqué un tel tollé. La chimie de PUK est-elle à ce point vitale pour notre industrie chimique ? Depuis le mariage de Pechiney avec Ugine Kuhlmann en 1972, il était devenu commun de dire *que la chimie* du nouveau groupe, composée d'éléments hétéroclites, ressemblait à tout sauf à un ensemble industriel cohérent.

Quand M. Amaury Halna du Fretay prit les commandes de ce qui allait devenir P.C.U.K., des frissons durent lui parcourir le dos. Pourtant, il se mit à l'ouvrage *pour tenter de* rendre un peu plus harmonieux ce qui n'était encore qu'une masse informe. Des rectifications de *frontières* *intervinrent* avec des cessions de participations à la clé. Des usines et divers ateliers vétustes furent fermés. En même temps, M. du Fretay *entreprit un vaste programme* d'investissements dont la clé de voûte allait être la nouvelle plate-forme de Fos (chlore et chlorure de vinyle monomère) *mise en route* en 1980, point de départ de nombreuses filières exploitées par le groupe : P.V.C. solvants, plastifiants, fluor, eaux oxygénées, phosphore, chlorates, etc., etc.

Bref, le président de P.C.U.K. tailla, trancha et remodela si bien que, dans divers domaines, la firme est aujourd'hui perfor*mante*, avec notamment une très forte position mondiale dans tous les produits chlorés (premier pour le chlorure d'ammonium et second pour le D.D.T.) et même une deuxième place européenne pour les résines fluorocarbonées (P.T.F.E.), un matériau noble, presque *stratégique*, inventé par Du Pont de Nemours (marque Teflon), qui avait été employé dans la fabrication de la première bombe atomique américaine pour *sa résistance* à l'hexafluorure d'uranium.

Mais P.C.U.K. est aussi un des plus gros producteurs mondiaux de chlorate et d'acroléine, le *deuxième* fabricant européen de colles urée-formol et d'encres filiale Lorilleux-Lefranc), le quatrième d'A.B.S. (*matière plastique* largement utilisée dans l'industrie automobile), le premier en France dans plusieurs secteurs (eaux oxygénées et dérivés, colorants) et *le troisième* dans le P.V.C. et ses développements dans les canalisations (filiale à 50 % Sogecan). Et encore cela n'est qu'un aperçu du palmarès de P.C.U.K *monté* au troisième rang national avec plus de 9 milliards de francs de chiffres d'affaires, Pharmuka inclus, et vingt *mille personnes* employées. La chimie de PUK n'est donc pas cet horrible bric-à-brac que l'on veut bien dire. M. du Fretay a bien failli réussir, mais il a *joué de malchance* et a surtout manqué d'argent et de temps.

D'argent parce qu'il dû financer seul ses programmes d'inves*tissements*, sans l'aide de sa maison mère, ce qui l'a contraint, par exemple, à renoncer à acquérir la chaîne chlore de Rhône-Poulenc, qui lui aurait permis d'atteindre la taille critique. De temps, parce que P C U K a souffert, en 1980, d'une crise dont la brutalité *était inattendue*.

La stratégie d'OXY

Les difficultés de l'industrie textile ont coûté cher à sa division colorants, et la firme, comme tous ses concurrents, *mais à un* degré plus élevé encore du fait de sa plus petite taille qui le rendait vulnérable, a pâti du brutal retournement de conjoncture *qui* a sévèrement frappé l'industrie chimique européenne en 1980. La suite, on la connaît : M. du Fretay, qui tablait sur un résultat brut de 590 millions au 31 décembre dernier, s'est retrouvé avec un déficit net de 430 millions du même ordre de grandeur, toute proportion gardée, que celui enregistré par Rhône-Poulenc.

Ces mauvais résultats ne pouvaient qu'inciter les responsables de PUK à précipiter la cession *des* activités chimiques du groupe, comme ils s'apprêtent à le faire pour les aciers spéciaux, afin de concentrer les *efforts sur son* point fort : l'aluminium.

Que le groupe américain Occidental Petroleum (OXY) ait été intéressé par l'affaire n'est guère *surprenant*. le rachat de P.C U K ferait, en effet, de lui le numéro deux mondial dans le P V.C., mais aussi dans le chlore. *De surcroît*, OXY cherche depuis longtemps à s'implanter en Europe afin de s'y diversifier dans la chimie, et de mener ainsi sa reconversion pour le *jour où son pétrole cesserait* de constituer la plus grosse part de ses revenus (75 % d'un chiffre d'affaires d'un montant global *équivalent à près de 63 milliards* de francs).

Un premier pas dans cette voie a été fait récemment avec l'accord conclu entre le groupe américain et l'ENI italienne (holding contrôlée par l'Etat), en vue de constituer à égalité un pôle *pétrochimique « ENOXY » où* seraient rassemblés pêle-mêle toute la chimie lourde italienne, en échange de quoi l'ENI aurait accès au charbon américain (*le Monde* du 17 mars).

Outre le fait que les apports de l'ENI sont fort disparates — usines neuves côtoyant des installations vétustes, — cet accord paritaire ne comble pas totalement les vœux de l'OXY qui voudrait sans doute en assurer la *direction. D'où l'idée de constituer* un ensemble puissant et cohérent et augmenter sa participation dans la filiale constituée avec l'ENI.

L'embarras des pouvoirs publics

Le projet de cession de P.C.U.K. a provoqué le tollé que l'on sait, les *opposants* à cette formule réclamant une solution française. Laquelle ? Il n'y en a pas trente-six. *L'Etat* est majoritaire dans le groupe pétrolier Elf-Aquitaine et C.d.F.-Chimie est filiale des Charbonnages de France. Sur la pression des pouvoirs *publics, Elf-Aquitaine et* la C.F.P. pourraient enterrer la hache de guerre et reprendre à elles deux la filière chlore. Pharmuka pourrait passer dans le giron de la Sanofi (filiale hygiène et santé de la première compagnie) et C.d.F.-Chimie rachèterait les colorants et les encres.

Pour l'heure, les pouvoirs publics affirment ne pas avoir été saisis du dossier. Nul doute cependant qu'ils ne réfléchissent à une solution nationale. Ne dit-on pas déjà que, en toute hypothèse, Pharmuka, filiale *pharmaceutique de P.C.U.K. « ne sortira pas de France »*. M. Bès de Bero, successeur de M. du Fretay, a, de son côté, affirmé que P.C.U.K. ne serait pas vendu par *appartements* (1) *tout en confirmant* les négociations avec OXY.

Dans tous les cas, il va falloir trancher. La cession de P.C.U.K. à OXY renforcerait la pénétration étrangère déjà importante dans la chimie française puisqu'elle atteint, selon le rapport de *M. Ehrsam au Conseil économique*, 47,5 % dans la pétrochimie, 37,9 % dans la pharmacie, 27,4 % dans la chimie de base, et ce sont là des pourcentages minimums... Peut-on accepter que cette pénétration s'accroisse encore ?

ANDRÉ DESSOT.

(1) Par parenthèse, P.C.U.K. a *cédé ces derniers jours son usine* de résines fluorocarbonées (P.T.F.E.), à la firme italienne Montedison.

En Australie

P.U.K. EST AUTORISÉ A CONSTRUIRE UNE FONDERIE D'ALUMINIUM

Le gouvernement australien vient de donner le feu vert à P.U.K. pour construire la fonderie d'aluminium que le groupe français projetait d'installer à Tomago, *en Nouvelle-Galles-du-Sud* (*le Monde* du 11 février) et dont le coût avait été évalué à 600 millions de dollars (3,09 milliards de francs). Les travau vont commencer immédiatement. La fonderie aura une capacité de 220 000 tonnes/an d'aluminium. Elle fonctionnera *sur un procédé d'Aluminium* Péchiney. Son démarrage est prévu courant 1983.

Plusieurs sociétés australiennes sont intéressées à l'affaire : Gove Aluminium Ltd (35 %), Toa Ltd (15 %), Vaw Australia 12 %) et Hunter Douglas Ltd (3 %). La *participation d'Aluminium* Pechiney s'élève à 35 %.

CONJONCTURE

L'objectif de croissance monétaire a été respecté en 1980

Le Conseil national du crédit vient de rendre publiques les statistiques monétaires à fin 1980. L'objectif de croissance maximale de la masse monétaire *en 1980 avait été fixé à 11 %*. L'augmentation « en glissement », c'est-à-dire de décembre 1979 à décembre 1980, a été de 9,7 % au lieu de 14,4 % en 1979.

En conséquence, écrit le Conseil national du crédit, *on peut estimer que l'objectif assigné par les pouvoirs publics à la progression de la masse monétaire (M2) a été atteint* » En moyenne annuelle la croissance de la masse monétaire ressort à 11,6 % au lieu de *13,4 % en 1979*.

Pour l'ensemble des liquidités ou M3 (M2 + les livrets de Caisse d'épargne, les bons du Trésor sur formule, les bons des P.T.T. *et de* la Caisse nationale de l'énergie) la progression a été de 10,4 % en glissement (contre 14,5 %) et de *11,7 % en moyenne* (contre 14,2 %).

Volume record des émissions obligataires

Les placements sur le marché financier ont en revanche connu un vif essor. Ils ont atteint 132,8 milliards de francs contre 79,8 milliards de francs en 1979. Les seules émissions d'obligations se sont élevées à 111,7 milliards de francs contre 65,5 milliards *de francs*.

Les placements liquides ou à court terme ont augmenté de 12,3 % contre 15,8 % en 1979. Cette inflexion a touché aussi *bien la quasi*-monnaie, gérée par les institutions bancaires, que les placements dans les caisses d'épargne. La *quasi-monnaie* a progressé de 12,6 % au lieu de 16,8 % en 1979. Un sensible fléchissement a en effet été enregistré dans l'augmentation des *comptes sur livrets* (4 % contre 8,4 %) et, surtout, dans celle de l'épargne-logement qui est revenue de 21,7 % à 6,4 % *(ce mouvement ayant été particulièrement net pour les plans : 5,4 %* contre 18,1 %) ; en revanche, le rythme de croissance des dépôts *à terme (rémunérés* pour l'essentiel en *fonction des conditions* pratiquées sur le marché monétaire) est demeuré élevé (31,9 % au lieu de 29,4 %). Les placements dans les caisses d'épargne, *pour leur part, se sont* accrus de 12,4 % au lieu de 15 %.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *« Si M. Giscard d'Estaing est élu, le revenu agricole baissera à nouveau cette année*, estime le mouvement des Paysans travailleurs, *car c'est la logique de sa politique et celle de la politique agricole commune* ». Les principaux animateurs du mouvement ont souligné, mercredi 15 avril, au cours d'une conférence de presse, que *« cette année encore la hausse des coûts de production pour l'agriculture sera supérieure à 15,10 %, donc aux 12 % de hausse des prix obtenue à Bruxelles* » et que *« la satisfaction exprimée après Bruxelles relève de l'électoralisme »*.

Social

● *Une partie des agents de l'ASSEDIC* (Caisse de chômage) de Bordeaux est en grève depuis le 30 mars. Il s'agit du personnel de liquidation des dossiers des allocataires de Gironde, du Lot-et-Garonne et de Dordogne, qui refuse un *nouveau contrôle du* traitement des dossiers mis en place par la direction.

Les grévistes affirment que ce système n'a nullement pour but d'améliorer la qualité du travail, mais seulement de permettre de prendre des sanctions à n'importe quel *moment et qu'il sera ensuite* étendu à toutes les caisses.

Les 14 et 15 avril, le mouvement s'est étendu à l'ensemble du personnel touchant 70 % des deux cent soixante-treize employés selon le syndicat, 35 % selon la direction, qui envisage de mettre *en place un système d'avance*, cinq mille dossiers étant bloqués. — *(Corresp.)*

SOCIAL

L'application de la convention avec la Sécurité sociale

La Confédération des syndicats médicaux français ne s'estime pas assez représentée dans les commissions départementales

Nouvelles tensions dans l'application de la convention médicale régissant les rapports médecins-Sécurité sociale.

La Confédération des syndicats *médicaux français* (C.S.M.F.), principale organisation professionnelle, vient de lancer un ultimatum à la direction de la Caisse nationale d'assurance - maladie. Elle l'accuse de privilégier, à son détriment, la Fédération des médecins de France (F.M.F.), minoritaire *parmi les praticiens, dans* la représentation aux commissions ou comités médicaux paritaires locaux dans certains départements (1). Selon la C.S.M.F., les difficultés majeures ont surgi dans les Bouches-du-Rhône, la Loire, l'Isère, la Dordogne, le Doubs *et* les Alpes-de-Haute-Provence, où les caisses, déclare cette organisation, ont refusé la parti*cipation de la C.S.M.F. aux ins*tances prévues par la convention. En Charente, dans la Haute-Marne et le Vaucluse, la C.S.M.F. juge sa représentation insuffisante.

Si aucun n'accord n'intervient, le 19 avril, sur les cas litigieux, *la C.S.M.F. suspendra* sa participation aux instances départementales. Cette décision sera officiellement tranchée le 29 avril par le bureau de la Confédération.

Pour sa part, la Caisse nationale d'assurence - maladie a présenté, le 15 avril, un bilan de la *mise en place de* ces commissions et de ces comités médicaux locaux. Sur les cent vingt-trois comités prévus par la convention, soixante-quinze avaient été installés en mars. Quant aux commissions, la Caisse en a enregistré soixante-dix début avril 1981 dont *trente-six avec la C.S.M.F.*, seize avec la F.M.F., seize avec les représentants de ces deux organisations et deux avec les organismes sociaux seuls. Enfin, selon la Caisse, la C.S.M.F. aurait refusé de participer aux commissions de sept circonscriptions : Cantal, Eure, *Meurthe-et-Moselle*, Morbihan, Oise, Seine-et-Marne et Vendée.

(1) Ces commissions et comités médicaux paritaires locaux, prévus par la convention ratifiée fin mai 1980 par la F.M.F., et fin janvier 1981 par la C.S.M.F., sont chargés, entre autres tâches, de régler les litiges éventuels entre les praticiens et sécurité sociale.

Elections professionnelles

NOUVELLE AVANCE DE LA C.F.D.T. A L'USINE RENAULT DU MANS

A l'usine Renault du Mans, la C.G.T. était, jusqu'à présent, majoritaire dans les deux collèges. Elle ne l'est plus dans le second *collège depuis les élections* de délégués du personnel qui ont eu lieu le 14 avril. La C.F.D.T. vient maintenant en tête dans le collège des cadres, avec une progres*sion de* 11,59 points, confirmant celle enregistrée dans le collège ouvrier (+ 4,96 %) au détriment de la C.G.T.

Résultats. — Inscrits : 1 670 voix (1 676 en 1980) ; exprimés : 1 334 (1 295). Ont obtenu : C.F.D.T. : 544 voix, soit 40,77 % (+ 11,59 %) ; C.G.C. : 389, soit 29,16 % (— 3,34 %) ; C.G.T. : 380, soit 28,48 % (— 7,50 %) ; F. O. : 21, soit 1,57 % (— 0,74 %).

AIR INTER : TRAFIC PRESQUE NORMAL

Malgré la grève de son personnel navigant commercial, Air Inter affirme pouvoir assurer la quasi-totalité du trafic du vendredi 17 avril (trois cents vols prévus), grâce aux *affrètements d'avions et d'équipages* extérieurs auxquels elle a procédé. Une dizaine de vols avaient toutefois dû être annulés dans la matinée, et quelques autres devaient l'être dans l'après-midi.

Le syndicat national du personnel navigant commercial appelait ses *adhérents à la grève* (« le Monde » du 17 avril) pour « protester contre la mise à pied d'un chef de cabine, à la suite d'une procédure de plusieurs mois au cours de laquelle sont apparues de nombreuses irrégularités dans l'enquête disciplinaire, ainsi que des accusations changeantes qui *n'ont, en aucune manière*, prouvé le caractère de gravité des faits reprochés. »

DEUX DÉCÈS SUSPECTS DANS UN ATELIER DE CREUSOT - LOIRE

(De notre correspondant).

Mâcon. — Deux employés de Creusot-Loire décédés mardi 14 avril à quelques heures d'intervalle ; trois personnes prises de malaise *le lendemain. Tous* travaillaient dans le même atelier. Coïncidence, loi des séries, mort naturelle ou intoxication ? Le parquet a ordonné mercredi 15 avril une autopsie.

La direction de Creusot-Loire se refuse à toute déclaration. Le syndicat C.G.T. est *intervenu* auprès de l'inspection du travail pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Les sondages effectués dans l'atelier pour *détecter d'éventuels* produits toxiques se sont révélés négatifs. Les produits qui y sont fabriqués sont des turbines hydrauliques, des compresseurs et d'autres pièces de grosse taille, dont certaines à destination du nucléaire.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain

LE MONDE DIMANCHE

VIVE LE ROI ! MAIS LEQUEL ?

Enquête de Liliane DELWASSE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les derniers sondages avant le premier tour

Avant que ne commence la « trêve » des sondages qui doit débuter samedi 18 avril, à minuit, conformément à la loi du 19 juillet 1977 qui interdit toute publication de résultats dans la semaine précédant un scrutin, trois enquêtes ont été rendues publiques. Deux d'entre elles (Sofrès et IFOP) font apparaître un recul de M. Giscard d'Estaing au premier tour. Dans le troisième (Louis Harris), sa cote reste stable. M. Mitterrand enregistre également une perte, et ce dans les trois cas. En revanche, MM. Chirac et Marchais progressent sensiblement, le premier un peu plus que le second.

La commission constate de nouvelles irrégularités

La commission des sondages, qui avait exprimé, le 14 avril, de « *sérieuses réserves sur la fiabilité* » des résultats de deux sondages *V.S.D.-Indice — Opinion* et *Paris-Match* — Public S.A. (*le Monde* du 16 avril) a relevé, jeudi 16 avril « *des irrégularités* » dans un sondage d'Indice-Opinion publié le 28 mars par *le Quotidien de Paris*, selon lequel MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand arriveraient à égalité au second tour — de même, dans une deuxième hypothèse, que MM. Mitterrand et Chirac — et selon lequel le maire de Paris obtiendrait au premier tour entre 19,5 % et 21 % des suffrages exprimés (*le Monde*, daté 29-30 mars).

Elle indique notamment : « *Il est apparu qu'un certain nombre de questionnaires de l'enquête ont été modifiés après coup, par corrections, effacements ou substitutions partielles de feuillets. Toutes ces modifications sont au bénéfice du même candidat, alors qu'il n'a pas été constaté d'altérations de cette nature pour d'autres candidats.* »

Le caractère insolite de ces corrections est souligné par le fait que le nombre des personnes se déclarant sympathisantes du parti de ce candidat est sensiblement inférieur aux intentions de vote en faveur du même candidat, telles qu'elles ressortent du dossier d'enquête. « *Dans ces conditions*, ajoute la commission, *le taux de redressement par sympathies politiques appliqué aux résultats de l'enquête est, pour le parti en question, excessivement élevé (64 %), plus élevé que les taux appliqués aux autres partis. Cela entraîne un rehaussement important des intentions de vote en faveur du même candidat.* »

Compte tenu de ces constatations, la commission émet, sur le sondage en cause, « *les plus expresses réserves* ».

● M. CHARLES FITERMAN, membre du secrétariat du P.C.F., estime que les sondages sont « manipulés ». Il a notamment déclaré, jeudi 16 avril : « *Les chiffres les plus contradictoires et les plus fantaisistes qui sont publiés visent des objectifs politiques bien précis. Dès le démarrage de la campagne, il s'est agi d'accréditer l'idée qu'il n'y avait que deux candidats valables, Giscard et Mitterrand. Maintenant il s'agit de faire croire que Chirac ferait une progression foudroyante, ce qui n'est qu'une fable. C'est Georges Marchais le gêneur que tous les empêcheurs de tourner en rond veulent écarter.* »

● LE POINT, daté 20-26 avril, doit publier un sondage de l'IFOP réalisé les 13 et 14 avril auprès d'un échantillon national de mille neuf cent cinquante et une personnes en âge de voter. Selon cette enquête M. Mitterrand serait élu au second tour avec 51,5 % des suffrages exprimés contre 48,5 à M. Giscard d'Estaing. Dans la précédente enquête de l'IFOP, diffusée le 23 mars par *le Point*, le président sortant devançait le candidat socialiste de deux points au second tour (51 % contre 49 %).

Dans l'hypothèse d'un duel au second tour, entre MM. Mitterrand et Chirac, le candidat socialiste l'emporterait sur le maire de Paris avec 54 % contre 46 %.

Selon le même sondage, M. Giscard d'Estaing recueillerait, au premier tour, 27,5 % des suffrages (— 2,5 points par rapport à l'enquête précédente). M. Mitterrand, 23,5 % (— 1 point), M. Chirac, 17 % (+ 4 points), M. Marchais, 17 % (+ 2 points), M. Lalonde, 4,5 % (— 0,5 point), Mme Bouchardeau, 2,5 % (+ 1,5 point), Mme Garaud, 2 % (sans changement), Mlle Laguiller, 2 % (+ 1 point), M. Crépeau, 2 % (sans changement) et M. Debré, 2 % (— 1 point).

● L'EXPRESS daté 18-24 avril publie un sondage réalisé par l'institut Louis-Harris-France, du 10 au 13 avril auprès d'un échantillon national de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus. Les intentions de vote pour le deuxième tour donnent MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand à égalité. La précédente enquête du même institut, publiée il y a un mois dans le même hebdomadaire, accordait une avance de quatre points au président sortant sur le candidat socialiste (52 % contre 48 %).

Selon ce nouveau sondage, M. Giscard d'Estaing arriverait en tête au premier tour avec 28 % (même résultat qu'il y a quatre semaines) devant M. Mitterrand, avec 24 % (— 1 point), M. Marchais, avec 18 % (+ 2 points), M. Chirac, avec 17 % (+ 1 point), M. Lalonde, avec 4 % (+ 0,5 point), M. Debré, avec 3 % (sans changement), Mmes Garaud, Bouchardeau, Mlle Laguiller et M. Crépeau étant crédités chacun de 1,5 % des intentions de vote.

● LE FIGARO du vendredi 17 avril publie une enquête effectuée les 14 et 15 avril par la SOFRES auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus. Ce sondage ne porte que sur les intentions de vote au premier tour, le quotidien et la SOFRES ayant décidé de ne plus publier d'enquête sur le second tour avant le samedi 2 mai.

M. Giscar d'Estaing est crédité de 27,5 % des intentions de vote (— 1,5 point par rapport à l'enquête précédente de la SOFRES publiée à la mi-mars par *Le Figaro*), M. Mitterrand de 22 % (— 2 points), M. Chirac de 19,5 % (+ 3,5 points), M. Marchais de 18,5 % (+ 2 points), M. Lalonde de 3,5 % (sans changement) M. Debré de 2 % (— 1 point), Mme Garaud de 2 % (sans changement), Mlle Laguiller de 3 % (sans changement), Mme Bouchardeau de 1,5 % (+ 0,5 point), M. Crépeau de 1,5 % (+ 0,5 point).

● FRANCE-SOIR du samedi 18 avril publie le sondage mensuel de l'IFOP sur la popularité du président de la République et du premier ministre, réalisé du 7 au 14 avril auprès d'un échantillon national de 1 943 personnes en âge de voter. Selon cette enquête, 40 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'action de M. Giscard d'Estaing à la tête de l'Etat (contre 35 % en mars), *mais 47 % s'en déclarent mécontentes* (contre 46 %). 57 % des personnes interrogées se déclarent mécontentes de l'action de M. Barre (contre 56 % en mars) et 27 % satisfaites (25 % le mois dernier).

Pour financer sa guerre contre l'Iran

L'IRAK AURAIT OBTENU DES ÉTATS DU GOLFE DES PRÊTS DE 14 MILLIARDS DE DOLLARS

Koweït (*A.F.P., Reuter*). — Les pays du Golfe se sont engagés à accorder un prêt de 14 milliards de dollars à l'Irak pour renforcer *son économie et* lui permettre de réaliser certains projets de développement dans la situation de guerre que traverse le pays, a révélé, le jeudi 17 avril, le quotidien koweïtien *Al Rai Al Aam*.

Dans une correspondance d'Abou-Dhabi, le journal précise que cette somme sera fournie par l'Arabie Saoudite (6 milliards de dollars), le Koweït (4 milliards), les Emirats arabes unis (3 milliards) et le Qatar (1 milliard). Selon *Al Rai Al Aam*, qui se réfère à des « sources bien informées », la moitié de ce prêt a déjà été versée.

On apprend encore de source parlementaire à Koweït que les *dirigeants irakiens avaient* sollicité de cet Etat un nouveau prêt sans intérêt de 3 milliards de dollars, remboursables en dix ans à partir de 1983. Le Parlement koweïtien doit examiner la question mardi prochain.

Ce total de 14 milliards correspond au quart du budget de l'Irak pour 1981, ce qui témoigne de la charge que représente la guerre contre l'Iran. Il s'agit non seulement du coût de l'offensive militaire proprement dite, mais aussi du ralentissement économique qui s'ensuit et des dommages subis par des installations de première importance telles les raffineries de pétrole et les centrales électriques.

NOUVELLES BRÈVES

● *Vingt-quatre personnes ont été tuées*, au Guatemala, le mercredi 15 avril, au nord-ouest de la capitale, au cours d'affrontements entre des soldats et des guérilleros, a annoncé, jeudi 16 avril, un porte-parole de l'armée. Parmi les victimes figurent un officier, cinq soldats et dix-huit guérilleros. D'autre part, les rebelles de l'Organisation du peuple en armes (ORPA) ont affirmé dans un communiqué avoir tué vingt-neuf membres des forces armées au cours d'attaques lancées ces dernières semaines. — (*A.F.P.*)

● *Me Schmidlin a pu rendre visite à une détenue membre de la RAF.* — Me Marie-France Schmidlin, l'un des avocats français des trois Allemandes de l'Ouest arrêtées à Paris en juillet dernier, est finalement parvenue le mercredi 15 avril à rencontrer sa cliente Regina Nicolai, dans l'hôpital de la prison de Moabit (Berlin-Ouest). Me Schmidlin attendait cette autorisation depuis trois jours, et diverses personnalités françaises, dont le bâtonnier du barreau de Paris, MM. Pierre Emmanuel, et Michel Foucault, étaient intervenues auprès des autorités ouest-allemandes pour qu'elle lui soit accordée. Me Schmidlin espérait pouvoir rendre visite le jeudi 16 avril à Singlinde Hoffmann et Ingrid Barabass, détenues respectivement dans les prisons de Stuttgart et de Stadelheim, pour protester « *contre les conditions destructrices de leur détention* ».

● *La réforme des études médicales.* — Le *Journal officiel* du 17 avril publie plusieurs textes qui complètent le dispositif actuellement mis en place en application de la réforme des études médicales. Ces textes précisent les modalités du stage chez les médecins généralistes que pourront effectuer les étudiants lors de leur troisième cycle. Les « *maîtres de stages* » seront agréés par le directeur de l'unité d'enseignement et de recherche, parmi les médecins qui, exerçant depuis plus de trois ans, en font la demande. L'agrément sera prononcé pour une durée de trois ans. L'enseignement théorique dispensé durant les deux années du troisième cycle conduisant à l'exercice de la médecine générale sera d'une durée de cent vingt à cent cinquante heures. D'autre part, un diplôme spécialisé complémentaire de « *médecine de la reproduction* » est créé.

Ministre de l'économie de Bonn

M. LAMBSDORFF ÉMET DES RÉSERVES SUR L'EMPRUNT FRANCO-ALLEMAND

Bonn (A.F.P.). — M. Otto Lambsdorff, ministre allemand de l'économie émet, dans une interview publiée par l'hebdomadaire « Der Spiegel », des réserves sur l'emprunt franco-allemand et « exclut catégoriquement » à l'avenir une autre opération financière de ce type.

Le ministre dénonce en particulier les bonifications d'intérêt qui seront accordées aux frais de l'Etat aux entreprises qui bénéficieront du produit de l'emprunt. « Il s'agit d'une exception qui doit rester limitée à cette opération, déclare-t-il. Nous ne devons en aucun cas accorder des bonifications d'intérêt à l'avenir sur une large échelle et dans d'autres domaines. »

Le numéro du « Monde » daté 17 avril 1981 a été tiré à 511 686 exemplaires.

A B C D E F G